This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

PROPERTY OF
University of Michigan Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

MÉLANGES
TIRÉS D'UNE GRANDE BIBLIOTHEQUE.

T

DE
LA LECTURE
DES
LIVRES FRANÇOIS.

DIXIEME PARTIE.

LIVRES de Grammaire & de Rhétorique du 16me siecle.

A PARIS,

Chez MOUTARD, Imprimeur-Libraire de la REINE, de MADAME, & de Madame la Comtesse D'ARTOIS, rue des Mathurins, Hôtel de Cluny.

M. DCC. LXXXI.

Avec Approbation & Privilege du Roi.

840.9
M526
v. 19

Ref-Stacks
Nijhoff
5-3-50
70495

AVERTISSEMENT.

PLUSIEURS de nos Souſcripteurs & des Lecteurs des Mélanges tirés d'une grande Bibliotheque, *paroiſſant embarraſſés de ſavoir ce que contiennent les Volumes de ce Recueil qui ont déjà été publiés, & particuliérement ceux de* la Lecture des Livres François, *pour leſquels il a été ouvert une ſouſcription au mois de Juillet dernier, en voici une note exacte.*

MÉLANGES tirés d'une grande Bibliotheque.

PREMIER VOLUME. A.

BIBLIOTHEQUE Hiſtorique à l'uſage des Dames, ſuivie d'un extrait de la Conquête de Conſtantinople, par Geoffroi de Villehardouin, & de celui de la Vie de S. Louis, par le Sire de Joinville.

II. VOL. B.

MANUEL des Châteaux, ou Lettres contenant des conſeils pour former une Bibliotheque Romaneſque, pour diriger une Comédie de ſociété, & pour diverſifier les plaiſirs d'un ſallon.

III. VOL. C.

PRÉCIS d'une Hiſtoire générale de la vie privée des François, dans tous les temps & dans toutes les Provinces de la Monarchie.

IV. VOL. D.

Tome premier de la Lecture des Livres François, conſidérée comme amuſement. Premiere Partie.

LIVRES des treizieme, quatorzieme & quinzieme ſiecles.

V. VOL. E.

Tome II de la Lecture des Livres François.
Seconde Partie.

Suite des Livres du quinzieme siecle.

VI. VOL. F.

Tome III de la Lecture des Livres François.
Troisieme Partie.

Fin des Ouvrages du quinzieme siecle.

VII. VOL. G.

Tome IV de la Lecture des Livres François.
Quatrieme Partie.

POÉSIES du seizieme siecle.

VIII. VOL. H.

Tome V de la Lecture des Livres François.
Cinquieme Partie.

ROMANS du seizieme siecle.

Section I.

Section II.

IX. VOL. I.

Tome VI de la Lecture des Livres François.
Sixieme Partie.

LIVRES de Théologie & de Jurisprudence du seizieme siecle.

X. VOL. K.

Tome VII de la Lecture des Livres François.
Premiere suite de la cinquieme Partie.

ROMANS du seizieme siecle.

Section III.

Section IV.

XI. Vol. L.

Tome VIII de la Lecture des Livres François.
Septieme Partie.

Grandes Affaires & Plaidoyers du seizieme siecle.

XII. Vol. M.

Tome IX de la Lecture des Livres François.
Seconde suite de la cinquieme Partie.

Romans du seizieme siecle.
Section V.
Section VI.

XIII. Vol. N.

Tome X de la Lecture des Livres François.
Huitieme Partie.

Livres de Philosophie, Sciences & Arts du seizieme siecle.

XIV. Vol. O.

Tome XI de la Lecture des Livres François.
Troisieme suite de la cinquieme Partie.

Romans du seizieme siecle.
Section VII.
Section VIII.

XV. Vol. P.

Tome XII de la Lecture des Livres François.
Suite de la huitieme Partie.

Livres de Philosophie, Sciences & Arts du seizieme siecle.

XVI. Vol. Q.

Tome XIII de la Lecture des Livres François.
Quatrieme suite de la cinquieme Partie.

Romans du seizieme siecle.
Section IX.
Section X.

XVII. Vol. R.

Tome XIV de la Lecture des Livres François: Neuvieme Partie.

Livres de Politique du seizieme siecle.

XVIII. Vol. S.

Tome XV de la Lecture des Livres François. Cinquieme suite de la cinquieme Partie.

Romans du seizieme siecle.
Section XI.
Section XII.

XIX. Vol. T.

Tome XV de la Lecture des Livres François. Dixieme Partie.

Livres de Grammaire & de Rhétorique du seizieme siecle.

Fin de l'Avertissement.

DE LA LECTURE DES LIVRES FRANÇOIS.

Livres de Grammaire & de Rhétorique écrits en François au seizieme siecle.

Après avoir parlé de tous les Livres écrits en notre Langue au seizieme siecle, qui sont relatifs à la Philosophie spéculative, c'est-à-dire, à la Métaphysique, la Logique, & la Morale, je devrois à présent m'occuper de ceux qui concernent la Physique, & toutes les Sciences qui en dépendent. Mais cet examen, lorsque je serai obligé d'y entrer, me menera un peu loin, & remplira plusieurs de mes

Volumes, tandis que je peux dans un ſeul parcourir tout ce qui a paru au ſeizieme ſiecle de Livres François qui ont rapport à la Grammaire, à la Rhétorique, à l'Hiſtoire de notre Langue, & même à l'étymologie des mots qui étoient uſités il y a deux cents ans. J'ai déjà conſacré un Volume à la Poéſie Françoiſe de ce temps-là : en y joignant celui-ci, & ceux qui renferment les extraits & les notices des Romans & des Livres d'amuſement du ſeizieme ſiecle, j'aurai épuiſé la claſſe entiere des Belles-Lettres; revenant enſuite aux Ouvrages de Phyſique & de Mathématique, quand je les aurai également parcourus, j'aurai fait connoître toute la claſſe des Sciences & Arts : il ne me reſtera plus à parler que des Livres d'Hiſtoire générale, particuliere, & même littéraire du ſeizieme ſiecle. Je pourrai alors me flatter d'avoir entiérement rempli la tâche que je me ſuis impoſée, du moins quant à ce ſiecle-là.

Je ne me laſſerai point de dévorer des Livres mal écrits & ennuyeux, pour former une Hiſtoire complette de la Lecture & de la Littérature Françoiſe, capable d'amuſer & d'intéreſſer mes Lecteurs. Le ſuccès de mes premiers Volumes peut

m'encourager à suivre sans relâche le travail que j'ai eu le courage d'entreprendre.

La science de la Grammaire s'est renouvelée comme toutes les autres aux quinzieme & seizieme siecles; mais il s'en faut de beaucoup qu'elle ait atteint au degré de perfection où nous la voyons aujourd'hui. A peine imaginoit-on alors qu'il y eût une Grammaire générale & universelle, qui pût s'appliquer à toutes les Langues, & contenir les principes fondamentaux d'après lesquels on peut écrire & parler correctement dans quelque idiome & dans quelque pays que ce soit. Mais on connoissoit déjà la distinction des Langues mortes & savantes, d'avec les Langues vivantes & d'un usage journalier; on savoit que chacune avoit sa Grammaire particuliere; il y avoit même un assez grand nombre de ces Grammaires imprimées; mais c'étoit toujours au moyen du Latin, la plus commune des Langues mortes, que l'on enseignoit toutes les autres: ainsi les Grammaires Hébraïques, Chaldéennes, Syriaques, Coptes, & Arméniennes, même Arabes, étoient en Latin. Les Dictionnaires de ces Langues Orientales étoient aussi Latins; on n'en trouvoit point en François. Cepen-

dant il y eut alors quelques Grammaires & quelques Dictionnaires Grecs & François, tels que *la Grammaire Latine, Grecque, & Françoise, de Louis Enoch*, qui fut imprimée en 1546, & *le Dictionnaire Latin, Grec, & François, de Guillaume Morel*, imprimé *in-folio* vers 1560. Léon Tripaut, en 1577, avoit aussi publié un *Dictionnaire François-Grec.* Je n'ai point de compte à rendre de ces sortes d'Ouvrages, quoiqu'ils soient à moitié François, parce qu'ils ne peuvent intéresser l'espece de Lecteurs pour lesquels j'écris. Je parlerai un peu plus bas d'un autre Ouvrage de Tripaut, qui roule entiérement sur les relations de notre Langue Françoise avec celle des Grecs.

Grammaire Latine, Grecque & Françoise, de Louis Enoch.
Dictionnaires Latin, Grec, & François, de Guillaume Morel.
Dictionnaire François-Grec, de Léon Tripaut.

La Langue Latine s'enseignoit par le Latin même; la plupart des Grammaires étoient toutes Latines : ce qui suppose qu'on apprenoit d'abord un peu de Latin par routine, après quoi on cherchoit à perfectionner ce que l'on en savoit, & on se mettoit en état de le mieux traduire, parler & écrire, au moyen des Grammaires.

La premiére Grammaire Françoise & Latine qui ait été imprimée, est celle que Jacques Dubois, dit *Silvius*, publia en

1531. En 1570, il en parut une autre; aussi Latine & Françoise, d'Antoine Cauce, dit *Cauceus*. Henri & Charles Etienne publierent les premiers des Dictionnaires Latins & François, & François-Latins: mais tous ces Ouvrages ne peuvent rien fournir d'agréable & de curieux à présenter à mes Lecteurs; & avant que de parler de ce qui a été écrit sur notre Langue au seizieme siecle, il n'y a que trois Livres sur lesquels je puisse m'arrêter, & qui me fourniront quelques traits singuliers concernant l'écriture en général, les différentes manieres dont les hommes peuvent se communiquer leurs idées, & enfin les principes communs à toutes les Langues & à tous les caracteres d'écriture.

Jacques Dubois, dit *Silvius.*

Le premier est *la Polygraphie de l'Abbé Tritheme*; l'original est Latin; mais nous en avons une traduction faite par Gabriel de Colange en 1561, en un Volume *in*-4°. Parlons d'abord de l'Auteur, parce que sa vie & ses écrits sont également singuliers.

Polygraphie de l'Abbé Tritheme, traduite par Colange.

Jean, que l'on appela Tritheme, parce qu'il étoit natif du village de Trittenheim, près de Treves, naquit en 1462. Il étoit fils d'un Vigneron; mais il conçut

de bonne heure tant de goût pour l'étude, que ses parens lui permirent de s'y livrer. Ce ne fut qu'à l'âge de vingt ans qu'il se fit Moine dans l'Abbaye de Spanheim au Diocese de Maïence, où il s'étoit arrêté par hasard, mais où l'on connut si bien son mérite, qu'il n'y avoit pas un an qu'il étoit Profès dans cette Abbaye quand il en fut élu Abbé. Il la gouverna pendant vingt-cinq ans, & y composa la plupart de ses Ouvrages ; mais ayant éprouvé quelques tracasseries de la part de ses Moines, il la quitta, & obtint en échange l'Abbaye de Wurtsbourg, dans laquelle il passa encore dix ans, & y mourut en 1516. Son érudition étoit immense & très-variée. Ses Livres sont en grand nombre, presque tous écrits en Latin ; le style n'en est pas élégant, mais ils sont remplis de profondes & excellentes recherches. Ceux historiques forment huit à dix Volumes ; il y en a bien autant d'Ouvrages de Théologie & de Dévotion, & deux seulement sur les Esprits, les Anges, les Démons, les effets qu'ils peuvent produire, par conséquent la Magie. On lui en attribue d'autres, écrits en Allemand, & qui contiennent, dit-on, le secret de la pierre philosophale, ou le moyen de

faire de l'or. J'ai en manuſcrit des Traductions Françoiſes de ces merveilleux Ouvrages ; je les conſerve comme bien d'autres dans ma Bibliotheque à titre de ſingularité, mais je n'ai garde d'en faire aucun autre uſage. L'Ouvrage dont je vais parler contribue à la réputation que s'eſt faite l'Abbé Tritheme d'être un homme à grands ſecrets, un Magicien, & un Alchimiſte ; quoique l'objet de la Polygraphie ne ſoit que l'invention d'une écriture univerſelle, moyennant laquelle tous les habitans de la terre, même en parlant des Langues différentes, pourroient s'entendre les uns les autres. Un pareil ſujet ne pouvoit être conçu que par un homme de beaucoup d'eſprit ; il exigeoit de grandes recherches ſur l'ancienne écriture, & ſur les caracteres dont les hommes ſe ſont ſervis dans tous les temps pour exprimer leurs penſées. L'Auteur, ſuivant le mauvais goût de ſon ſiecle, a ſurchargé ſes recherches d'une érudition déplacée. Il y a fait entrer des raiſonnemens ſur les ſciences occultes, les caracteres magiques, &c.... On y trouve même la Clavicule de Salomon. C'en étoit aſſez pour le faire croire Sorcier, dans un temps où l'on ajoutoit foi à la Nécromancie. Un

ſecond Ouvrage de Tritheme, qui n'a paru qu'après ſa mort, & qu'on a intitulé *Stéganographie*, dont l'objet eſt le même que celui de la *Polygraphie*, & qui contient encore plus de ſingularités, a confirmé le Public dans l'opinion qu'on a eue ſur le compte de l'Auteur. Auguſte, Duc de Brunswick, déguiſé ſous le nom de Guſtave Selenus, publia au commencement du dix-ſeptieme ſiecle un Commentaire ſur la Stéganographie de Tritheme, qu'il intitula *Cryptographie.* Jean Caramuel, & Gaſpard Schott, Jéſuite, ont encore depuis travaillé ſur ces mêmes Ouvrages de Tritheme; mais, tout bien conſidéré, c'eſt s'abuſer que de croire que l'objet du ſavant & bon Abbé de Spanheim fut d'enſeigner la Sorcellerie. Son Ouvrage n'eſt qu'une Hiſtoire de l'écriture, & tout au plus un Traité *des Chiffres*, tel que celui de Vigenere dont nous parlerons. C'eſt ainſi que nous allons conſidérer la *Polygraphie*, dont le mot veut dire ſimplement écriture de toute ſorte, comme *Stéganographie* & *Cryptographie* veulent dire écriture ſecrete & cachée.

Gabriel de Colange, Traducteur de Tritheme, s'intitule de Tours en Auver-

gne. Tous les Auteurs qui ont parlé de lui, disent qu'effectivement il étoit d'une petite ville d'Auvergne nommée Tours, que je ne connois pas, mais qui est très-différente de la capitale de la Touraine. Colange étoit Valet-de-chambre du Roi Charles IX, & très-bon Catholique, ce qui ne l'empêcha pas d'être tué dans le massacre de la Saint-Barthelemi, par un quiproquo bien fâcheux, mais qui dut arriver plus d'une fois dans ces temps désastreux. Dans la Préface de sa Traduction, il commence par justifier son Auteur Tritheme de ce qu'il a parlé dans son titre, d'écriture cabalistique, & déclare qu'il n'a pas entendu par ces termes, ces caracteres magiques & diaboliques, dont la source & la connoissance paroissent abominables à tout bon Chrétien; mais seulement des écritures secretes & universelles, qui peuvent être employées dans tous les pays, & par les gens de toutes les Religions, sans en offenser aucune.

Tritheme rapporte, d'après Suétone, que les Empereurs César, & son fils adoptif Auguste, voulant faire passer des ordres secrets à leurs Lieutenans, sans que le gros de l'armée, le commun du

peuple, & ſur-tout leurs ennemis, puſſent en être inſtruits, uſoient de quelques précautions qui ont été imitées depuis, & qui conſiſtoient apparemment dans des écritures en chiffres; mais on ignore quel en étoit le ſecret.

Archimede, grand Géometre & fameux Ingénieur de Syracuſe, avoit imaginé de couper en deux des petits bâtons, ſur leſquels précédemment on avoit tracé des mots & écrit des phraſes qui formoient un ſens ſuivi, mais dont les parties ſéparées n'offroient que des caracteres indéchiffrables, & auxquels il étoit impoſſible d'attribuer aucune ſignification. Chaque Correſpondant gardoit une partie de ces bâtons, qu'on appeloit *Scytales*, & ce n'étoit qu'en rapprochant les deux parties qu'on pouvoit connoître ce qui avoit été tracé ſur l'une & ſur l'autre. C'eſt la plus ancienne maniere d'écrire en chiffres que nous connoiſſions.

Cicéron avoit imaginé des notes ou abréviations, qui étoient également utiles pour écrire vîte, & pour cacher les ſecrets ſous des caracteres inconnus. S. Cyprien dit que les Chrétiens de ſon temps avoient adopté cette maniere, pour cor-

reſpondre entre eux dans les temps de perſécution.

Les premiers Rois François uſoient auſſi de chiffres, & Charlemagne avoit un Secrétaire Grammairien, nommé Nannon, qui en inventa de nouveaux pour le ſervice de cet Empereur.

Le vénérable Bede, Moine Anglois, également fameux comme Philoſophe, Théologien & Hiſtorien, nous a tranſmis les caractères de l'écriture ſecrete dont ſe ſervoient les anciens Normands, & il en a imaginé de nouveaux que l'on trouve tracés dans ſes Œuvres, & que l'Abbé Tritheme a copiés dans ſon Livre.

Il y a des manieres d'écrire ſecrétement, qui ſont naturelles & n'ont point beſoin d'alphabets particuliers ; car on peut faire des poudres ou des eaux, des piqûres ou des brûlures qui ne paroîtront ni ſur le papier, ni ſur des tablettes, ni ſur des peaux d'animaux, ſoit morts, ſoit vivans, juſqu'à ce que l'on faſſe les préparations convenues pour ſe mettre en état de les lire. Tritheme ne nous apprend point la compoſition de ces encres myſtérieuſes; mais il ne manque pas de nous rapporter l'Hiſtoire de cet eſclave Lacédémonien, à qui ſon maître raſa lui-

même la tête, après quoi il traça dessus certains caracteres qui contenoient un secret fort important, & qui ne pouvoient s'effacer, quoique couverts de cheveux; il laissa repousser ceux de l'esclave, & l'envoya à un de ses amis en Perse, en le priant de prendre la peine de raser à son tour la tête du messager. L'ami qui comprit ce que cela vouloit dire, n'y manqua pas, & apprit ce dont il étoit question.

Tritheme divise sa Polygraphie en cinq Livres, & enseigne dans chacun une maniere différente d'écrire mystérieusement, de façon que ni celui qui porte la lettre, ni ceux entre les mains de qui elle tomberoit y puissent rien comprendre. Dans toutes ces différentes méthodes, il se sert de lettres Latines; mais comme les caracteres Latins servent à la plus grande partie des Langues de l'Europe, on peut écrire avec eux en François, en Italien, en Espagnol, & en Anglois. Suivant la méthode contenue dans le premier Livre, on ne fait que changer de place, dans l'alphabet, les voyelles & les consonnes, de sorte que ce déplacement confondant la fabrique de tous les mots, il n'en résulte que des expressions barbares; si quelquefois elles

forment un mot connu, au moins elles ne présentent jamais une phrase raisonnable, & le sens n'en peut être entendu que par les Correspondans qui en ont la clef.

La méthode du second Livre consiste à former des syllabes, de l'assemblage desquelles il résulte des mots encore plus baroques que ceux formés par celui des lettres : on ne peut de même les entendre qu'au moyen des tables réciproquement communiquées.

Suivant la méthode du troisieme Livre, on forme des mots séduisans & trompeurs ; car ils ont l'air d'être tirés d'une langue étrangere, à laquelle leur consonnance & leur terminaison semblent indiquer qu'ils appartiennent ; mais pour ceux qui sont dans le secret, ils ont un tout autre sens.

Tritheme appelle sa quatrieme méthode, cabalistique ; elle est fondée sur des tables, auxquelles j'avoue que je n'ai pu rien comprendre. Son cinquieme procédé est au moyen des chiffres ; il compare la valeur de chacun d'eux à celle des lettres. Il m'a été impossible de le suivre à travers le labyrinthe obscur de ses deux dernieres méthodes ; la derniere,

renfermée dans le cinquieme Livre, est encore bien plus embrouillée. Il y parle d'esprits qui gouvernent le monde, de l'influence des planetes, &c..... C'est alors qu'on ne se reconnoît plus dans l'Ouvrage de l'Abbé Tritheme. On le croit Sorcier, si l'on veut; mais on peut se le croire soi-même, si on l'entend. Ce que j'ai remarqué de plus intéressant à la fin de la Polygraphie, ce sont les alphabets des écritures attribuées aux anciens François, à Charlemagne, aux anciens Normands, &c....... On y trouve même l'alphabet magique d'Honorius Thebanus, fameux Sorcier; la suite des signes connus & consacrés par les Alchimistes, les caracteres attribués à Ciceron, ou plutôt à un de ses affranchis nommé Tyron.

Gabriel Colange a pris sur lui, non seulement de traduire l'Ouvrage de l'Abbé Tritheme, mais encore de l'éclaircir & de le perfectionner. Il y a ajouté pour cet effet un petit Traité, qu'il a nommé *la Clavicule*, dans lequel il donne quelques légeres & mauvaises explications des Hiéroglyphes des Egyptiens, qui étoient effectivement une écriture secrete & mystérieuse, dont presque tous les caracteres n'étoient que d'informes repré-

ſentations des objets qu'ils vouloient exprimer ; telle eſt encore l'écriture des Sauvages.

Je n'en dirai pas davantage ſur la Polygraphie, ou Traité de l'Ecriture univerſelle & ſecrete de l'Abbé Tritheme. Mais je peux aſſurer que j'ai vu en Italie des tables ſoi-diſant cabaliſtiques, dreſſées ſuivant les méthodes de cet Abbé, & d'après leſquelles on pouvoit répondre à des queſtions telles qu'elles fuſſent, & dans quelques langues qu'on les eût faites. Ces réponſes, communément aſſez vagues, avoient cependant toujours l'air raiſonnable : j'étois bien perſuadé qu'il ne falloit en rien conclure ; cependant je ſuis fâché d'avoir perdu les tables qui m'avoient été données à Naples, & au moyen deſquelles on pouvoit pratiquer cette eſpece de divination.

Le ſecond Ouvrage ſur l'Ecriture univerſelle & les Ecritures ſecretes, dont je veux parler, eſt celui de *Blaiſe de Vigenere*. Il eſt intitulé : *Traité des Chiffres, ou Secretes manieres d'écrire.* Paris, 1586, un Volume *in*-4. L'Auteur mourut en 1596, & eſt connu par un grand nombre d'Ouvrages, entre autres, les Annales de Pologne, avec une Deſcription

Blaiſe Vigenere.

de ce Royaume; une Traduction des Commentaires de Césár; une autre des Histoires de Tite Live; une de l'Histoire de l'Empire Grec & des Turcs, par Calcondyle; de divers morceaux de Platon & de Ciceron; des Pseaumes de David, en vers François; des Tableaux moraux de Philostrate, & de la vie d'Appollonius de Tyane, par le même Auteur; du Traité de l'Art militaire d'Onozander, Tacticien Grec. Il est le premier Traducteur de la Jérusalem délivrée du Tasse; enfin, il a publié un Traité des Comètes, & un de l'eau & du sel, Ouvrages de Physique très-médiocres. Le grand nombre de Livres de dévotion qu'il a publiés, prouvent incontestablement qu'il auroit été fâché de passer pour Sorcier, & même de l'être. C'est cependant ce qui lui est arrivé, comme à l'Abbé Tritheme, pour avoir composé le Traité des Chiffres. Il le méritoit encore moins que son modele. Mais comme il a surchargé son Livre d'un fatras d'érudition, d'alphabets, de tables & de figures, que les bonnes gens du seizieme siecle ont pris pour du grimoire; je ne l'extrairai pas comme j'ai fait l'Ouvrage précédent. Je me contenterai d'en donner une idée très succincte, & d'en tirer quelques

remarques

remarques singulieres. D'abord, plus de la moitié du volume est employée à des détails de Littérature Hébraïque, très-inutiles pour trouver de nouveaux chiffres, & qui serviroient tout au plus à débrouiller l'Histoire de l'Ecriture primitive & universelle, s'ils étoient mieux présentés : enfin, il en vient au fait de ses écritures secretes ; il faut convenir qu'il a assez perfectionné les notions déjà contenues dans les Œuvres de l'Abbé Tritheme, dans celle du fameux Philosophe Cardan, & de Jean-Baptiste Porta, Napolitain, qui ont publié des Livres en Latin & en Italien sur l'Ecriture occulte. Indépendamment des tables de chiffres qu'il présente sous différentes formes, parmi lesquelles il y en a d'assez ingénieuses, mais dont l'explication ne pourroit amuser nos Lecteurs, il indique aussi les moyens naturels de masquer ce qu'on écrit. C'est avec l'alun brûlé, le sel ammoniac, le camphre détrempé, le jus d'oignon, & l'urine, que l'on peut écrire secrétement sur le papier & le parchemin ; ces especes d'encres ne se distinguent que lorsqu'on les approche du feu, ou qu'on les frotte avec l'eau de vitriol. Il y a, dit-il, d'autres moyens de cacher les

lettres que l'on veut écrire, & les avis que l'on veut donner : on peut les insinuer dans un œuf que l'on a vidé, & qu'on rebouche ensuite avec de la craie ou de la céruse : on peut en remplir un bâton creux, dont on couvre le bout avec une pomme, & que l'on porte en guise de canne ; les fourrer dans les semelles de ses souliers, ou dans la doublure de ses habits. Il indique aussi une espece de chiffre qui se fait au moyen de deux Livres pareils & de la même édition, dont les Correspondans se fournissent. Il est bon que ces Livres soient tels que tous les mots dont on peut avoir besoin s'y trouvent : alors, au lieu de donner à chaque chiffre la valeur d'une lettre, d'une syllabe, ou d'un mot, on indique par trois chiffres la page, la ligne & la place de chaque mot. Par ce moyen, on correspond avec sûreté, sans que les curieux puissent jamais trouver la table explicative du chiffre en question ; puisqu'elle consiste dans un Livre qui paroît indifférent, & que les seuls Correspondans connoissent.

Vigenere n'oublie pas de recommander de ne point mêler les chiffres avec les phrases écrites *en clair* ; mais il conseille un autre expédient qui peut être

fort utile, c'eſt lorſque deux Correſpondans poſſédent chacun deux Langues ; ils écrivent les phraſes claires dans une, & le reſte dans l'autre.

A la fin de ſon volume, il revient à l'Hiſtoire de l'écriture, & aux alphabets anciens : il nous en donne un que les Juifs attribuent à Enoç, petit fils d'Adam, & qui lui ſervit de Secrétaire, & fut, diſent-ils, l'inventeur des lettres. Vient enſuite l'alphabet Samaritain, dont il fait honneur à Moïſe, & deux autres attribués à Salomon. A propos de l'alphabet Arabe, il dit que ce n'eſt qu'un Chaldéen corrompu. On trouve ici trois alphabets Egyptiens, deux Indiens, deux Ethiopiens, dont un de la Nubie ; les deux alphabets Etruſques, deſquels dérivent les Lettres latines ; l'ancien alphabet des Goths, celui des anciens Normands, celui des François du temps de Marcomir, & celui du temps de Charlemagne. On reconnoît aſſez clairement que les caractéres de notre ancienne écriture Françoiſe & Allemande, que nous nommons Gothiques, dérivent de ces alphabets.

Avant que de paſſer aux Livres écrits ſur notre Langue, je n'ai plus à parler

que d'un ſeul concernant l'écriture en général; c'eſt un Ouvrage ſingulier & fort curieux, imprimé en 1529, mais pour lequel l'Auteur avoit déjà obtenu un privilége en 1526. Cet Auteur s'appeloit Geofroi Tory, de Bourges, & étoit Libraire à Paris, & Graveur en bois, aſſez bon en cette derniere qualité : il eſt connu parmi les curieux ſous le nom du *Maître au Pot caſſé*, qui étoit ſon enſeigne. L'Ouvrage eſt intitulé : *Champ fleuri, auquel eſt contenu l'Art & Science de la proportion des lettres, &c.*

Geoffroi Tory.

Ce Livre a toujours été cher, & doit encore l'être davantage depuis qu'il eſt devenu rare ; il mérite d'être recherché, parce qu'effectivement il y en a peu qui contiennent autant de ſingularités ; les plus remarquables ne peuvent s'entendre qu'en voyant le Livre même, qui eſt chargé de beaucoup de gravures : je vais au moins offrir quelque échantillon de celles qu'il eſt facile de comprendre ſans ce ſecours.

Dès ſa Préface il ſe plaint de trois eſpeces de gens, qui, ſelon lui, corrompoient la Langue Françoiſe du temps de François I : il appelle les premiers, *Ecumeurs de Latin*; ceux-ci tranſportent tous

les mots Latins dans le François qu'ils parlent ; *Tory*, pour se moquer d'eux, dit qu'ils *transfretent la verbocination latiale par les quadrivies & platées de Lutece.* Il appelle les seconds, les *Plaisanteurs*, & dit qu'ils affectent des tournures de phrases singulieres, & qu'on peut les appeler des *Déchiqueteurs de langage.* Il traite les troisiemes, de *Jargonneurs* ou *Forgeurs de mots nouveaux*, & *Innovateurs.* Il prétend que si on laisse faire ces gens-là, il ne se passera pas cinquante ans que la Langue Françoise ne sera plus reconnoissable.

Il adresse son Livre à Jean Groslier (Secrétaire du Roi François I), qui eut au seizieme siecle une grande réputation de goût pour les Sciences & les Lettres. Il possédoit une belle bibliotheque, & étoit si disposé à communiquer ses richesses littéraires, qu'il avoit fait graver sur la couverture de tous ses Livres, *qu'ils appartenoient à Groslier & à ses amis.* Je possede dans ma bibliotheque quelques Manuscrits & Livres échappés de celle-là, & qui portent encore cette devise remarquable.

Tory, en faisant l'éloge des lettres (caracteres), dont il doit parler dans son

Livre, & qui servent également à écrire le Latin & le François, fait le panégyrique de notre Langue, & cite les anciens Auteurs François, que l'on peut en regarder comme les peres. Le dernier dont il parle, est Guillaume Cretin, Poëte du quinzieme siecle, dont j'ai fait mention dans un de mes précédens volumes. Il en fait si grand cas, qu'il ne peut s'empêcher d'en rapporter quelques vers: en voici quatre assez singuliers. C'est un conseil que Cretin donne aux maris, pour les engager à ne pas se laisser dominer par leurs femmes.

Ne souffre à ta femme pour rien
Mettre son pied dessus le tien;
Le lendemain la bonne bête
Voudroit le mettre sur ta tête.

Une remarque très-juste & très-vraie que fait Tory, c'est qu'avant le regne d'Auguste la Langue Latine changeoit autant que la nôtre; & que les Auteurs qui sont d'un siecle plus ancien que celui d'Auguste, sont aussi différens de ceux de ce temps-là, que ceux du quatorzieme siecle le sont de ceux du seizieme. Il en cite en preuve Pacuvius, Ennius, & Plaute.

Il examine quels ont été les inven-

teurs des lettres : quelques Auteurs ont prétendu que c'étoient les Chaldéens, d'autres les Egyptiens ; enfin, Lucain en a fait honneur aux Phéniciens. Mais, comme remarque très-bien notre Auteur, on pouvoit aiſément confondre les Phéniciens avec leurs voiſins les Hébreux, habitans de la Paleſtine ; & les lettres Hébraïques & Chaldéennes ont pu aiſément paſſer en Grece par la ville de Tyr, Capitale de la Phénicie, qui, comme on ſait, étoit très commerçante.

Il prétend que les lettres Hébraïques étoient parvenues dans les Gaules avant les conquêtes de Jules Céſar, & que c'étoit avec ces caracteres que les Druïdes écrivoient ; mais les Romains ayant conquis les Gaules, firent adopter aux Gaulois les caracteres Latins. Cependant on ſe ſervoit de la Langue & des caracteres Grecs dans une partie de la Gaule méridionale, ſituée ſur les côtes de la Méditerranée, & ſur-tout à Marſeille. C'eſt par-là que bien des mots Grecs ſont paſſés dans notre Langue, & il n'y a pas juſqu'aux deux termes, ſi connus des ivrognes, *pinte* & *chopine*, qui, ſuivant le ſavant Budée, dans ſon Traité *de Aſſe*, ne viennent du Grec. Au fond, tous ces caracteres

ont la même origine ; car les lettres Hébraïques ayant été corrompues par les Grecs, ont formé les lettres Attiques, ou usitées à Athenes. De celles-là, encore corrompues, se sont formées les anciennes lettres Etrusques, d'où sont venues les lettres Latines ou Romaines, qui sont encore en usage, & qui servent pour le François comme pour le Latin.

Tory consacre tout son second Livre à expliquer comment on doit former les lettres à présent en usage, & fait des écarts fort singuliers en cherchant à démontrer quel rapport la configuration de ces lettres a avec le corps humain. Il trouve de même des relations entre toutes les Sciences & les différentes parties du corps humain. Il y a quelques-uns de ces rapports si extraordinaires, que je n'ose les répéter. Ces folies, car je ne peux pas les appéler autrement, sont accompagnées de très-belles gravures, faites par Geofroi Tory lui-même, autrement dit, *le Maître au Pot cassé*, qui certainement étoit un très-bon Graveur.

Dans le troisieme Livre, approfondissant de plus en plus la matiere des lettres, Tory fait, chemin faisant, une infinité de remarques curieuses. On y

trouve, que de ſon temps les Dames de Lyon mettoient ſouvent les A à la place des E, & les Dames de Paris les E à la place des A. Par exemple, une Dame de Lyon diſoit *alla vous promena*, pour *allez vous promener*; & une Dame de Paris diſoit *mon meri & à Peris*, pour *mon mari eſt à Paris*.

Les Gaſcons ſont ſujets à prononcer le B comme un V conſonne, & quelquefois l'V conſonne comme un B : ainſi Tory a entendu dire en Gaſcogne, *boilla un veau biellard*, pour *voilà un beau vieillard*. De même les Allemands prononcent ſouvent le B comme le P : ainſi au lieu de dire une *bonne bête*, ils diſent une *ponne pête*.

Le C ſe prononce bien différemment ſuivant les pays. Les Grecs le prononçoient comme nous faiſons le K. Les Latins & nous, en uſons encore quelquefois ainſi, ſur-tout au commencement des mots ; mais plus ſouvent le C ſe prononce en François comme s'il étoit ſuivi d'une H, & c'eſt ce qui s'appelle le C mol. Les Italiens marquent encore davantage cette prononciation : par exemple, dans leur Langue on prononce *Cicerone*, comme s'il y avoit *Tchitchefone*. Dans les Provinces

de France, les Normands prononcent *ceci*, *cela*, comme s'il y avoit *checi*, *chela*. Les Picards prononcent un chien, un chat, une mouche, comme s'il y avoit *un quien*, *un cat*, *une mouque*. Pour mieux ſaire juger du langage Picard, Tory rapporte une épitaphe qu'on lit dans le cimetiere d'une Egliſe d'Amiens. La voici :

Soubs moi pierre ·
ici
Chi giſt Pierre
De Machi,
Que a chi
Mort bouté.
Sa bonté
            faſſe
Dieu lui fache
            face
Voir en fache,
ſon
S'eſpouſée
Eſt poſée
      au
Chi emprès,
Qui après
Treſpaſſa
Et paſſa
      ce   o
De chu munde,
      l'abſo'lve
Dieu la monde.
Tant veſquirent,
Qu'ils acquirent.

Onze enfans,
Bruns, blonds, blancs;
Or ſont morts
Tous chès corps,
ou
Qui poriſſent,
u
Vers noriſſent;
Et attendent
reprennent
Qu'ils reprendent
Sous chès lames
Corps & ames
Pour aller
Et voler
Cieux
Es Saints Chieux
Que doint Dieux. *Amen.*

Les Picards prononcent le G comme l'J conſonne : par exemple, ils diſent *notre quien cheſt rompu la gambe en notre gardin.*

Au reſte, les mauvaiſes prononciations étoient auſſi communes chez les Romains qu'en France ; Catulle, dans ſes Epigrammes, ſe moque de pluſieurs Romains de ſon temps (celui d'Auguſte) qui prononçoient mal les mots les plus communs.

Tory prétend que les Bourguignons mettent ſouvent des R au lieu des L, parce qu'ils ont naturellement l'accent & la prononciation durs.

Les Gaſcons prononcent comme s'il y avoit un E avant les S. Quand ils liſent en Latin *ſchola* ou *ſcribere*, ils diſent *eſchola*, *eſcribere*. De là vient que nous-mêmes, qui parlons bon François, en transportant ces mots dans notre Langue, nous nous ſommes accoutumés à dire *école*, & *écrire*.

Après avoir bien parlé des lettres, Tory parle des points & des virgules; mais je ne veux point le ſuivre dans cet examen, ſur lequel j'aurai occaſion de revenir en parlant des Grammaires Françoiſes. Ainſi je n'en dirai pas davantage, ni ſur l'Ouvrage de Tory, ni ſur tout ce qui regarde les Langues en général, & je paſſe à ce qui concerne notre François ſeul; c'eſt ſur cet article que je dois principalement m'arrêter, puiſque la lecture des Livres François eſt le ſujet & le titre de mon Ouvrage.

La Bibliotheque Françoiſe, par M. l'Abbé Goujet, m'a déjà été d'une grande reſſource, lorſque j'ai voulu connoître & préſenter à mes Lecteurs la longue liſte des Poëtes François du ſeizieme ſiecle: cet Ouvrage doit me rendre encore le même ſervice, & il va me guider à travers la foule des Auteurs du ſeizieme ſiecle,

qui ont écrit tant bien que mal ſur notre Langue. L'Abbé Goujet a partagé en ſept Chapitres tout ce qu'il a raſſemblé ſur cette matiere dans ſon premier Volume; je vais les parcourir, & dire un mot de tous les Livres & de tous les Auteurs dont il fait mention. J'ai heureuſement raſſemblé tous ces Ouvrages; je les lirai à meſure que l'Auteur de la Bibliotheque Françoiſe me les indiquera; je ferai part à mes Lecteurs de tout ce qu'ils me paroîtront contenir d'agréable & d'intéreſſant : mais je me contenterai de copier ce qu'il dit des Ouvrages qui ne mériteront pas que je m'y arrête plus long-temps que lui.

L'Abbé Goujet conſacre un premier Chapitre aux Auteurs qui ont traité de l'origine & de l'excellence de notre Langue.

Le premier Ouvrage ſur cet objet, eſt intitulé *Devis de la Langue Françoiſe*, par *Abel Mathieu, Sieur de Moyſtardieres.* Il a été imprimé à Paris en 1572, dédié à la Reine Catherine de Médicis, & diviſé en deux parties. La ſeconde ou le ſecond Devis n'eſt qu'un aſſez mauvais Ouvrage de Politique; mais le premier roule entiérement ſur notre Langue. Mal-

Abel Mathieu, Sieur de Moyſtardieres.

heureusement il apprend bien peu de choses, & j'ai eu regret, en le lisant, à la peine que j'ai prise de rechercher ce petit Ouvrage, & de l'acheter cher, parce qu'il est rare. Cependant voici les traits que j'en ai recueillis. Moystardieres est le premier qui ait conseillé d'écrire les Livres de Sciences en François. Il se sert de ces expressions: *Il faudroit rendre Platon & Aristote Bourgeois de nos villes, & les habiller non plus à la Grecque, mais à la Françoise.* C'est sur-tout les Livres de Médecine qu'il veut que l'on écrive en François, afin que chacun puisse les entendre, & juger des raisons pourquoi les Médecins nous traitent de telle ou telle maniere; car, dit-il, à présent qu'ils n'écrivent & ne parlent entre eux que Grec & Latin, il semble toujours qu'ils veulent nous trahir & se moquer de nous, plutôt que nous guérir.

Il soutient que notre Langue étoit déjà de son temps très-expressive & très-juste, mais qu'il falloit travailler à l'enrichir; il en fait la comparaison avec un jeune homme qui auroit déjà de l'esprit, des talens, une bonne éducation, & à qui il ne manqueroit plus que des richesses: mais il ne veut pas que ces richesses soient

étrangeres & tirées du Grec & du Latin; il souhaiteroit qu'elles le fussent de notre propre crû, & que nous appliquassions seulement, métaphoriquement & allégoriquement, les mots qui nous sont déjà connus dans un sens plus naturel, ou bien que nous unissions ensemble deux mots d'ancien François; il voudroit même qu'on rappelât d'anciens mots François, qui n'étoient déjà plus d'usage de son temps. Il ajoute que les Écrivains qu'il peut citer comme des modeles, ont suivi ces principes; tels que Philippe de Commines au quinzieme siecle, & Amyot au seizieme. Ce sont-là ses Auteurs favoris en prose. Ils écrivent bien, & cependant ils n'emprutent point trop souvent leurs expressions du Grec, ni du Latin, ni même de l'Italien. Il loue par-dessus tous nos Poëtes, Clément Marot qui étoit encore vivant; il convient cependant qu'il est ignorant en toutes lettres humaines, & qu'il vit sans étudier, mais que cela n'empêche pas ses vers d'être charmans, ses expressions simples, naïves & claires, toute la gentillesse de ses pensées d'être mise dans le plus beau jour. Ainsi l'Auteur de ce Livre ne pense pas que les Poëtes aient besoin

d'être ſavans ; l'on ſera aiſément de ſon avis, ſur-tout quant à ceux qui ne font que de petits vers. Il faut même que ceux qui traitent les grands ſujets évitent l'excès de l'érudition, & ne tombent pas dans la pédanterie, car elle refroidit toujours l'imagination. Je ne citerai qu'un ſeul trait du ſecond Devis du Sieur de la Moyſtardiere. Il crie contre le langage de la chicane, & trouve avec raiſon qu'il peut produire bien des maux, parce que les bonnes gens n'entendant pas la force des termes des actes qu'on leur fait paſſer, des titres qu'ils produiſent, des procédures qu'on fait en leur nom, ni des jugemens qu'ils obtiennent, plaident, & ſouvent ſont ruinés ſans ſavoir comment ni pourquoi.

Henri Etienne. Le ſecond Ouvrage ſur l'excellence de notre Langue, dont fait mention l'Abbé Goujet, eſt celui d'Henri Etienne, qu'il n'a intitulé modeſtement que *Projet du Traité de la Précellance du langage François*, par Henri Etienne, imprimé à Paris, chez Mamert Patiſſon, Imprimeur du Roi, 1579. Il y a à la tête de l'Ouvrage deux vers en forme d'Epigraphe ; les voici :

Je ſuis joyeux de pouvoir autant plaire
Aux bons François, qu'aux mauvais veux déplaire.

L'Auteur

L'Auteur, dans ſon Epître dédicatoire au Roi Charles IX, dit qu'il a entrepris cet Ouvrage par ordre de ce Monarque, & pour la gloire de la Nation. Dans ſa Préface il rappelle un fameux *dictum* Latin ſur les différens caracteres des Langues ou plutôt ſur le ton & ſur les accens des différens peuples, qui dit que les Italiens bêlent, que les Eſpagnols gémiſſent ou ſoupirent, que les Allemands hurlent, & que les François chantent. Or, il vaut encore mieux chanter que hurler, bêler & gémir; par conſéquent la Langue Françoiſe eſt préférable à toutes les autres.

Mais c'eſt ſur-tout ſur l'Italienne que Henri Etienne veut lui aſſurer la préférence; cela lui ſemble d'autant plus juſte, que, ſelon lui, la Langue Françoiſe eſt la mere, & que l'Italienne n'eſt que la fille, puiſque tous les mots Italiens, qui ne ſont pas Latins, ſont venus de France en Italie par la Provence. On juge bien qu'Henri Etienne n'a pas manqué de citer le paſſage de *Brunetto Latini*, dont j'ai déjà parlé pluſieurs fois, qui prouve que dès le treizieme ſiecle la Langue Françoiſe étoit déjà la plus eſtimée. Cependant, lorſqu'Henri Etienne écrivoit, la Langue Italienne étoit la plus géné-

ralement répandue dans toute l'Europe; mais notre Auteur, soutenant son dire, l'appuie de cette maxime : *Si je suis vainqueur d'un plus fort que toi, à plus forte raison le serai-je de toi.* Enfin tout son projet est compris dans ces douze vers qu'il adresse aux François.

François, j'ai exalté si haut vôtre langage,
Que tous autres de lui on verra envieux,
Comme ayant dessus tous un si grand avantage,
Que si eux disent bien, lui dit encore mieux.

Mais afin que toujours cet honneur lui demeure,
Et que dire on le puisse être très-bien fondé,
De ces mots étrangers ne m'usez à toute heure,
Comme s'il lui falloit être d'ailleurs aidé.

Car de mots étrangers faisant une meslée,
Gardez bien qu'un matin ces mots tant précieux,
Comme oiseaux passagers ne prennent leur volée,
Et cet honneur aussi ne s'envole avec eux.

Entrant en matiere, il se compare modestement à la pierre du Rémouleur, par ces deux Vers.

Je suis comme la queux qui les couteaux aiguise,
Encore qu'à couper nullement elle duise.

Ainsi il prétend que, sans être grand Ecrivain, il peut soutenir la gloire de la Langue Françoise contre l'Italienne, qu'il possede d'ailleurs & parle si bien, qu'un

Ambaſſadeur de France à Rome, l'ayant envoyé à Naples pour ſavoir ce qui s'y paſſoit, on l'arrêta comme eſpion ; mais il ſe tira d'affaire en parlant la Langue du pays comme un homme qui y ſeroit né.

Si l'on vouloit accorder à quelque Langue la ſupériorité ſur le François, ce ſeroit à la Langue Grecque qu'il faudroit faire cet honneur, d'autant plus qu'une bonne partie des mots de la Langue Françoiſe en dérive. C'eſt ce qu'Henri Etienne a prouvé dans un autre Ouvrage, dont nous rendrons compte après avoir parlé de celui-ci, & qui roule ſur la conformité du langage François avec le Grec ; mais il y a encore des différences immenſes, ſur-tout pour la prononciation, les terminaiſons, & les déclinaiſons. L'Italien eſt, à cet égard, preſque auſſi différent du Grec ; mais l'avantage eſt tout-à-fait du côté du François. Je n'entrerai point dans les détails grammaticaux qu'Henri Etienne emploie pour le prouver. Il compare la façon dont les François & les Italiens traduiſent les vers Grecs & Latins, & rendent les idées & les expreſſions des Anciens, & trouve toujours la traduction Françoiſe meilleure & plus expreſſive.

Les Italiens ſe vantent d'avoir rendu leur Langue plus douce, au moyen des diminutifs : les François ont le même avantage ; & ſi quelquefois nos diminutifs ne ſont pas ſi agréables, comme quand nous diſons *oiſillon* pour petit oiſeau, *carpillon* pour petite carpe, *cotillon* pour petite cotte, *moucheron* pour petite mouche, *laidron* pour petite laide, & *tendron* pour jeune fille, nous avons auſſi, ſuivant Henri Etienne, des diminutifs auſſi jolis que ceux des Italiens, tels que ceux en *et* & en *ette*. Il cite pour exemple ce couplet de Remi Belleau :

Le gentil roſſignolet
Doucelet,
Gaſouille deſſous l'ombrage
Mille fredons babillards,
Fretillards,
Au doux chant de ſon ramage.

Et cet autre du même Auteur :

Pendant que les arondelettes,
De leurs gorges mignardelettes
Rappellent le plus beau de l'an,
Et que pour leurs petits façonnent
Une couchette qu'ils maçonnent
De leur petit bec artiſan.

Il prétend que les diminutifs en *otte* ſont auſſi fort agréables, comme *tremblot-*

te, *pinçotte*, *buvottte*, *ſuçotte*, & *mignotte*. Ce dernier mot *mignotte*, vient de *mignon*, qui a une infinité de dérivés, tels que *mignoter*, *mignarder*, *mignard*, *mignardiſe*. On dit auſſi *joliette*, *menuette*, *doucette*, *tendrelette* & *ſadinette*, qui vient de l'ancien mot François *ſade*, qui veut dire agréable, dont il ne nous reſte plus que l'oppoſé *mauſſade*, peu agréable.

Henri Etienne prétend que la Langue Françoiſe eſt auſſi riche en expreſſions métaphoriques & en compoſées, que la Langue Italienne. Il en donne nombre de preuves que je crois inutile de rapporter.

Les Italiens ſe vantent que la multitude de leurs Dialectes enrichit leur Langue, parce qu'on tranſporte les expreſſions de l'un à l'autre. Nous avons en France autant de Dialectes qu'il y en a en Italie. Le langage Pariſien eſt le meilleur, quant à la diction, mais non quant à l'accent. D'ailleurs, on trouve des différences dans les expreſſions, même aſſez près de Paris, comme à Orléans, à Chartres, à Bourges & à Tours. Il n'eſt pas exactement vrai que tout le Royaume ait été partagé autrefois en Langue de Oui & Langue d'Oc. On n'a jamais dit généralement *Oc* au

delà de la Loire, & *Oui* en deçà; mais les Gascons disent *o*, ou *ob*, & les Picards *ouiche*; les Flamands *ïo* ou *ïa*. Il y a des mots qui n'étoient autrefois particuliers qu'à de certaines Provinces, qui se sont étendus dans d'autres, & d'autres qui sont restés dans le lieu de leur origine. *Atre*, pour dire foyer, est une expression Parisienne, de même que *un landier*, pour dire un chenet. A Orléans on appelle, dit-il, une femme brune, une femme *brode*. *Caboche*, pour dire une tête, & *cabochard*, pour dire un homme têtu & opiniâtre, sont des mots Picards. Dans cette même Province, on dit la *gargatte*, pour la gorge, *la panche* ou *panse*, pour le ventre. En Gascogne, on appelle une cloche, un *sin*; ainsi le mot de *tocsin* vient de ce que l'on *toque* ou frappe la cloche. Autrefois les Parisiens disoient *clocher*, pour dire sonner une cloche. On dit qu'un boiteux *cloche*, parce qu'il se penche en marchant de droite & de gauche, comme une cloche que l'on sonne. Dans les Provinces méridionales de la France, on dit *de l'aigue*, pour de l'eau; il n'en est venu jusqu'à nous que le mot d'*aiguiere*.

Nous avons bien des mots d'origine Latine: il est clair que l'ancien mot *moult*

vient du mot Latin *multùm*, beaucoup ; que *aube du jour* & *aube-épine* viennent du mot Latin *album*, *blanc* ; le mot François *gras* vient du Latin *craſſus*, *épais* ; *outre*, *outré*, *outrance*, du Latin *ultrà*, *par-delà*. On appeloit autrefois *outre-preux*, les gens plus braves que tous les autres.

Nous avons auſſi des mots dérivés de l'ancienne Langue des Francs : le mot *franc* lui-même vouloit dire *libre* ; le mot *branc* vouloit dire un *glaive*, une *épée* ; de là vient qu'autrefois on appèloit une épée un *branc d'acier* ; le mot *braquemart* a la même origine. *Hoqueton* & *eſcarmouche* ſont encore d'anciens mots Germaniques, quoiqu'on ait prétendu leur donner une origine Grecque.

J'ai dit que dans ſa Préface, Henri Etienne avoit avancé que la Langue Italienne étoit plutôt la fille que la mere de la Langue Françoiſe ; il le prouve de nouveau en faiſant l'énumération d'un grand nombre de mots que le Cardinal Bembo, fameux Littérateur Italien, convient être d'origine Provençale & Françoiſe, & dont le Dante, Pétrarque & Bocace, ſe ſont ſervis. Je n'en citerai qu'un petit nombre. Il eſt queſtion dans tous nos vieux Romans, de *Deſtriers*, pour

ſignifier chevaux de bataille ; les Italiens en ont fait *deſtriero*. On appeloit *palefroi* un cheval de monture ; les Italiens en ont fait *palafreno*, d'où eſt venu le mot de *palefrenier*. On diſoit anciennement en France, *loſanger* pour tromper ; de là le mot Italien *luzingare, luſinghe, tromperie*. Dans notre ancienne Langue, on diſoit *écharnir*, pour *ſe moquer*, d'où vient *ſehernire* : *caroler* ſe diſoit pour *danſer* ; on dit quelquefois en Italien *carolare* : c'eſt la premiere origine du mot *carillon*, qui a ſignifié d'abord un *petit air*, & puis métaphoriquement *du tapage* ; de *gaber*, qui vouloit dire anciennement *ſe moquer*, les Italiens ont fait *gabbare* ; tout le monde connoît le proverbe *Paſſato il pericolo, gabbato il Santo* : » Le péril étant » paſſé, on ſe moque du Saint «. Il eſt inutile de pouſſer plus loin cette énumération. Suffit qu'aux terminaiſons près, il y a une multitude de mots Italiens que nous retrouvons dans nos anciens Romans François. Il eſt certain que nos Romanciers ne les ont pas pris des Poëtes Italiens, mais ceux-ci de nos Romanciers, car ces derniers ſont bien plus anciens que le Dante & Pétrarque.

Il faut cependant convenir que quel-

quefois les Italiens ont pris nos mots dans des ſens tout différens de ceux que nous leur donnons. Par exemple, on eſt fort étonné de voir le Poëte Dante, & à ſon imitation le Boyardo & l'Arioſte, appeler un *feu gaillard* un terrible incendie qui brûle toute une ville. Nous autres François ne trouvons rien de plaiſant à cela ; & , à vrai dire, ce n'eſt pas que les Italiens s'en amuſent davantage ; mais c'eſt qu'ils ont vu dans nos anciens Romans, qu'on appeloit un feu de joie très-brillant & très-bien allumé, *un beau feu, un feu gaillard* ; & ils ont abuſé de cette épithete.

Quoique les Italiens prétendent avoir été nos maîtres dans l'Art militaire, & que nous ayons adopté quelques-uns de leurs termes de guerre, ils en ont auſſi pris de nous. Un chef de ſoldats s'appeloit en vieux François *un chevetain* ; de-là ils ont fait *capitano*, d'où nous eſt revenu enſuite le mot *capitaine*. Le mot *brigand* vient de certaines grandes épées que l'on appeloit *brigandines* , & dont les voleurs de grand chemin ſe ſervoient.

Entre les termes de fortification, il y en a qui ſont Italiens Franciſés, & d'autres François Italianiſés. *Baſtion*, *para-*

pet, *caſemate*, *contreſcarpe*, *foſſés*, *talus*, *fauſſe-braie*, *bataille*, *bataillon*, *boulevard*, viennent du François. Le mot *guérite* en vient auſſi : on diſoit autrefois *guarites* ; & on lit dans l'ancien Roman de Perceforet, *les guarites de la tour*.

Si les Italiens nous ſont anciennement redevables d'une grande quantité de mots, ils ont bien prétendu nous le rendre au ſeizieme ſiecle, puiſqu'ils introduiſirent en France l'uſage d'une quantité d'expreſſions tirées de leur Langue. Ce furent les Artiſtes Italiens que François I attira en France, & les gens de cette nation qui y ſuivirent Catherine de Médicis, qui voulurent rendre communes les expreſſions & les tournures de phraſes de leur pays.

Les bons François & les gens de Lettres s'indignerent de cette innovation. Henri Etienne fut un de ceux qui s'en plaignit le plus amérement ; & c'eſt ce qui lui donna occaſion de compoſer les deux Dialogues qui forment le ſecond Ouvrage de cet Auteur, dont je vais parler : en voici le titre tout au long.

» Deux Dialogues du nouveau langage
» François Italianiſé, & autrement dé-
» guiſé, principalement entre les Courti-

» sans de ce temps : de plusieurs nou-
» veautés qui ont accompagné cette nou-
» veauté de langage : de quelques Cour-
» tisanismes modernes, & de quelques
» singularités Courtisanesques «. Je possède une édition de cet Ouvrage, *in*-16, Anvers, 1579.

Après plusieurs petites pieces de vers, dans lesquelles l'Auteur se moque des Courtisans qui affectoient le langage Italianisé, commence le Dialogue, dont les Interlocuteurs sont *Celtophile*, ou l'amateur de l'ancienne Langue Celtique ou Gauloise, *Philausone*, ou le partisan de la Langue Italienne, & *Philaletes*, ou le conciliateur, & l'ami de la vérité. L'on sent bien que c'est *Philausone* qui se sert toujours des expressions Italiennes qui s'étoient glissées dans le François du temps de Charles IX : aussi, dès son début, dit-il à M. Celtophile de *piller*, c'est-à-dire, prendre patience ; il l'assure qu'il est un homme de *garbe*, c'est-à-dire, homme de mérite. Je ne suivrai point ces MM. dans les reproches qu'ils se font l'un & l'autre, d'être inintelligibles : ils ont souvent tous deux raison ; car l'un parle un langage beaucoup trop vieux, & l'autre place à tous propos des mots qui ne sont pas Fran-

çois. On trouve dans ces conversations quelques étymologies assez curieuses : par exemple, le mot *roussin* vient de *rosse*, & *ross* dans l'ancien Allemand veut dire un *cheval*.

On y trouve quelques contes & plaisanteries assez singulieres : par exemple, l'on sait qu'il étoit fort d'usage en Italie au seizieme siecle de faire assassiner ceux dont on étoit jaloux ou mécontent : on chargeoit de cette commission des gens qui s'en acquittoient fort exactement, & qui, de peur de manquer leur coup, en assassinoient plutôt deux qu'un : quelquefois ils faisoient des quiproquo, & tuoient l'un pour l'autre. Dans ce cas, ils en étoient quittes pour faire des excuses à celui qu'ils avoient blessé à mort par mégarde, & ils lui adressoient ce compliment : *La Signoria vostra mi pardonera, questo e un fallo* : » Que votre Seigneurie me pardonne, je » me suis trompé «. Il y en avoit même d'assez polis pour dire à ceux qu'ils tuoient, les connoissant bien : *Con la licenza della Signoria vostra* : » Avec votre permission, » Monsieur, que je vous assassine «. Il y en a eu aussi qui, après avoir donné aux gens qu'ils assassinoient un grand coup par-derriere, s'écrioient, comme s'ils s'étoient

battus en braves gens, *vittoria, vittoria.*

Le mot ſupercherie nous eſt venu de l'Italien, & nous eſt reſté ; Henri Etienne obſerve qu'il vient de *ſoverchio* ou *ſuperchio*, qui veut dire ſuperflu, parce que les Italiens ont toujours de la fourberie de reſte pour tromper.

Il s'arrête aſſez long-temps ſur le nom de Courtiſanne, qui a été donné aux Demoiſelles d'Italie, qui trafiquent de leurs attraits. Il dit que c'eſt un nom honorable dans cet Etat, & qu'il ne convient pas à toutes de ſe l'attribuer : on ſe ſert, dit-il, pour les filles du commun, d'un mot tiré du François ; & au contraire, nous avons adopté le mot Italien pour nos Demoiſelles magnifiquement entretenues & du bon ton.

Nous avons pris de l'Italien le mot *poltron*, mais nous leur avons abandonné le mot *forfanter*, en ne conſervant que celui *forfanterie.*

Le mot *cocu* eſt originaire François ; on ſait qu'il vient de *coucou* : mais nous ſommes redevables aux Italiens de ces belles expreſſions, *planter des cornes*, *porter des cornes*. *Caprice* nous vient auſſi du mot Italien *capriccio*, & originairement de *capra*, *chevre*. On ſait que ces

bêtes ſont très-vives & très-ſautillantes ; de même ceux ou celles qui ont des caprices, ont des idées & des fantaiſies ſans ſuite & ſans raiſon ; & on peut dire que leur eſprit ſautille comme les chevres.

Suivant Henri Etienne, ce ſont les Italiens qui nous ont appris à prononcer le mot *François*, comme s'il étoit écrit *Francès* ; mais, ſelon lui, il faudroit prononcer *Francouas*. Un vieux Profeſſeur du ſeizieme ſiecle diſoit à un jeune Courtiſan : » Monſieur, Monſieur *Francès* » n'eſt pas *François* «.

Nous avons adopté le mot *caſanier*, & il eſt clair qu'il vient du mot Italien *caſa*, *maiſon*, & du proverbe qui dit que pour être bien il faut être dans ſa maiſon.

En parlant des mots & des phraſes, Henri Etienne rappelle une quantité de modes & de parures qui s'étoient introduites en France de ſon temps, & qui nous venoient d'Italie, auſſi bien que les termes dont on ſe ſervoit pour les exprimer. Il paroît que les *manchons* étoient déjà connus au moins pour les Dames ; mais du temps de François I ils ne portoient pas ce nom, ils s'appeloient des *contenances* ; enſuite on les a nommés des

bonnes graces, & enfin des *manchons*, du mot Italien *mancia*. Ce n'eſt que ſous ce dernier nom que les hommes ont commencé à en porter. Henri Etienne fait là-deſſus des plaiſanteries, en diſant que la contenance étoit autrefois en regne à la Cour, qu'enſuite on y a connu la bonne grace, & que tout cela a changé.

Eventail vient auſſi de l'Italien *ventaglio*; on les appeloit quelquefois *moſcaderes* ou *chaſſe-mouches*, du mot Eſpagnol *moſcadero*.

La mode des petits chiens eſt auſſi venue d'Italie. Autrefois nos Dames portoient des éperviers ou petits oiſeaux de proie ſur le poing. Il n'y a pas juſqu'aux mots généraux de *gentilleſſe* & de *galanterie*, qui viennent d'Italie; à plus forte raiſon, les mots propres aux ſpectacles & aux divertiſſemens, comme *bal*, *ballet*, *baladin*. Henri Etienne dit que nous nous ſommes ſi bien accoutumés à voir les Arlequins d'Italie habillés de toutes couleurs, que nos Courtiſans & nos gens du bon air ſe ſont vêtus de même. Enfin, le mot même de *Courtiſan* nous eſt venu d'Italie, auſſi bien que celui de *Cour*, dans le ſens dans lequel on l'entend à préſent : car il n'eſt pas le

même quand on dit Cour de Parlement, ou Cour des Aides : ce mot, entendu ainsi, vient du Latin *curia*; mais la *Cour du Roi* vient du mot Italien *corte*, qui signifie l'espace qui est entre la porte & le Palais; & les Courtisans ont été ainsi nommés, parce qu'ils se tenoient souvent dans cette Cour, pour attendre qu'il leur fût permis d'entrer dans les appartemens du Roi.

Enfin, les termes brillans & magnifiques de *Sa Sainteté*, *Sa Majesté*, *Son Altesse*, *Son Excellence*, *Sa Seigneurie*, viennent de l'Italien, & sur-tout l'usage de les employer à la troisieme personne.

Le second Dialogue du François Italianisé contient encore quelques traits assez remarquables. J'y ai trouvé, entre autres, la traduction d'une Epigramme Grecque, qui m'a paru assez ingénieuse (1) : elle est adressée à un homme qui aimoit une femme laide; on lui fait compliment sur son choix.

Etre amoureux d'une jeune Beauté,
Du commun des mortels c'est le sort ordinaire;
Hélas ! souvent on en est maltraité,
Et l'on craint des rivaux empressés à lui plaire.

(1) J'ai cru devoir changer quelques vers à l'ancienne Traduction.

Mais

Mais quand l'amour nous rend heureusement épris
D'une vieille & laide personne,
Il nous aveugle sur le prix
Des fleurs dont elle nous couronne;
Dans ses bras décharnés en paix nous jouissons
De la plus brillante chimere;
C'est Cybelle que nous aimons,
Et nous croyons aimer la Reine de Cythere.

A cette occasion, Henri Etienne rapporte la coutume qui, suivant Hérodote, étoit pratiquée à Babylone. On y tenoit tous les ans une foire de filles à marier. On proposoit d'abord les plus belles & les plus jolies, & ceux qui vouloient les épouser en offroient un prix plus ou moins considérable. On les adjugeoit au plus offrant & dernier enchérisseur. L'argent qui provenoit de cette premiere vente n'étoit point laissé à leurs familles, mais il servoit à marier des laides, auxquelles on accordoit les dots à proportion de leur laideur. La plus disgraciée étoit celle qui apportoit le plus d'argent à son mari.

Henri Etienne s'amuse long-temps sur l'usage où l'on a été dans toutes les Nations de se baiser, & sur les termes dont on s'est servi pour désigner cette agréable cérémonie. Sur la fin du seizieme siecle on appeloit *saluer une Dame à la Fran-*

çoise, la baiser. L'usage & le terme ont encore duré assez long-temps pendant le dix-septieme siecle. Une anecdote que je trouve ici à l'occasion de l'usage où étoient les Romains de baiser les mains, la tête, & la poitrine de leurs protecteurs, c'est que les conjurés, qui assassinerent César en plein Sénat, commencerent par lui rendre cette espece d'hommage. *Popilius Lena*, l'un d'eux, l'entretint assez long-temps pour lui demander une grace, qu'il obtint sans doute, car il lui baisa ensuite avec respect la main droite. *Tullius Cimber* s'approcha de lui, & lui baisant la tête & la poitrine, donna le signal aux assassins, qui le percerent. Cette circonstance me déplaît d'autant plus, qu'elle donne un air de lâcheté & de trahison à la conduite de Brutus, de Cassius, & de leurs complices, que j'aimois à regarder comme des Républicains décidés avec hardiesse & une sorte de noblesse à venger la liberté de leur patrie, en versant le sang du Tyran. Henri Etienne leur applique très à propos le proverbe Italien, qui dit : *Chi mi fa piu carezze che non sole, o m'a ingannato, o ingannar me vole* : » Qui me fait plus » de caresses qu'à l'ordinaire, m'a trompé » ou veut me tromper «.

Continuant de parler des usages observés par les différens peuples, concernant les baisers, il dit, d'après Hérodote, que les anciens Perses étoient dans l'usage de se baiser quand ils se rencontroient & s'abordoient ; que ceux qui étoient de rang égal se baisoient à la bouche, mais que l'inférieur ne baisoit son supérieur qu'à la joue.

En parlant des baisers que les maris peuvent donner à leurs femmes en public, il conte l'Histoire d'un mari qui étoit si petit, & qui avoit épousé une femme si grande, qu'il falloit qu'il montât sur un tabouret pour la baiser au visage. C'est cette femme qui, quand son mari se fâchoit, le regardoit du haut de sa grandeur, & disoit : *Qui est-ce qui gronde là bas ?*

Dans la suite du Dialogue on en revient au mérite des Langues. Henri Etienne ne veut pas, dit-il, décider comme un certain personnage, qui, entendant disputer sur cette matiere, s'écria : *Pour moi, Messieurs, celle que je préfere à toutes les autres, c'est la langue de bœuf fourrée.* Sans être si bête, ou, si l'on veut, si plaisant, Henri Etienne soutient toujours que la Langue Françoise est bien supérieure à

la Langue Italienne ; il en multiplie les preuves.

Nous disons *ouïr*, *entendre la Messe* ; & les Italiens disent, selon Henri Etienne, *voir la Messe* : quand ils veulent dire *entendre*, ils se servent du mot *sentir*, qui peut faire dans notre Langue une équivoque très-ridicule. Un de ces Courtisans François, qui italianisoit son langage, assistant à un concert, demanda à un autre s'il *sentoit bien* (entendoit bien) *cette musique*. *Oui*, lui répondit-il, *elle sent très-mauvais* ; c'est qu'effectivement il y avoit des Musiciens très-mal-propres, & une Cantatrice dont les ports de voix & les cadences étoient quelquefois de très-mauvaise odeur.

Les Italiens, au lieu de dire *il a le diable au corps*, disent *il a le diable au dos*.

C'est d'Italie que nous est venu l'usage d'appeler un bon homme & un honnête homme, un *brave homme*, parce que les Italiens attachent au mot de *brave* une signification assez différente de la nôtre, comme à celui de *vertu* qu'ils confondent avec *talent* ; ce qui faisoit dire à un plaisant, que *les vertueuses d'Italie étoient des filles d'Opéra*, & *les braves Italiens des Moines*.

Les bonnes femmes en France disent aux gens qu'elles n'entendent pas : *Parlez chrétien, si vous voulez qu'on vous entende.* L'origine de cette expression populaire remonte jusqu'aux Croisades, temps où les Chrétiens n'entendoient pas les Sarasins; mais ils s'entendoient tous entre eux, de quelque Nation qu'ils fussent; & c'est encore un problême à résoudre, que de savoir comment cela se faisoit.

Dès le temps d'Henri Etienne, les Parisiens avoient un accent quelquefois assez désagréable & tenant un peu du Normand : au lieu de dire *ainsi*, ils disoient *ainsin*, & prononçoient *trois*, *mois*, *pois*, comme s'il y avoit *trouas*, *mouas*, *pouas*.

Enfin l'on trouve dans le Livre que je viens d'extraire, l'origine du mot *coquin*; qui vient du mot Latin *coquina*, cuisine : ainsi, appeler une homme coquin, c'est l'appeler marmiton.

Un troisieme Ouvrage d'Henri Etienne, est son *Traité de la conformité du langage François avec le Grec.* Il tient autant à l'Histoire de notre Langue qu'à la Grammaire, puisque l'Auteur prétend faire remonter l'origine du langage dont nous nous servons jusqu'à celui des Grecs. Un pareil systême ne pouvoit se soutenir qu'à

Traité de la conformité du langage François avec le Grec.

l'aide d'une immenſe érudition ; auſſi Henri Etienne en avoit-il beaucoup : mais je n'ai garde de le ſuivre dans tous les détails dans leſquels il entre pour établir ſon opinion ; il faudroit, pour les faire entendre, débiter & expliquer plus de Grec que je ne veux en apprendre à mes Lecteurs, & peut-être plus que je n'en ſais moi-même ; ainſi je me contenterai de citer quelques étymologies remarquables entre celles rapportées en grand nombre dans la troiſieme Partie de l'Ouvrage dont je viens de donner le titre, & qui a été imprimé en 1566 ; & dans celui de *Léon Tripault*, qui a prétendu établir le même ſyſtême, en publiant en 1580 un autre Livre ſous le titre *de Celthelleniſme, ou étymologie des mots François tirés du Grec, pour preuve de la deſcente de notre Langue.*

Celthelleniſme, ou étymologie des mots François tirés du Grec.

Dans le dix-ſeptieme ſiecle il a paru un bien meilleur Ouvrage ſur cette matiere ; ce ſont les *Racines Grecques*, par MM. de Port-Royal : mais je n'oſe en préſenter que quelque échantillon aux Dames & aux gens du monde, à qui ces Mélanges ſont deſtinés ; du moins trouveront-ils, dans le peu que je vais dire, l'avantage de connoître la vraie ſignification de quelques mots qu'on entend prononcer tous les

jours, mais qu'on n'applique pas toujours comme il faut, faute de savoir ou de considérer leur origine.

Tout le monde sait que le mot *Anatomie* vient du Grec ; mais il ne faut pas croire qu'il signifie l'art de connoître le corps humain ; le mot Grec ne veut dire qu'*incision* & *dissection*. Effectivement les Chirurgiens sont obligés de couper & de disséquer les cadavres, pour en connoître toutes les parties.

Antipathie vient de deux mots Grecs qui indiquent opposition de caractere, d'humeur & de goût.

Le mot *apoplexie* vient du verbe frapper; aussi est-elle un coup porté, un ébranlement fait, une secousse donnée au corps humain. L'apoplexie finit ordinairement par la *paralysie*, terme aussi composé de deux mots Grecs qui indiquent une privation de sentiment, au moins dans une partie du corps.

Apozeme ne veut dire autre chose que *décoction* : ainsi on peut donner ce nom à toutes sortes de remedes & de médecines liquides & chaudes. Le mot *ptisane* au contraire, dont on a fait une dénomination générale, étoit une boisson curative particuliere, dont on trouve la compo-

ſition dans les Livres des anciens Médecins Grecs : le fonds étoit de l'orge mondé ; le mot Grec dit proprement *pilé*.

Les mots François *Apothicaire* & *apothicairerie* viennent d'un mot Grec, qui veut dire *boëte* ou *boutique*, & qui pourroit s'appliquer à toutes ſortes de marchandiſes & de marchands, indépendamment de ceux des drogues médicinales.

Architecte, en Grec veut dire *Charpentier*, *Maçon*, mais on a laiſſé ces derniers mots, d'origine Françoiſe, aux ſimples Ouvriers ; & ceux qui dreſſent les plans & en dirigent l'exécution, ſe ſont attribués, par honneur, le mot tiré du Grec. Dans le ſeizieme ſiecle, on donnoit ſouvent métaphoriquement le titre d'Architecte à tous ceux qui dreſſoient des plans, faiſoient des projets, & dirigoient de grandes opérations en tout genre, & l'on diſoit communément que Dieu étoit l'Architecte de l'Univers.

Arrhes vient d'un mot qui veut dire *promeſſe*, *gage* : ainſi, quand on dit donner des arrhes au coche, on parle Grec.

Harmonie vient du Grec *armonia*, *accord*. C'eſt un terme de muſique. Un ſeul ſon ne peut former une harmonie, il faut qu'il y en ait pluſieurs pour la compoſer : au contraire, la *mélodie*, au-

tre terme de musique qui vient aussi du Grec, & qui veut dire chant doux & mielleux, peut exister avec un seul son.

Suivant Léon Trippault, le nom de *Badauts*, sobriquet que l'on donne aux gens de Paris, vient du mot Grec *batanos*, qui veut dire un sot insupportable.

Le mot *belître*, qui est une injure en François, vient du Grec, & veut dire proprement *un misérable.*

Beurre, en Latin *butirum*, vient du Grec *butiros*, qui veut dire *lait de vache épaissi* : ainsi, le beurre qui n'est pas fait avec du lait de vache, n'est pas vraiment du beurre. Ce sont les Grecs qui ont appris aux Romains à faire du beurre & du fromage; aussi Pline le Naturaliste appelle-t-il ces denrées *barbares*, & dit-il que ce n'est que fort tard qu'on les a connues à Rome.

Tout le monde sait que *bible* vient du Grec *biblos*, & veut dire simplement un Livre, ou même proprement un Volume; une *Bibliotheque* est un dépôt de ces Bibles, Livres ou Volumes.

On sera plus étonné d'apprendre que *bal* & *ballet* viennent d'un mot Grec, qui signifie *danser.*

Cabaret eſt un mot Grec, auſſi bien que *pinte* & *chopine.*

Oſerons-nous dire que, ſuivant Trippault, un petit mot dont on permet aux enfans de ſe ſervir pour exprimer leurs beſoins, *caca*, vient du Grec, & qu'il ſignifie la même choſe dans cette Langue qu'en François? De même, *papa* veut dire pere en Grec; c'eſt dans ce ſens qu'on en a fait le mot Pape. *Maman* a la même origine; ainſi les premiers mots que nos enfans prononcent ſont des mots Grecs.

Catarre veut dire *chute d'humeurs de la tête;* auſſi tout rhume eſt-il *catarre.*

Le nom de *Catherine* veut dire en Grec, *pure* & *honnête;* les dérivés de ce nom de Baptême n'ont pas toujours un ſens auſſi honorable.

Charivari eſt un mot Grec, qui veut dire *mal à la tête;* effectivement c'eſt ce qu'il produit.

Il y a des gens qui ont prétendu trouver une étymologie Grecque aux mots *cotte* & *cotillon.*

Le petit terme de *chipoter* vient du Grec, & veut dire dans cette Langue ſavante, comme dans le François, *tracaſſer, s'occuper de minuties*; au pied de

la lettre, dire toucher du bout des levres.

Tout le monde ſait que *clyſtere* eſt littéralement traduit du Grec en François par le mot *lavement.*

Le mot Grec dont vient *ironie*, veut dire *diſſimulation, feinte ;* auſſi emploie-t-on cette figure pour ſe moquer des gens.

Le terme d'*empyrique* veut dire *eſpérance* ; auſſi les Médecins empyriques n'ont-ils aucuns principes, mais ils ſe fondent ſeulement ſur les bons effets qu'ils diſent avoir vu produire aux remedes dont ils ſe ſervent.

Ecran, mot Grec, qui veut dire *ombre.*

Eſclave veut dire en Grec *priſonnier*, parce que les premiers eſclaves ont été des priſonniers de guerre, que l'on renfermoit pour s'aſſurer d'eux.

Excrement, & un autre mot encore plus mal-propre, viennent du Grec ; le premier veut dire *ſecrétion.*

Cagot vient d'un mot Grec qui reſſemble au François, tant pour la conſonnance que pour la ſignification. *Fallot* eſt dans le même cas, auſſi bien que *phiole.*

Fanfreluche eſt un mot qui ne paroît pas digne d'une ſi belle origine ; auſſi

ſignifie-t-il en Grec ces bulles d'eau qui s'évanouiſſent en moins de rien.

On en peut dire autant de *fariboles.*

Fantaiſie, *fantaſtique*, & *fantôme*, ont auſſi une origine Grecque.

Le mot *fenêtre* ſe trouve dans Homere, ſignifiant, comme dans notre Langue, *une ouverture qui éclaire une maiſon.*

Non ſeulement le mot *galop*, galop de cheval, vient du Grec, mais le mot *galoche* en vient auſſi. On ſait que les galoches ſont des eſpeces de ſandales ou de ſouliers faits pour marcher à pied, par conſéquent ils ne ſont à préſent à l'uſage que des gens peu fortunés. Le mot Grec eſt *callopodion.*

La greffe des arbres, au moyen de laquelle on rend les fruits plus abondans & meilleurs, vient d'un mot Grec. Henri Etienne prétend que le mot Greffe & Greffiers des Tribunaux, viennent de ce que ceux qui exerçent ces places les rendent auſſi fructueuſes pour eux, que la greffe l'eſt pour les Jardiniers.

Le mot *omelette* vient de deux mots Grecs, qui veulent dirent *œufs brouillés.*

Hypocriſie veut dire *feinte*, *diſſimulation*; par conſéquent tout homme faux eſt hypocrite, ſans jouer le dévot.

Hydropisie, eau dans la peau

Lanterne, mot dérivé du Grec.

Larigot, boire à *tire-larigot*, vient du mot Grec *laryx*, qui veut dire *gozier*; aussi signifie-t-il *boire à plein gozier*.

Le nom de l'oiseau *loriot* est Grec. Les Anciens étoient persuadés que cet oiseau guérissoit de la jaunisse, en regardant fixement ceux qui en étoient attaqués, & que la maladie passoit de l'homme à l'oiseau : aussi ce pauvre animal, selon eux, faisoit-il ce qu'il pouvoit pour ne pas regarder les hommes malades.

Maquignon vient d'un mot Grec, qui veut dire un *fripon*.

La *migraine* est une maladie qui s'appelle ainsi, parce qu'elle occupe la moitié de la tête. *Hemicranos, moitié de tête*.

On appelle quelquefois les chats *mitons, mitauts*, ou *mitaines*; cela vient de deux mots Grecs, qui veulent dire *tue-rats*. Il y a des especes de gants qu'on a appelés *mitaines*, parce qu'ils étoient fourrés de peau de chat.

Niais vient d'un mot Grec, qui veut dire *jeune oiseau nouvellement sorti du nid*.

Le nom de *Nicaise* & celui de *Nicolas*, qui sont à présent des noms de Baptême qui ne passent pas pour fort nobles, si-

gnifient pourtant en Grec, l'un *Victoire*, l'autre *Vainqueur du Peuple*.

Obole étoit une petite monnoie Grecque, dont on a donné le nom en France à une picce qui ne valoit que la moitié d'un denier tournois.

Oignon vient d'un mot Grec, qui signifie *faire mal aux yeux*, parce que l'eſpece de bulbe que nous appelons *oignon*, eſt âpre au goût, & fait pleurer ceux qui en mangent.

Le mot François de *pantoufle* vient de deux mots Grecs, dont l'un veut dire *tout*, & l'autre *je preſſe*, *j'appuie*, parce que le pied de ceux qui ſont ainſi chauſſés, appuie dans ſa totalité; au lieu qu'il y a des talons aux ſouliers, & même aux ſandales, qui font que le pied ne porte pas également par-tout.

Le nom de *Philippe* veut dire en Grec *amateur de chevaux*.

Celui de *police* vient de *polis*, *ville*; *politique* a la même étymologie.

Le mot de *rhume* & celui de *pituite* indiquent des humeurs formées dans le cerveau, & qui coulent par le nez, ou tombent dans la gorge ou ſur la poitrine, par le moyen du catarre. Tous ces mots-là ſont Grecs.

Rhéteur eſt un terme Grec, qui ſignifioit autrefois un homme capable de conſeiller le Peuple, & de gouverner la République. Depuis, il a indiqué un homme éloquent : enfin, aujourd'hui il ne s'applique qu'aux Profeſſeurs de Rhéthorique.

Tapinois, *tricher*, *tympaniſer*, tous mots qui ne paroiſſent pas aujourd'hui bien nobles, & qui ſont cependant d'origine Grecque.

Je n'extrairai pas davantage des étymologies Grecques d'Henri Etienne & de Léon Trippault. Mais avant que de parler des Hiſtoriens de notre Langue, je dois rappeler un Ouvrage ſur lequel je me ſuis déjà arrêté pendant quelques momens en traitant des Poéſies du ſeizieme Siecle, parce que l'Auteur étoit Poëte, quoique le Livre dont il s'agit ſoit en proſe. Il eſt intitulé : *Défenſe & Illuſtration de la Langue Françoiſe*, & l'Auteur eſt Joachim du Bellay. Il eſt imprimé dès 1549. Il fut critiqué en 1551 par Charles Fontaine, dont j'ai auſſi parlé parmi les Poëtes du ſeizieme ſiecle. Il y a d'excellentes choſes dans les deux Ouvrages pour & contre ; le dernier eſt

Joachim du Bellay.

Charles Fontaine.

intitulé *Quintil Censeur*; mais suivant l'usage des Auteurs de ce temps-là, il n'y a ni ordre, ni méthode. Je n'en dirai pas davantage sur ces deux Ouvrages; passons aux deux meilleurs Auteurs qui aient traité de l'origine & de l'Histoire de notre Langue : ce sont Fauchet & Pasquier. Le premier publia pour la premiere fois, en 1581, son Traité *de l'Origine de la Langue & de la Poésie Françoise*, qu'il a ensuite refondu dans son grand Ouvrage des *Antiquités Gauloises.* On connoît, en général, le mérite de ces Antiquités. J'aurai occasion d'en parler encore dans un de mes Volumes suivans; mais en attendant, je vais faire une ample moisson de Remarques curieuses & intéressantes dans la partie de ce Livre, qui regarde l'Histoire de notre Langue & de notre Poésie.

Fauchet.

Fauchet commence par examiner s'il est vrai que l'Hébreu ait été la premiere Langue de l'Univers; il pense que c'est une question assez inutile à approfondir : mais quant aux caracteres avec lesquels nous écrivons, il est de l'opinion générale qu'ils ont été portés de Phénicie en Grece par Cadmus, & ont passé de Grece

Grece en Italie ſous le regne d'Evander, Roi de ce pays.

Xenophon nous apprend que ces anciens caractères Phéniciens reſſembloient à ceux des Galates; ces Galates ont été les ancêtres des Gaulois. Ils doivent avoir tranſporté leur écriture dans tous les pays qu'ils ont traverſés & peuplés, depuis l'Aſie juſques au centre de l'Europe: ainſi, les Celtes, les Germains & les Gaulois ont dû ſe ſervir également de ces caractères, en les altérant peut-être un peu, ſuivant les pays & les temps; mais la Langue parlée des Celtes & des Grecs en a dû différer, & en a différé effectivement beaucoup.

Il eſt certain qu'avant l'invaſion des Romains, les Gaulois avoient une Langue particuliere, qui étoit même aſſez douce & aſſez agréable, mais qui a été fort altérée alors. On prétend, avec raiſon, que l'on en doit rechercher les traces dans les pays où les Romains n'ont pas pénétré, tels que le fond du pays des Friſons, les montagnes de Suiſſe, & l'Armorique ou petite Bretagne. On connoît encore quelques mots que l'on prétend être anciennement Gaulois ou Celtiques, & qui ſont en uſage dans le

Bas-Breton : l'on appelle encore dans ce pays un cheval, *mark* ; un poiſſon quelconque, *ek*; & la terre, *dur.*

Quand les Francs entrerent dans la Gaule, les peuples parloient déjà un langage mêlé du Latin & du Gaulois ; mais il s'en falloit bien que ce fût de bon Latin, puiſque les Gaulois d'alors avoient des maîtres pour apprendre le Latin, comme on en a aujourd'hui : les nouveaux Conquérans ajouterent encore quelques mots barbares à ce mélange, & la Langue devint plus ou moins compoſée de Tudeſque ou Germanique, dans les Provinces où les Francs furent plus les maîtres : c'eſt ainſi que ſe forma ce qu'on appelle la Langue *Thyoiſe.* Il y avoit dans le langage des Provinces plus ſeptentrionales, bien plus de Tudeſque que de Gaulois & de Latin ; au contraire, dans les Provinces méridionales, on parla la Langue *Romance* ou Romaine, dans laquelle il entroit beaucoup plus de Latin. Bientôt on diſtingua le *vrai Roman*, du *ruſtique Roman ;* ce dernier étoit une eſpece de Patois qui varioit ſuivant les provinces : c'eſt de là d'où ſont venus les langages Picard, Vallon, Normand, Bourguignon, Gaſcon, Languedocien, Proven-

çal, Catalan, qui forment les différens idiomes de la France. De même la Langue Gothique, & celle des Lombards, se sont perdues en Italie ; il n'en reste que quelques expressions, qui alterent plus ou moins, suivant les Provinces, la Langue Italienne, dont le fond est dérivé du Latin.

Fauchet consacre un Chapitre tout entier à prouver que la Langue Françoise étoit beaucoup plus étendue autrefois qu'aujourd'hui, & cela est vrai ; car non seulement on la parloit dans toute la France, mais aussi en Angleterre, où elle avoit été portée par Guillaume le Conquérant, Duc de Normandie. Ce François, déjà un peu corrompu par le Normand, le fut encore en Angleterre par le Saxon ; mais il a été très-long-temps reconnoissable pour les François.

Les principaux Chefs des Croisés étant François, notre Langue fut portée dans la Terre-Sainte & dans l'Asie ; elle y a été long-temps dominante, & ensuite très-connue, ou du moins usitée pour le commerce ; elle se parloit encore dans le Levant, du temps de Fauchet, & quoiqu'un peu corrompue par l'Italien, on l'appeloit

encore Langue Francque, & tous les Etrangers Francs.

Les Gentilshommes Normands, qui, au douzième siecle, soumirent les Royaumes de Naples & de Sicile, y porterent la Langue usitée alors dans la Normandie; & c'est d'elle que sont venus le Napolitain & le Sicilien, que l'on parle encore aujourd'hui, quoiqu'ils ressemblent plus à présent à l'Italien qu'au François, parce que l'on y a introduit du moins les terminaisons & la construction des phrases Italiennes. Avant la conquête de la Calabre & de la Sicile par les Princes Normands, on y parloit Grec. Cette Langue avoit été en usage dans ces pays-là, sous la domination des Romains; car il est constant que du temps de Cicéron, de Tibere, de Néron & de Pline, on ne parloit point d'autre Langue à Naples.

La Poésie Grecque étoit mesurée & cadencée. Mais de ce que les Grecs se servoient du mot de *rythme*, & que leur Poésie s'appeloit *rythmique*, il ne faut point en conclure qu'on doive attacher à ce terme la même idée que nous attachons à celui de *rime*. Il indique chez nous un retour régulier de consonnances; mais le rythme des Grecs n'étoit qu'une variété

de tons. La Poésie des Latins est assujettie au *mêtre*, c'est-à-dire, à la mesure du vers ; mais ce n'est que dans les temps barbares que l'on a commencé à faire des vers Latins rimés, ou plutôt de la Prose Latine rimée. On a appelé les vers de cette espece, *Léonins*, du nom d'un Pape Léon, qui occupoit le trône pontifical sous le regne de Charlemagne ; & ce mauvais genre de Poésie rimée a été adopté par les François, d'autant plus volontiers que nos aïeux croyoient qu'il les dispensoit d'observer la mesure, & la quantité des syllabes employées dans le vers. Les François ont fait passer cet usage dans toutes les Provinces barbares, sur lesquelles l'Empire de Charlemagne s'est étendu. Cependant, au bout de quelque temps, on en est venu à donner, indépendamment de la rime, des mesures régulieres aux vers.

Dans le Chapitre VIII, Fauchet donne l'Histoire abrégée des Trouveres, Chanteres, Jongleurs & Menestrels, qui ont été les conservateurs de la Poésie Françoise, depuis les neuvieme & dixieme siecles jusqu'au commencement du seizieme : car Fauchet dit avoir encore vu un de ces Menestrels, que l'on appeloit

Martin Baraton. J'ai déjà parlé de ces gens-là dans quelques-uns de mes précédens Volumes ; cependant je me crois obligé de jeter un coup d'œil ſur la Notice que nous donne Fauchet de cent vingt-ſept Poëtes François, qui ont vécu pendant le cours du treizieme ſiecle. Cette Notice remplit toute la ſeconde Partie du Traité intitulé : *De l'origine de la Langue & de la Poéſie Françoiſe.*

On peut ſe reſſouvenir de ce que j'ai déjà dit du Roman du *Brut*, dont l'Auteur s'appeloit Maître Euſtache ; de celui d'Alexandre, qui fut compoſé en vers par Lambert le Court & Alexandre de Paris, & des deux continuations de ce Roman, l'une intitulée *Le Teſtament*, l'autre, *La Vengeance d'Alexandre*, par Pierre de Saint-Cloud & Jean le Nivelois. J'ai dit quelque choſe de la Satire intitulée *La Bible Guyot*, écrite par Guyot de Provins ; & d'une autre Satire qui ſe trouve ordinairement à la fin de la Bible Guyot, & qui eſt intitulée : *L'Eſtoire de Monſeigneur Thibaut de Mailly*, Chevalier, qui vivoit l'an 1200. J'ai eu occaſion, dans un Volume de la Bibliotheque des Romans, de faire un extrait aſſez agréable de l'aventure du Meneſtrel

Blondiau, ou Blondel de Nesles avec le Roi d'Angleterre Richard Cœur de Lion. J'ai dit un mot de Raoul de Houdan, Auteur du *Tournoi de l'Ante-Christ*; de Chrétien de Troies, qui a composé en vers les Romans du *Saint Gréal* & de *Perceval*; de Geoffroy de Ligny, Auteur de celui de *Lancelot* & de *Hebers*, qui a composé, toujours en vers, celui des *sept Sages de Rome*.

Fauchet nous parle encore de Huon de Villeneuve, Auteur des Romans en vers de *Renaud de Montauban*, & de *Syperis de Vineveaulx*, dont j'ai publié les extraits.

Le quinzieme des Auteurs qu'il cite est le fameux Thibaut, Roi de Navarre. Je me suis assez étendu au sujet de ce Prince Poëte dans un Volume de la Bibliotheque des Romans (celui de Décembre 1778); &, à cette occasion, j'ai parlé de plusieurs de ses contemporains, dont les Chansons sont jointes aux siennes dans la plupart des Manuscrits. On peut d'ailleurs consulter sur toutes ces anciennes Chansons, & sur leurs Auteurs, l'Ouvrage sur la Musique, en quatre Volumes *in-4°.*, publié par M. de la Borde, en 1779.

La Notice de ces Poëtes Chanſonniers conduit Fauchet juſqu'au quatre-vingt-troiſieme article de ſon Traité ; dans les cinquante derniers, il parle de quatorze Poëtes, Auteurs de Fabliaux, & de treize Compoſieurs de Jeux partis, ou Queſtions d'amour, parmi leſquelles il y en a de curieuſes & de ſingulieres. Tous les Fabliaux dont Fauchet fait mention ont été imprimés en 1756, dans leur ancien langage, par les ſoins de feu M. de Barbazan, homme ſavant, & qui avoit paſſé toute ſa vie à étudier notre vieux langage. Il y a environ deux ans que les mêmes Fabliaux, & quelques autres, ont été donnés au Public en François moderne par M. Le Grand. Il ſeroit peut-être à ſouhaiter que ces deux Ouvrages euſſent été réunis, & qu'on eût mis en même temps ſous les yeux des curieux de notre ancienne Littérature, le Texte original, & la Traduction libre ou littérale ; alors les amateurs de ce genre n'auroient rien à déſirer.

Jeux partis. Quant aux Jeux partis (1), l'on n'en a

(1) L'article que l'on va lire a été compoſé avant que M. le Grand eût publié le quatrieme volume des Fabliaux. Après avoir lu ce volume, je n'y ai rien trouvé qui dût m'empêcher de laiſſer ſubſiſter ce qu'on va lire.

publié encore aucun Recueil, ni en Texte, ni en Traduction ; & le Public n'en connoît que le peu que lui en a appris Fauchet. En citant seulement le sujet d'une cinquantaine de ces Questions galantes & amoureuses, j'aurois lieu de craindre qu'en tirant des Manuscrits de ces vieilles Poésies, que je possede, un assez grand nombre de ces pieces, j'ennuyasse mes Lecteurs. J'en connois beaucoup d'autres ; mais je me contenterai de présenter un court échantillon de quelques-unes, soit qu'elles aient été connues de Fauchet ou non ; & je crois que cela suffira pour faire juger de la façon dont pensoient & s'exprimoient, en matiere de galanterie, les Auteurs qui écrivoient il y a cinq cents ans.

Guillaume Le Vigniers demande à Moniot d'Arras, si après avoir eu pleine satisfaction de sa Mie, on est moins épris d'amour que devant. La réponse est :

> Bien le croit-on quand on y va,
> Mais au retour en est doutance.

Adam de Guienci demande lequel vaut mieux avoir joie qui doit bientôt cesser, ou hault espoir subsistant sans jouissance ? C'est *le Viellard* ou *Vielleur de Corbie*,

fameux Meneſtrel, qui répond ſans doute en s'accompagnant de ſa vielle :

> Quoique ſoit petit avoir
> La ſeule eſpérance,
> Mieux vaut-elle que jouiſſance
> manquer
> Qui toſt doit falloir.

Sire Jean Bretel, ou Bretiaux, étoit un Chevalier qui vivoit du temps de Saint Louis ; il étoit Grand-Maître, c'eſt-à-dire, fort habile dans l'art de faire des Jeux partis. Il demandoit à une Demoiſelle ce qu'elle aimeroit le mieux, ou de voir ſon Amant chéri, marié à une autre qui lui apporteroit richeſſe & aiſance, ou de le voir partir pour la Croiſade, au riſque d'éprouver tempête, naufrage, bleſſure & tout malenconbre. » Qu'il parte, répond la Dame amoureuſe, » le mal qu'il » peut éprouver eſt incertain ; peut-être » reviendra-t-il heureux & fidele ; mais » ma mort à moi eſt certaine, ſi je le vois » en ce pays, & ſous mes yeux, heureux » dans les bras d'une autre «.

Le même Bretel fait cette queſtion à ſon ami Cuveilliers. Deux ſages & galans Chevaliers ont chacun une Dame ; l'une a tenu rigueur à ſon ſoupirant, l'autre a été courtoiſe pour le ſien ; cependant en-

ſuite l'une & l'autre Dames ſe ſont également trouvées infidelles & légieres ; lequel des deux Amans eſt le plus à plaindre ? Cuveilliers répond :

Qui a joui n'aime plus tant ;
Donc eſt-il le moins mécontent.

Le même demande à Ferris, s'il vaut mieux pour une Dame avoir un Amant hardi en amour, mais qui peut devenir légier & infidele, ou d'en avoir un toujours loyal, mais qui ne ceſſe d'être timide & craintif. Ferris répond :

D'aimer le hardi en amour
Se peut-on repentir un jour :
Mais d'avoir un ſot pour Amant,
On s'en repent à tout moment.

Bretel demandoit à Adam le boſſu ; qui rend plus heureux le déſir, le plaiſir, ou le ſouvenir ? Le boſſu lui répondit :

Pour la jeuneſſe l'eſpérance,
En âge mûr la jouiſſance,
Pour la vieilleſſe ſouvenance.

Le même faiſoit cette queſtion à Perrot de Neſle : pourquoi les Dames préferentelles en amour les jeunes gens, légers, étourdis & inconſidérés, aux gens d'un certain âge, quoique ceux-ci aient un mérite reconnu & éprouvé ? Voici les

deux vers de Bretel qui expliquent sa question.

Si que li bon, li sage, li vaillant
Sont mis arriere, & li novice avant.

Perrot répond, qu'en amour il est bien plus doux d'être maîtresse qu'écoliere.

Le vingt-cinquieme des Jeux partis de Bretel roule sur cette question : Vaut-il mieux avoir jouissance d'une Dame raisonnablement belle & parfaitement sage, ou d'une parfaitement belle & médiocrement sage (1)? Le sens de la réponse est, que s'il n'est question que de jeux d'amour & de plaisirs passagers, mieux vaut la plus belle, mais que pour liaison durable & attachement fidele, il faut préférer l'autre.

Une Dame a deux Amans, tous deux Chevaliers ; elle veut les éprouver avant que de se décider pour l'un ou pour l'autre. Il se donnoit un tournoi dans un pays voisin, tous deux devoient s'y rendre ; mais la Dame y envoie expressément l'un, & retient l'autre auprès d'elle ; tous deux obéissent. Bretel demande quel est celui qui donne à sa Dame la plus grande

(1) Il faut observer que le mot *sagesse* s'entend ici pour esprit, mérite, & bon caractere.

preuve d'amour ? Robert du Castel répond que c'est celui qui part, parce qu'il prouve qu'il n'a aucune défiance que sa Dame, pendant son absence, puisse rendre heureux son rival.

Fauchet nous apprend que Gomar de Villiers demandoit à la Dame de Foulenchamp, si un Chevalier amoureux de la femme de son ami, la trouvant disposée à le bien traiter, doit risquer d'affliger son ami en se livrant à sa passion. La Dame de Foulenchamp décide, que si la passion des deux Amans est bien certaine, ils doivent s'y livrer; mais que, quant à la maniere de se conduire, elle doit être dirigée par l'amitié & la crainte d'affliger, & même d'inquiéter le mari. Cette décision peut être encore d'un grand usage dans la société.

Parmi les Auteurs de Jeux partis, Fauchet cite une Demoiselle nommée Sainte Desprès. On demandoit à ce bel-esprit femelle, s'il valoit mieux être aimé d'une grande & belle Dame, ou d'une jeune & simple Demoiselle. Elle répondoit que la qualité n'y faisoit rien, & que tout dépendoit de l'amour & de la personne. Perrot de Nesle avoit de même demandé s'il valoit mieux avoir affaire à Dame

vêtue de drap d'or, qu'à ſimple fille en linceul de groſſe toile; & on lui avoit répondu, que c'étoit tout au plus ſi la parure pouvoit faire quelque choſe pour attirer, mais que ſûrement elle ne ſervoit de rien à la jouiſſance.

Enfin Hues, ou Hugues *le Maronier*, mettoit en queſtion, qui étoit plus heureux de la vieille Dame qui avoit jeune ami, ou du vieillard qui avoit jeune & douce amie. Fauchet ne nous apprend pas comment cette queſtion fut décidée; mais je trouve dans mes manuſcrits, qu'elle le fut en faveur de la vieille. Les raiſons que l'on en donne étoient peut-être contenues dans une grande lacune, qui ſe rencontre à cet endroit du manuſcrit.

Marie de France.

Fauchet fait mention, mais en fort peu de mots, d'une femme Poëte du treizieme ſiecle; c'eſt Marie de France. Il ſe contente de dire qu'elle ne portoit ce nom que parce qu'elle étoit native de France; car d'ailleurs elle ne tenoit en rien au ſang royal, mais étoit attachée au ſervice de Marguerite Comteſſe de Flandres.

Le principal Ouvrage de cette Demoiſelle eſt ſa Traduction des Fables d'Eſope en vers François. Fauchet en a connu

l'exiſtence, mais il ne rapporte aucune de ces Fables. Il me ſeroit aiſé de ſuppléer à ſon ſilence, puiſque je poſſede un beau manuſcrit qui contient quatre-vingt-quinze de ces Fables, précédées d'un Prologue. Toutes ne ſont pas vraiment traduites d'Eſope ; il y en a qui ſont de vrais Fabliaux, quelquefois même aſſez gaillards, quoiqu'ils ſoient de l'invention d'une Demoiſelle ; mais dans le nombre des vraies Fables, il y en a de très-ingénieuſes. Je vais, à l'imitation de ce que Fauchet a fait pour d'autres Poëtes, donner l'idée d'un petit nombre de ces Fables, & citer quelques vers du Prologue, pour faire juger du ſtyle de Marie de France. Le manuſcrit commence ainſi :

littérature
Ceux qui ſe vantent de Lecture
ſoin
Devroient-ils bien mettre leur cure
Es bons Livres & bons Eſcrits,
exemples
Et ès eſſamples & ès dits
o
Que les Philoſophes treuverent,
rappelerent
Eſcrivirent & remembrerent......
Or gloire en reçurent pluſieurs
En s'employant à tels labeurs ;
Car n'y a Fable ni folie
Où n'y ait de Philoſophie, &c. &c.

Voyons donc quelques-unes de ces Fables où il y a de la Philosophie.

FABLE.

La Guenon & l'Ours.

Une Guenon avoit un petit singe qu'elle croyoit charmant ; elle le présentoit à tous les animaux, croyant qu'ils devoient l'admirer comme un chef-d'œuvre de la Nature ; mais, au contraire, la plupart lui dirent tout naturellement que c'étoit une fort vilaine petite bête. Elle en étoit très-irritée, & les accusoit de mauvais goût : enfin, elle rencontre un Ours, & elle lui présente son petit, comme aux autres. *Mais vraiment*, dit l'Ours, *voilà un charmant enfant, il est à manger, il est à croquer, donne-le moi ;* en disant ces mots, il le prit & le mangea.

» Dure vérité vaut bien mieux que » flatterie intéressée «.

FABLE.

Le Curé & le Loup.

Un bon Curé, zélé convertisseur, entreprit d'adoucir la férocité d'un Loup, & de lui apprendre à lire. Il falloit commencer

mencer par l'alphabet; il lui fit répéter plusieurs fois A. Avec bien de la peine, le Loup dit A. Après cela, il fallut lui apprendre à dire B: pour le coup, le Loup eut beaucoup plus de peine. Le Curé, pour mieux lui faire comprendre, se mit à imiter le cri des moutons, *bê*; & le Loup parvint enfin à prononcer cette lettre: mais aussi-tôt qu'il eut bien appris cette leçon, il quitta le Curé, son instituteur, s'en alla autour des bergeries, &, en disant *bê*, il attiroit les moutons & les mangeoit.

» Les méchans tournent au profit de » leurs mauvaises inclinations, le peu » qu'on peut leur apprendre dans la vûe » de les instruire «.

FABLE.

Le Loup & l'Oie.

Un jour, un Loup trouva moyen de tomber sur un troupeau d'Oies; il en attrapa une grasse & belle, qu'il emporta dans sa taniere pour la manger: par bonheur pour elle, il ne lui serroit pas assez le col pour qu'elle ne pût parler. Hélas! disoit-elle, que je suis malheureuse! mes compagnes ne sont jamais

mangées que dans des fêtes brillantes, où l'on rit, l'on danſe, & l'on chante. Pour moi je vais être dévorée à l'écart, obſcurément & ſans gaiété. Le loup ſe croyant ſûr que ſa proie ne pouvoit lui échapper, voulut de plus faire le mauvais plaiſant: *Vraiment, ma mie,* s'aviſa-t-il de lui dire, qu'*à cela ne tienne, je chanterai au ſouper que je vais faire de votre perſonne; écoutez bien* : auſſi-tôt il ouvrit une grande gueule *pour chanter*, ou plutôt hurler de toute ſa force, & l'Oie s'envola.

FABLE.

Les deux Loups.

Deux Loups, déchirés de remords, s'entretenoient enſemble de leurs brigandages paſſés; car on dit que les ſcélérats ont quelquefois de bons momens. Changeons de conduite, dirent-ils, ceſſons de nous faire craindre. L'un d'eux apperçoit des moiſſonneurs dans la plaine; il propoſe à ſon camarade d'aller les aider: ils y vont, &, ramaſſant des gerbes, ils les apportent au tas déjà commencé. Les Payſans effrayés, ſe raſſemblent, crient après les Loups, & les pourſuivent juſ-

qu'à l'entrée du bois. Les animaux, dès qu'ils furent hors d'atteinte, s'arrêterent: Tu le vois, dit celui qui avoit acquiescé à l'avis de son compagnon, on interprete mal nos bonnes intentions : rien ne peut diminuer la haîne que l'on a pour nous. Reprenons notre train de vie, vengeons-nous, & faisons repentir ainsi ces gens-là de leur injustice. Les Loups en convinrent entre eux, & tinrent parole.

Les hommes avoient pourtant raison de ne pas croire légérement à la conversion de si méchantes bêtes.

FABLE.

L'Arpenteur & sa Perche.

Un Arpenteur, chargé de mesurer un champ, avoit si bien déjeûné avec ceux qui l'employoient, qu'il étoit ivre; cependant il entreprit son opération: mais comme il ne pouvoit pas se tenir sur ses jambes, ni placer, comme il le falloit, la Perche, ou la toise dont il se servoit, son calcul se trouva si éloigné de la vérité, qu'on lui en fit de grands reproches. Le malheureux, au lieu de se rendre justice, s'en prit à son instrument: *Eh! mais*, disoit-il en balbutiant, *c'est la*

faute de ma Perche ; tantôt elle a huit pieds, tantôt elle n'en a que quatre ; en disant cela, il la jeta au feu.

C'est ainsi que les Supérieurs, coupables ou incapables, rejettent leurs fautes sur les Agens subalternes.

Guillaume de la Villeneuve, le cent dix-septieme des Poëtes cités par Fauchet, a fait les *Cris de Paris*, de son temps, qui étoit celui de S. Louis ; il y a quelques Anecdotes à tirer de ce morceau de Poésie ancienne, c'est tout son mérite.

Après avoir parlé de Guillaume de Lorris, & de Jean de Meun, Fauchet finit sa liste de Poëtes, par Pierre Gentien, qui étoit natif de Paris & a écrit sous le regne de Philippe le Bel. On trouve dans les Poésies de cet Auteur les noms des plus jolies femmes de Paris, qui vivoient au treizieme siecle, & ceux de quelques familles, dont il y en a qui existent encore aujourd'hui, mais en petit nombre.

La famille des Gentien étoit très-ancienne dans Paris, dès le temps de Philippe le Bel. Deux freres de ce nom furent tués auprès de ce Roi, à la ba-

taille de Mons en Puelle, en 1304. Pierre Gentien, dont il eſt ici queſtion, blaſonne ſes armes, comme les ont toujours portées ceux de cette famille, c'eſt-à-dire, fond de gueules à bandes ondées d'argent. Dès 1321, il y eut un Prévôt des Marchands de ce nom : cent ans après, les Gentien portoient, de plus dans leurs armoiries, une bande d'azur ſemée de fleurs de lis d'or. Ils ont ſubſiſté avec diſtinction, tant dans la Magiſtrature, que dans l'épée, juſqu'à la moitié de ce ſiecle, qu'ils ont fini dans la perſonne d'une Demoiſelle.

Entre les jolies femmes, Bourgeoiſes de Paris, de la fin du treizieme ſiecle, & du quatorzieme, on remarquoit les Demoiſelles, (car on les qualifioit ainſi, quoique mariées) *pied-d'ou*, (c'eſt-à-dire, d'oie), & *cul-d'ou* ; leurs maris avoient été Prévôts des Marchands ſous Philippe le Bel & Philippe de Valois.

En voilà aſſez ſur les Poëtes mentionnés par Fauchet, & ſur Fauchet même. Paſſons à ce que dit Etienne Paſquier, ſur l'origine & l'Hiſtoire de notre Langue & de notre Poéſie, dans les ſeptieme & huitieme Livres de ſes Recherches ſur la France. Je me trouve obligé de commen-

Pasquier. cer par le huitieme, dans lequel Pasquier traite de notre Langue ; je passerai ensuite au septieme, où il parle de la Poésie.

Dans le premier Chapitre du premier Livre, Pasquier recherche quelle a été l'origine du François, & pense, comme Fauchet, que ce n'est qu'un Latin corrompu par la Langue des Barbares, que les Romains vainquirent, & qu'ils obligerent ou engagerent ensuite à apprendre leur Langue. Quelques siecles après, d'autres Barbares ayant ravagé & conquis l'Empire Romain, agirent bien différemment, car ils adopterent la Langue Romaine dans tous les pays où ils la trouverent établie; mais ils la corrompirent encore de nouveau. C'est de cette double corruption que sont venus tous les idiomes que l'on parle actuellement en Europe, l'Italien, l'Espagnol, le François, l'Anglois, & même en partie l'Allemand, à présent assez différent de l'ancien langage Germanique. Les Langues Barbares, qui ont corrompu le Latin, sont: 1°. le Celtique, dont on trouve encore des traces dans le Bas-Breton, & dans le langage des peuples qui descendent des premiers habitans de la Grande-Bretagne, tels que les Gallois. 2°. Le Gau-

lois ou Walon, dont le Flamand & le Frison dérivent en partie. 3°. La Langue Teutonique, que parloient les anciens Germains & les Francs, qui en faisoient partie, & de laquelle est venue la Langue Thyoise, que l'on parloit encore du temps de Charlemagne. 4°. Les Langues des peuples de l'extrémité du Nord.

Pasquier fait une remarque importante & ingénieuse; c'est que les mœurs des différens peuples de l'Europe, & leurs inclinations particulieres, ont beaucoup influé sur les différentes altérations que ces peuples ont faites des mots Latins en les adoptant, parce qu'ils les ont prononcés conformément à la disposition de leurs esprits. » Ainsi voyons-nous, dit » Pasquier, entre nous autres François, » le Normand, avisé en affaires, traîner » quelque peu sa parole; le Gascon escar- » billat (éveillé) par-dessus tout, pro- » noncer avec une promptitude de lan- » gue qui est inconnue aux Angevins » & aux Manceaux; l'Espagnol, haut à » la main, a son langage vulgaire, su- » perbe, & plein de *piaffe*; l'Allemand, » éloigné du luxe, parle un langage fort » rude. Lorsque les Italiens dégénére- » rent de l'ancienne force des Romains,

» ils abandonnerent le langage mâle, &
» en formerent un vulgaire, tout effé-
» miné & mollasse. Ayant abandonné les
» déclinaisons & les conjugaisons Lati-
» nes, ils terminerent tous leurs mots
» par quelqu'une des cinq voyelles «.

L'accent d'un pays défigure souvent entiérement les mots ; ainsi, les Gascons ont fait de *schola*, *école*, de *scribere*, *écrire*, de *stabilire*, *établir*, que nous avons adoptés depuis généralement par toute la France, mais qui sont de vrais Gasconismes ; de *multùm*, qui veut dire en Latin *beaucoup*, les Francs ont fait *moult*, qui a la même signification.

Dans le second Chapitre, Pasquier examine l'opinion d'Henri Etienne, dont j'ai déjà assez parlé, qui est, que le François dérive en grande partie du Grec. Il n'est pas tout-à-fait de cet avis, quoiqu'il convienne qu'il y ait quelques mots d'origine Grecque dans notre langage ; il pense que la plus grande partie de ceux qui ne dérivent pas du Latin, viennent du Celtique, ou de la Langue Teutonique, que parloient les Francs : il en cite plusieurs exemples, tels que le mot *bec*, qui est constamment Celtique ou Gaulois, comme nous l'apprend Suétone,

celui de *lieue*, celui de *mener* (conduire), & le mot de *flacon*. *Braye* ou *brayette* indiquoit autrefois une eſpece d'habillement de corps, ſerré, qui étoit particulier aux Gaulois, & qui a même donné ſon nom à une partie de la Gaule, qui fut ſurnommée *Gallia braccata*, Gaule où l'on porte des brayettes, par oppoſition à la *Gallia togata*, Pays qui étoit auſſi habité par des Gaulois, qui s'étoient habitués à porter *la toge*, habit long, uſité chez les Romains. Les Gaulois avoient auſſi une eſpece de chauſſure qui leur étoit particuliere ; & comme elle étoit appelée proprement chauſſure Gauloiſe, c'eſt de là que nous eſt reſté le mot de *galoches*. *Bouge*, vouloit dire une *poche* ou *bourſe*. On a long-temps appelé en France, *bouge* & *bougettes*, ce que nous appelons *poche* & *pochettes*. On ſait que le mot *dun*, en Celtique, vouloit dire montagne ; de là vient que l'on appelle encore *dunes*, ces petits monticules de ſable qui ſont ſur le bord de la mer, & qu'il y a bien des Villes en France, dont le nom ſe termine en *dun*, parce qu'elles ſont ſituées ſur des montagnes.

On ſait que *marck* veut dire un cheval dans l'ancienne Langue Germanique : de

là vient le nom de Maréchal, & même celui de Marquis, parce que c'étoit les cavaliers qui étoient chargés de défendre les frontieres.

Somme est un vieux mot Gaulois qui veut dire *bagage* : de là vient *bêtes de somme*, *sommier*, & même *sommelier*.

Troupe est un autre ancien mot Teutonique ; mais le principal de ceux qui nous ont été transmis, est *got*, qui veut dire *Dieu*. De ce mot viennent tous les juremens, qui malheureusement n'étoient que trop communs au seizieme siecle, & que l'on avoit voulu adoucir en les terminant en *gué* & en *goi*. C'est par là qu'on explique *jarnigué*, *jarnigoi*, *morgué*, *vertugué*. Le plus affreux de tous ces juremens est certainement *jarnigué*, parce qu'il veut proprement dire *je renie Dieu*.

Dans le troisieme Chapitre, Pasquier dit que les François changent de mode en fait de langage comme en fait d'habillemens : c'est assurément beaucoup & même trop dire. Mais, quoi qu'il en soit, il ne faut pas s'étonner que la Langue Françoise ait éprouvé de grands changemens, puisque celle des Romains en avoit bien eu aussi. Du temps d'Auguste, on comptoit déjà trois ou quatre âges

pendant lesquels la Langue Latine avoit absolument changé. Du temps des Rois, on ne parloit presque qu'Etrusque : lorsque la Loi des douze Tables fut écrite & publiée, la Langue étoit Latine, mais différente, à beaucoup d'égards, de ce qu'elle a été depuis. Du temps d'Ennius & de Caton l'ancien ou le Censeur, on se servoit d'expressions qui n'avoient point été connues auparavant, & qui ont vieilli ensuite : enfin, sous l'Empire d'Auguste, elle a été portée à son point de perfection, & a ensuite successivement dégénéré. Il en est de même de la Langue Françoise, même depuis qu'elle peut s'appeler ainsi, & qu'elle n'est plus ni Celtique, ni Gauloise, ni Romance. Pasquier fait une remarque qui mérite attention ; c'est que nous ne pouvons pas bien juger de la façon dont on écrivoit aux douzieme & treizieme siecles, par les copies des Poésies & des Romans de ce temps-là que nous avons, parce que les Copistes du quatorzieme siecle copioient les Ouvrages des douzieme & treizieme, non pas précisément comme ils avoient été écrits, mais comme ils jugeoient qu'ils devoient être pour être entendus. C'est ainsi que le Roman de la Rose a de

grandes variétes dans ses manuscrits, suivant le temps où il a été copié.

Il est certain que les Italiens ont tiré beaucoup de mots de notre Langue ; il y en a même que nous leur avons laissés sans avoir couru après : tels sont *nessun*, pour dire *nul* ; *ades*, pour dire *maintenant* ; *losangier*, pour dire *trompeur* : vieux mots que nous avons abandonnés, & dont les Italiens ont fait *nissuno*, *adesso*, *lusingare*. Depuis, nous avons en récompense pris beaucoup de mots des Italiens, comme nous l'avons prouvé en extrayant les Dialogues de Henri Etienne du François italianisé.

Dans le quatrieme Chapitre, Pasquier examine pourquoi & depuis quel temps on use du mot *vous* pour *toi*. Ce n'étoit point du tout l'usage chez les anciens Romains, mais il est devenu commun sous le Bas-Empire. Un des premiers Empereurs à qui on ait donné par flatterie du *vous*, est Trajan, ensuite Dioclétien. Justinien usoit de cette formule en écrivant au Pape de Rome ; Cassiodore n'y manque pas en écrivant aux Rois Barbares, qui, de son temps, tyrannisoient l'ancien Empire Romain ; enfin cette façon de parler s'est appliquée à tout le monde

en François ; elle étoit usitée en parlant Latin dans les Colléges, pendant le cours du seizieme siecle : mais enfin les Savans ont fait réflexion que dans les temps de la bonne latinité on n'en usoit point ainsi ; & l'on en est revenu à tutoyer tout le monde en Latin.

Le Chapitre V traite de différens titres d'honneur usités en France. Celui de *Dom* vient certainement de *Dominus*, qui veut dire *Seigneur*: ce titre paroissoit si imposant aux Romains, que les Empereurs ont été long-temps sans oser se qualifier ainsi ; il n'y avoit d'abord que les esclaves qui appeloient leurs maîtres *Domini* : mais enfin les Empereurs se sont accoutumés à s'entendre appeler ainsi ; à leur exemple, les Gouverneurs des Provinces, les grands Magistrats, les Généraux des armées se l'attribuerent. Bientôt on y ajouta des titres d'honneur à la tierce personne. Les Evêques s'appelerent en Latin *Votre Sainteté* ; on qualifia même, du temps de Théodose & de Valentinien, les Empereurs de *Votre Divinité* & de *Votre Eternité*. De *Dominus* est venu par contraction *Domnus*, & de *Domnus*, *Dom*, titre que les Moines riches ont donné à leurs Abbés, à leurs Prieurs, enfin qu'ils se sont donné entre

eux, ſi bien qu'aujourd'hui les Bénédictins, les Chartreux, & quelques autres Moines rentés prennent tous le *Dom.* De Dom on a fait *Dam* ou *Damp* : de là vient que dans les anciens Romans on voit quelquefois *Damp Abbé*, pour *Dom Abbé. Dame* vient de *Domina*, comme *Dom* de *Dominus*, & *Damoiſeau* ou *Damoiſel*, & *Damoiſelle* viennent de *Domnulus* & *Domnula*, *jeune Seigneur*, & *jeune Dame.* Mais le mot *Sire* vient de l'Allemand *here*, qui veut auſſi dire *Seigneur.* C'eſt à tort qu'on a voulu le tirer du Grec *kyrie.* Ce titre n'étoit autrefois donné qu'aux plus grands Princes ; il le fut enſuite à tous les Chevaliers : enfin, au ſeizieme ſiecle il étoit devenu ſi commun, que Marot, parlant de deux très-petits Bourgeois ou Marchands, dit *Sire Thibaut, Sire Bonaventure.* Cependant il eſt revenu aux Rois ſeuls : mais le mot de Meſſire, qui eſt bien la même choſe, eſt pris dans tous les actes par les Gentilshommes ou ceux qui prétendent l'être, & même par les ſimples Prêtres. *Monſeigneur*, titre qui étoit autrefois bien magnifique, eſt auſſi devenu bien commun. De temps en temps on veut le relever & y attacher plus d'importance ; mais, après tout, il

ne veut pas dire plus que *Monsieur*, qui est une contraction de *Seigneur*. Et ce mot *Seigneur*, d'où vient-il? de celui de *Sénateur*. Les Sénateurs s'appeloient en Latin *Senatores* ou *Seniores*, parce qu'originairement ils étoient choisis parmi les plus anciens, les plus expérimentés, & les plus respectables des citoyens.

Les titres d'honneur à la troisieme personne se sont multipliés & avilis, comme ceux dont nous venons de parler. Celui *de Majesté* s'est donné très-anciennement, mais très-rarement, aux Empereurs & aux Rois de France. Ce n'est que du temps de Pasquier qu'on en a fait un usage continuel, & qu'en parlant du Roi, on a toujours dit *Sa Majesté*. Notre Auteur blâme cette coutume, & trouve qu'il y a plus de dignité à dire simplement le Roi, & en lui parlant *Sire*, c'est-à-dire, Seigneur par excellence.

Le titre d'*Altesse*, qui vient de l'Espagnol, a été donné d'abord aux Rois d'Espagne; & quand tous les Rois ont pris le titre de *Majesté*, il a passé aux Ducs souverains; à présent il s'est communiqué aux plus petits Princes.

Celui d'*Excellence* appartenoit aux Princes non Souverains; depuis il a été

donné aux Ambassadeurs & Ministres du premier ordre, & est enfin multiplié à l'excès, sur-tout en Allemagne & en Italie. Enfin, voulant toujours parler à la troisieme personne, les Italiens disent *Votre Seigneurie*, & ajoutent même *Illustrissime* aux personnes de l'espece la plus ordinaire. Les Espagnols usent à la fin de leurs lettres, de *Vuestra Merce*, qui veut dire *Votre Grace*.

Le Chapitre VI roule sur les mots qui indiquent par leur prononciation la chose signifiée. Il y en a un assez grand nombre dans le François, comme dans le Grec & dans le Latin; quelques-uns sont encore d'usage, d'autres ne le sont plus : par exemple, nous disons encore *le tintin* & *tinter* d'une cloche; on disoit autrefois, pour exprimer le son du tambour François, *palalalan*; on a dit depuis *rlan tan plan*, parce que les airs de marche ont changé. On appeloit les tambours des Suisses, qui étoient plus gros que ceux des François, & qui étoient faits de métal, des *Colins tampons*; il n'y a plus de tambours de cette espece que ceux des Cent Suisses à la Cour. Les mots *cliquetis des armes*, *craquetis des dents*, *trot*, *trotter*, *éclat* & *éclater*, *trictrac* & *tractrac*,

sont

font des mots de ce genre, aussi bien que la plupart de ceux dont nous nous servons pour exprimer les cris des animaux. Ainsi on dit *bêler*, en parlant des moutons, *grogner* des pourceaux; *miauler* des chats; *japer* des petits chiens, *bugler* des bœufs, *hennir* des chevaux, *heurler* des loups. On dit *courcailler*, pour exprimer le cri des cailles; *caqueter*, pour celui des poules; & c'est par métaphore qu'on l'a appliqué aux femmes, & qu'on en a fait *caquet*, *caquetage* : mais, quoi qu'en dise Pasquier, *coquette* & *coqueter*, viennent plutôt de la conduite des poules qui agacent les coqs, que de leur langage.

Les Chapitres suivans sont moins intéressans que les premiers. Pasquier recherche l'origine de quelques expressions communes de son temps, & qui ne le sont plus guere; telles que *je veux bien que l'on me tonde*, & *faire la barbe à quelqu'un*; c'est que l'on rasoit autrefois les femmes mal vivantes, & que c'étoit un grand affront de couper la barbe aux hommes. *Bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée* : on sait généralement que ce Proverbe tire son origine du temps de Saint Louis, où il étoit défendu aux femmes publiques de porter de l'or & de

l'argent dans leurs ajustemens ; de là les femmes de tout étage, qui étoient honnêtes ou qui prétendoient l'être, se mirent à porter au moins des ceintures garnies d'orfévrerie, & des croix d'or au cou.

Dans le treizieme Chapitre, Pasquier s'occupe du mot de *Clerc*, & des différentes significations que ce mot a eues dans notre Langue. Il est certain qu'il a signifié d'abord un Ecclésiastique ; la science s'étant trouvée renfermée toute entiere dans les gens de cet état, ce mot est devenu celui auquel on a reconnu un homme savant, & la science s'est appelée *clergie*. On appeloit *grand Clerc* un homme très-docte, & *Mauclerc*, un homme bête & ignorant. Les grands Seigneurs étant la plupart non lettrés, on a appelé *Clercs* leurs Secrétaires & gens d'affaires. La distinction des Conseillers-clercs & laïques a été fondée autant sur la capacité des premiers, que sur leur état. On a appelé long temps les Auditeurs des comptes, *Clercs des comptes*, parce qu'il falloit qu'ils eussent quelque connoissance au moins en Arithmétique, que l'on n'exigeoit pas des Maîtres au même degré. Les Tréforiers de France s'appeloient *Clercs du trésor*, les Secrétaires du Roi, *Clercs du Roi* ; ceux

en qui le Roi avoit le plus de confiance s'appeloient *Clercs du secret*; ils n'étoient, au commencement du quatorzieme siecle, qu'au nombre de trois; de là sont venus les Secrétaires des Commandemens, qui n'ont pris le nom de Sécretaires d'Etat qu'en 1559, à l'imitation des Secrétaires du Roi d'Espagne.

Lors de l'établissement du Parlement, les Conseillers de cette Cour se sont appelés aussi *Maîtres du Parlement*, & le Chef, ou premier Président, *Souverain*. De là, les Conseillers du premier ordre de la Chambre des Comptes se sont appelés *Maîtres*, & les premiers Présidens se sont qualifiés assez long-temps de *Souverains de la Chambre des Comptes*. Les principaux Officiers de la Maison du Roi ont aussi porté le nom de *Maîtres*, & l'on voit dans les anciennes Ordonnances, qualifier de *Maîtres Veneurs* & *Maîtres Fauconniers*, ceux que nous appelons aujourd'hui *grand Veneur* & *grand Fauconnier*. En 1372, le grand Maître de la Maison est qualifié de souverain Maître d'Hôtel du Roi, & en 1407, un Comte de Tancarville étoit souverain Maître des eaux & forêts. Les Baillis & Sénéchaux se disoient Souverains des petits Juges qui ressortis-

ſoient à eux ; cela prouve que le mot *Souverain* & *Souveraineté* ne vouloit dire autre chose que *Supérieur* & *Supériorité*. Le mot *Suzeraineté* a la même origine, & n'avoit par conſéquent que la même ſignification. Le mot de *Sergent* vient de même du mot Latin *ſerviens*, *ſervant*, *ſerviteur*.

Paſquier nous apprend que le nom de *collation*, que l'on donne au léger repas que l'on fait le ſoir les jours de jeûne, vient de ce que dans les Couvens des Moines on liſoit au réfectoire pendant le temps du dîner de grands Ouvrages de dévotion, dont la longueur du repas donnoit le temps d'entendre des Chapitres entiers ; mais le ſouper de Carême ne conſiſtant que dans du pain & de l'eau, étoit fort court, & on ne pouvoit lire pendant ce temps-là que de petits articles tirés d'un Livre intitulé *les Collations de l'Hermite Jean Caſſien* ; & c'eſt cette lecture qui a donné le nom au repas.

Le mot *ferté* ou *la ferté*, nom aſſez commun parmi les villages & les bourgs de France, vient du mot Latin *firmitas*, *lieu fort*, *fortereſſe*, & indique qu'il y a eu des forts dans les lieux qui s'appellent ainſi.

Dans le Chapitre XXXIX, il nous

rapporte l'origine de ce que l'on appeloit de ſon temps *la fievre de Saint Vallier*, c'eſt-à-dire, la fievre de peur. Le nom qu'on donnoit à cette fievre venoit de la peur qu'avoit eue Saint Vallier, pere de la célebre Diane de Poitiers, lorſqu'il avoit été condamné à la mort comme complice du Connétable de Bourbon. La fievre lui prit, & il penſa en mourir ; cependant il eut ſa grace, & vécut encore quelques années après. A cette occaſion, Paſquier nous parle de la mort d'un Bouffon du Marquis de Ferrare, nommé Gonnelle, qui ayant entendu dire qu'une grande peur guériſſoit de la fievre, voulut guérir de la fievre-quarte le Prince ſon Maître qui en étoit tourmenté. Pour cet effet, paſſant auprès de lui ſur un pont aſſez étroit, il le pouſſa, & le fit tomber dans l'eau au péril de ſa vie. On repêcha le Souverain, & il fut guéri ; mais jugeant que l'indiſcrétion de Gonnelle méritoit quelque punition, il le condamna à avoir la tête coupée, bien réſolu cependant de ne pas le faire mourir. Le jour de l'exécution arrivé, il lui fit bander les yeux, & ordonna qu'au lieu d'un coup de ſabre, on ne lui donnât qu'un petit coup d'une ſerviette mouillée. L'ordre fut

ne croit pas que les vers Latins, rimés, aient été appelés *Léonins*, du nom du Pape *Léon*, qui vivoit à peu près dans le temps de Charlemagne. Il rapproche l'étymologie de ce nom de trois cents ans, & la rapporte à un fameux Poëte Latin, rimeur, nommé *Leoninus*, qui vivoit à Paris au douzieme siecle, il fut d'abord Chanoine de S. Benoît, ensuite Religieux de S. Victor. Quant à notre Poésie Françoise, Pasquier ne la fait pas remonter plus haut que Philippe Auguste. J'ai rapporté dans un de mes Volumes précédens, ce qu'il nous en apprend dans ce Livre-ci. La Poésie Provençale naquit presque en même temps que notre Poésie Thyoise & Romance, mais s'exerça communément sur des sujets plus vifs, plus gais, & de moins longue haleine; car, tandis que nos Poëtes François rimoient de grands Romans de Chevalerie, les Troubadours Provençaux faisoient des chansons, proposoient des questions galantes, & composoient enfin nombre de petits morceaux de Poésie agréable & légere. On peut voir des détails plus étendus sur cette matiere, dans les Histoires de notre Poésie, & sur-tout dans celle des Troubadours.

Les premieres Pieces de Poésie légere en

François, ont été des Lais, des Virelais, des Ballades, & des Rondeaux. On honoroit du titre de Roi, ceux des Poëtes & des Chanteurs ambulans, François, qui réussissoient le mieux dans ce genre de Poésie; & il ne faut point s'étonner de ce qu'on leur donnoit un titre aussi honorable, puisqu'il n'y avoit alors presque aucun état qui n'eût ses Rois, jusqu'aux Merciers, aux Arbalêtriers, &c... Les Picards se distinguoient entre les Jongleurs, & il y avoit tous les ans une espece de foire à Chauni en Picardie, où ces sortes de gens faisoient assaut de talens : elle subsistoit encore pendant la jeunesse de Pasquier.

Il passe assez rapidement au seizieme siecle, & parle alors d'une grande quantité de Poëtes, dont j'ai entretenu mes Lecteurs dans un de mes précédens Volumes. Les principaux sont, Ronsard & du Bellay. Pasquier fait honneur au dernier de l'invention du Sonnet, quoique le nom de ce genre de Poésie se trouve dans les Chansons du Roi de Navarre; mais il est certain que la forme actuelle a été apportée d'Italie par du Bellay.

Il fait un Chapitre exprès, pour prouver que la Langue Italienne n'a aucun

avantage pour la Poéſie ſur la nôtre. Il ſoutient même que la Langue Françoiſe peut rendre les grandes idées auſſi bien que la Latine ; il en donne des preuves, dont quelques-unes paroîtroient aujourd'hui ridicules, parce qu'elles ſont tirées de vieux Poëtes. Il conclut par cette maxime : *Les Langues n'ennobliſſent point nos plumes ; mais au contraire, les belles plumes donnent la vie aux Langues vulgaires, & les beaux eſprits la donnent à leurs plumes*. Enfin, il ſoutient que nous avons une meſure & une quantité, auſſi bien que les Grecs, & les Latins, & que par conſéquent nous pourrions faire des vers auſſi bien meſurés que les leurs, & auſſi beaux, ſans avoir recours à la rime. Cependant, il eſt vrai que ni avant, ni depuis Paſquier, les tentatives que nos Poëtes ont faites pour faire des vers blancs, c'eſt-à-dire, non rimés, ne leur ont pas encore réuſſi.

Continuant de ſuivre la méthode de l'Abbé Goujet dans ſa Bibliotheque Françoiſe, après avoir parlé de ceux qui ont écrit au ſeizieme ſiecle ſur l'Hiſtoire & l'origine de notre Langue, nous allons nous occuper des Grammaires Françoiſes qui furent imprimées pendant ce ſiecle.

On peut bien croire qu'elles n'eurent pas toute la perfection de celles qui ont paru depuis. On suivoit alors, pour étudier la Langue Latine, d'assez mauvaises méthodes, qui étoient les seules que l'on pût appliquer au François. Etienne Dolet, savant homme dont j'ai parlé ailleurs, & que j'ai dit qui fut brûlé publiquement à Paris, en 1546, pour cause d'irréligion, publia, en 1540, un petit Traité de la *Ponctuation Françoise, & des Accens*. Cet Ouvrage est trop imparfait & trop obscur pour que j'en puisse rien tirer. Je ne peux pas faire plus d'usage d'une petite Grammaire, encore plus ancienne, puisqu'elle a été imprimée en 1535, chez le fameux Robert Etienne. Ce Livre ne contient qu'un petit nombre de principes sur la Syntaxe. Etienne Dolet.

En 1550, Louis Meigret publia la sienne, qui mérite plus d'attention, & qui fit plus de bruit, parce que, d'un côté, elle est mieux entendue & plus intelligible; de l'autre, elle est écrite avec une orthographe singuliere, sur laquelle on raisonna & on disputa beaucoup. Je parlerai de ces disputes dans un moment: en attendant, je dois dire que, quoique je n'aie pas été mécontent de cette Louis Meigret.

Grammaire, quant au fond, un pareil Livre n'étant pas susceptible d'extrait, j'ai remarqué que ce que nous appelons *consonnes*, y est toujours nommé *consonnantes*; que l'on y trouve, au lieu du mot *discours*, celui *d'oraison*; que le mot phrase ne s'y trouve pas, ainsi que beaucoup d'autres mots à présent très-connus, dont nos anciens Grammairiens ne faisoient aucun usage. Le dernier Livre roule sur la prononciation, les accens & les tons propres aux différens mots de notre Langue. L'Auteur, pour mieux faire comprendre comment ils doivent se prononcer, a fait imprimer, notés en musique, les mots les plus difficiles à articuler, ceux où l'accent doit être plus marqué, & surtout ceux où il se trouve des élisions, qui font le même effet que si l'on supprimoit des lettres.

Passons à présent au systême de Meigret sur l'orthographe. Remarquons d'abord qu'il n'est pas le premier qui ait voulu corriger la nôtre. Jacques Dubois, dit *Silvius*, avoit fait, dès 1531, un Livre sur cet objet, à l'imitation du fameux Poëte Italien Trissino, qui avoit imaginé d'ajouter deux ou trois caracteres & quelques accens à la Langue

Jacques Dubois, dit *Silvius*.

Italienne, pour en rendre l'écriture plus conforme à la prononciation. Dubois avoit proposé la même réforme dans son petit Ouvrage, dédié à la Reine Eléonore d'Autriche; mais sa proposition n'eut aucun succès. Meigret, au contraire, en écrivant sur l'orthographe, est parvenu à l'honneur de faire une Secte, qui a subsisté quelque temps; ses Disciples ont été nommés Meigretistes. Au bout de 20 ou 30 ans, cette Secte étoit absolument éteinte: mais ne pourroit-on pas dire qu'elle s'est relevée de nos jours, sous les auspices de quelques Auteurs de beaucoup plus d'esprit, de talent & de réputation que Louis Meigret?

Le plus grand reproche que l'on ait toujours fait aux anciens & aux nouveaux Réformateurs de notre orthographe, c'est de faire perdre de vue l'étymologie de nos mots. Je ne sais si ce reproche est bien grave; un plus grand embarras, c'est d'accoutumer ceux qui, depuis long-temps, ont appris à lire & à écrire, à former les mots différemment de ce qu'ils ont fait pendant leur jeunesse; mais cette difficulté ne durera qu'une génération tout au plus, & bientôt tout le monde sera au même point. Revenons

à Meigret: son orthographe, accommodée à la prononciation du temps, n'étoit pas tout-à-fait semblable à celle que nous avons nouvellement adoptée; ce qui pourroit nous faire croire que la prononciation est changée, à quelques égards, depuis deux cents ans. Je n'en donnerai pas d'autre exemple, sinon que Meigret écrivoit : *Tretté de la Grammere Françoeze, fet par Louis Meigret, Lionoes.* Or, si on avoit prononcé *Francèze*, ou *Lionès*, Meigret n'auroit pas mis d'*o* après le *ç* de Françoise & l'*n* de Lyonnois. Quoi qu'il en soit, le premier Ouvrage que Meigret publia sur l'orthographe, est de 1542, & intitulé : *Traité touchant le commun usage de l'écriture Françoise, auquel est débattu des fautes & abus, en la vraie & ancienne puissance des lettres.* Il y en a une seconde Edition de 1545, la seule qu'ait connue l'Abbé Goujet, & à laquelle est joint le Traité de la Ponctuation & des Accens, qui est imprimé suivant l'ancienne orthographe : enfin, dans sa Grammaire de 1550, il a réuni tout son systême d'Orthographe, de Prononciation, & de Grammaire ou Syntaxe.

Guillaume des Autels, dont j'ai parlé

dans un autre de mes Volumes, parmi les Poëtes François, oppofa, en 1548, aux premiers Ouvrages de Meigret, un *Traité touchant l'ancienne écriture de la Langue Françoife.* Je ne fais par quel ménagement il prit d'abord le faux nom de Glaumalife de Vezelet. Meigret lui répondit fort durement en 1550. Des Autels répliqua l'année fuivante, fous fon véritable nom, & s'attira encore une réponfe plus dure.

Jacques Pelletier, du Mans, dont j'ai auffi parlé parmi les Poëtes, prit vivement le parti de Meigret. J'ai fon Ouvrage (de Pelletier), imprimé à Poitiers en 1550, & Lyon 1555, en deux Livres ou Dialogues; mais il m'a ennuyé & fatigué, fans me rien apprendre. Enfin, deux nouveaux Adverfaires parurent fur la fcene; l'un s'appeloit Honorat Rambaut, Maître d'Ecole à Marfeille; l'autre, Laurent Joubert, Médecin. Avec deux mots fur ces deux derniers Auteurs, je n'aurai plus rien à dire concernant notre orthographe. L'Ouvrage de Rambaut parut à Lyon en 1578, fous le titre de *Déclaration des abus que l'on commet en écrivant, & moyens de les éviter.* Le Livre eft dédié à Meffieurs les Confuls de

Jacques Pelletier.

Honorat Rambaut.

Laurent Joubert.

Marſeille : l'Auteur déclare qu'il y a 32 ans qu'il exerce la profeſſion de Maître d'Ecole dans cette Ville ; il aſſure, par conſéquent, qu'il doit poſſéder une Science qu'il a enſeignée pendant un ſi long eſpace de temps, à un auſſi grand nombre de jeunes Citoyens. Le fond de ſon ſyſtême eſt qu'on pourroit écrire avec un moindre nombre de caractéres, des mots auxquels on en emploie beaucoup inutilement ; que c'eſt une économie ſage & bien entendue ; que de ſupprimer de l'alphabet les lettres ſuperflues ; qu'il faut ſur-tout s'appliquer à bien former celles que l'on conſerve comme néceſſaires ; que plus l'on écrit comme l'on parle, mieux on écrit ; & qu'il eſt ridicule d'écrire dans un langage & de parler dans un autre.

Rambaut appelle les conſonnes lettres mâles, & les voyelles lettres femelles. Il dit que c'eſt du mariage de ces deux genres de lettres que naiſſent les ſyllabes & les mots : il aime mieux ériger les diphtongues en lettres, que de les reconnoître comme intermédiaires entre les conſonnes & les voyelles ; moyennant cela il double au moins l'alphabet, reconnoiſſant huit voyelles ou lettres femelles, quarante

quarante & une consonnes ou mâles, & trois neutres. Pour l'intelligence de son systême, il a fait imprimer son Discours d'un côté de son Livre dans les caracteres ordinaires, & de l'autre, dans ses caracteres nouveaux, qui sont inintelligibles pour tous ceux qui n'ont pas étudié sa méthode.

Du Verdier nous apprend dans sa Bibliotheque, que toutes ces nouveautés du sieur Rambaut ne firent aucune fortune, & qu'elles parurent incompréhensibles à la plupart des gens, malgré l'approbation que jugea à propos d'y donner le Docteur Laurent Joubert, Chancelier de l'Université de Montpellier. Ce Docteur fit imprimer en 1579, à la suite de son Traité du *Ris* ou du *Rire*, un *Dialogue sur la Cacographie Françoise*, avec des observations sur notre Orthographie; Ouvrage dans lequel il soutient à peu près le systême de Rambaut, & en fait de grands éloges. Nous verrons tout à l'heure que Ramus ne fut pas plus heureux en essayant d'introduire d'autres nouveautés sur notre orthographe. Mais disons auparavant un mot de la Grammaire d'un homme dont j'ai déjà souvent parlé; c'est Robert Etienne, savant Imprimeur. C'étoit lui

Grammaire de Robert Etienne.

qui avoit imprimé en 1537 la Grammaire de Silvius; vingt ans après, il composa & imprima la sienne propre. La premiere édition est de 1558, en François. En 1569, il en parut une seconde, qu'il traduisit en Latin pour la commodité des Etrangers qui vouloient apprendre notre Langue. Elle est bonne & claire, &, quoique fort inférieure à celles qui ont été publiées dans les siecles suivans, elle pourroit être encore utile. Mais comme elle n'a rien de singulier, j'aurai peu à en extraire. L'orthographe est celle qui étoit généralement usitée au seizieme siecle, différente seulement sur un très-petit nombre d'articles de celle de MM. de Port-Royal, qui a été d'usage pendant tout le cours du siecle de Louis XIV; il y a cependant dans cette Grammaire de Robert Etienne, un Chapitre long & curieux, intitulé *de la Mutation des lettres des mots Latins faits François*. Ce sont proprement les *racines Latines* du François. Nos Grammairiens modernes y trouveroient bien des instructions à prendre sur l'étymologie, par conséquent sur la juste prononciation, & l'orthographe réguliere de nos mots pris du Latin.

Pierre Ramus.

En 1562, Pierre Ramus ou de la Ramée, dont j'ai déjà tant parlé, publia

la premiere édition de sa Grammaire. On sait que c'étoit un hardi Novateur en matiere de littérature & de science; aussi enchérit-il sur ce que Silvius & les Meigretistes avoient voulu faire de changemens à notre orthographe & à notre prononciation ; mais ce fut pour rendre l'étude de notre Langue encore plus difficile. Je n'extrairai pas sa Grammaire, ayant eu bien de la peine à la lire : je remarquerai seulement, que, multipliant les accens presque à l'infini, il ne fait cependant aucun usage de l'apostrophe, qui est si utile pour marquer l'élision, ni de l'accent aigu, ni du point d'admiration ou interrogant. Tout ce qui nous est resté des nouveautés qu'a voulu introduire Ramus, sont l'*V* & l'*J* consonnes, dont les caracteres sont de son invention. Il y a une seconde édition de sa Grammaire, de 1572, année qu'il fut assassiné, le jour de la fameuse Saint-Barthelemy. L'Abbé Goujet dit qu'il y en a eu une troisieme de 1587, après quoi l'Ouvrage Grammatical de Ramus a été tout-à-fait oublié; il n'en est resté que les caracteres des deux lettres *V* & *J*, dont on s'est habitué à faire usage à la fin du seizieme siecle & au commencement du suivant.

teurs n'admettent point les mots nouveaux, ni les tournures de phrases trop nouvelles dans leur propre Langue. Une traduction est déjà par elle-même assez difficile à entendre, sans en augmenter les difficultés par des nouveautés qui ne sont pas encore généralement reçues. Il faut convenir que dans aucun temps, & dans aucun siecle, on ne peut prescrire aux Traducteurs des regles plus justes & meilleures à suivre. Il finit par ses deux petits Traités de la ponctuation & des accens François dont j'ai déjà dit un mot.

Dictionnaires François.

Les Dictionnaires pour la Langue Françoise, étoient encore en bien petit nombre à la fin du seizieme siecle. Cependant Robert Etienne en avoit publié un François & Latin en 1540, & la réputation de l'Auteur ne pouvoit que prévenir favorablement sur le mérite de cet Ouvrage. La premiere édition étoit *in-fol.* Il y en eut une seconde l'année suivante, du même format, & en 1559, une troisieme *in-4°.* plus abrégée. Si l'on veut

A B C François.

faire l'honneur aux A B C François de les placer parmi les Grammaires, je trouve qu'il en a paru au seizieme siecle deux remarquables; l'un a été imprimé, en 1576,

à Anvers, & a pour Auteur Etienne de Walcourt. Je n'en connois que le titre ; le voici : *Nouvel A B C contenant plusieurs Sentences très-utiles pour apprendre à écrire, & pour l'instruction de la jeunesse, le tout en rime Françoise* ; c'est donc un A B C en vers, cela doit être curieux. L'autre A B C, dont du Verdier fait mention, sans pouvoir dire quand il a été imprimé, a de remarquable qu'il a été censuré par la Faculté de Théologie de Paris, parce qu'on y avoit inséré une instruction sur la maniere de se confesser, qui parut suspecte & hérétique. Les siecles suivans ont produit des Dictionnaires si supérieurs à celui de Robert Etienne, qu'il n'est plus d'aucun usage ; il ne reste à cet illustre Imprimeur, que la gloire d'avoir été le premier qui ait publié un Dictionnaire François-Latin, & de l'avoir supérieurement bien imprimé.

Aymar Rançonnet est le second qui ait tenté une entreprise si difficile & si importante ; mais il n'a pour ainsi dire que jeté les fondemens d'un grand Dictionnaire grammatical, étymologique, proverbial, & contenant les termes de Sciences & d'Arts, dont la vraie signification est si importante à connoître, tant pour

Aymar Rançonnet.

Dictionnaire étymologique.

l'usage direct, que pour celui métaphorique que l'on peut en faire. Cet habile homme étoit de Périgueux, grand Jurisconsulte, Philosophe, Mathématicien, & Antiquaire; il fut Conseiller au Parlement de Bordeaux, puis Président aux Enquêtes au Parlement de Paris. Cependant le désir extrême qu'il avoit de posséder la Langue Grecque, la Latine, & la sienne propre, l'engageoit à travailler dans ses momens de loisir dans l'Imprimerie des Etiennes, & d'y servir de Prote & de Correcteur : il devint ainsi très-habile dans la Grammaire des trois Langues. On prétend qu'il eut la plus grande part aux Ouvrages sur cette matiere, que Robert Etienne & ses enfans imprimerent & publierent. Il mourut en 1559, enfermé à la Bastille, victime, à ce que l'on dit, de la haine & de la vengeance du Cardinal de Lorraine, dont il avoit encouru la disgrace, en s'opposant, quoique très-bon Catholique, à la punition des Hérétiques. Ce n'est qu'après sa mort qu'on a joui de ses travaux grammaticaux. Jean Nicot, Maître des Requêtes, les fit imprimer tout à la fin du seizieme siecle (sous le nom cependant de Rançonnet), & sous le titre *de Trésor de la Langue*

Françoiſe, tant ancienne que moderne. Il y en a eu pluſieurs éditions en 1606, 1613, dont les premieres ſont *in*-4°. & les ſecondes *in-folio.* On y trouve une Grammaire Françoiſe & Latine, un Dictionnaire, un Recueil d'Etymologies, & un de vieux Proverbes François. *L'Inventaire de la Langue Françoiſe*, par Philibert Monet, Jéſuite, qui a paru quelque temps après, & qui traite des mêmes objets, eſt fondé ſur ce premier travail-ci: on peut même dire que *le Tréſor des Antiquités Gauloiſe & Françoiſe de Pierre Borel*, qui parut encore plus tard dans le dix-ſeptieme ſiecle, auſſi bien que *les Origines de la Langue Françoiſe, & le Dictionnaire Etymologique de Gilles Ménage*, ſont toujours une ſuite du travail de Rançonnet. Il ſeroit impoſſible de bien diſtinguer ce qui eſt des Auteurs du ſeizieme ſiecle, d'avec ce qu'y ont ajouté les Ecrivains poſtérieurs : ainſi je me crois autoriſé à ne faire qu'un ſeul article de tout ce qui ſe trouve de plus curieux dans tous ces Livres & Dictionnaires d'étymologies & de proverbes; car je tirerai en même temps quelque choſe d'un Ouvrage imprimé en 1594, ſous le titre *de Prémices des Proverbes épigrammatiſés, ou des Epigrammes*

proverbialisées, par Henri Etienne, fils de Robert. Henri devoit la plus grande partie de ses recherches sur les Provérbes à son pere.

Quoique j'aie déjà fait entrer dans ce Volume un assez grand nombre d'étymologies, & tant dans celui-ci que dans d'autres de ces Mélanges, bien des proverbes, j'espere présenter encore sur cette matiere quelques recherches assez nouvelles & assez intéressantes.

Etymologies les plus curieuses, tirées des Livres de Rançonnet, Nicot, Borel & Ménage.

Le mot d'*affreux* ne paroît point avoir d'étymologie ni dans les Langues barbares, ni dans le Latin; il vient cependant de celui-ci, mais par ricochet: *afer* veut dire en Latin un Africain, un Negre, un homme noir & hideux comme sont la plupart des gens de ce pays-là. On a appelé *affreux* les gens qui leur ressemblent.

Aga est une interjection de surprise & d'admiration, qui n'est usitée que chez le peuple & les paysans, par conséquent il devroit moins avoir une origine savante

que beaucoup d'autres mots ; il eſt pourtant vrai qu'en Hébreu Rabbinique, & en Grec, *aga* & *agai* veulent dire admirer, s'étonner. Les bonnes gens, qui diſent *aga, Pierrot, viens voir une belle choſe*, ſeroient bien étonnés ſi on leur apprenoit que ce qu'ils diſent vient de l'Hébreu ou du Grec.

Nos bons ancêtres avoient affecté à différentes eſpeces de bêtes des noms de Saints & de Saintes, tels que nous les recevons au baptême : ainſi l'on nommoit tous les ânes *martin*, les moutons *robin*, les étourneaux *ſanſon* ou *ſanſonnet*, les pies *margot*, & plus anciennement *agathe*, qui ſe prononçoit comme *agaſſe*. De là eſt venu le mot *agaſſer*, que l'on écrit à préſent *agacer*, parce qu'il eſt aiſé, en excitant les pies de les faire crier l'une contre l'autre comme ſi elles diſputoient.

Le mot *d'agiaux*, *faire des agiaux*, vient du Grec *agios*, mot par lequel commencent certaines oraiſons de l'Office du Vendredi-Saint, dans le cours deſquelles on fait pluſieurs génuflexions. Nous voyons dans nos anciens Romans, que les bons Hermites prioient Dieu & faiſoient leurs *agiaux*, c'eſt-à-dire, leurs cérémonies : ainſi toute cérémonie, façon,

ſimagrée, a été appelée *agiaux*. Quant au mot *agiot*, je ne crois pas qu'il ait la même origine, je ne ſais pas d'où il vient; mais il n'étoit ſûrement pas connu au ſeizieme ſiecle.

Aigrefin ou *égrefin*, terme injurieux dont on ſe ſert pour déſigner un petit Officier de peu d'importance, eſt le nom d'une petite monnoie qui avoit cours en France il y a pluſieurs ſiecles. Rabelais en parle auſſi bien que des Nobles à la roſe, des Angelots, & des moutons à la grande laine.

Aigrette eſt le nom d'un petit oiſeau, dont la hupe & les plumes du bout de la queue & des ailes ſervent de parure aux Dames. Il s'appelle proprement *aiglette* ou petit aigle; & ſelon d'autre, *aigrette*, parce qu'il a la voix aigre.

Ains eſt un vieux mot François qui ſignifie *mais*. Ce mot a tout-à-fait abandonné notre Langue pour paſſer dans celle des Italiens, qui diſent encore *anzi*.

Il eſt très-difficile de décider quelle eſt l'étymologie du mot *air* pris dans ce ſens: *air à chanter, air à boire*. Sans étaler à ce ſujet beaucoup d'érudition, il me ſemble que l'opinion la plus naturelle eſt de croire que comme une chanſon eſt une ſuite de

ſons qui frappent l'air de différentes manieres, elle en a pris le nom.

Alambic eſt un mot dont la premiere partie vient de l'Arabe, la ſeconde du Grec, & ſignifie une eſpece de vaſe ou de coupe propre à faire chauffer de l'eau; *al* en Arabe veut dire *grand*.

Aleſne, outil dont ſe ſervent quelques Ouvriers, entre autres les Savetiers, vient d'un mot Eſpagnol, originairement tiré de l'Arabe *alſenna*, qui veut dire *pointe* ou *pointu*.

Algarade, faire à quelqu'un une algarade, vient *d'Alger* & *Algérien*; c'eſt comme qui diroit algériade. On ſait que ces peuples barbareſques, qui font le métier de Pirates, ſont accoutumés à ſurprendre les habitans des côtes d'Eſpagne & d'Italie, au moment qu'ils s'y attendent le moins.

Almanach vient de deux mots Arabes, *mana*, compte ou calcul, & *al*, grand.

Aloi, *choſe de bonne aloi*, c'eſt-à-dire, ſuivant la Loi.

Alte, ou pour mieux dire, *halte*, ne vient point du mot Italien *alto*, mais de l'Allemand *halten*, qui veut dire s'arrêter; ainſi, il faut écrire *faire halte*, & non pas *faire alte*.

Allumer vient *d'illuminer.*

Ambaſſadeur vient d'un mot de la baſſe Latinité, qui veut dire *toutes ſortes de députés, porteurs de lettres ou d'avis.* Les Italiens diſent encore dans ce ſens, *fare una ambaſciata*, quand ils envoient leurs valets faire quelque commiſſion.

Amende vient du mot Latin *emendare, corriger, réparer*, parce que l'on eſt condamné à l'amende pour réparation des torts que l'on a commis.

Amphibologie vient du Grec, & veut dire ambigu, obſcur, mot à double entente.

Le mot *amuſer* peut avoir double origine; les uns le font venir des *Muſes* & de *muſique*, parce que s'amuſer, c'eſt s'occuper de toute ſorte de choſes agréables; d'autres le font venir d'un ancien mot Allemand, *muſſig*, qui ſignifie être oiſif, ne rien faire: de là vient l'ancien mot de *muſer*, pour dire perdre ſon temps.

Le mot *d'ancêtres* vient d'*anteceſſor, prédéceſſeur*; ainſi on peut appliquer ce mot, non ſeulement à ſes aïeux, mais encore à tous ceux qui ont vécu avant nous. On le prenoit ſouvent dans ce

ſens au ſeizieme ſiecle ; & les Orateurs de ce temps-là diſoient toujours nos ancêtres, pour dire nos anciens.

Les anciens Etymologiſtes que j'extrais, ſe ſont tourmentés pour trouver d'où venoit le mot *d'andouille.* Je crois que ce n'eſt pas la peine de les ſuivre dans leurs recherches ſur un ſi ridicule objet.

On ſait que le mot *Anglois* & *Angleterre* vient des Anglo-Saxons, Peuples du Nord, qui s'emparerent autrefois de ce pays ſur les anciens Bretons : mais que ſignifioit le nom de ces Peuples ? Il vouloit dire qu'ils avoient autrefois occupé un pays étroit & ſerré, une eſpece de vallon dans la Cherſoneſe Cymbrique, qui s'appelle encore *Anglen.* Cette Nation étant devenue trop nombreuſe, s'avança juſque dans le pays des Saxons, &, s'étant joints à quelques-uns de ceux-ci, ils s'embarquerent, pénétrerent en Angleterre, & la conquirent. Telle eſt l'opinion de nos anciens Etymologiſtes. D'autres plus modernes ont prétendu qu'il venoit d'un ancien mot Breton, *Cingl*, qui veut dire étrangers, ou d'un autre mot de la même Langue, *Angeln*, qui veut dire *pêcher.*

Au ſeizieme ſiecle, on appeloit encore

en France des créanciers importuns & perſécutans, *des Anglois.* Marot & Rabelais ſe ſervent ſouvent de cette expreſſion, qui tire ſon origine du temps que les Anglois dominoient en France, ſous les Rois Charles VI & Charles VII. Ils ſe faiſoient payer à la rigueur de ce qui leur étoit dû par les François, & le demandoient avec importunité, parce qu'ils prévoyoient qu'ils pourroient être bientôt chaſſés de France, & que leurs dettes ſeroient perdues.

Les mots *anicroche* & *croquignole* étoient fort connus au ſeizieme ſiecle; Rabelais les emploie ſouvent : mais je n'ai rien trouvé de ſatisfaiſant dans les recherches que nos Auteurs ont faites ſur leur étymologie.

Le mot *d'anonner* ne vient pas, ſuivant nos anciens Etymologiſtes, *d'âne* & *d'ânon*, ſymbole de l'ignorance, mais de ce que ceux qui ont peine à finir leurs diſcours & à lire, s'arrêtent ſouvent & long-temps ſur les ſyllabes *an* & *on.*

Antan vient de deux mots Latin, *antè annum* : ainſi quand on dit, *il eſt paſſé comme les neiges d'antan*; *où ſont les neiges d'antan?* cela veut dire les neiges de l'année paſſée, qui ſont fondues & ont diſparu.

La

La plupart de nos mots François qui commencent par *anti*, indiquent une opposition, parce que le mot *anti*, en Grec, signifie *opposé*, *contre*. Il y en a cependant quelques-uns qui viennent du mot Latin, *antè*, *auparavant*, comme *antidate*, qui veut dire *avant sa vraie date*.

Le mot *appétit* vient, suivant Ménage, d'une espece d'ail ou d'échalotte fort en usage, sur-tout du côté du Lyonnois, que l'on appelle des appétits, & qui effectivement excitent à boire & à manger. Les Harangeres de Paris crient aussi pour vendre leurs harengs : *appétit, appétit.* Mais il est ridicule de donner une pareille origine au mot *appétit* ; il est bien plus simple de le faire venir de *petere*, *petitum*, mot Latin, qui veut dire *demander, demandé*, parce que, quand on a faim, l'estomac demande à manger.

Armoire, mot qui sert à présent à exprimer une caisse de bois élevée & fermante, dans laquelle on met toutes sortes de choses : ces caisses servoient autrefois à renfermer les armes des Chevaliers ; c'est de là que ce meuble a pris son nom. On lit dans le Roman de Perceforêt, que ce Héros voulant armer des Chevaliers de ses amis, il leur fit donner

des chevaux de ſon écurie, & des armes de ſon armoire.

Le mot *d'artillerie* eſt plus ancien que l'invention de la poudre à canon : il vient de deux mots Latins, *arcus* & *telum*, *arc* & *trait*, parce qu'avant l'invention des canons, l'artillerie conſiſtoit dans les fleches & les traits lancés par les Archers ou les Arbalêtriers.

Avaler, dans l'ancienne ſignification, veut dire *deſcendre* : il eſt composé de deux mots Latins, *ad vallem*, qui font entendre qu'on paſſe de la montagne dans la vallée, ce qui ne peut ſe faire qu'en deſcendant; dans quelques Provinces; les Payſans diſent encore *avaler* pour *deſcendre* : c'eſt par métaphore que l'on a appliqué ce mot au manger & au boire, parce que ce qui entre par la bouche deſcend dans l'eſtomac.

L'étymologie la plus ſimple, & par conſéquent la meilleure du mot d'*Aubain*, nom que l'on donnoit autrefois en France à tous les Etrangers, & d'où eſt dérivé le mot d'aubaine, droit d'aubaine, eſt *alibi natus*, *né ailleurs*.

Le mot *auberge* vient du vieux mot Allemand, *herberg*, qui vouloit dire *loger* : auſſi a-t-on dit d'abord *herberger*,

puis *héberger* pour *loger*; ainsi, auberge est comme qui diroit *logis*, *logement*.

Aveugle se dit en bon Latin *cæcus*; mais dans la basse Latinité on en a fait un composé de deux mots, *ab oculis*, sans yeux, privé de la vue; & de là est venu notre mot aveugle.

Le mot *auvent* vient de *otevent*, c'est-à-dire, qui met à l'abri du vent.

Babil vient certainement de l'histoire de la Tour de Babel, lors de la construction de laquelle se fit la confusion des Langues.

Bagage vient du mot Latin barbare *baga*, qui signifioit un coffre. Nos peres appeloient *bagues*, non seulement les anneaux, mais tous les bijoux précieux; de là vient l'expression: *Sortir d'une ville* ou *d'une affaire vie & bagues sauves*.

Ban vient du vieux mot Allemand *bann*, qui veut dire *publier*, *publication*: de ce mot dérivent une infinité d'autres, tels que *banniere*, *bande*, *bandit*, *banni*, *&c*..... Les bannis & bandits sont ceux dont on a publié la condamnation: la banniere est le signe sous lequel la publication porte qu'on doit se rassembler.

Bandouliere. Les Bandouliers étoient des troupes de brigands ou de bandits,

qui exerçoient leurs brigandages au pied des Pyrénées. Ils ont été les premiers qui ont porté de larges bandes de l'épaule gauche à la droite, auxquelles ils attachoient leurs armes & leurs munitions de guerre. C'est ce que l'on a appelé des bandoulieres, dont l'usage subsiste encore, quoique les Bandouliers soient détruits depuis long-temps.

Baragouin, langage barbare & presque inintelligible : la véritable étymologie de ce mot vient du Bas-Breton ; dans cette Langue, *baraguin* signifie du pain blanc, ou, selon d'autres, du pain & du vin. C'est ce que l'on doit demander en voyageant dans la Basse-Bretagne ; mais ces termes nous paroissent aujourd'hui si extraordinaires, que nous les traitons de langage tout-à-fait barbare. Le Bas-Breton est cependant l'ancien Celtique, Langue dominante dans les Gaules avant la conquête des Romains, & bien avant celle des Francs.

Barater, en vieux François, veut dire *tromper*. Ce mot n'est plus d'usage à Paris, ni dans les Provinces Septentrionales ; mais on dit encore en Gascogne, *vous mé baratas*, *vous me trompez*.

On trouve quelquefois dans nos vieux

Auteurs, *barbe* pour *oncle*. Ce nom avoit été donné par respect aux freres de pere, qui étoient communément plus vieux que leurs neveux. Les Italiens l'ont conservé dans quelques Provinces, & appellent encore quelquefois un oncle *barba*. Les restes des anciens Hérétiques Albigeois ou Vaudois, réfugiés dans les vallées de Piémont, appellent leurs anciens *Barbes* : c'est ce qui fait qu'on a donné à ces Peuples le nom de *Barbets*.

Barette est un mot Gascon, qui veut dire *bonnet* ou *couverture de tête* : on donne ce nom en France aux bonnets rouges des Cardinaux.

Baron vient du mot *bar*, qui, dans l'ancienne Langue des Francs, signifioit *vir*, *un homme noble, vaillant & courageux*. Ainsi, les *Bars* ou *Barons* étoient les plus braves hommes d'entre les Francs: ils formoient le Conseil du Roi, & le Corps des Officiers de son armée. Aussi disoit-on que le Roi assembloit ses Barons, pour dire qu'il consultoit ses principaux Officiers. Les Francs ayant fait de grandes conquêtes dans les Gaules, & s'étant distribué les terres, les Barons eurent les plus considérables. Aux douzieme & treizieme siecles, le nom de Baron

étoit synonyme à celui de Seigneur; & nous voyons dans nos anciens Romans, que les femmes de Chevaliers appeloient leurs maris *Monseigneur & Baron.*

On appelle de certaines perles, qui ne sont pas rondes, mais ont des formes extraordinaires, des *perles baroques*. De là on a appliqué cette épithete à toutes les formes singulieres, & elles ont toutes été appelées *baroques*.

Basque d'habit: ce mot vient de ce que les vrais Gascons ou Basques sont les premiers qui aient porté des habits à demi courts, dont ils tenoient les côtés relevés, en les rembourant de maniere qu'ils ne leur battissent pas sur les cuisses & ne les empêchassent pas de courir.

L'expression proverbiale de *tour du bâton*, ne vient pas du mot unique, bâton, mais de deux mots, *bas* & *ton*, pour exprimer des tours dont on ne dit le secret qu'à l'oreille & à basse voix.

Beau-pere, *beau-fils* & *belle-fille*, sont des mots qui avoient autrefois une signification bien plus étendue qu'aujourd'hui. On appeloit tous les Religieux *beaux-peres*; on donnoit à ses neveux & ses cousins, le titre de *beaux-neveux*, *beaux-cousins*, & à tous les Chevaliers & à ceux que l'on supposoit qui pouvoient l'être, celui de *beaux-*

stres. Cette épithete, en elle-même assez agréable, a paru cependant dans la suite trop familiere : on a appelé les Religieux, *mon Pere*, tout simplement, ou *mon Révérend Pere*; & nous avons réservé le nom de beau-pere pour le pere de notre femme, ou le second mari de notre mere, que nous n'appelons pere que par amitié ; il en est de même de belle-mere, beau-fils & belle-fille, beau-frere & belle-sœur ; & le mot de *Monsieur* a pris la place de *Beau-Sire*.

Bec est un très-ancien mot Gaulois, qui a toujours signifié le bec d'un oiseau; mais ce mot, en ancien Normand, avoit une autre signification, & vouloit dire *riviere* ou *ruisseau*. C'est dans ce sens que les Normands ont donné le nom *du Bec* à une belle Abbaye de Normandie, & qu'ils ont dit *Caudebec*, *orbec*, &c... Les Etymologistes plus modernes ont trouvé que ce mot avoit dû signifier la pointe de terre qui se forme par l'embouchure de deux rivieres, soit l'une dans l'autre, soit dans la mer; c'est ainsi que l'on appelle *bec de l'Allier*, la pointe qui s'avance à l'embouchure de l'Allier dans la Loire, & *bec d'Ambés*, celle que l'on remarque à la jonction de la Dordonne dans la Garonne.

Bedeau, ſuivant l'étymologie la plus ſimple, a la même origine que *Pitau*, qui eſt un ancien mot, qui veut dire *Payſan*. Les Bedeaux étoient les Sergens des Juſtices de Villages, & les ſerviteurs des Egliſes des Paroiſſes de campagne. On a cependant dans la ſuite étendu ce mot juſques aux Paroiſſes des Villes, & même aux Univerſités, par oppoſition aux Eccléſiaſtiques, aux Marguilliers, aux Profeſſeurs & aux Ecoliers, gens d'un plus haut étage, dont les Bedeaux n'étoient que les ſerviteurs.

Béguin, *Béguine*, ſont des eſpeces de Religieuſes non cloîtrées, qui demeurent dans une enceinte partagée en différentes petites Maiſons qu'on appelle *béguinage*; elles ont une Chapelle en commun : il y a beaucoup de ces établiſſemens dans les Pays-Bas. Les uns prétendent que leur Inſtitutrice a été Sainte *Begue*, ſœur de Sainte Gertrude; les autres un ſaint homme, nommé *Lambert le Begue*. C'eſt d'elles que vient le nom de *béguin*, que l'on a donné à une piece de toile qui enveloppe la tête & ſerre ſous le menton. Comme il y a un grand nombre de ces filles idiotes & bavardes, de là le nom de *béguine* eſt devenu une injure pour les Religieuſes auxquelles on le donne.

Belier vient de *bêler*, mot qui exprime le cri du mouton ; c'est l'étymologie la plus simple, & c'est toujours à celle-là qu'il faut s'arrêter de préférence.

Les Etymologistes se sont fort appesantis sur l'origine du mot de *belître*, du mot Latin *balatrones*, dont Horace se sert pour désigner des bouffons de la plus basse espece.

Benêt vient de *Benoît*, nom d'un grand Saint. Il y a plusieurs noms de Baptême que nos ancêtres ont souvent pris, ainsi que celui-ci, dans des acceptions défavorables, tels que Nicodême, & même Jean, dans certaines occasions.

Le mot *Berger* vient de l'ancien mot Teutonique *berg*, qui signifie une *montagne*, parce que les Pasteurs, dans certaines saisons, conduisent leurs troupeaux de la plaine sur les montagnes.

Le nom de *Bernard* veut dire *esprit d'ours*, de deux anciens mots Germaniques, *bern*, ours, & *art* esprit.

Nous avons une grande quantité de mots qui finissent par *bert*, comme *Albert*, *Dagobert*, *Childebert*, &c. & d'autres qui commencent par *bert*, comme *Berthe*, *Berthier*, *Bertrand*, &c. Or, le mot *bert* signifioit autrefois *illustre*.

Le mot *bidet*, qui veut dire un *petit cheval*, vient d'une ancienne monnoie, avec laquelle les Cavaliers peu aisés, & sur tout les Gascons, achetoient des chevaux d'une petite taille. Un mot de la Noue, dans ses Commentaires, donne lieu de croire que ces petits chevaux coutoient quatre-vingts sols.

Vent de bise vient d'un ancien mot Teutonique, qui vouloit dire *tourbillon* : Olaus Magnus, le plus ancien Historien du Nord, dit qu'il y en a dans ce pays de si violens, qu'ils renversent les hommes de dessus leurs chevaux, & même arrachent les toits des maisons ; ainsi, ce mot doit être synonyme à *ouragan* ; mais comme il a fait son plus grand effet lorsqu'il arrive chez nous, il ne signifie plus que vent du Nord. On a voulu trouver quelque relation entre le nom *bis*, que l'on donne au pain noir, & la bise : mais malgré tous les efforts des Etymologistes, je n'y vois aucune analogie.

Blâmer vient de *blasphémer* : aussi dans l'ancienne orthographe écrivoit-on toujours blasmer. On disoit autrefois blasphémer quelqu'un, pour dire l'injurier ; c'est dans ce sens qu'on dit blasphémer Dieu.

Blanc ne vient pas du Latin, mais de

l'ancien mot Teutonique *blanck*, qui veut dire *brillant*, *éclatant*. A ce mot, les Germains en oppoſoient un autre, qui eſt *black*, ſans couleur. Les Anglois ont retenu ce mot du Saxon, pour ſignifier noir; mais il n'a pas paſſé dans notre Langue.

Blaſonner vient du mot Teutonique *blaſen*, qui ſignifie *louanger*, proclamer avec éloge : de là on l'a appliqué aux armoiries, parce que c'étoient les marques par leſquelles on reconnoiſſoit les Chevaliers qui s'étoient diſtingués & avoient été proclamés comme braves : mais il a une ſignification plus étendue; il veut dire *louanges détaillées* : ainſi, nous voyons dans nos anciennes Poéſies, le *Blaſon de la Roſe*, le *Blaſon de l'Amour*, & *blaſonner quelqu'un*, pour en faire un éloge détaillé. Enſuite on a pris ce mot en mauvaiſe part, & on dit que quelqu'un a été bien blaſonné, quand il a été examiné de toutes les manieres, tant en bien qu'en mal.

Bois vient d'un vieux mot Tudeſque *bos*. Les Gaſcons en ont fait *boſc*, les Italiens *boſco*.

Boîte vient d'un mot de la baſſe latinité, *buxula*; c'eſt de là d'où il faut tirer

les mots *boiter* & *boiteux*, parce que cette infirmité vient de ce que les os sortent de leurs boîtes, ou dans la hanche, ou dans le genou.

Borde veut dire, sur-tout dans les Provinces par delà la Loire, *petite Métairie* : de là vient que le nom de *la Borde* est si communément porté par les familles de nos Pays Méridionaux.

Le mot de *bougie* vient d'une Ville située sur la côte d'Afrique, qui se nomme *Bugie*, & se prononce *Bougie* : on tiroit autrefois beaucoup de cire de ce Pays-là : elle y étoit si commune qu'on en faisoit des chandelles, qu'on a imitées depuis en France, & qui ont conservé le nom du Pays qui en a fourni le modele.

Boulanger. On a beaucoup differté sur l'étymologie de ce mot ; la plus simple & la meilleure, à mon avis, est celle qui la fait dériver de ce que les pains étoient autrefois ronds en forme de boules.

Bouquin, nom injurieux que nous donnons aux vieux Livres, vient du mot Allemand *buchen*, qui veut dire *livre*.

Bray est un mot de la basse latinité, & probablement d'origine Gauloise, qui veut dire *boue*, *fange*. Il y a un grand nombre de lieux & de cantons en France

qui portent ce nom, parce qu'ils ſont bas, boueux & marécageux ; entre autres, un canton de la Normandie, que l'on appelle *le pays de Bray*, *Bray-ſur-Seine*, *Bray-ſur-Saone*, & *Bray-Comte-Robert*, que l'on prononce mal-à-propos *Brie-Comte-Robert*. On peut croire que le nom de la Province de *Brie* a la même origine.

Bourrique vient d'un vieux mot Gaulois, qui ſignifie *cheval*, *bête de ſomme*, & *roux*. On prétend que les ânes rouges ſont plus méchans que les autres ; ce ſont ceux-là ſeuls qu'on devroit appeler *bourriques* : mais on a étendu cette ſignification à toute l'eſpece des ânes. On appelle les *bourriquets*.

Brelan ou *berlan* ſe prenoit autrefois pour toute ſorte de jeux de haſard, & pour le lieu où on les jouoit. On voit ce mot employé dans les regiſtres du Parlement avec cette ſignification dès l'an 1300, & dès-lors ces jeux furent défendus. Ceux qui fréquentoient les maiſons où on les jouoit, s'appeloient *Brelandiers*.

Il y a un de nos anciens Etymologiſtes qui fait dériver le mot de *brioche* (pâtiſſerie) de l'Hébreu. On ne peut que rire d'un pareil trait d'érudition. Il eſt bien plus naturel de croire que ce nom vient

de l'inventeur de cette excellente pâtisſerie.

Broc de vin eſt un mot Allemand.

Le mot de *Bulle*, dont on ſe ſert pour exprimer certains diplômes émanés des Papes ou des Empereurs, vient de ce que les ſceaux qui ſervoient pour ces ſortes d'expéditions, étoient ronds ou enveloppés dans des boëtes rondes, ou du moins arrondies par le haut en forme de bulles ou bouteilles renverſées.

Cabaret vient d'une herbe nommée ainſi, dont on pendoit autrefois un paquet à la porte des endroits où l'on vendoit du vin. A préſent on y met du lierre, ou quelques branches d'arbres; c'eſt ce que l'on appelle le *bouchon*; & le bouchon ou enſeigne a donné le nom au lieu même.

Cabriole vient de *capriola*, *petite chevre*, parce qu'on prétend que ceux qui font des cabrioles, ſautent comme des chevres.

Cadet eſt un mot dérivé du Gaſcon; il s'écrivoit autrefois *Capdets*, & cela vouloit dire *petit Chef*, par oppoſition à l'aîné, qui étoit le premier Chef de tous les Vaſſaux de la Seigneurie, qu'il conduiſoit à la guerre. Le puîné ne commandoit que ſous lui & en ſecond.

Cafard eſt un mot originairement Arabe, qui ſignifie un homme qui a changé de Religion, ſoit qu'il ait paſſé de la Mahométane à la Chrétienne, ou de la Chrétienne à la Mahométane. Les Turcs font très-peu de cas de ces gens là, & ſont perſuadés qu'ils ſont tous faux & hypocrites.

Il y a des Auteurs qui croient que le mot de *caillette*, qui a ſignifié long-temps un *homme timide & poltron*, & que l'on a donné depuis à de petites femmes cauſeuſes, tire ſon origine du nom d'un fou de François I, qui avoit ces mauvaiſes qualités; car il étoit très-bavard & très-poltron. On ſe moquoit de lui, & ſon nom eſt devenu une injure. Cependant il eſt plus naturel de croire que l'on appelle les bavardes *caillettes*, parce que les cailles, oiſeaux de paſſage, ſont très-timides, & jabotent ſans ceſſe.

Calotte vient d'*écaille*, parce qu'on s'en couvre la tête pour ſe défendre du froid & des injures du temps; auſſi les a-t-on quelquefois appelées *coquilles*, & il y a eu un temps où l'on faiſoit des calottes qui portoient particuliérement ce nom. On prétend que la rue *Coquilliere*, qui ſubſiſte encore dans Paris, vient de ce que

l'on y vendoit de ces ſortes de coquilles.

Le mot de *camus*, pour dire un homme qui a un petit nez, vient, ſuivant nos meilleurs Etymologiſtes, du vieux mot Gaulois *camur*, qui a la même ſignification. Il faut bien diſtinguer les *camus* des *camards*; les uns & les autres ont le nez écraſé, mais les *camus* ont le bout du nez relevé, & les *camards* l'ont pointu ou penchant en bas.

Caracole & *caracoler* vient d'un mot Eſpagnol, qui ſignifie *limaçon*. Les coquilles des limaçons ſont tournées en ſpirale. Les cavaliers qui caracolent, tournent ſur eux-mêmes.

Le mot de *caramel* ou de *ſucre brûlé*, vient de l'Eſpagnol, & plus anciennement de l'Arabe, *cara*, qui ſignifie *noir*, & *mel*, du miel; ainſi *caramel* eſt proprement du miel noir ou brûlé. On en faiſoit autrefois en Eſpagne des tablettes, qui paſſoient pour être bonnes pour la poitrine.

Carnaval vient de deux mots Latins *caro*, *carnu*, *chair* ou *viande*, & *vale*, *adieu*, parce que c'eſt dans les derniers jours de ce temps-là qu'on dit adieu à la viande.

Carroſſe vient de l'Italien *Carrozzio*, & plus anciennement de *caruca*, mot qui, dans

dans la basse latinité, vouloit dire un chariot à quatre roues.

Casaque est l'habillement des Cosaques, peuples du Nord, voisins de la Russie, de la Tartarie & de la Pologne. Soit que ces peuples aient pris leur nom de leurs habillemens, ou leurs habillemens d'eux, on assure que nous leur sommes redevables du mot de *casaque*, qui signifie un *surtout*, ou habit de dessus large & aisé.

La *biere* s'appeloit autrefois *cervoise*; il est certain que c'étoit un ancien mot Gaulois qui a toujours signifié une liqueur faite de grains fermentés. La cervoise qui est à présent en usage, s'appelle *biere*, d'un mot Allemand beaucoup plus nouveau, *biren*. Il y entre de l'orge, de l'avoine ou du froment, & du houblon.

Le mot *chafouin*, qui veut dire un petit homme maigre & foible, vient de ce que les chats sont dans l'usage d'aller faire leurs petits dans les greniers sur le foin, & que ces animaux qui naissent ainsi sont sujets à être foibles & délicats.

Tous nos Etymologistes se sont efforcés de trouver l'origine de *chagrin*; selon moi, aucun n'y a réussi; c'est un triste sujet à

approfondir : ainsi je n'en dirai pas davantage.

Le mot *chétif*, qui depuis long-temps veut dire un personnage misérable, pauvre, à plaindre, vient originairement de *captif*; & on disoit au treizieme siecle *chetivoison* pour *captivité.*

Chévir est un vieux mot qui vouloit dire *venir à bout de quelque chose.* Les Paysans & les bonnes femmes s'en servent encore quelquefois. Par exemple, ils disent : *On ne peut pas chévir de cet enfant*, c'est-à-dire, *on n'en peut tirer aucun parti.*

Chenets, petits landiers dont on se sert dans les cheminées d'appartemens, s'appellent ainsi, parce que l'on représentoit au devant des figures de petits chiens couchans.

Chiffon vient de l'Arabe *cheffon*, qui veut dire *un linge usé & déchiré*; c'est la même signification que nous donnons au mot *chiffon.* Il y a apparence qu'il nous est venu du temps des Croisades ; alors les Sarasins ne donnoient aux Chrétiens qu'ils faisoient esclaves, que des chiffons ou de mauvais morceaux d'étoffe pour se couvrir.

Il y a tout lieu de croire que le mot François *chiffre*, vient de l'Hébreu *Se-*

pher, qui veut dire *compter*, *nombrer*, *calculer.*

Le mot *Chirurgien* ne veut dire autre chose qu'*un homme qui travaille de la main* : ainſi il ne ſembleroit indiquer qu'un Manœuvre ; mais c'eſt par oppoſition à ceux qui exerçent la Médecine purement théorique, que les Chirurgiens s'appellent ainſi : c'eſt dans le même ſens que l'on leur donne quelquefois le nom d'*Opérateurs.*

On appeloit en vieux François *clanche* ou *éclanche* un loquet de porte ; c'eſt de là que l'on a appelé *éclanches* les épaules de mouton, parce qu'elles ont la forme de ces *loquets* ou *clanches.*

Nous avons déjà remarqué qu'on diſoit quelquefois *clergie* pour *ſcience* ; en conſéquence on appeloit *clergereſſes* les femmes ſavantes.

Le mot *clincaillerie* vient de l'Allemand *klingen*, qui veut dire ſonner, faire du bruit, parce que les petites breloques que vendoient les Clincaillers font du bruit en ſe frottant l'une contre l'autre. Le mot *cliquer* & *cliqueter* à la même origine.

Le mot *cloche* eſt d'origine Françoiſe. C'eſt par métaphore que l'on dit qu'un boiteux cloche, parce qu'il va à droite

& à gauche comme le battant d'une cloche. Les mots *cloper* & *clopiner* ont la même origine.

Le mot *coq* vient de l'ancienne Langue Germanique.

Le mot *coche*, de l'Italien *coccio*; ſelon d'autres, le mot *coccio* vient du François *coche*. Les premieres voitures ſuſpendues ont été appelées *coches*, parce qu'on faiſoit des *tailles* ou *coches* aux brancards du chariot, pour y faire paſſer les ſoupentes ſur leſquelles la caiſſe étoit attachée.

Le mot *coiffe* vient, dit-on, de l'Hébreu : on prétend que le mot *coffre* en vient auſſi ; mais c'eſt plutôt d'un vieux mot Allemand *kuffer*.

Le mot de *cohue* eſt, ſuivant quelques Etymologiſtes, un vieux mot Normand, qui veut dire *confuſion*, *tumulte*; ſuivant d'autres, il vient de *convocare*, *convocatio*.

Le mot *colique*, douleur d'entrailles, vient du nom d'un des principaux boyaux que l'on appelle *le colum*. C'eſt là où particuliérement la colique ſe fait ſentir; ainſi c'eſt toujours très-improprement qu'on dit *colique d'eſtomac*.

Combe ſignifie en ancien langage un petit côteau, & dans les pays de mon-

tagnes l'entrée d'un vallon : ainsi il n'est pas étonnant qu'il y ait tant de gens en France qui portent le nom de Combe, ou de la Combe.

Le mot de *compagnon* & de *compagnie* a deux étymologies, l'une civile, l'autre militaire. Suivant la militaire, une compagnie est une troupe de gens qui marchent & combattent sous le même *pennon*, c'est-à-dire, même enseigne. Ce que j'appelle étymologie civile, est celle qui fait dériver ce mot de *panis*, *pain* : ainsi compagnie & compagnons sont des gens qui mangent le même pain.

L'étymologie du mot *compliment* est fort simple ; il nous est venu par les Italiens ; mais il n'indique qu'un vœu (sincere ou non) que l'on adresse aux gens que l'on complimente pour l'accomplissement de tout ce qu'ils désirent.

Conte vient d'un mot Grec barbare ; *conton*, qui veut dire *abrégé*, parce que ce sont de petites Historiettes. Cette étymologie prouve bien que les Contes les plus courts sont les meilleurs.

Cocarde, ruban que les soldats mettent à leurs chapeaux, vient de ce que les anciens Croates, que l'on appeloit en France Cravates, portoient des plumes de coq à

leurs bonnets ; nos ſoldats trouvant cette parure agréable, ont voulu l'imiter.

Coqueluche, maladie dont les principaux ſymptomes ſont un grand mal de tête & une toux opiniâtre. C'eſt une eſpece d'épidémie, qui, malheureuſement, revient ſouvent à la mode dans les grands hivers. Le ſavant Paſquier, dont j'ai tant parlé, fixe à l'hiver de l'année 1567 l'époque de la premiere coqueluche, & dit qu'il ne ſait pas pourquoi on l'appela ainſi. Il eſt étonnant qu'il ait ignoré que, dès l'an 1413, cette maladie avoit été ſi générale & ſi forte dans Paris, que le Parlement avoit été obligé d'interrompre les plaidoiries, à cauſe qu'aucuns des Avocats ni des Procureurs ne pouvoient ſe faire entendre ; que d'ailleurs le mot *coqueluche* vient des coqueluchons dont les malades d'alors s'enveloppoient la tête pour ſe tenir chaud. Le coqueluchon eſt une eſpece de capuchon de Moine, que l'on nomme en Latin *cucullus*.

Cordonnier. Quelques Auteurs ont cru que ce mot venoit tout naturellement des ſouliers de cordes que l'on portoit autrefois, ou des cordons qui nouoient les ſouliers de cuir, mais ils ſe trompent : on écrivoit jadis *Cordouannier*, parce

que le bon cuir venoit dans ce temps de Cordoue en Espagne : or, les Cordonniers qui se piquoient de n'employer que de bons cuirs, disoient qu'ils ne se servoient que du cuir de Cordoue ; & de là ils ont été appelés *Cordouanniers*.

J'ai dit plus haut, que l'on avoit voulu tirer le mot *cotillon* du Grec ; mais une étymologie bien plus naturelle est celle qui le fait venir du mot Allemand *kots*, d'où nous avons fait *cotte*, dont cotillon est le diminutif.

Couard, en Italien *codardo*, vient de *cauda*, queue. On appelle *couard*, un homme timide, honteux, par allusion aux animaux, qui, tels que le renard, ayant perdu leur queue, se cachent, se tapissent, & en paroissent tout honteux.

Cramoisi, couleur d'un rouge foncé : ce mot dérive de *kermes*, qui est une gale-insecte ; la cochenille est nommée en Arabe *kermesi* ; c'est avec elle qu'on fait le *cramoisi* & l'*écarlate*, qu'on rend d'un rouge plus brillant en y ajoutant une dissolution d'étain.

Crampe, tiraillement dans les nerfs de la jambe, vient du mot Allemand *kramp*, qui veut dire la même chose. De même, *crapau* vient de l'ancien Allemand *krupen*,

cuiſſes, les crapauds marchant les jambes & les cuiſſes écartées du corps ; c'eſt de là qu'eſt venue l'expreſſion *mettre des pigeons à la crapaudine*, parce que les ayant éventrés, on les fait griller ayant les cuiſſes écartées du corps.

Le mot de *creſſon*, plante ou herbe, vient de *creſcere*, *croître*, parce que cette eſpece de plante croît fort vîte.

Croupe vient de l'Allemand *grub*, qui veut dire gras, gros, & épais : auſſi la croupe eſt-elle la partie de l'animal la plus épaiſſe placée, au haut des cuiſſes de l'animal. De là il eſt aiſé d'expliquer tous les mots qui en dérivent, *croupion*, *croupier*, &c.

Curé vient de *cura*, ſoin, parce que les Paſteurs des Paroiſſes ſont chargés du ſoin des ames de leurs Paroiſſiens.

Il eſt aſſez plaiſant que tous les anciens Etymologiſtes que j'extrais aient cherché quelle eſt l'origine de l'interjection *da*, *oui-da*, & qu'ils ne l'aient jamais pu trouver que dans le Chaldéen, l'Hébreu, & le Grec. Le petit mot *dada*, que les enfans prononcent pour dire *cheval*, ſe trouve, diſent-ils, dans les Lamentations de Jérémie, Chapitre I. Le Prophete dit, s'adreſſant à Dieu, qu'il eſt devant le Sei-

gneur, comme un enfant qui ne ſait dire encore que *dada*.

Les mots *deviſe*, *devis*, & *deviſer*, ont eu autrefois une ſignification bien étendue dans notre Langue ; *deviſe* vouloit dire quelquefois *volonté*, & *devis* a toujours ſignifié *converſation*. On ſe diſoit les uns aux autres : *faites-en à votre deviſe*, c'eſt-à-dire *comme il vous plaira*. On diſoit que les gens *deviſoient* enſemble, pour dire qu'ils converſoient. A préſent, le mot *deviſe* ne ſignifie plus qu'un ou deux mots que l'on applique à une figure allégorique quelconque, & auxquels on donne un ſens, une interprétation. *Devis* n'eſt plus d'uſage pour ſignifier *propos* & raiſonnemens de converſation ; mais on l'emploie pour ſignifier *détail* : c'eſt dans ce ſens que l'on dit, faire le devis de la dépenſe d'un bâtiment.

Dia veut dire en Grec *compoſition*, mélange de pluſieurs choſes ; c'eſt à cauſe de cela qu'il y a grand nombre de remedes uſités dans la Médecine & la Pharmacie qui commencent par ce mot, comme les onguens *diapalme*, *diachilon*, &c.... Il ſert même de racine aux termes de quelques autres Arts : ainſi le diapaſon en Muſique eſt une harmonie réſultante de pluſieurs, & même de tous les tons. *Dia-*

logue même est ainsi nommée, parce que l'on y introduit plusieurs Interlocuteurs.

Le mot *diete* est certainement Grec, & veut dire *régime de vivre*. Quand on dit que les Médecins prescrivent la diete, cela ne veut pas dire précisément qu'ils défendent de manger, mais qu'ils indiquent ce qu'il convient de manger, ou pour se maintenir en santé, ou pour se guérir si l'on est malade. Mais ce qui paroîtra peut-être extraordinaire, c'est que le nom de *diete* que porte l'assemblée des Princes & Etats de l'Empire, celle des Etats de Pologne, de Suede, de Suisse, &c. vient du même mot Grec. Cependant nos vieux Etymologistes prétendoient que le nom de ces assemblées dérivoit d'une autre source; ils disoient qu'autrefois chez ces peuples on ne prenoit aucune résolution qu'à la suite d'un grand festin, & qu'ainsi, délibérer chez ces peuples, c'étoit se régaler, manger & boire. Nous voyons que le Parlement des anciens François s'appeloit *Mallus Francorum*; & *Mall* en l'ancienne Langue de la Germanie, d'où les Francs étoient partis, vouloit dire un *festin*. On trouvoit dans ce temps-là beaucoup plus honnête de convier les gens à un bon repas, que de les prier de venir

parler d'affaires. Cependant à présent on ne convient pas en Allemagne de l'étymologie que nous venons de donner, mais au contraire de celle qui interprete le mot Grec *diete* par régime, qui vaut autant dire que *gouvernement*, *administration.* Aussi les Publicistes Germaniques traduisent-ils en Latin ces mots François, *diete de l'Empire*, par *regimen Imperii.*

Dondaine est l'ancien mot dont on se servoit pour signifier ces ballons enflés d'air, avec lesquels l'on joue en les jetant. On l'a aussi donné à certaines machines de guerre, grosses, courtes & rondes, avec lesquelles on jetoit des pierres. On prétend que de là vient qu'on appelle une femme grosse & grasse, une *dondon*, & qu'il faut également y rapporter l'origine de *bedon* & *bedaine.*

Dorloter vient du vieux mot François *dorlot*, qui veut dire *mignon*; de là se *dorloter*, pour dire se caresser ou se tranquilliser. Rabelais dit d'un vieux Médecin, qu'*il dorlotoit sa barbe.*

Drôle est un terme injurieux & méprisant, qui vient du mot *troll*, qui, dans les anciennes Langues du Septentrion, signifioit un *diable.* C'est en conservant cette étymologie, qu'on dit qu'il y a de bons

drôles ou de bons diables, & de méchans drôles ou diables.

Il eſt certain que le mot *drogue* vient du Perſan ; & l'on n'en ſera point étonné, quand on ſaura qu'avant la découverte de l'Amérique, la plus grande partie des drogues & épices nous venoit des Indes par la Perſe & la mer Rouge.

Les mots *ducat* & *ſequin*, monnoie, nous viennent également de Veniſe. Le mot *ducat* indique une monnoie d'or ou d'argent frappée au coin du Duc ou Doge de cette République ; & celui de *ſequin*, de la *Zecca* ou Hôtel des Monnoies de Veniſe.

Il eſt conſtant que le mot *dun*, dans l'ancien Celtique, ſignifioit un lieu élevé ; de là une infinité de villes en France dont le nom ſe termine ou ſe terminoit en *dun*, *Lugdunum*, Lyon, *Auguſtodunum*, Autun, *Melodunum*, Melun, *Iſſodunum*, Iſſoudun, & une infinité d'autres ; car l'ancienne Langue Celtique s'eſt parlée autrefois dans la plus grande partie de l'Europe.

Le mot *échiquier*, pour ſignifier la table ſur laquelle on joue aux échecs, & le même mot ſignifiant un Tribunal de Judicature, ou un Conſeil de Finances, qui étoit autrefois en uſage en Norman-

die, & qui l'eſt encore aujourd'hui en Angleterre, ont des origines auſſi différentes que leurs ſignifications. Le mot d'*échiquier* & d'*échecs*, jeu, vient du Perſan, & l'autre d'un mot de l'ancienne Langue Teutonique, qui ſignifie *envoyé* ou *député*, parce qu'effectivement les Juges de l'Echiquier étoient envoyés par les Rois ou les Ducs, pour juger les procès ou régler l'adminiſtration des Finances du pays.

Les *tributs* & *impôts* en Angleterre, & même en France, s'appeloient autrefois *cotes* ou *eſcots*. On n'appelle plus ainſi les impôts; mais ce terme eſt reſté aux cabarets & aux hôtelleries, où l'on dit que chacun paie ſon écot, c'eſt-à-dire ſa quote part d'un repas.

Le mot d'*écurie* eſt compoſé d'un terme Latin barbare, *ſcuria*, qui eſt mis dans l'ancienne Loi Salique pour *étable*, lieu où l'on retire également les chevaux & les autres beſtiaux de toute eſpece.

Dans le François des treizieme & quatorzieme ſiecles, on diſoit *Emperier* pour *Empereur*, & *Emperiere* pour *Impératrice*.

Le mot d'*endêver* veut dire dans notre ancien langage, *endiablé*, *être poſſédé du diable*, ou *faire donner quelqu'un audiable*.

Engin vouloit dire, dans notre vieux langage, *esprit*, du mot Latin *ingenium*; de là on a dit *s'ingénier*, pour dire, s'occuper, se remplir l'esprit de quelque chose : mais enfin ce mot a été pris en mauvaise part, & comme si l'on ne pouvoit s'occuper sérieusement que dans le dessein de tromper, il a indiqué des projets ou des machines mauvaises ou pernicieuses. Cependant le mot d'Ingénieur ne peut-il pas venir encore plutôt d'*engin* que de *génie*; dans cette supposition, il indiqueroit plutôt un inventeur d'*engins* ou *machines de guerre*, qu'un constructeur ou directeur de fortifications. On dit pourtant aujourd'hui le Corps du Génie pour le Corps des Ingénieurs.

Le mot *engouer* signifie proprement, s'étouffer, s'étrangler en mangeant trop précipitamment & goulument; on l'a ensuite appliqué métaphoriquement, à l'enthousiasme dont on se trouve quelquefois saisi, sans trop de réflexion, pour un objet qui nous plaît & nous étourdit.

Enherber est un vieux mot dont on se servoit au treizieme siecle, pour dire *empoisonner*, parce qu'il sembloit autrefois qu'on ne pouvoit l'être que par de mauvaises herbes.

Esclandre vient de *scandalum*, *scandale*, qu'on prononçoit autrefois *escandale*. Les Gascons ont conservé cette prononciation.

Escogriffe vient de deux mots qui ont à peu près la même source, *escroc* & *griffe*. L'un & l'autre indiquent un homme qui atrappe ce qu'il peut.

Le mot *espiegle* vient du nom du Héros d'un Roman Allemand, assez mauvais, mais qui eut beaucoup de vogue, & qui fut imprimé & traduit en François au seizieme siecle. Le nom tout entier de ce Héros est *Tiel Ulespiegel*. On prétend qu'il étoit Saxon & vivoit l'an 1480. C'étoit une espece de polisson & de filou.

Essarter étoit un ancien mot François qui vouloit dire *défricher*; de là les lieux & les cantons défrichés ont été appelés des *essarts*: ainsi il ne faut point s'étonner s'il y a beaucoup de villages & de familles en France qui portent ce nom.

Escouvette est un ancien mot dont on se servoit autrefois pour dire un *balai*; de là on a appelé les sorciers & sorcieres, *chevaucheurs & chevaucheuses d'escouvettes*, parce qu'on croyoit qu'ils alloient au sabbat à travers les airs, à cheval sur des manches à balai.

Nos anciens Etymologiſtes font dériver le mot *eſcuelle* d'*eſculus*, planche de bois de chêne, parce qu'autrefois les écuelles étoient toujours de bois, & plutôt de chêne que d'autre, parce qu'il ſe caſſe plus difficilement. Il falloit être bien riche il y a trois cents ans, pour avoir des écuelles d'argent; & la faïence & la porcelaine n'étoient pas connues. Ce qui diſtingue l'écuelle de tous les autres vaſes à boire, ce ſont les deux oreilles placées de part & d'autre par leſquelles on la tient.

Le mot *fagôt* nous vient de *fagus*, qui ſignifie du hêtre, parce que les premiers fagots ont été faits de ce bois. Quant à l'expreſſion de *conter des fagots*, elle tire ſon origine du Fabliau ou Conte vulgaire du Fagotier, dont Moliere a tiré ſon Médecin malgré lui.

Faïence. Tout le monde ſait que ce n'eſt que de la terre commune, émaillée de blanc, & quelquefois peinte de pluſieurs couleurs par-deſſus le blanc. Les premiers qui s'en ſoient ſervis; ſont les habitans de l'Iſle de Mayorque; les Italiens ont tiré de là leur premiere faïence; auſſi l'appellent-ils encore *majorica*, ou *maiolica.* Pour nous, nous l'appelons *faïence*,

non

non pas comme quelques-uns l'ont cru de *Faenza* en Italie, mais de la petite Ville ou Bourg de Faïence en Provence, qui est le premier endroit en France où l'on en ait fabriqué.

Le mot de *fanfare*, air de trompette, nous vient de l'Espagnol, & a été porté en Espagne par les Arabes. Il est évident que le mot de *fanfaron* vient de *fanfare*, puisqu'il signifie un homme qui chante lui-même ses louanges & célebre sa propre gloire.

Fantassin vient de l'Italien *fante*, qui veut dire, en général, *serviteur*. On sait que l'Infanterie étoit autrefois bien moins considérée que la Cavalerie, n'étant composée que de Paysans, qui marchoient sous la banniere de leurs Seigneurs.

Faquin vient de l'Italien *facchino*, portefaix, crocheteur, ainsi appelé du Latin *fasci*, des paquets. Comme ces gens-là sont ordinairement composés de la plus vile canaille, leur nom est devenu une grosse injure.

Fée vient du mot Latin *fatua*, qui veut dire *inspirée*, *prophéteſſe*, enfin *sorciere*. Nos anciens Romans des douzieme & treizieme siecles font grande mention des Fées; il en est aussi beaucoup parlé

dans l'ancienne Histoire du Nord. Nos Historiens plus modernes ont accusé d'être Fées, ou d'avoir eu commerce avec elles, toutes les femmes dans l'Histoire desquelles ils ont trouvé du merveilleux. Ainsi l'on voit dans le Procès de la Pucelle d'Orléans, qu'elle fut accusée d'avoir eu commerce avec les Fées auprès d'une fontaine de son pays (Vaucouleurs), que l'on appelle encore la *fontaine des Fées*, ou *des Dames.* Le Roman ou ancienne Histoire du Connétable du Guesclin, dit que Dame *Tiphaine*, femme de ce Héros, étoit soupçonnée d'être Fée, parce qu'elle étoit fort adroite, fort savante, & prédisoit à son mari tout ce qui devoit lui arriver.

Le mot de *férie* est opposé à Fête dans les Bréviaires & Calendriers Ecclésiastiques; quoiqu'autrefois dans l'ancienne Rome, *feria* voulût dire un jour propre aux sacrifices, parce que de ce temps-là la maniere de célébrer les Fêtes, étoit de sacrifier les victimes, mais qu'aujourd'hui on les chomme en ne travaillant pas. Ainsi, *férie* dérivant de *ferire*, *frapper*, indique à présent un jour ouvrable.

Fesse vient du mot Latin *fissa*, *fissæ*, qui signifie *fente*, parce que ces parties

du corps humain ſont ſéparées par une fente.

Feſſe-Matthieu, nom injurieux que l'on donne aux Avares & aux Uſuriers, vient de *face de Matthieu.* L'on ſait que ce Saint, avant que d'être Apôtre, étoit Péager & Uſurier : on en a fait le Patron de ces gens-là, que l'on prétend pouvoir reconnoître à leur phyſionomie.

Fi, terme de mépris & de dégoût, eſt tiré de la Langue Thyoiſe ou Tudeſque, & eſt la racine du mot *fiante.*

Il n'y a point de *fiat* dans cet homme-là, c'eſt-à-dire, qu'on n'y peut prendre aucune confiance ; expreſſion proverbiale autrefois très-uſitée, qui vient du mot Latin *fiat*, que cela ſoit fait.

Fiche ſignifie proprement *pointe*, & ſur-tout pointe de fer. De là le mot *ficher*, *fiche* : ainſi, l'on a appelé *fichus* les mouchoirs que les femmes mettent ſur leurs cous, & qui ſe terminent en pointe par-derriere.

Fief. J'ai dit ailleurs que ce mot venoit de fidélité, ou *féauté*, que le Vaſſal promettoit à ſon Seigneur. Les Fiefs, ſuivant nos anciens Publiciſtes, ſont de trois eſpeces ; Fiefs domaniaux, conſiſtans en terres ou domaines ; Fiefs de revenus,

consistans en cens & rentes, qui la plupart du temps s'évaluent en argent; & enfin, Fiefs de dignités & offices, consistans en charges de la Cour, les fonctions, avec les émolumens & les droits qui en résultent.

Finance, est un ancien mot Allemand, qui veut dire *usure*, *intérêt*. L'Art de la Finance étoit encore peu connu au seizieme siecle; mais dans le nôtre, il est de la plus grande importance.

Flûte vient, dit-on, du Latin *fistula*; mais d'autres Auteurs le tirent du mot de la basse latinité *flutta*, qui veut dire une lamproie, poisson qui a assez l'air d'une flûte, & qui, de droite & de gauche, a des oreillettes, qui représentent assez bien les trous de cet instrument de musique.

Florin a pris son nom d'une ancienne monnoie de la République de Florence, sur laquelle étoit représentée une fleur.

Foire, pris dans le sens le plus mal-propre, vient d'un ancien mot Latin *foria*; il ne faut pas s'arrêter long-temps sur cette matiere. *Foire*, *marché* a une origine très-différente; il vient de *forum*, place publique dans laquelle se tenoient ordinairement les marchés.

Fou, originairement *fol*, vient d'un mot de la basse latinité *follus* : on disoit

d'un homme qui devenoit fou, *follescit*.

Forêt vient de *feræ*, *bêtes féroces* qui habitent dans les bois.

Franc, qui est aujourd'hui une monnoie idéale, en étoit autrefois une très-réelle. Le franc d'or valoit une livre; le franc d'argent le quart d'un écu, ensuite le tiers; d'où est venu l'écu de trois livres, & le double écu de six francs.

Fredaine vient de *frauder*; ainsi, l'enfant qui fait des fredaines, est celui qui trompe ses parens.

Le mot de *froc* vient de *floscus*; c'étoit une houppe qu'on mettoit à la pointe des capes de *Béarn*. Le floc a fait nommer froc la cape entiere, & a donné le nom aux habits des Moines, composés d'une cape & d'un capuchon.

Fust ou *fût*, ancien mot qui signifie bois, planche; de là vient le mot de futaille, composée de planches ou douves de bois.

Le mot *gaber*, pour dire se moquer, vient du Bas-Breton *gab*, qui a la même signification.

On fait dériver le mot *gaillard* de deux mots Latins *gallus*, *ardens*, coq, ou Gaulois, hardi, éveillé. Quant à celui de *galant*, il y en a qui veulent le faire venir

auſſi de *Gallus valens*, Gaulois de mérite, aimable, galant; mais d'autres font venir *galant* de l'ancien mot Germanique *gala*, qui veut dire alégreſſe, réjouiſſance, & qui eſt encore uſité dans les Cours d'Allemagne, pour indiquer les jours de fêtes.

Galbanum eſt une drogue odoriférante, ou plutôt puante, que l'on met dans les piéges pour y attirer les renards. Il y a des Charlatans qui vendent de cette drogue en en vantant les vertus; de là eſt venue l'expreſſion populaire, vendre ou donner du *galbanon*.

Ganache vient du mot Eſpagnol *ganaſſa*, dérivé du mot Arabe *canachon*, qui veut dire la mâchoire d'un cheval; auſſi dit-on qu'un homme eſt une ganache, pour ſignifier qu'il a la mâchoire peſante comme un cheval.

Gand, ajuſtement fait pour couvrir les mains, & les défendre du froid & des injures de l'air, vient de l'ancien mot Teutonique ou Thyois *Want*, qu'on trouve dans les Capitulaires de Charlemagne, pour ſignifier la même choſe.

Gaſpiller vient du mot Saxon *gerſpillen*, qui veut dire gâter, piller, conſumer mal à propos.

Le mot *Gaſton*, nom propre ou de

Baptême, vient de l'ancien mot Teutonique *gast*, qui vouloit dire homme puissant, considérable, Chef, Commandant. La plupart des Princes & Généraux Germains, dont il est fait mention dans Tacite, ont leurs noms terminés en *gast*; il en nomme plusieurs, *Arbogast*, *Hildegast*, *Nevogast*, &c..... On prétend que la Loi Salique fut faite par trois Princes ou Chefs des anciens Francs, dont l'un s'appeloit *Visogast*, le second *Bosogast*, & le troisieme *Salogast*.

Le mont *Gibel*, si connu en Sicile, & qui portoit autrefois le nom d'*Etna*, & le mont *Gibraltar* en Espagne, sur lequel est située une redoutable forteresse, tirent leurs noms du mot Arabe *gibel*, qui veut dire lieu fort élevé. On prétend que le mot *gibet* a la même étymologie, tant parce que les gibets sont ordinairement situés sur des lieux élevés, que parce qu'on les éleve encore pour y accrocher ceux que l'on veut pendre.

Gibier est un mot général, qui veut dire toute bête que l'on prend à la chasse, & qui est bonne à manger : de là on a appelé *giboyer* la chasse à cette sorte de bêtes, & *gibeciere* le sac dans lequel on renferme le gibier. Ainsi, le loup & le

renard ne sont pas du gibier, parce qu'ils ne sont pas bons à manger.

Gigue; dans notre vieux François on disoit *gigue* pour *cuisse*. Cette expression est devenue ridicule, & on ne dit plus qu'en se moquant, *il a de bonnes gigues*, *de grandes gigues*, & *gigoter*. Il nous en est resté *gigot* de mouton, & certains airs de musique, que l'on appelle encore *gigues*, parce qu'on trouvoit autrefois qu'ils invitoient à danser assez vivement.

Gilles; il y a long-temps que l'on se sert de cette expression, *faire gilles*, pour dire décamper sans trompette, s'enfuir sans avertir; elle vient d'agilité & d'agile, & indique que ceux qui prennent ce parti sont légers & prompts à disparoître: mais cette expression n'a rien de commun avec le nom de *Gilles*, que nos Peres ont donné à un Saint, dont le véritable nom étoit *Egide*. Ce nom a été porté par des Princes, & par plusieurs grands hommes; & celui de *gillette* par des Princesses. Ce n'est que dans ce siecle qu'il est devenu ridicule, ayant été adopté par un bouffon de la derniere classe, qui fréquentoit les foires, & réjouissoit le peuple par de plates facéties. Le nom de *gillet*, qu'on donne à un petit habillement court &

étroit, qui ſerre la taille, eſt pris d'une partie de l'habit que portoit ce Bouffon. Son nom eſt devenu fameux, & en même temps ſi ridicule, qu'on rougit à préſent de le porter, quoiqu'il y ait une Paroiſſe de Paris qui ſoit dédiée à ce Saint.

Paſquier nous apprend que les vins trop verds s'appellent *vins ginguets*, & qu'on n'en eut que de cette eſpece l'an 1554. Ce ſont ces ſortes de vins qui ont donné le nom aux *guinguettes*, ainſi nommées, parce qu'on y boit toujours des vins nouveaux, & ſouvent trop verds.

On appelle auſſi un habit *ginguet*, un habit trop court & trop étroit; mais l'étymologie eſt différente, c'eſt que ces ſortes d'habits-là découvrent les gigues ou cuiſſes.

Gober, vieux mot François, qui veut dire *avaler*, d'où eſt venu le mot *prendre au gobet*, c'eſt-à-dire, enlever de la bouche, & *gobelet*.

Le nom de *Godefroy*, en Latin *Gotofredus*, vient de deux mots Allemands *got* & *fried*, qui veulent dire *paix de Dieu*: ainſi c'eſt un très-beau nom à donner à un Prince; car il ſemble qu'il ſoit envoyé de Dieu, pour donner la paix à la terre.

Gogo eſt un petit diminutif du mot

de *margot*, qui l'eſt lui-même de *Marguerite*. On donne ce premier nom aux petites filles qui ont reçu le dernier au Baptême. Tout le monde ſait que *Marguerite* vient du mot Latin *margarita*, perle.

L'expreſſion *avoir de l'argent à gogo*, vient de *gaudium*, *joie*, & indique que l'on a de l'argent tant que l'on en veut. Mais *goguette* & *goguenard* ont une autre étymologie ; ils viennent du Bas-Breton *gog*, qui veut dire ſatire & plaiſanterie ; ainſi, être en goguette, c'eſt être monté ſur le ton de la plaiſanterie ; & être goguenard, c'eſt être plaiſant.

Gredin, mot injurieux que l'on donne aux gens de rien : on en tire l'étymologie de *gradin*, marches ou dégrés qui compoſent les eſcaliers. Il y a eu autrefois, chez les grands Seigneurs, des valets du dernier ordre, qui ſe tenoient toujours ſur les degrés de l'eſcalier, & n'entroient jamais dans l'appartement ; ce ſont ceux-là que l'on appeloit des gredins, & dont le nom eſt devenu une injure.

Grigou, autre terme injurieux. Dans le temps des Croiſades, les François avoient conçu un grand mépris pour les Grecs, qu'ils avoient trouvés lâches, traîtres, & vils : on en avoit rapporté cette

idée en France, où l'on traitoit de Grecs les plus mauvais ſujets : on les a appelés d'abord des *grieux*, & enſuite, par corruption, des *grigous*.

Grimace vient de l'Allemand *grimm*, qui veut dire *mine renfrognée* ; il ſe dit à peu près de même en Flamand & en Anglois. *Grimaud* a la même étymologie.

Groin de cochon, *groigner*, cri du cochon, *grognon*, *grognard*, ont tous la même étymologie, qui eſt Baſſe-Bretonne.

Le mot *guerre* vient de l'ancien mot Germanique, ou même Celtique, *wer*.

On a fait ſur l'étymologie du mot de *gueux* & *gueuſer*, les plus ſavantes recherches ; la plus naturelle eſt celle qui le fait dériver de *queux*, *cuiſinier*, parce que les gueux font leur cour aux cuiſiniers pour tâcher d'attraper quelques bribes, quelques reſtes.

Agir à ſa guiſe, c'eſt-à-dire, à ſa maniere, tire ſon origine de *viſus*, vue, c'eſt-à-dire, ſe conduire comme on le voit, comme on l'entend : auſſi a-t-on dit autrefois ſe conduire *à ſa viſe*.

Habler, *hableur*, viennent de l'Eſpagnol *hablar*, *hablador*, parler, parleur, &, à ce qu'on a prétendu plus anciennement,

de *fabulari*, *fabulator*, conter, conteur de fables.

Halbreda, de l'Eſpagnol *halbrada*, grande femme ſeche & maigre; c'eſt un terme injurieux.

Hallebarde, arme dont le nom eſt compoſé de deux mots Allemands, *hell*, luiſant, & *bard*, hache, comme qui diroit hache luiſante. Hallebarde eſt proprement une hache au haut d'une pique; d'autres croient que ce mot vient de celui de Lombard, parce que les peuples de Lombardie portoient des hallebardes, qu'on appeloit auſſi *lombardes*.

Halle, marché couvert, vient auſſi de l'Allemand.

Hameau vient d'un ancien mot Teutonique, qui vouloit dire *maiſon*, *habitation*.

Hanap, autre ancien mot Saxon, qui ſignifie une *coupe*, un *vaſe*, ou un *verre à boire*.

Haras, vieux mot Allemand, étable, écurie du maître.

Hard veut proprement dire *lien*; de là on a tiré *hart*, corde qui étrangle les pendus.

Hardes, c'eſt-à-dire, vêtemens & nippes liés.

Harnois de cheval, composé de liens & de courroies.

Héraut, celui qui porte les ordres ou les paroles du Seigneur & du Maître, que l'on appelle en Allemand *herr*.

Le nom de *Herbert* est de tous les anciens noms Francs, celui dont l'origine est la plus magnifique, car il signifioit homme très-illustre.

Hermine, peaux de petites belettes blanches, qui ont seulement l'extrémité de la queue noire. Ces fourrures sont estimées, & elles l'étoient si fort il y a cinq ou six cents ans, qu'on ne permettoit qu'aux Princes, aux Prélats & aux grands Seigneurs d'en porter. Cet animal s'appelle en Latin *rat d'Arménie*. Il ne faut pas que le nom d'hermine jette aucun doute à ce sujet; car on a appelé autrefois l'Arménie ainsi; & Villehardouin, parlant du Roi de ce pays, l'appelle le *Roi d'Hermine*.

Le mot *d'hippocras* vient d'Hippocrate : on prétend que c'est ce fameux Médecin qui a été l'inventeur de cette liqueur, composée de vin & d'épices, c'est-à-dire, de sucre & de canelle. Comme elle est très-fortifiante, il la conseilloit à ses malades dans de certains cas d'épui-

ſement & d'affoibliſſement; c'étoit le remede le plus agréable de tous ceux qu'il adminiſtroit.

Hongre. On appelle un cheval hongre un cheval coupé, parce que ce ſont les Huns & les habitans de la Hongrie qui ont les premiers mutilé ainſi les chevaux, pour les rendre plus traitables; mais il y a long-temps, car, ſuivant nos deux Etymologiſtes, c'eſt d'un paſſage du Texte de la Loi Salique qu'eſt tiré le trait hiſtorique que je viens de citer.

Hôtel de grand Seigneur, *hôtellerie* & *hôpital*, ſont trois mots qui ont abſolument la même étymologie, qui eſt le mot Latin *hoſpites*, des *hôtes*. Effectivement ces trois ſortes de maiſons ſont très-habitées & très-fréquentées par beaucoup d'hôtes, mais par des raiſons bien différentes: les hôtels des grands Seigneurs, parce que ceux-ci ont beaucoup de domeſtiques, de courtiſans & de prétendus amis; les hôtels garnis ou hôtelleries, parce que tout le monde y peut loger & y manger pour ſon argent; & les hôpitaux, parce que tous les pauvres y ſont reçus.

Houcque étoit un ancien habillement des François, d'où eſt dérivé le mot de

hocqueton. *Houpelande* étoit un autre habillement de dessus, qui étoit d'abord propre aux Paysans, mais que nos Rois mêmes ont porté ensuite. Charles V, dit le Sage, portoit communément une houpelande.

Houze, *houzeaux*, habillement qui couvroit depuis la ceinture jusques au bas des jambes : quand on a distingué les bas des culottes, on a appelé celles-ci houzettes, parce qu'elles étoient devenues plus courtes : on disoit se *houzer*, pour dire mettre sa culotte.

On sait assez que le mot *Huissier* vient de *huis*, qui veut dire *porte*, & qui n'est plus usité qu'au Barreau, où l'ont dit plaider à huis clos, tenir audience à huis ouvert. Le mot *hucher*, anciennement *huissier*, qui veut dire appeler quelqu'un à sa porte, a la même étymologie, & ne vient point de *huche*, armoire dans laquelle les Paysans mettent leur pain & ce qu'ils ont d'ailleurs à manger.

Jacque, nom d'un habillement de guerre, n'a rien de commun avec le nom propre de S. Jacques; c'étoit l'habit de dessous des Chevaliers ; il étoit recouvert par la cuirasse, les cuissarts, les brassarts, &c.... Il n'étoit d'abord que de peau ou d'étoffe, mais ensuite on le

garnit de petites mailles de fer, assez fines pour se prêter aux mouvemens du corps du Cavalier, cependant capable de défendre du tranchant de l'épée ou de la hache d'armes, les endroits que l'armure ne pouvoit pas couvrir, ou qu'elle laissoit à découvert quand elle se brisoit. Il y avoit des Cavaliers qui n'avoient que la jacque de mailles pour toute armure défensive; ils se mettoient sur la tête une coiffe ou calotte de pareille espece, au lieu de casque. Les Paysans avoient des *jacques* qui étoient légers, & n'étoient point garnis de mailles; on les appeloit *jacque bon homme*. Ils étoient, comme on voit, dans cet équipage, très-mal défendus contre les ennemis, & même contre les insultes des gens de guerre de leur pays; aussi se trouverent-ils si vexés, qu'ils se révolterent du temps du Roi Jean: on appela leur révolte la *Jacquerie*. Elle commença dans le Beauvoisis; & à cette sédition des Jacquiers, succéda celle des *Maillotins* de Paris; il s'en fit plusieurs autres sous différens noms dans les Provinces du Royaume. De l'ancien habillement *jacque*, il ne nous est resté que le mot de *jacquette*, que l'on donnoit

donnoit encore il y a quelque temps aux robes des petits enfans.

L'origine & l'étymologie du mot de *joli* vient du Celtique ou Bas-Breton, ou de l'idiome Germanique ou ancien Allemand; dans ces Langues & dans le Flamand & l'Anglois qui en dérivent, il veut dire *gai*, *amusant*. Il avoit autrefois dans le François la même signification; nous l'appliquons à présent aux agrémens de la figure : mais en mémoire de son ancienne origine, quelque belle que soit une femme, si elle a la figure sérieuse, on ne doit pas dire qu'elle est jolie. Celles qui sont dans le cas s'en consolent, en croyant que la beauté est bien au dessus de la gentillesse.

L'étymologie de *jupe* & de *jupon* est très-difficile à trouver. Les Italiens & les Allemands ont adopté ce mot; tout bien considéré, il nous vient de l'Arabe par les Espagnols.

Jouvence se disoit autrefois pour jeunesse. Tout le monde a entendu parler de la fameuse fontaine de Jouvence, dont l'eau faisoit rajeunir ceux qui en buvoient; malheureusement il n'y a rien de si fabuleux. Les mots de *jouvencel* & *jouvenceau* ont la même étymologie;

cependant quelques Auteurs ont voulu faire dériver *jouvenceau* du mot Latin *juvencus*, qui veut dire *jeune taureau.*

On a beaucoup disputé sur l'origine du mot *laid*, *laideur*; on l'a fait venir du Grec, du Latin, & de l'Allemand: suivant cette derniere Langue, il voudroit dire *triste*, *affligé*; effectivement les personnes laides, sur-tout les femmes, sont très-fâchées de l'être. En adoptant l'origine Latine, il veut dire *blessé*, *maltraité*; la laideur peut aussi venir d'accident. Enfin, l'étymologie Grecque présente une injure; de tout temps on a regardé le reproche de laideur comme injurieux.

On a beaucoup disputé sur l'étymologie du mot *laquais*; & nos anciens Auteurs en ont trouvé de fort ridicules. La plus simple, à mon gré, est celle qui le fait dériver de l'ancienne Langue des Goths, dans laquelle *lacka* signifie *courir*, & *lackei*, *coureur.* Chez les Italiens & les Espagnols, le mot laquais signifie plutôt un coureur qu'un valet qui suit.

Le mot *lai* signifie dans l'ancien Allemand ou Saxon une *chanson.*

Le mot *lécher* vient de l'Allemand *lecker*, qui veut dire gourmand, ou même

friand ; on l'applique communément aux petits garçons. Nous appelions autrefois en France les friandises des *lécheries*. On a appliqué le mot *lécher* à l'action de nettoyer avec la langue le bord d'un plat, parce que c'est l'usage des petits garçons friands. Les chiens font la même chose avec leurs langues, & par gourmandise & pour caresser. Il y a d'autres étymologies du mot *lécher* ; mais celle-ci m'a paru la plus naturelle.

Le mot *liard*, petite monnoie de cuivre, a une origine certaine ; car ce fut en 1430 que Guigue Liard, de Crémieux en Viennois, frappa les premiers liards, qui n'eurent d'abord cours que pour le Dauphiné ; mais le Roi Louis XI, étant parvenu à la Couronne, les rendit communs par-tout le Royaume, & leur conserva le nom du premier ouvrier, *Liard*.

On sait que le nom de *Louis* & celui de *Clovis*, qu'ont porté les Rois de la premiere Race, sont le même. Il est tiré de l'ancienne Langue Teutonique ou Thyoise, dans laquelle *Luitwich* veut dire *homme excellent au peuple*.

Loure & *louré* sont des termes de musique. La loure étoit une grande musette, instrument champêtre connu de

nos aïeux. Il a donné son nom à certains airs, que l'on a appelés *loures*, parce qu'ils sont un peu lents & analogues au son de la musette ou cornemuse.

On appeloit autrefois en France *maille* une petite piece de monnoie qui étoit carrée, & on en faisoit non seulement de cuivre, mais d'argent & même d'or. Le denier au contraire & les autres monnoies étoient rondes : c'est de là qu'est venu le proverbe, *il n'a ni denier, ni maille*, c'est-à-dire, *il n'a de monnoie ni ronde ni carrée.*

Manteau vient du mot Arabe *mandil*, en Persan *mandel*; c'est du temps des Croisades que nous sont venus & le mot & la chose même. Les manteaux des Philosophes Grecs & Latins n'étoient pas faits comme nos manteaux d'aujourd'hui. Les mots de *mante*, *mandille*, sont encore plus rapprochés du mot originaire, que celui de manteau, que nos peres appeloient autrefois *mantel.*

Le mot de *maraud*, qui est une injure, vient de celui de *marane*, que l'on donne aux Espagnols qui sont de race de Maures. On regarde en Espagne comme une tache considérable d'être descendu de Maures & de Juifs, & on ne fait cas que des

familles qu'on appelle de *vieux Chrétiens*.

Quoique rien ne soit si noble & si respectable que la dignité de Maréchal de France, & qu'un Maréchal ferrant ne soit qu'un ouvrier mécanique, il est cependant vrai que les noms de ces deux états ont la même étymologie ; puisque *mark* dans l'ancien Allemand signifie *cheval*, & *schalc*, serviteur ; ainsi les anciens Maréchaux, chez les Francs, avoient soin des chevaux. Par la suite on a donné ce nom à des Officiers de cavalerie, & enfin à ceux qui ont commandé toute la cavalerie sous le Connétable, qui d'abord avoit été lui-même chargé du soin des écuries royales. Cependant, tandis que ce nom s'ennoblissoit ainsi, étant porté par des personnages illustres, il restoit dans son premier état en s'appliquant à une autre espece d'hommes qui ont soin des chevaux dans leurs maladies ; ce sont les Maréchaux ferrans.

Nos Savans ont voulu mettre de l'érudition jusque dans l'étymologie du mot *marionnette* ; mais, je l'ai déjà dit, les plus vraisemblables sont les meilleures : tout le monde sait que la plupart des filles s'appellent *Marie* ; de là les petites filles se sont appelées *Marion*, & les très-petites

Marionnette. On a appliqué ce dernier nom à ces petites figures de bois ou de carton que l'on fait danser pour amuser les enfans : voilà l'étymologie la plus simple & la plus vraie.

Marmaille vient de *marmot*, & *marmot* étoit le nom que portoient autrefois dans notre Langue les petits singes. De là on a appelé les petits garçons *marmots* ou *marmouzets*, les petites filles *marmottes*; & l'on a dit *marmotter*, pour signifier parler entre ses dents sans rien prononcer, comme font les singes.

Marmite vient de *marmor*, *marbre*, parce que l'on a autrefois fait des marmites de marbres, ensuite elles ont été de terre ou de métal, qui s'échauffe bien plus aisément. On a long-temps appelé *marmiteux*, des gueux, des mendians qui se tiennent auprès des marmites, dans l'espérance qu'on leur donnera ou qu'ils pourront prendre quelque chose.

Marmelade vient du Portugais *marmello*, qui veut dire une espece de confiture faite de coings hachés ; ainsi, les premieres marmelades ont été faites de ce fruit ; actuellement on en fait d'abricots, de pommes, &c.

Marousle, terme injurieux, vient de

certains gros chats que l'on appeloit des *marousles*, & auparavant des *marcous*.

Masque vient, selon les uns, de l'ancien Tudesque; selon d'autres, de l'Espagnol *mascara*. Cette derniere étymologie est assez jolie; *cara* veut dire en Espagnol un visage, & *mas* plusieurs; ainsi un homme masqué est un homme qui a plusieurs visages; tout le monde convient de cela.

Mesnil est un vieux mot François, qui vouloit dire *habitation*, *demeure*, *logis*, de *mansio*, mot Latin qui veut aussi dire *habitation*. On disoit aussi *mesnie* ou *mesgnie*, pour famille, domestiques, gens de la maison; il y a encore un grand nombre de lieux en France qui s'appellent *le Mesnil*, & de familles qui portent le nom de *Dumesnil*.

Le mot de *mine*, pris dans ce sens, bonne mine, jolie mine, petite mine, vient d'un ancien mot Celtique, Bas-Breton, Teutonique ou Thyois, qui, suivant ces différens pays, se prononçoit *meina*, *mainan*, ou *meino*, & vouloit dire se montrer, se faire connoître : de là est venu *minauder*, *minaudiere*, *minois*, *minette*, *minon*, & même *mignon*.

Mirabelles vient de *mirabilis*, *admirables*; ainsi prune de mirabelle, est comme qui diroit prune àdmirable. Il y a des Châteaux & des lieux situés en belle vue, & en pays fertile, qu'on a appelé de même *Mirabelle*, & *Mirabeau*.

Mite, nom que l'on a donné aux chattes, du mot Latin *mitis*, *doux*, parce qu'elles ont en apparence l'air doux. De là est dérivé *mitaine*, espece de demi-gants qui étoient fourrés de peaux de chats. De là vient aussi *mitonner*, mot que l'on applique au potage, parce que le pain & le bouillon deviennent plus doux en mitonnant.

Mouton, belier coupé. On donne deux étymologies à ce mot; les uns le font dériver de *mutilus*, mutilé, parce que l'animal est coupé & n'a point de cornes; d'autres de *mutus*, muet, parce que les moutons comme tous les autres animaux coupés sont fort silencieux. Les moutons de Berri sont les plus renommés de la France pour leur laine; ceux qui les amenent à Paris les marquent sur le nez pour les reconnoître: de là est venu l'expression proverbiale, *marqué comme un mouton de Berri*, quand on a reçu un coup sur le nez. La ville de Bourges a

pour armes trois moutons. On accuse les moutons d'être doux & bons à l'excès ; on les conduit par troupe, & les autres passent toujours où le premier a passé : c'est ce qui fait que l'on appelle *Moutonniers*, les gens qui suivent l'exemple du plus grand nombre. S. Louis fit frapper de la monnoie d'or, dont les pieces furent appelées *agnels* ou *agneaux* : on les a par la suite nommées *moutons* ; car ses successeurs ont conservé cette sorte de monnoie pendant plusieurs regnes ; elle n'a été décriée que sous celui de Charles VII, parce que pendant les troubles elle avoit été fort altérée. Elle portoit d'un côté le nom & les armes du Roi, & de l'autre la figure d'un mouton, avec cette légende : *Agnus Dei qui tollit peccata mundi.* Comme il y avoit des pieces plus ou moins grandes, & plus ou moins bien frappées, le Public les distingua bientôt en moutons à la grande laine, & moutons à la petite laine. Il est souvent question dans les Ouvrages de nos Poëtes du quatorzieme siecle, & dans ceux de nos Auteurs facétieux, plus modernes, tel que Rabelais, de moutons à la grande laine ; & il ne manque pas de dire que l'on est

bien heureux d'avoir un troupeau de pareilles bêtes.

Le mot *nabot* vient de *nabo*, qui veut dire en Eſpagnol un gros navet : ce ſont les Eſpagnols qui ſe ſont les premiers accoutumés à donner ce ſobriquet aux petits hommes, comme pour leur reprocher qu'ils ne ſont pas plus grands que des navets.

Le mot *neveu* vient certainement du mot Latin *nepos*. Dans la baſſe latinité on a changé l'acception de ce mot, qui, dans le temps de la République & de l'Empire d'Auguſte, vouloit dire petit-fils, & qu'on a enſuite appliqué aux enfans du frere ou de la ſœur.

Niais eſt un terme de fauconnerie : on appelle ainſi les oiſeaux de proie qui ſortent du nid, ne ſont pas encóre dreſſés, & qui, quand on veut les faire chaſſer, ne ſavent ce qu'on leur demande. Nous avons appliqué ce nom aux jeunes gens qui ſont ſots, & qui ne ſavent, comme on dit, rien de rien. Nous diſons à préſent *niaiſe* au féminin, auſſi bien que *niais* ; mais autrefois on diſoit *nice*, c'eſt de là qu'eſt venu le nom de *Nicette*.

Nicodême, *Nicaiſe* & *Nicolas* ne ſont

devenus des noms ridicules, que parce qu'ils ressemblent à *nigaud*; car d'ailleurs ils viennent du Grec, & ont dans cette Langue les plus belles significations; mais *nigaud* vient du mot Latin *nugæ*, bagatelles ou badineries.

Nonne, *Nonnain*, vient d'un mot de la basse latinité, qui vouloit dire *meres*, *aïeules*, ou *grand-meres*. Dans l'usage moderne, il est devenu pour ainsi dire injurieux, quoiqu'honorable dans son principe. On en a fait le diminutif *Nonnette*.

Noël a été long-temps le cri de joie des François dans toutes les occasions de réjouissance; il étoit d'usage non seulement à la fin de l'Avent, mais dès qu'il arrivoit quelque chose de nouveau & d'agréable à la Nation, soit en hiver, soit en été; ce qui prouve qu'il indiquoit plutôt une nouveauté, qu'il n'avoit rapport à la Nativité de Notre-Seigneur: dans toutes les circonstances d'éclat, le peuple chantoit *Noël*.

Noue veut dire un torrent, un ruisseau rapide; ainsi le nom de la Noue, assez commun en France, signifie *Seigneur du torrent*.

Nuque du cou vient de *nux*, noix, parce que la nuque couvre la glande pinéale,

partie que les anciens Anatomiſtes regardoient comme la plus importante du corps humain, & que quelques-uns regardoient même comme la réſidence de l'ame.

Obole, ancienne petite monnoie d'or & d'argent, encore d'uſage en France il y a deux cents ans, mais dont le nom étoit déjà connu ſous l'Empire Romain, & même, à ce que l'on croit, par les Grecs & les Juifs : elle n'étoit point ronde, mais au contraire longue & étroite, & marquée de quelques lettres. Nicot dit que les dernieres oboles valoient ſept deniers tournois ; il ne nous en reſte plus abſolument que cette façon de parler proverbiale : *il n'a pas une obole, il ne vaut pas une obole.*

Ouragan. Ce mot ne peut ſe trouver ni dans nos vieux Dictionnaires, ni dans les Livres de nos anciens Etymologiſtes, car il dérive d'une Langue qui n'étoit pas connue il y a trois cents ans ; c'eſt celle des Caraïbes, habitans des Iſles découvertes au quinzieme ſiecle, par Chriſtophe Colomb. Ces Iſles ſont ſujettes à être fort maltraitées par des tourbillons de vent impétueux, que les anciens habitans du pays ont appelés *ouragans.* A force d'entendre parler des ravages occa-

ſionnés par ces vents, nous nous ſommes accoutumés à donner ce nom aux furieux coups de vent que nous éprouvons auſſi quelquefois en Europe.

On s'eſt exercé ſur l'étymologie du mot *outarde*, gros animal ailé, mais qui ne peut preſque pas voler étant fort peſant, & qui d'ailleurs eſt aſſez bon à manger. Sans tirer ſon nom ni du Grec, ni du Latin, il vaut mieux croire qu'il vient de *oue*, ou *oie*, tardive, peſante. On ſait que dans notre ancien langage on diſoit toujours *oue* pour *oie* : de là vient le nom de la rue aux *oues*, que nous devrions appeler à préſent la *rue aux oies*, & que le peuple nomme *rue aux ours*.

Page. On s'eſt tourmenté auſſi mal à propos pour découvrir l'étymologie du nomde *Page*; c'étoient de jeunes Payſans, *Pagani*, que les Seigneurs de leurs Villages prenoient pour les ſervir. Cet état s'eſt ennobli enſuite, parce que les Seigneurs, au lieu de prendre de jeunes Payſans, ſe ſont attachés de jeunes Gentilshommes; mais le nom eſt reſté le même.

Le mot *pantouſle* eſt certainement originaire Allemand, quoiqu'on ait voulu très-mal à propos le faire dériver du Grec. Le mot Germanique eſt *Pantoffel*.

Il eſt très-ſingulier, & cependant vrai, que les mots *parole* & *parler* viennent de parabole ; car d'ailleurs il n'y a aucune expreſſion dans l'ancienne Langue Latine qui fourniſſe l'origine de ces deux mots François : mais comme nos peres avoient entendu dire aux Prêtres que Jeſus-Chriſt dans l'Evangile s'expliquoit la plupart du temps par parabóle, ils ont cru que c'étoit la meilleure façon de parler. C'eſt du temps de Charlemagne que le mot *paraboler* s'eſt introduit dans la Langue corrompue du Latin que l'on parloit alors, & d'où eſt venu l'Italien, l'Eſpagnol & le François moderne ; de *parabolare*, on a fait *parlare*, parler ; de *parabola*, *parola*, parole. L'on a appelé les Etats du Royaume *Parlamenta*, Parlemens.

Parvis, le parvis d'une Egliſe eſt la place ſituée devant la porte principale par laquelle on y entre : ce mot vient, ſuivant de graves Auteurs, de *paradiſus*, paradis. Mais pour moi, j'aime mieux le faire dériver de *pavimentum*, *pavé*, parce que le devant d'une Egliſe eſt ordinairement pavé de pierre, quelquefois même de marbre. Borel donne encore à parvis une autre étymologie ; il dit que c'eſt comme qui diroit *parehuis*, parce qu'il

précede & défend, & quelquefois orne la porte de l'Eglise.

Patard, mot qui, en Bas-Allemand ou Flamand, veut dire une *petite monnoie de cuivre*. Ce terme est encore usité dans nos Provinces les plus septentrionales, telle que la Picardie.

Penaud, dans notre ancien langage, vouloit dire *peineux*, qui a de la peine, du chagrin. On dit à présent de ceux qui restent confus, étonnés, qu'ils sont penauds; c'est qu'on n'est point confus sans avoir un peu de peine, & de chagrin.

Perroquet. On a appelé ainsi ces corbeaux des Indes à bec crochu, dont le premier nom a été *Papegaux*, parce qu'on leur fait aisément prononcer le nom de *Perrot* ou *Pierrot*: c'est ainsi qu'on a appelé les autres animaux auxquels on apprend aisément à parler; savoir, les étourneaux *Sansonnets*, les pies *Margot*, & les corbeaux *Colas*, tous noms qu'on leur fait aisément prononcer. Quand on dit qu'un homme est *gai comme pierrot*, c'est encore relativement aux perroquets, parce qu'on égaye aisément ces animaux en leur faisant boire du vin.

Perruque. Il y a des étymologies de ce mot qui le font venir du Grec & de

l'Allemand : pour moi, j'aime mieux celle-ci. On repréſente communément S. Pierre comme étant chauve : or, s'il étoit ainſi, il avoit beſoin de faux cheveux pour couvrir ſa tête ; par conſéquent ceux qui reſſemblent à S. Pierre doivent porter perruques, & c'eſt d'eux qu'elles ont pris leur nom. Convenons cependant que le mot de perruque, pour ſignifier une chevelure entiere, même naturelle, étoit uſité en François, même avant que les fauſſes chevelures entieres fuſſent à la mode.

On prétend que les *piſtolets* ont tiré leur nom de la Ville de Piſtoie en Italie : ce n'eſt pas que cette ſorte d'armes à feu, légere & portative, ait été inventée dans cette Ville ; mais c'eſt qu'au commencement du ſeizieme ſiecle on y faiſoit un grand nombre de poignards, dagues & ſtilets, avec leſquels on aſſaſſinoit les gens au moment qu'ils s'y attendoient le moins ; & comme les piſtolets produiſoient le même effet, on leur a donné à peu près le nom de cette Ville.

La *pite* étoit la plus petite de toutes les monnoies Françoiſes d'autrefois ; elle ne valoit que la moitié d'une maille : elle avoit commencé à avoir cours dans le Poitou ; d'où elle s'eſt appelée *pite*,
parce

parce que la légende portoit *pict.*, du mot Latin *pictavium.*

Plaque & *plaquette*; c'étoit l'ancienne monnoie des Ducs de Bourgogne; elle a eu cours long-temps dans les Pays Bas, où le nom en est encore connu. Ce que nous appelons des sous, s'y appellent des plaquettes.

Plessis, en vieux François, veut dire un *parc entouré de haies formées de bois pliés.* Il y a encore un grand nombre de lieux en France qui s'appellent *le Plessis*, parce qu'il y avoit autrefois dans ces endroits-là de ces especes de parcs qui ornoient les Maisons des Rois & des grands Seigneurs.

Envoyer des poulets, *porter des poulets*, c'est-à-dire, des lettres d'amour à une Belle, vient de la maniere dont on plioit autrefois les petites lettres. Cette façon est encore connue; & les lettres pliées ainsi sont assez difficiles à ouvrir sans qu'on s'en apperçoive.

Le mot de *pucelle* vient de *puella*, qui en Latin veut dire une fille en général: ainsi il ne faut pas s'étonner s'il a été donné autrefois à toute espece de filles, vierges ou non.

Preu, & au plurier *preux*, vient du

Latin *vir probus*, honnête homme : conformément à cette étymologie qui est assez certaine, tout honnête homme peut prétendre au titre de *preu* : cependant il est plus communément affecté aux gens vaillans, & leurs actions ont été appelées *prouesses*.

On a voulu trouver au mot *quenouille* des étymologies Grecques : mais il est bien plus probable qu'il vient de l'Allemand *kunkel*.

Le mot de *quiproquo*, pour dire erreur d'Apothicaire, étoit déjà d'usage dans notre Langue avant le quinzieme siecle : on en trouve la preuve dans les Sermons du fameux Olivier Maillard, Cordelier, qui prêchoit du temps du Roi Louis XI, dans une espece de Latin macaronique. On lit dans un de ses Sermons, que les Apothicaires n'étoient pas les seuls de son temps qui faisoient des quiproquo exprès ; tous les Marchands, dit-il, en font quand ils vendent de la mauvaise marchandise pour de la bonne : mais la fin de ces quiproquo volontaires étoit d'être damné.

Quinaut est un vieux mot François qui veut dire camard : ce nom ridicule a été bien illustré dans le dix-septieme siecle, ayant été porté par le plus aimable de nos Poëtes lyriques.

Le mot *quolibet* est constamment Latin, & veut dire une question sur laquelle on peut également prendre le parti que l'on veut (*quod libet*) : de là on a étendu ce terme jusqu'à lui faire signifier tout mot à double entente, tout jeu de mots.

Racaille vient de race, & veut dire mauvaise race, comme *canaille* vient de *canis*, chien.

Radoter. On fait venir ce mot du nom d'Hérodote, très-ancien Historien Grec, & fort estimé, à cela près qu'il y a dans ses Histoires des choses fort extraordinaires, & que l'on traite de vieux contes : de là on dit *hérodotage* ou *radotage*, pour signifier les vieilles Histoires que les vieillards répetent souvent, en y joignant des circonstances qui ne sont pas toujours exactes.

Le mot de *ragot*, pour dire un petit homme court, vient du nom d'une grosse rave, en Latin *rapum*, qui croît en Limousin, & qui est noire & épaisse. Cette étymologie ressemble à celle de *nabot*, qui vient de navet. Il y avoit au quinzieme siecle un fameux Capitaine de Voleurs, appelé *Ragot*, que l'on prétend avoir été l'inventeur de l'*argot*, espece de jargon dont les Mendians & quel-

quefois les Voleurs se servent pour s'entendre entre eux sans qu'on puisse les deviner. L'argot est du François, mais ceux qui le parlent sont convenus d'entendre les mots autrement qu'à l'ordinaire.

Ramequin, rôtie de fromage, est un mot & un ragoût Allemand qui vient de *raum*, qui veut dire de la *crême*, & peut-être quelquefois du *fromage.*

Le mot de *raquette* n'est pas bien ancien en France; car l'usage de cet instrument, pour jouer à la paume & au volant, ne remonte pas plus haut que le commencement du seizieme siecle; il nous est venu des Italiens, qui l'appellent *laqueta*, & les Espagnols *raqueta.* Avant qu'il fût en vogue, c'étoit avec la paume de la main qu'on jouoit à la paume. Dès son origine, la raquette a toujours été formée de cordes croisées l'une sur l'autre en forme de rets & de mailles: de là vient qu'à la Cour de Catherine de Médicis, les Dames appeloient être coiffées en raquette, lorsque, ayant séparé leurs cheveux en plusieurs bandes, elles les croisoient les unes sur les autres en forme de filet.

Rat est un ancien mot Teutonique ou

Germanique, & ne vient point du Latin: mais la *rate*, partie du corps, vient du Grec. *Rateau* est un mot de la basse Latinité. *Ratelée* vient de *rateau*, & veut dire un *amas de mots & de paroles*, par allusion au tas de sable ou d'herbes que l'on amasse avec le rateau. Mais *rateleux* vient du mot *rate*; & on appeloit ainsi autrefois les gens qui y avoient mal.

Ratatiner vient de *rat*, & exprime quelqu'un qui se rapetisse & se resserre comme les rats dans leurs tannieres. *Prendre un rat*, pour dire *manquer son coup*, est une expression assez ancienne, qui vient sans doute de quelque Histoire de Chasseur, qui, ayant long-temps couru après de meilleur gibier, ne prit qu'un rat, & dont on se moqua. Quelques Savans ont voulu tirer ce mot du Latin *erratum*, une faute; c'est une étymologie ridicule.

Rebuffade vient de *buffe*, qui vouloit dire autrefois un *soufflet*; aussi *rebuffer* veut-il dire *repousser quelqu'un*. Nous lisons dans l'Histoire de Charles VII, que le Maréchal de Boucicaut & l'Amiral de Graville se battirent dans Paris, parce que le Maréchal avoit donné une buffe à l'Amiral.

Rechigner vient du mot Bas-Breton

rech, *rechif*, *rechin*, qui veut dire *chagrin* & *chagriner*.

Ribaut eſt l'ancien nom qu'on donnoit aux Porte-faits & aux Charbonniers qui travailloient ſur la rive ou bord de la riviere. Comme ces gens-là étoient de la lie du peuple, il n'eſt pas étonnant qu'on leur ait attribué une ſorte de libertinage & de crapule qui n'eſt pas faite pour les gens d'un ordre plus relevé. C'eſt l'étymologie la plus ſimple & la plus raiſonnable qu'on puiſſe donner à ce mot, tel qu'on l'emploie aujourd'hui.

Ricochet. Les anciens Auteurs ſe ſont beaucoup exercés ſur l'étymologie de ce mot; mais je n'ai rien trouvé de ſatisfaiſant dans leurs conjectures. Nos anciens Poëtes parlent de la chanſon du *ricochet*; il en eſt queſtion dans le Roman de la Roſe & dans Rabelais, & il ſemble que l'on entendoit par-là une continuité de redites : ainſi cette expreſſion étoit ſûrement priſe du chant toujours répété des petits coqs. Les Italiens diſent *la canzonè del luccelletto*. Le mot ricochet a une autre acception, qui a une autre étymologie. On dit *faire des ricochets* ſur l'eau avec une pierre; mais ce mot vient des coches ou hachures très-paſſageres que fait ſur l'eau la pierre qu'on y jette.

Rissoler la viande : on disoit autrefois *roussoler.* Ce mot vient de l'Italien *rossolare*, rendre la viande rousse, parce que le feu donnant cette couleur à la viande, la rend plus agréable à la vue & meilleure au goût.

Rôt & *rôti* viennent d'un ancien mot commun à la Langue Celtique, à la Teutonique, & même à la Vandalique & à l'Esclavon, qui signifie *brûler sur les charbons ou sur le gril.*

Roue vient du mot Latin *rota.* Quelque horrible que soit le supplice de la roue, on ne sera peut-être pas fâché de savoir quand l'usage en a commencé en France. Il a été inventé en Allemagne, & ce fut François II qui, par une Ordonnance du mois de Janvier 1534, enregistrée en 1535, y soumit les assassins de dessein prémédité. Au seizieme siecle, il y a eu des exemples de femmes condamnées à ce supplice ; mais depuis deux cents ans il est réservé pour les hommes.

Le mot *rue* vient du Celtique, & veut dire un chemin tracé. Le mot *raye* n'a pas la même origine, & vient du Latin *radius*, rayon.

Sagouin est le nom de certains grands

singes qu'on trouve dans le Bresil ; ceux de la petite espece sont nommés *sapajous*. Ils étoient déjà connus au seizieme siecle. Ces mots sont tirés de la Langue des Sauvages. Comme ces grands singes mangent avec leurs doigts & fort mal-proprement, on a donné ce nom à tous les gens mal-propres.

Sandale, chaussure qui ne consiste que dans une semelle & des courroies pour l'attacher, le pied restant à découvert. Ce mot vient de *sandalium*, qu'on trouve dans le Cantique des Cantiques. Chez les Juifs, les souliers étoient une espece de luxe : on voit dans l'Evangile, que Jésus-Christ les défend à ses Apôtres ; il ne leur permet de porter que des sandales. Plusieurs Ordres mendians ont cru devoir suivre ce précepte, & s'y conformer au pied de la lettre.

Sarabande, danse qui nous vient de l'Espagnol, & plus anciennement de *saraba*, mot Arabe qui veut dire *se promener en liberté*. Quelques-uns voulant donner au nom de cette danse une origine Françoise, disent qu'elle tiroit son étymologie des Sirventes, Poëtes & Chanteurs Picards, sur les vers & les airs desquels on dansoit.

La *sauce Robert* étoit connue dès le seizieme siecle. Rabelais cite le Cuisinier Robert, qu'il dit avoir été l'inventeur de cette sauce piquante, & il ajoute qu'*elle est tant salubre & nécessaire.*

On donne diverses étymologies au mot *sornettes*. Les uns le font venir du Bas-Breton *soren*; d'autres du Latin *serotina*, soirée, parce que dans les soirées ou veillées, les bonnes femmes faisoient toutes sortes de contes.

On a beaucoup disputé sur l'origine du mot *sot*: on l'a dérivé de l'Hébreu, du Grec & du Latin; mais il est bien plus naturel de le faire venir du Saxon *soot*, qui exprime la même chose que le mot François.

Soufflet vient du Latin *sufflatus*, & exprime le bruit que l'on fait en frappant sur une joue enflée. Il paroît que l'on se donnoit autrefois des soufflets à soi-même, & qu'on les rendoit plus agréables en leur faisant faire plus de bruit. On lit dans la Britannia de Guillaume Cambden, savant Auteur Anglois du seizieme siecle, qu'un Roi d'Angleterre conféra un fief à un Chevalier Anglois, à condition qu'il lui en feroit hommage, & que pour redevance, tous les ans à la fête de

Noël, il feroit en sa présence un saut, se donneroit un soufflet, & feroit un pet. Le Seigneur feudataire s'appeloit Baudoain, & fut surnommé depuis le *Péteur*.

Le mot de *soulier* vient, dit-on, du Latin *subtalaris*, sous le talon ; cette étymologie me paroît fort juste.

Soupe est un ancien mot Teutonique ou Saxon.

Le mot de *surplis*, vêtement large de toile blanche que les Ecclésiastiques portent à l'Eglise par-dessus leurs soutanes, vient de *super pallia*, sur le manteau, autre étymologie très-simple & très-juste.

Le mot *taffetas* n'a d'autre étymologie que le bruit que cette étoffe de soie fait en se frottant, *taffe taffe*. Dans la Nef des Foux du monde, Ouvrage du quinzieme siecle, on voit que les Dames portoient des ceintures de *taffe taffe*.

Tape & *taper* vient de l'Allemand *tap*, qui veut dire un coup.

Tricotter, *tricot*, vient de l'Allemand *Strick*, qui veut dire faire un nœud, parce que les mailles des bas & des chausses tricottés sont nouées les unes avec les autres.

Trictrac est un jeu assez ancien ; du

moins l'eſt-il plus que le ſeizieme ſiecle. Paſquier en fait mention. On l'appeloit autrefois *tictac*. Ce mot, ainſi que celui qu'il porte aujourd'hui, n'ont d'autre étymologie que le bruit que l'on fait en y jouant.

Trogne vient du Bas-Breton *tron*, qui ſignifie un *viſage*. Comme les Bas-Bretons ſont aſſez grands buveurs, & qu'ils ont la phyſionomie rouge & enluminée, on s'eſt ſervi de ce mot de leur Langue, pour ſignifier une mine qui reſſemble à celle qui leur eſt ordinaire.

On fait auſſi dériver le mot *trotter* du Bas-Breton *troat*, qui ſignifie un *pied*. Il eſt cependaut probable que ce mot a une autre étymologie, puiſqu'il eſt connu, à la terminaiſon près, également dans les trois Langues, Allemande, Italienne, & Eſpagnole.

Tru eſt un ancien mot dont on ſe ſervoit généralement en France, pour dire un *impôt*. On dit qu'il vient du Latin *tributum*, tribut, & cela eſt aſſez naturel. Les impôts ayant toujours été fort odieux aux peuples, ceux qui les exigent ont auſſi été ordinairement l'objet de leur haine : auſſi ceux qui levoient le *tru* s'appeloient-ils *Truands*; & ce nom eſt devenu

une grosse injure. On l'a féminisé, en appelant les femmes *Truandes*. Il y a encore dans Paris deux rues, qui s'appellent de la grande & de la petite Truanderie. Elles sont dans le quartier des Halles, & c'est là qu'étoient autrefois placés les Bureaux de ceux qui exigeoient les droits sur les denrées.

Vaudeville, chanson gaie & populaire, communément à refrein, & composée de divers Couplets. Je ne sais pourquoi on a prétendu qu'il falloit dire *vaux de Vire*, & que c'étoit à Vire en Normandie que cette espece de chanson avoit été inventée. On en nomme même l'inventeur, *Olivier Basselin*; mais j'aime bien mieux m'en rapporter aux titres de deux Recueils de Chansons Françoises, imprimés l'un à Lyon en 1561, & l'autre à Paris en 1576. Le premier a pour Auteur Allemand Layolle, & porte *Chansons & voix de-ville*. Le second, *Recueil des plus belles & excellentes Chansons, en forme de voix de ville, tirées de divers Auteurs, par Jean Chardavoine*.

Le mot de *vielle*, instrument de musique, & de *Vielleur*, homme qui en joue, est fort ancien en France; mais les vielles d'autrefois n'étoient pas faites comme celles d'aujourd'hui. Le mot *viole* & *violon*,

& ces inſtrumens, tels que nous les avons à préſent, nous viennent d'Eſpagne & d'Italie. La viole s'appelle en Eſpagnol *biola.*

L'expreſſion vulgaire, & qui eſt déjà un peu vieillie, *voire*, comme *vraiment voire*, ne vient point de vue, mais de *vérité*; ainſi cette interjection vaut autant comme de dire, *cela eſt-il vrai? cela eſt vrai.*

Telles ſont les étymologies les plus curieuſes & les plus ſingulieres que j'ai trouvées en parcourant les Auteurs qui ont écrit ſur cette matiere pendant le ſeizieme ſiecle. Je vais à préſent, ſuivant la méthode de l'Abbé Goujet, parler des Ouvrages du même temps, dans leſquels on trouve des recherches ſur les proverbes connus avant la fin du ſeizieme ſiecle. Ces Ouvrages ſont d'abord le *Recueil des Proverbes François*, par Henri Etienne, imprimé en 1594, ſous le titre de *Prémices ou premier Livre des Proverbes épigrammatiſés, ou des Epigrammes proverbialiſées.* Secondement, une partie du Dictionnaire de Rançonnet, publiée par Nicot, qui eſt entiérement conſacrée aux proverbes François. Troiſiémement, quelques autres Ouvrages ſur notre Langue,

écrits au seizieme siecle, & dans lesquels on trouve des proverbes peu connus, & des recherches singulieres sur cette matiere.

Essais sur quelques Proverbes connus au seizieme siecle, ou plus anciennement, sur leur origine & leur vraie signification.

Un proverbe qui est bien ancien, & souvent bien vrai à la honte de tous les siecles dans lesquels il a été prononcé, c'est celui-ci : *Amour peut moult* (beaucoup), *argent peut tout.*

Qui a le bruit de se lever matin, peut bien dormir la grasse matinée. On conçoit bien que cela veut dire, que qui a la réputation de veiller soigneusement à ses affaires n'est point trompé, parce que l'on craint toujours qu'il ne s'en apperçoive.

A renard endormi, rien ne tombe dans la gueule. Quand on est ambitieux ou intéressé, il faut être actif & vigilant.

Pour l'amour du Chevalier, la Dame baise l'Ecuyer. On doit aimer tout ce qui appartient aux gens que l'on aime; il arrive même quelquefois que l'on cache le goût que l'on a pour l'accessoire, sous

prétexte de l'attachement que l'on a pour le principal.

Il n'est si grand folie que de sage homme. Quand les gens naturellement sages se mettent à faire quelques folies, il faut qu'ils y soient entraînés par quelque passion dominante ou quelques raisons extraordinaires; alors les fautes qu'ils commettent ne sont pas médiocres.

Mieux vaut amis en voie, que deniers en courroie. C'est-à-dire, que si l'on a quelques vûes d'ambition, il vaut mieux employer ses amis & les engager à se donner des mouvemens, que de garder beaucoup d'argent dans son sac sans en faire aucun usage. Il faut observer que les sacs & les bourses à argent de ce temps-là étoient de cuir.

Tel cuide se chauffer, qui s'ard (brûle). Tel ne veut que s'amuser, qui se perd.

N'est pas Sire de son pays, qui de ses hommes est haï. Vieux & bon proverbe à l'usage des Rois, & qui leur apprend que s'ils ne sont aimés de leurs sujets, ils n'en seront jamais vraiment les maîtres. Mais ce n'est pas tout d'en être aimé, il faut encore en être estimé.

A la Cort li Roi, chacun est pour soi. Celui-ci est d'une aussi grande vérité que

le précédent ; il n'eſt pas douteux qu'à la Cour chacun ne penſe qu'à ſes intérêts, & ne s'occupe de ceux des autres, qu'autant qu'ils peuvent contribuer aux ſiens propres.

La pire roue du char brait (crie) *toujours*. C'eſt-à-dire, que ce ſont toujours les plus mauvais ſujets qui font le plus de bruit, & les plus mauvais Conſeillers qui diſputent davantage.

Plus ſont de comperes que d'amis. Ce proverbe s'entend tout ſeul.

Chien en cuiſine, ſouper ne demande. Il n'y a qu'à mettre les gens avides à même de prendre, ils n'y manqueront pas.

Biau chanter ennuie à la fin. Il n'y a rien dont on ne ſe laſſe.

Nul ne ſait ce qu'eſt bien, qui ne ſait ce qu'eſt mal. Il faut avoir éprouvé le mal, pour goûter le bien.

Nul n'eſt ſi bon qu'il ne puiſſe empirer, ni ſi mauvais qu'il ne puiſſe amender, (ſe corriger).

Or eſt, qui or vaut.

De torte bûche on fait feu droit. C'eſt-à-dire, que les grands Princes & les grands hommes ſavent tirer parti de toutes ſortes de gens.

De jeune angelot, vieux diable. Il y a bien

bien des perſonnes, & ſur-tout des femmes, qui ayant été charmantes dans leur jeuneſſe, deviennent méchantes & acariâtres ſur leurs vieux jours, par l'humeur que leur cauſe la perte de leurs agrémens.

N'eſt au monde ſi grand dommage, que Seigneur à fol courage. Malheur aux peuples dont les Souverains forment des projets dangereux, & les exécutent avec intrépidité.

N'eſt pas ſage qui n'a peur des fols.

Patience paſſe ſcience. Ce vieux proverbe eſt joli, ne fut-ce que pour le jeu de mots.

A fievre-quarte & à la goutte, les Médecins ne voyent goutte. Ce proverbe en vogue il y a au moins trois cents ans, & qui probablement étoit beaucoup plus ancien, eſt malheureuſement encore vrai au temps où nous écrivons.

Faut lier le ſac avant qu'il ſoit plein. Effectivement, pour pouvoir lier un ſac exactement rempli juſqu'au bord, il faut ſacrifier une partie de ce qu'il contient. De même il eſt raiſonnable de borner ſa fortune, & de ſe l'aſſurer avant d'être forcé d'en perdre peut-être plus que l'on ne voudroit.

Il n'y a ſi petit buiſſon qui ne porte ſon

ombre. Ce proverbe ſe trouve parmi ceux de Salomon.

Les fols ſont utiles aux ſages, mais les ſages ne ſervent de rien aux fols. C'eſt moins un proverbe qu'une ſage & belle maxime, auſſi eſt-elle de Caton.

De novice Avocat, héritage perdu : de Médecin nouveau, cimetiere boſſu ; c'eſt-à-dire, que les coups d'eſſais ſont toujours très-dangereux.

Le loup alla à Rome, y laiſſa de ſon poil, & non de ſa coutume. Ce proverbe-ci eſt une eſpece de petite Fable, dont la morale eſt à peu près la même que celle de ce dicton plus récent : *Jamais bon cheval ni méchant homme n'amenderent pour aller à Rome.* Mais la Fable dit quelque choſe de plus ; car elle nous apprend que le loup fut étrillé, & ne fut pas corrigé.

De ſoi moquant, dit-on bien vrai. Les gens qui ſe moquent d'eux-mêmes ou font ſemblant de s'en moquer, diſent ſouvent plus de vérités qu'ils ne penſent.

A la Meſgnie on connoît le Seigneur. Meſgnie, vieux mot François Roman, uſité du temps de S. Louis, ſignifie *famille, maiſon domeſtique.* Ce proverbe veut dire qu'on reconnoît le grand Sei-

gneur au train considérable qu'il doit avoir; & que d'ailleurs on reconnoît son caractere à la façon honnête dont ses gens se conduisent.

Souvent vaut mieux bon gardeur, que bon gagneur. Ce n'est pas le tout d'acquérir, il faut conserver : rien de pis que d'être à la fois intéressé & prodigue.

Petit présent trop attendu, n'est point donné, mais bien vendu.

Qui perd le sien, il perd le sens. Ce proverbe n'est que trop vrai : quand on a perdu tout son bien, on perd la tête, & l'on se précipite de malheurs en malheurs.

Il faut perdre un veron (petit ver appât de poisson), *pour pêcher un saumon ;* c'est-à-dire, qu'il faut dépenser un peu pour gagner beaucoup, & faire de petites pertes pour obtenir de grands profits.

Trop achete le miel, qui le leche sur les épines.

Remarques historiques sur l'origine de quelques expressions proverbiales, tirées de l'Ouvrage d'Henri Etienne.

Chacun est maître chez soi, dit le Charbonnier. Cette façon de parler vient d'une aventure arrivée à François I, à

peu près ſemblable à celle que l'on a miſe ſur le compte d'Henri IV dans la Comédie intitulée : *La Partie de Chaſſe.* François I s'étant égaré à la chaſſe, arriva chez un Charbonnier, qui, le voyant bien vêtu, le prit pour un Chaſſeur de la ſuite du Roi, mais n'eut garde de penſer que ce fût le Roi lui-même. Il lui donna à ſouper le mieux qu'il put ; mais il prit la premiere place à table, en lui diſant que c'étoit celle du maître de la maiſon, & qu'il ne la cédoit à perſonne, parce que le Charbonnier étoit maître chez lui. Enſuite il lui fit manger du ſanglier, en lui recommandant de ne pas le dire au Roi, qu'il appeloit *le grand nez*, parce qu'il ne manqueroit pas de le faire punir, s'il ſavoit qu'il en tuât quelquefois. La ſuite du Roi étant arrivée dans ce temps, & ayant nommé François I, le Charbonnier ſe crut perdu, & tomba à ſes genoux ; mais le Roi le raſſura, lui pardonna, & même lui fit du bien.

Autrefois en France toutes les Communautés ſe nommoient un Chef ; qu'on appeloit Roi ; les Mendians même en avoient un, & on l'appeloit par plaiſanterie *Petau*, du mot Latin *peto*, je demande. On juge bien qu'un pareil Roi n'avoit

pas beaucoup d'autorité ſur ſes ſujets : de là vient le proverbe : *C'eſt la Cour du Roi Petau, où tout le monde eſt le maître.*

Sous le regne de Philippe de Valois, en 1328, un célebre Avocat du Roi au Parlement de Paris, nommé Pierre de Cugnieres, & que le peuple appeloit Pierre du Cognet, entreprit de plaider devant le Monarque la cauſe de la Juriſdiction royale & ſéculiere, contre celle que s'attribuoient le Pape & les Eccléſiaſtiques. Pierre Roger, Archevêque de Sens, & Pierre Bertrand, Evêque d'Autun, ſoutinrent la cauſe de leur Ordre; mais ils eſſuyerent de ſanglans reproches de la part de l'Avocat du Roi, qui peignit avec la plus grande force les uſurpations du Clergé, & les déſordres de ſes Membres. On loua beaucoup du Cognet, on convint qu'il avoit raiſon; mais on ne réforma rien aux déſordres dont il ſe plaignoit. Près de trois cents ans après, on diſoit encore, quand on voyoit les Eccléſiaſtiques ſe mal conduire : *Tu dis vrai, Pierre du Cognet.* Et ce mot étoit devenu proverbe.

Il ne me reſte plus, pour avoir parcouru tout ce qui a été écrit en François ſur la Grammaire avant la fin du ſeizieme Grammaire.

ſiecle, qu'à dire quelque choſe des Grammaires imprimées dans ce temps-là, & deſtinées à apprendre les Langues Etrangeres aux François. L'on peut bien croire qu'elles ont été en petit nombre, puiſque nous avions encore ſi peu écrit ſur notre propre Langue. Cependant nous avons une Grammaire Italienne & Françoiſe, dont il y a pluſieurs éditions; la premiere eſt de 1548, imprimée à Paris, par Corrozet, *in*-8°. Duverdier dit que l'Auteur eſt Jean-Pierre de Meſme, Bâtard de cette famille, illuſtrée par de grands Magiſtrats & d'habiles Négociateurs. La ſeconde, auſſi de Paris, imprimée par Grouleau, 1552, auſſi *in*-8°. ſe trouve à la ſuite d'une Traduction de la Comédie des Suppoſés de l'Arioſte, faite par le même Auteur, avec le Texte en proſe Italienne à côté. Il y en a une troiſieme édition de Louvain, 1556, à en juger par cette édition que j'ai; & une quatrieme de Paris, 1567. Cette Grammaire de Jean-Pierre de Meſme, n'eſt que la Traduction de celle toute Italienne, d'Albert Achariſi d'Accento: elle pouvoit être de quelque utilité dans ſon temps; mais aujourd'hui elle paroîtroit bien imparfaite; cependant elle ſuffit

Langue Italienne.

pour me donner occasion de dire un mot de l'origine & du caractere de la Langue Italienne, & du degré de pureté où elle étoit déjà arrivée à la fin du seizieme siecle, qui est appelé par les Italiens le *bon siecle*, parce que ce fut alors que l'Italien fut porté à son point de perfection pour le langage & le style; au lieu que, quant à notre Langue, le bon siecle ne commence qu'à la seconde partie du dix-septieme, & est postérieur à l'établissement de l'Académie Françoise.

On reconnoît dans la plupart des mots de la Langue Italienne, l'ancienne Langue Latine, mais mêlée d'un assez grand nombre d'expressions barbares, qui ont été apportées en Italie par les Goths, Visigoths, Huns, Vandales & Lombards, qui l'ont successivement ravagée. Le plus grand changement qu'ils y aient fait, est celui des déclinaisons & des conjugaisons. La Syntaxe Italienne d'à présent s'écarte tout à fait à cet égard de la Latine. Quant aux mots, on reconnoît dans les différens cantons de l'Italie, quels sont les peuples qui en ont corrompu l'ancien langage. Dans ce qu'on appelle encore aujourd'hui la Lombardie, l'accent est plus rude, les expressions souvent bar-

bares, les tournures de phrases moins délicates. Dans l'Etat Vénitien, au contraire, on use d'un parler plus doux & d'un langage plus poli & plus éloquent. Cependant ce n'est point encore là le bon Italien, c'est en Toscane & à Rome qu'il faut le chercher. En s'avançant plus loin vers l'extrémité de l'Italie, on le trouve de nouveau gâté. On parloit autrefois Grec dans presque toutes les deux Siciles. Les Sarasins, & ensuite des Princes Normands, François, Allemands, Espagnols, y ont successivement dominé; chacun de ces Souverains ayant une Cour & une armée de sa Nation, ont, pour ainsi dire, à l'envi, altéré le Latin, qui étoit à peine naturalisé à Naples & en Sicile. Les mœurs & les modes ont suivi en Italie le sort de la Langue, & on reconnoît dans les usages & dans les habillemens des habitans de ce pays, les traces de tous les peuples que la guerre ou divers intérêts y ont appelés. Mais en reconnoissant un certain nombre d'Auteurs classiques, dont les expressions & les phrases font loi en matiere de langage & de style, les Italiens ont absolument fixé le sort de leur Langue; & tous les termes que ces Auteurs n'ont jamais employés, ont été

déclarés n'être ni purs ni exacts. Ce que je viens de dire étoit déjà décidé & reconnu à la fin du seizieme siecle : à la Cour de Catherine de Médicis on se piquoit de parler Italien avec toute la pureté des Auteurs que je viens de citer. J'ai déjà eu occasion, au commencement de ce Volume, de dire que les bons François se plaignoient de ce qu'on italianisoit leur langage. Tous les Courtisans de Henri II & des Rois ses enfans se piquoient de lire dans les originaux, & même de savoir par cœur les Ouvrages des quatre Auteurs suivans, qu'on n'hésitoit pas d'appeler divins en France comme en Italie. 1°. Pétrarque, né en 1304, & mort en 1374, dont les Sonnets sont pleins d'expressions délicates & ingénieuses, qui ont certainement enrichi la Langue Italienne, mais dont les pensées sont la plupart du temps trop fines, entortillées, & obscures. Dans le siecle dont je parle, nos François ont voulu non seulement les traduire, mais même les imiter, & ils n'ont réussi qu'à altérer leur style, embrouiller leurs idées, & n'ont rendu aucun service à la Langue Françoise. 2°. Jean Bocace, né vers 1313, & mort en 1375. Presque toutes ses Œuvres sont en prose Italienne,

& font autorité pour la bonté & la pureté des expressions. Mettant à part le mérite des sujets qu'il a traités, il est certain qu'il a rendu de plus grands services à sa Langue, que son contemporain Pétrarque. 3°. Louis Arioste, Poëte, vivoit près de deux cents ans après les deux Auteurs précédens, puisqu'il ne mourut qu'en 1534, âgé de près de soixante ans. Son style est pur & ses expressions exactes, quoique le feu de son imagination & la vivacité des peintures qu'il offre à ses Lecteurs pussent le rendre excusable, quand il se seroit écarté quelquefois de la rigidité des regles grammaticales : mais rarement a-t-on ce reproche à lui faire, & l'Arioste est un excellent modele de style à bien des égards. 4°. Le Tasse n'est mort que tout à la fin du seizieme siecle ; c'est un des derniers, mais peut-être le meilleur Auteur classique Italien. Ses expressions sont nobles & pures, & l'on ne peut mieux étudier la Langue Italienne que dans le Tasse, & surtout dans la Pastorale intitulée l'*Aminte*. C'est de ces excellentes sources qu'a été tirée non seulement la Grammaire de Jean-Pierre de Mesme, dont je viens de parler, mais un Dictionnaire François-

Italien & Italien-François, par Jean-Antoine Fénice, qui fut imprimé à Morges en Suisse en 1584, & dont l'Auteur se vante avec raison d'avoir puisé tous ses mots dans les meilleurs Ecrivains Italiens, tels que ceux dont je viens de donner les noms. On prétend que Pierre Canale avoit fait à peu près dans le même temps un Dictionnaire Italien François, mais je ne le connois pas.

Langue Espagnole.

Il y a une *Méthode pour entendre la Langue Espagnole*, imprimée à Paris, 1597, *in*-8°. Je n'ai pu me la procurer; mais la certitude que j'ai de son existence suffit pour m'autoriser à dire un mot de l'Histoire & des principes de cette Langue, & du degré de perfection où elle étoit parvenue au seizieme siecle. Il est certain que la Langue Cantabre que l'on parle dans la Biscaye ou pays des Basques, est la plus ancienne de toutes celles encore usitées dans ce grand Royaume. Nous en avons une Grammaire, qui n'a été imprimée qu'au dix-septieme siecle; mais quelques Livres de dévotion l'ont été dans le seizieme, par ordre de Jeanne d'Albret, Reine de Navarre, que l'on sait avoir été zélée Protestante, & qui vouloit accoutumer ses sujets à prier Dieu

en Langue vulgaire. Cette Langue ressemble beaucoup au Celtique ; & l'on juge que des navigateurs venus des Isles Britanniques & de la petite Bretagne, ont pu la faire connoître sur les côtes de Biscaye, d'où elle s'est étendue dans ce qui forme aujourd'hui le Royaume de Navarre, de l'un & de l'autre côté des Pyrénées. Elle s'y est conservée, mais n'a pas pénétré beaucoup plus loin. Les Cantabres prétendent n'avoir jamais été entiérement domptés par les Romains ; c'est pourquoi ils ont gardé leur idiome & leurs anciens usages. Il n'en a pas été de même dans l'intérieur de l'Espagne. Les Romains s'en étant rendus les maîtres, ont presque absolument fait oublier les trois anciennes Langues qui se parloient dans ce pays, & y ont substitué le Latin ; mais du moins nous savons quelles étoient ces anciennes Langues. L'une s'appeloit la Langue *Celtibérique*, & elle se parloit dans toute la Province de Tarragone & dans tous les pays voisins, c'est-à-dire dans ce qui compose aujourd'hui la Catalogne, l'Aragon, & le Royaume de Valence : la seconde, la Langue *Turdetane* ; on la parloit dans le centre de l'Espagne, qui forme aujourd'hui la Cas-

tille, le Royaume de Léon, & l'Andaloufie, excepté dans quelques parties des villes & des côtes maritimes, tant de l'Océan que de la Méditerranée. La troifieme Langue étoit la *Baftulo-Phénicienne*, particuliere aux villes & Provinces qui, étant fituées fur le bord de la mer du côté de l'Afrique, avoient le plus grand commerce avec les Carthaginois. Cet idiome étoit un dialecte de la Langue Punique, & l'on fait que celle-ci, auffi bien que les Carthaginois qui la parloient, tiroient leur origine de Tyr en Phénicie.

Le Latin fit, comme je l'ai dit, oublier prefque tout-à-fait en Efpagne ces trois anciennes Langues; il n'en refta que quelques traces parmi les payfans & les montagnards les moins policés; mais dans les villes on fe piqua de parler purement Latin : nous voyons même que fous les premiers Céfars il paffa d'Efpagne à Rome plufieurs Orateurs & Poëtes diftingués, entre autres, *Séneque* & *Lucain*.

Mais lorfque les Barbares eurent envahi l'Empire Romain, ils s'emparerent également de l'Efpagne. Ils y établirent même leur domination plus folidement qu'en Italie. Les Vandales & les Goths

furent les principaux d'entre ces peuples conquérans, & ce furent eux qui altérerent le Latin en Espagne, comme les autres Barbares avoient fait d'abord en Italie. Ils changerent la Syntaxe; mais le fond de la plus grande partie des mots resta Latin, excepté les noms propres des grandes familles originaires du septentrion, qui, à la terminaison près, portent encore le caractere de leur descendance. Ainsi l'on voit encore en Espagne des *Rodrigues*, dont le nom signifie dans la Langue des Goths, *Prince belliqueux & guerrier*; des *Gusmans*, c'est-à-dire *bon homme*; *Manrique*, *homme riche*; *Alvarès*, *homme véridique*; *Garcias*, *beau Seigneur*; *Fernand*, *protecteur & défenseur*; *Fadrique* qui vient de *Frédéric*, veut dire *Prince pacifique*; & enfin *Ramire Prince* ou *Seigneur bien conseillé*.

Cette Langue Espagnole, ainsi fondée sur la Latine, altérée par les Langues Barbares, subsista jusqu'à l'invasion des Maures, mais en différens dialectes; car dans une partie de l'Espagne, qui forme aujourd'hui la Castille, on reconnoissoit que c'étoit la Langue Gothique qui avoit produit ces altérations. Dans l'Andalousie & le Portugal on retrouvoit l'idiome des

Vandales & des Alains, assez différent du Gothique; enfin, du côté des Pyrénées, qui approche la mer Méditerranée, on retrouvoit le Gascon, Langue particuliere, dérivée en partie du Celtique que parloient anciennement les Gaulois, & en partie aussi de la Langue Teutonique ou Germanique qui étoit celle des Francs, lesquels, après avoir conquis les Gaules, étoient entrés à plusieurs reprises dans l'Aquitaine & l'Espagne. Enfin la Langue Arabe ou Sarasine que parloient les Maures, qui assujettirent la plus grande partie de l'Espagne au huitieme siecle, étoit la derniere à laquelle il étoit réservé d'altérer la Langue Espagnole : elle lui a fait cependant plus de bien que de mal en y introduisant quelques mots agréables, quelques belles expressions, & des tournures de phrases assez polies ; d'ailleurs le plus ancien Ouvrage que nous ayons, & qui puisse nous faire juger de ce qu'étoit la Langue Espagnole au treizieme siecle, sont des Loix publiées pour la Castille par Alfonse le Sage, fils de Ferdinand III; on les appelle les *Septes Partides*. La Langue Castillane a peu changé depuis ce temps-là ; mais le Portugais a resté un peu dif-

férent, le Catalan encore plus, & le Navarrois & le Biſcayen totalement diſtincts. Dans le ſiecle dont je m'occupe (le ſeizieme), on entendoit déjà par Eſpagnol proprement dit, le Caſtillan, & c'eſt ce que l'on entend encore. C'eſt pour apprendre cette Langue aux François, que la Grammaire, dont j'ai parlé au commencement de cet article, avoit été faite. Il y avoit déjà quelques Ecrivains & quelques Poëtes Eſpagnols diſtingués, qui étoient regardés par leurs compatriotes comme claſſiques, & que les Auteurs des Grammaires & des Dictionnaires pouvoient citer comme tels. De ce nombre étoit Boſcan, qui, vers 1530, étant paſſé en Italie, & ayant ſaiſi le goût de la Poéſie Italienne, compoſa en Eſpagnol des Sonnets, des Elégies & des Chanſons, dans le goût de Pétrarque. Il mourut en 1543. Garcilaſſo de la Vega, ſon ami, l'imita, & réuſſit auſſi bien que lui dans le même genre. Ils furent ſuivis par Fernand de Herrera & Don Alonzo de Treilla. Le dix-ſeptieme ſiecle a encore vû de meilleurs Poëtes Eſpagnols : mais ceux du ſeizieme, que je viens de nommer, avoient déjà aſſez de mérite. La Langue

Langue Espagnole est noble, sonore, & propre à la Poésie.

Les meilleurs Ecrivains Espagnols en prose du seizieme siecle, sont Jean-Antoine de Guevara, Evêque de Mondonedo, & Louis de Grenade, Dominicain; le dernier n'a traité que des sujets pieux; le premier s'est aussi mêlé de politique. En ne les considérant que du côté de la beauté du style, on peut sans scrupule leur associer l'Auteur des Amadis, & celui de la Diane de Montemaior.

Langue Allemande.

Je ne connois qu'une seule Grammaire Françoise & Allemande, imprimée dans tout le cours du seizieme siecle: elle fut imprimée à Cologne en 1568, *in*-4°. L'Auteur est un nommé Gerard de Vivre, dont j'ai dit un mot parmi les Poëtes.

La Langue Allemande, telle qu'on la parle encore aujourd'hui, est, quant au fond, cette même Langue Germanique, Teutonique, & Thyoise, que parloient les Francs avant que de pénétrer dans les Gaules, qu'ils y porterent, & qu'ils n'avoient pas encore tout-à-fait oubliée du temps de Charlemagne, puisqu'on prétend que ce Monarque fit ou fit faire une Grammaire Thyoise. On dit que le nom de Teu-

tonique vient de *Tuiſcon* ou *Tuiſton*, ancien Héros des Germains, érigé par eux en Divinité. Après la mort de Charlemagne, les François oublierent inſenſiblement la Langue Teutonique, ou du moins elle éprouva en France de ſi grands changemens, qu'elle ne fut preſque plus reconnoiſſable. Elle devint Langue Romance, & enfin Langue Françoiſe; & en deux ou trois cents ans, les François & les Allemands ne s'entendoient plus. Mais elle s'eſt conſervée en Allemagne ſous les Empereurs qui ont ſuccédé au trône de Charlemagne. Elle s'eſt diviſée en trois dialectes principaux; ſavoir: 1°. le Haut-Allemand; c'eſt celui que l'on parle aujourd'hui dans la plus grande partie de l'Allemagne; à l'accent & à quelques exceptions près, il eſt le même depuis la Suiſſe & les ſources du Rhin & du Danube juſques aux embouchures de l'Elbe & de l'Oder. 2°. Le Bas-Allemand; c'eſt ce que nous appelons aujourd'hui le Flamand ou le Hollandois. Quoique ces deux dialectes ſoient aſſez différens, ceux qui les parlent s'entendent cependant, ſur-tout par écrit. 3°. Le Bas-Saxon, bien différent de la Langue que l'on parle dans la Haute-Saxe, qui eſt

le Haut-Allemand le plus pur. De ce Bas-Saxon est dérivé le Danois, qu'on parle encore en Danemarck; le Suédois & le Norwégien, &c..... Les Danois ont porté ce langage en Angleterre; & nous verrons dans un moment, que s'étant mêlé avec le François Normand, il a formé la Langue Angloise. Revenons au Haut-Allemand, ou Allemand proprement dit. On a été très-long temps sans composer aucuns Livres en Allemagne dans cette Langue, si ce n'est quelques Contes populaires, & quelques Chansons qui ne l'étoient pas moins: d'ailleurs tous les Livres de Sciences quelconques s'écrivoient en Latin, dont les caracteres étoient lisibles pour tout le monde, au lieu que le peu que l'on imprimoit en Allemand étoit en caracteres d'une forme gothique, & on ne peut pas plus maussade. Luther est le premier qui ait fait imprimer en Allemand quelques Ouvrages de Théologie, & qui ait osé publier la Bible en sa Langue, pour la faire connoître au peuple. Sa doctrine a rendu les Livres de dévotion hérétiques, imprimés en Allemand, plus communs: mais on s'en est long-temps tenu là, même dans les pays Protestans. Gaspard Peucer & Michel

Beuter firent imprimer alors en Allemand des Livres de Physique, d'Histoire Naturelle, d'érudition, & d'Histoire. Ainsi ce n'est qu'à commencer du seizieme siecle qu'il y a eu de bons Livres Allemands; ils ont été encore assez rares pendant tout le cours du dix-septieme : mais ils sont bien plus communs dans celui-ci, & ils le deviendront encore davantage, puisque l'usage s'introduit de les imprimer en beaux caracteres Latins.

Langues Flamande & Hollandoise.

J'ai dit que le Bas-Allemand étoit un dialecte de la Langue Germanique ou Teutonique; c'est ce qu'on appelle à présent le Flamand & le Hollandois. Il n'est pas plus difficile à entendre pour les Allemands, que ne le sont pour les François qui habitent le centre du Royaume, le Gascon, le Poitevin, ou le Picard. Dans le cours du seizieme siecle, il a paru deux ou trois Ouvrages moitié François & moitié Flamands, tels que des Dialogues en ces deux Langues, très-bien imprimés à Anvers, chez Christophe Plantin, en 1567, *in*-12, & un assez gros Dictionnaire, petit *in-folio*, imprimé par le même fameux Imprimeur en 1573 : il est intitulé, *Trésor des trois Langues, Bas-Allemand ou Fla-*

mand, *François & Latin*. Je remarquerai à cette occasion, 1°. que le Hollandois que l'on parle à Amsterdam & dans le reste des Provinces-Unies, ne differe qu'en un petit nombre de termes & de tournures de phrases, du Flamand que l'on parle à Gand & à Bruges : 2°. que dans l'étendue des Pays-Bas Catholiques, on parle trois sortes de Langues ; savoir : 1°. le bon François : 2°. le Wallon, qu'ils appellent dans quelques Cantons, *Roman* ou *Rouchi*, qui est un dialecte François très-difficile à entendre pour les oreilles qui n'y sont pas accoutumées : 3°. ce Bas-Allemand ou Flamand dont je viens de parler. Quoiqu'il y ait eu, comme je viens de le dire, quelques Dictionnaires & Colloques imprimés au seizieme siecle en François & en Flamand, pour la commodité du commerce entre les Pays-Bas & la France, il n'y avoit presque aucun autre Livre imprimé en Flamand. Il n'y a guere plus de cent ans que les Hollandois ont commencé à en faire imprimer en leur Langue.

Langue Angloise.

La Croix du Maine & du Verdier font mention de deux Ouvrages imprimés au seizieme siecle, & destinés à apprendre la Langue Angloise aux François. L'un a

pour Auteur Gabriel Meurier, & a été imprimé à Rouen en 1563. L'autre est de Jean Palsgraff, né en Angleterre, mais qui avoit passé assez de temps en France pour bien posséder notre Langue, & composer des illustrations sur elle & sur la sienne propre. Il fut donné pour Instituteur à la Princesse Marie, fille d'Henri VII, & sœur d'Henri VIII, lorsqu'elle passa en France pour épouser le Roi Louis XII : mais elle ne partagea pas long-temps le trône de ce Monarque, qui ne vécut qu'un an après l'avoir épousée. Palsgraff retourna en Angleterre avec cette jeune Reine Douairiere. Son Ouvrage a été imprimé en 1530.

Le fond de la Langue Angloise actuelle est l'Anglo-Saxon, que les peuples, auxquels cette Langue étoit naturelle, établirent en Angleterre quand ils en eurent fait la conquête. Ils en chasserent presque entiérement les anciens habitans (les Bretons) ; la Langue de ceux-ci, qui est un dialecte de l'ancien Celtique, se réfugia avec eux dans les Provinces de Galles & de Cornouaille, & dans les montagnes d'Ecosse, où on la parle encore. Les diverses Colonies de Danois & de Normands qui vinrent successivement

partager la conquête des Anglo Saxons, ne changerent rien au langage du plat-pays de l'Angleterre, puisque leur origine & leur idiome étoient les mêmes. Mais lorsque Guillaume le Conquérant s'assujettit l'Angleterre, il occasionna dans le langage la plus grande révolution. Guillaume étoit, à la vérité, originaire Normand, & il n'y avoit pas plus de 150 ans que ses ancêtres s'étoient établis dans la belle Province de Neustrie, que le foible Roi Charles le Simple avoit été obligé de leur céder. Cependant ils avoient déjà si bien adopté les mœurs & le langage de la France, qu'ils parloient le Roman ou le François, tel qu'il étoit usité à Paris & à Reims. Guillaume le Conquérant s'imagina qu'il ne trouveroit pas plus de difficulté à établir dans la Grande-Bretagne la Langue qu'il parloit, qu'il n'en avoit trouvé pour assujettir ce pays à sa domination. Il promulgua une Loi fameuse, par laquelle il défendoit aux Anglois d'enseigner dans leurs Ecoles d'autre Langue que le François. Il fit écrire en François toutes les Loix du pays, tant les anciennes que celles dont il fut l'instituteur; enfin il voulut que l'on ne plaidât

& qu'on ne jugeât plus qu'en cette Langue, & força ainsi ses nouveaux sujets à l'apprendre, tant bien que mal. Mais il ne parvint qu'à altérer l'Anglo-Saxon, & point du tout à le faire oublier ; ce qui paroît d'autant plus naturel, qu'il soumit les anciens habitans du pays, mais ne les détruisit ni ne les chassa, comme les Anglo-Saxons avoient fait les anciens Bretons. Aussi, trois cents ans après la mort de Guillaume le Conquérant, l'Anglois se trouva-t-il à peu près aussi différent du François que de l'Allemand. En 1361, Edouard III permit aux Plaideurs, Avocats & Juges, de se servir de cette nouvelle Langue Angloise ; & il ne subsiste plus dans les Tribunaux d'Angleterre que quelques formules, & l'ancien Texte des Loix, écrit dans le François usité aux douzieme, treizieme & quatorzieme siècles.

Dans le seizieme siecle, lorsque Meurier & Palsgraff publierent leurs Grammaires, il y avoit encore très-peu de Livres Anglois écrits en prose & sur des matieres sérieuses : ce n'est que depuis le Schisme d'Henri VIII que l'on a traduit la Bible en Anglois, & que l'on a écrit quelques Livres de Théologie & de

Controverse dans cette Langue. Il y avoit cependant eu, dès le quatorzieme siecle, un Poëte Anglois estimé ; il s'appeloit Chauce, & mourut en 1400 : son langage a vieilli; mais le fond de ses Contes est charmant : il s'est rencontré, pour le sujet de quelques-uns d'entre eux, avec Bocace, qui étoit son contemporain, & avec quelques Auteurs de nos anciens Fabliaux, qui probablement sont une source commune, dans laquelle le Conteur Italien & l'Anglois ont également puisé.

Meurier convient, dans la Préface de sa Grammaire, que la Langue Angloise étoit, de son temps, peu estimée des Etrangers, que l'on s'empressoit peu à l'apprendre, & qu'elle n'étoit utile qu'aux seuls Commerçans, puisqu'on parloit François à la Cour d'Angleterre, & que tous les gens savans & lettrés parloient Latin.

Je ne connois point d'autres Grammaires écrites en François, dans l'intention d'apprendre à ceux de notre Nation les Langues Etrangeres. Aucun des dialectes de la Langue Esclavone si étendue en Europe, & au nombre desquels se trouve le Polonois & le Russe, n'étoit

alors connu en France ; les Langues Orientales ne s'enseignoient qu'au moyen du Latin. Mais nous avions quelques Livres imprimés dans les différens petits langages ou patois qui se parlent dans plusieurs Provinces du Royaume ; & je vais en dire un mot.

Patois des différentes Provinces de France.

Un Auteur qui a écrit sur la diversité des Langues, & dont l'Ouvrage sur cette matiere est fort estimé, sépare, quant au langage, la France en deux parties, qui se subdivisent ensuite chacune en plusieurs autres. Il nomme la premiere, Langue d'*Oc*; & la seconde, Langue d'*Oui* : cette division est assez connue. Les dialectes usités dans la Langue d'*Oc*, ou partie méridionale de la France, sont *le Provençal*, *le Dauphinois*, *le Gascon*, *le Limosin*, *le Béarnois*, & *le Languedocien* proprement dit : je ne parle pas ici du Biscayen ou Basque, parce que le pays où se parle ce langage est situé autant en Espagne qu'en France ; c'est le Cantabre ; j'en ai dit un mot à l'occasion de la Langue Espagnole. Les dialectes de la Langue d'*Oui*, ou partie septentrionale de la France, sont *le Poitevin*, *le Normand*, *le Picard*, & *le Wallon*. Je remarquerai sur le nom de ce dernier *patois*,

qu'il tient, dans les Pays-Bas, le milieu entre le François & le Bas Allemand. Il faut aussi observer que l'étymologie du mot Wallon remonte au mot Celtique *Wall*, qui veut dire *Sauvage* ou *Barbare*. Il paroît que les Flamands ont donné ce nom injurieux aux peuples qui habitoient les cantons de leur voisinage les plus âpres, les plus montagneux, & les plus couverts. Ceux qui y demeuroient, avoient conservé un langage plus dur & des mœurs plus agrestes : tels étoient ceux des pays de Liege & du Luxembourg, qui avoisinent la forêt des Ardennes. L'étymologie du nom du pays de Galles est la même que celle du mot *Wallon* ; car cette Province s'écrit en Anglois *Walle* : les anciens Bretons, pendant l'invasion des Anglo-Saxons, s'y retirerent, & c'est un pays très-montagneux. Le nom de Cornouailles ou Cornwall a encore la même étymologie, avec l'addition du mot *Corn*, qui dans l'ancien Celtique signifie *angle*, *pointe*, *cap* ; ce pays est une presqu'Isle, dans laquelle d'autres Bretons se réfugierent & se mirent à couvert de la domination des Anglo-Saxons. La Langue des Bas-Bretons ne peut être mise au nombre des patois de notre

Langue, puisqu'elle n'a presque rien de semblable à notre François d'aujourd'hui. Cependant je dirai dans un moment quelque chose d'une Grammaire Basse-Bretonne & Françoise, qui a été imprimée, non seulement au seizieme siecle, mais même dès 1499. Achevons de jeter un coup d'œil sur les patois de la France.

Tous les dialectes de la Langue d'*Oc* different entre eux de peu de chose, & ceux qui les parlent s'entendent aisément entre eux : ce qui les caractérise, c'est un peu plus de grace, de délicatesse dans les expressions. Les Provençaux ont l'accent doux, & un peu de grasseyement dans la prononciation, qui leur sied bien, surtout aux femmes. Le Languedocien, proprement dit, a un accent plus vif, & qui n'est guere moins agréable, quoiqu'un peu moins délicat. Les Dames Languedociennes n'ont point le grasseyement des Provençales, & leurs expressions sont en général moins tendres & moins douces. Ces deux dialectes se sont disputé l'honneur d'avoir été employés par ces fameux Troubadours, dont il nous reste encore tant de Chansons ; mais il ne faut que lire l'Histoire & les

Œuvres de ces anciens Poëtes, pour voir qu'il y en a plus qui ont vécu & écrit dans ce qu'on appelle aujourd'hui la Provence & le Comtat d'Avignon, que dans ce que nous appelons le Languedoc, qui s'étend depuis le Rhône jusqu'à Toulouse : au reste, on n'avoit encore rien imprimé de leurs Œuvres au seizieme siecle.

Le Gascon proprement dit, & le Béarnois, sont bien moins doux & moins agréables, mais en revanche très-vifs & très-énergiques. On a vu dans un de mes précédens Volumes, que Montagne disoit, qu'où le François ne pouvoit aller, le Gascon y atteignoit sans peine.

Le Limosin & l'Auvergnac sont lourds, pesans, & se sentent de l'âpreté des montagnes qui remplissent ces Provinces. Enfin, le Dauphinois est bien inférieur au Provençal. Nous n'avons sur l'étude de toutes ces Langues d'*Oc*, qu'un seul Livre grammatical, publié au seizieme siecle; il est intitulé, *Joyeuses Recherches de la Langue Tolosaine.* Il a été imprimé à Toulouse en 1578, & est certainement fort rare. J'y ai trouvé des étymologies curieuses & singulieres de plusieurs mots, qui du Languedocien ont passé dans le

François ordinaire. Par exemple, je trouve que le mot *ſe requinquer* eſt Toulouſain, & veut dire *s'égayer;* on le prend auſſi quelquefois pour *ſe parer, s'ajuſter.* Nous diſons quelquefois, à Paris même, qu'une vieille *ſe requinque*, pour dire qu'elle *s'ajuſte* afin de paroître plus jeune. *Se rigoler* eſt une expreſſion que nous employons encore quelquefois vulgairement pour dire *ſe divertir*; elle vient du Languedocien *regoula*, qui veut dire *ſe ſoûler;* notre mot *ravigotter* vient du Languedocien *rebiſgoula.* En Languedocien, le mot *tourte* veut dire un *pain*, & même un *pain bis* : mais ce que nous appelons à Paris une *tourte*, s'appelle en Languedocien une *crouſtade.* C'eſt de quoi ceux qui voyagent en Languedoc doivent ſe ſouvenir, pour ne pas s'imaginer qu'on leur veut faire bonne chere quand on leur propoſe une tourte.

Pouli ou *poulide*, en Languedocien, veut dire *beau* ; c'eſt de là que vient notre mot de *joli* ; mais nous ne l'employons qu'en petit, au lieu qu'en Languedoc on prend cette expreſſion plus en grand : auſſi dit-on d'une belle Ville, d'un grand Palais, d'une ſuperbe Egliſe, *ès poulide*, & nous ne dirions pas que toutes ces

choſes-là ſont jolies. On dit auſſi dans la même Langue un *pouli*, pour dire un *petit ânon*, un *bourriquet*; il nous en eſt reſté le mot de *poulain*, pour dire un *cheval naiſſant ou très-jeune*. Un grand âne ſe dit *rouſſi*; nous en avons fait *rouſſin* : de là vient ce proverbe Languedocien : *Qui noun travaillo pouli, travaillo rouſſi*, pour dire que *qui ne travaille pas étant jeune, eſt obligé de travailler étant vieux*.

La petite-vérole, en Languedocien, s'appelle *pigoto*; & on dit d'une femme qui en eſt marquée, *ès pigota*.

Nous n'avons aucune Grammaire des Langues Normande, Picarde, ni Wallone. Les deux premieres ne ſont que l'ancien François mal prononcé, & mêlé d'un petit nombre d'expreſſions peu uſitées à Paris; l'accent Normand eſt plus lent, plus traîné; le Picard un peu plus vif; le Wallon eſt mêlé de plus d'expreſſions barbares, & la prononciation en eſt ſi étrange, que les bons François ont de la peine à l'entendre.

Quant au Poitevin, c'eſt un jargon de Payſans aſſez mauſſade; cependant on a imprimé dès le ſeizieme ſiecle un aſſez grand nombre de Poéſies & de

Chanſons en ce jargon. La raiſon en eſt que les Poitevins aiment beaucoup la danſe, & qu'il y avoit, ſous le regne de Henri II & des Rois ſes fils, certains branles de Poitou fort à la mode, ſur les airs deſquels on avoit fait des paroles dans la Langue du pays même; ces airs & ces paroles étoient connus de tout le monde au ſeizieme ſiecle.

Bas-Breton. Enfin, le Livre ſur la Langue Baſſe-Bretonne, le dernier des Ouvrages grammaticaux dont il me reſte à parler, eſt intitulé: *Le Catholicon, lequel contient trois langages; ſavoir, Breton, François & Latin, conſtruit & compoſé par Maître Auffret Quoatqueveran, à Autreguier*, 1499, *in-fol.* En parcourant cet Ouvrage rare, je n'ai pu m'empêcher de faire ſur la Langue Bretonne quelques remarques, que l'on ne ſera peut-être pas fâché de trouver ici.

Il paroît conſtant que le Breton eſt l'ancienne Langue Celtique, dont on fait remonter l'origine juſqu'à Gomer fils de Japhet, que la nombreuſe Nation des Gaulois regarde comme ſon premier pere. Ces peuples, qui s'établirent d'abord dans l'Orient ſous le nom de *Galates*, s'avancerent enſuite du côté de l'Occident ſous le nom de Gaulois, & donnerent

rent leur nom à la Gaule. Mais ils porterent aussi le nom de Celtes en l'honneur d'un de leurs principaux Chefs. Leur Langue s'appela Celtique ; elle s'est établie avec eux dans la plus grande partie de l'Europe ; elle y a été différemment altérée, suivant les révolutions qu'ont éprouvées les pays dans lesquels elle se parloit. Elle s'est conservée plus pure dans les Provinces où les Romains & les autres Barbares n'ont pas étendu leur domination. L'Armorique, aujourd'hui la petite Bretagne, est dans ce cas. Formant une presqu'Isle à l'extrémité de la Gaule, les Romains la négligerent, & l'on continua d'y parler Celtique. Les anciens Bretons, qui avoient la même origine Gauloise ou Galate, parloient aussi la même Langue, & les Romains n'avoient pu la leur faire oublier ; mais au bout de quelques siecles, de nouveaux Barbares, les Francs d'un côté, les Anglo-Saxons de l'autre, conquirent les Gaules & la Grande-Bretagne. Les Francs ne tourmenterent pas beaucoup plus les Armoricains, que ne l'avoient fait les Romains : mais les Anglo-Saxons poursuivirent les Bretons au point de les rencoigner dans deux extrémités de leur

Isle, le pays de Galles, & celui de Cornouailles. Ces deux Provinces ne suffisant pas encore à ces fugitifs, une partie d'entre eux passa dans l'Armorique, & se joignit d'autant plus volontiers aux anciens habitans de ce pays, qu'ils parloient la même Langue & avoient les mêmes coutumes. Ils lui donnerent leur nom; on l'appela *Petite-Bretagne* : le langage continua d'y être le même; mais on l'appela *Breton* ; c'est celui qui subsiste encore parmi les peuples de la campagne & la populace des Villes de la Basse-Bretagne, & que nous appelons le *Bas-Breton*. La Haute-Bretagne, c'est-à-dire, les Provinces voisines de l'Anjou, du Maine & de la Normandie, ont adopté, il y a bien des siecles, la Langue Françoise, qui étoit déjà, il y a huit cents ans, très-différente du Celtique. Il ne faut pas s'étonner si le Bas-Breton n'a point été à l'usage ni de ces Provinces, ni des Seigneurs dans la Basse-Bretagne même, puisque premiérement la plupart des Ecclésiastiques étoient François, & obligés de savoir le Latin; que tous les Jugemens se rendoient en François, & qu'il n'y avoit point d'écriture Bretonne, ni de Livres en Breton; enfin,

que la Bretagne a été, depuis bien des siecles, soumise à des Princes & Souverains François. Ainsi de siecle en siecle le Bas-Breton est devenu moins commun & moins étendu : il est cependant à souhaiter qu'on en conserve quelque vestige, pour nous donner quelque idée de l'ancien Celtique. Aussi dans les deux derniers siecles y a-t-il eu un grand nombre de Dictionnaires & de Grammaires Bas-Bretonnes ; les Etats de Bretagne en ont favorisé l'impression. D'un autre côté, on a eu soin en Angleterre de conserver des monumens de la Langue des pays de Galles & de Cornouailles ; les Livres que l'on a imprimés dans le Breton de ces deux pays, ne sont presque que des Ouvrages de dévotion ; mais ils suffisent pour ne le pas laisser perdre. On a cru que cette Langue n'étoit nullement propre à la Poésie ; l'Auteur même qui a le premier fait imprimer une Grammaire de cette Langue, assure qu'il n'y avoit point, de son temps, de vers Bas-Bretons, & qu'il ne pouvoit y en avoir. Cependant dans le siecle dernier il a paru un assez grand nombre de Noëls, & de Cantiques spirituels en Bas-Breton. Avant la fin du seizieme siecle, on a imprimé une

espece de Drame, ou Mystere de la Passion de Notre-Seigneur, & de la destruction de Jérusalem; mais le Dialogue en est en prose. Enfin, il existe quelques Manuscrits Bas-Bretons; les plus anciens que je connoisse sont du quinzieme siecle, & consistent dans un Recueil de prétendues Prédictions d'un Prophete ou Astrologue Bas-Breton, nommé Gwinglaff, & dans la Vie de Saint Gwenolet, vulgairement dit Saint-Guinolet, premier Abbé de Landevenec.

La Langue Celtique, comme toutes les anciennes Langues barbares, étoit très-pauvre, & n'exprimoit que les choses les plus nécessaires à la vie: aussi n'y a-t-il que les mots de l'usage le plus simple, qui, dans la Langue Bretonne, soient d'origine Celtique. Tous les termes de Science, de Politique, de Commerce, d'Arts, & même de Métiers, sont tirés du Latin & du François, & ne sont entrés dans la Langue Bretonne qu'à mesure que l'on en a eu besoin. Ce sont les Missionnaires qui, en instruisant les Paysans Bas-Bretons, leur ont appris tous ces mots: de là a résulté une différence de dialectes entre les Bas-Bretons des différens Dioceses: ainsi le Bas-Breton

de S. Pol de Léon n'est pas tout-à-fait le même que celui du Diocese de Vannes ; ceux de Tréguier & de S. Brieux sont encore différens ; mais ces différences ne portent que sur des mots nouveaux, & le fond de la Langue Bretonne est par-tout le même.

LIVRES de Rhétorique & d'Eloquence, écrits en François au seizieme siecle.

Enfin, j'ai épuisé tout ce que j'avois à dire sur les Livres grammaticaux, écrits en François dans le seizieme siecle. Je vais, en suivant encore le plan de la Bibliotheque Françoise de l'Abbé Goujet, passer aux Rhéteurs & aux Orateurs François de ce même temps ; c'est-à-dire, à ceux qui ont écrit sur la Rhétorique & l'Art de l'Eloquence, & qui ont fourni des modeles en ce genre, en exceptant les Sermons & les Plaidoyers, dont j'ai assez entretenu mes Lecteurs dans deux de mes précédens Volumes.

Il étoit aussi aisé, au seizieme siecle, de composer un bon Livre de Rhétorique qu'un bon Ouvrage de Philosophie morale, puisque les Ouvrages des anciens Rhéteurs Grecs & Latins, tels qu'Aristote,

Longin, Cicéron, Quintilien, & Denys d'Halicarnasse, étoient déjà alors très-répandus, quoiqu'il n'y en eût point encore de traductions dans notre Langue. Mais si les excellens préceptes de ces grands Maîtres en l'Art de Rhétorique, étoient connus de ceux qui prétendoient en donner des Leçons en France au seizieme siecle, au moins les répétoient-ils fort mal. Nous avons quatre Rhétoriques Françoises, composées & imprimées dans ce siecle; la premiere est intitulée : *Le grand & vrai Art de pleine Rhétorique, compilé & composé par Pierre Fabri, Curé de Merai, divisé en deux Livres; le premier pour composer en prose Oraisons, Lettres missives, Epîtres, Sermons, &c.... Le second pour composer en rithme Chants Royaux, Ballades, Rondeaux, Virelais & Chansons, &c.....* La premiere édition de cet Ouvrage est de Paris, 1521, *in*-4°. Gothique; l'autre aussi de Paris, 1539, *in*-12. aussi Gothique. On prétend qu'il y en a encore une troisieme de 1544. J'ai été long-temps sans pouvoir me procurer aucune de ces trois éditions. Du Verdier cite un Rondeau tiré du troisieme Livre de cette Rhétorique; il est purement grammatical, & cependant assez singu-

Pierre Fabri.

lier pour amuser mes Lecteurs ; le voici : il paroît que c'est un Maître qui s'adresse à son Disciple, & qui lui dit :

Joannes, qui prononcez pourcelle,
Apprenez à dire pourceau ;
Ne dites point scel pour sceau,
Et ne dites point seau pour sel :
Point ne faut dire un beau oisel,
Mais vous direz un bel oiseau,
Joannes.

C'est bien dit un péché mortel,
C'est mal dit un péché morteau ;
Dites tout beau, chapeau, Rousseau,
Non pas tout bel, chapel, Roussel,
Joannes.

Ce même Professeur de Rhétorique nous donne encore (suivant du Verdier) un exemple d'une très-mauvaise Traduction du Latin ; la voici : *Inter natos mulierum non surrexit major Joanne Baptistâ.* Un Ecolier ignorant traduisoit ainsi : *Entre deux nattes mouillées n'a pas sué Maître Jean Bâtier.* Cette belle Traduction étoit relative à une aventure arrivée à un Professeur nommé Maître Jean Batier. Un Livre de Rhétorique, dont on peut tirer deux pareils exemples, ne mérite pas, quoiqu'il soit rare, que l'on s'empresse de l'avoir. Je connois ce-

pendant des curieux qui ont payé bien cher celui de Fabri. Je l'ai enfin acquis moi-même, & je peux dire à mon tour ce que j'y ai trouvé d'extraordinaire. Dès le Prologue, qui contient un grand éloge de la Rhétorique, on y lit avec étonnement que Moïse étoit un grand Militaire, mais qu'il étoit encore plus éloquent. Voilà la premiere fois que j'ai vu louer Moïse sur son talent pour la guerre. Un peu plus bas je trouve une excellente maxime, mais qui est encore meilleure en Latin qu'en François; la voici: *Loquendum est ut multi, sapiendum ut pauci*; c'est-à-dire, *il faut parler comme le grand nombre*, parce qu'il faut se faire entendre de la multitude; mais *il faut être sage comme le petit nombre*, c'est-à-dire, se conduire comme les vrais Sages & les vrais Philosophes, qui sont toujours en petit nombre dans chaque Nation.

Viennent ensuite des préceptes de Rhétorique, pris entiérement d'Aristote, & appuyés d'exemples en prose, qui nous paroîtroient certainement aujourd'hui tout-à-fait ridicules. Ces préceptes remplissent environ le tiers du Volume; les exemples de Discours & de Lettres missives en prose, environ un autre tiers;

enfin, le troisieme & dernier tiers est rempli par des regles & des exemples de vers. C'est parmi ces derniers que du Verdier a pris le Rondeau que j'ai cité il n'y a qu'un moment : on pourroit encore y en trouver d'autres aussi étranges, mais en vérité ce n'est pas la peine. Il y avoit, en 1521, si peu de Poëtes François supportables, que l'Auteur n'a presque pris ses exemples de Poésie que dans Alain Chartier.

La seconde de ces Rhétoriques est de Gratien Dupont; elle a été imprimée en 1539, à Toulouse, *in*-4°. sous le titre d'*Art & Science de Rhétorique métrifiée*. Effectivement elle est en vers (mauvais); l'Auteur prenoit le titre de Seigneur de Drusac, & Lieutenant-Général en la Sénéchaussée de Toulouse : j'en ai dit un mot parmi les Poëtes de son siecle. Je n'ai pas pu me procurer son Livre, mais j'en connois un autre de sa façon, intitulé : *Les Controverses des Sexes masculin & féminin*. Dans ce dernier Ouvrage, il y a des choses fort singulieres. Dolet s'est donné la peine d'écrire vivement contre cet Auteur, & de faire des Odes contre lui. A en juger par son Livre sur les femmes, & par tout ce que

Gratien Dupont.

Dolet en dit, je dois me consoler de n'avoir pas vu sa Rhétorique.

Fouquelin. Le troisieme Rhéteur François du seizieme siecle, s'appeloit Antoine Fouquelin ou Foclin; il étoit natif de Chauny en Vermandois, Jurisconsulte & Orateur. La Rhétorique Françoise qu'il a publiée, est presque entiérement traduite de celle écrite en Latin par *Audomarus Talæus* (Omer Talon), son compatriote (premier Auteur connu de la famille des Talon). La premiere édition est de 1555; la seconde de 1557, toutes deux de Paris, *in*-12. C'est par ordre de la Reine Marie Stuard que Fouquelin composa ce Livre; il le lui dédia; & on peut remarquer qu'il ne la traite que d'Illustre Princesse & d'Excellence. Les principes de cette Rhétorique sont ceux d'Aristote; & tous les exemples qu'il cite sont encore tirés de nos Auteurs François, tant en prose qu'en vers, du commencement du seizieme siecle. Je n'ai point trouvé cette Rhétorique aussi mauvaise que je m'y attendois; les préceptes sont clairs, & les exemples tels que le siecle pouvoit les présenter: mais je n'ai garde, dans celui où nous sommes, d'extraire un Ouvrage qui ne s'autorise que de modeles aussi impar-

faits, tandis que nous en avons bien de meilleurs. Il y a apparence qu'Omer Talon, du Latin de qui cet Ouvrage a été traduit, avoit choisi ses exemples parmi les bons Auteurs du siecle d'Auguste. Fouquelin n'a pu que les traduire, ou en prendre de plus modernes parmi quelques Poëtes de son temps, tels que Ronsard, Remi Belleau, du Bellay, Baif, & Marot. Voici deux vers de du Bellay, adressés à une Dame qui avoit l'haleine douce & suave; Fouquelin les donne pour exemple d'une métaphore hyperbolique :

Nymphe aux beaux yeux, qui souffles de ta bouche
Une Arabie, à qui près s'en approuche.

Et deux strophes de Ronsard, qui servent d'exemple à une figure de Rhétorique, que l'on appelle l'Anaphore.

Baiser fils de deux levres closes,
Filles de deux boutons de roses,
Qui serres & ouvres ce ris
Qui déride les plus marris;
Baiser qui fait que l'Amant meure,
Puis qu'il revivra tout à l'heure,
Resoufflant l'ame qui pendoit
Aux levres où elle l'attendoit.

Avant de finir cet article, je ne puis

pourtant pas m'empêcher de reprocher une faute à l'Auteur : il met la prononciation au nombre des figures de Rhétorique, & certainement ce n'en est point une, non plus que le geste qu'il y place aussi mal à propos. Probablement il a suivi en cela Omer Talon ; mais en ce cas, tous les deux ont tort.

Pierre de Courcelles.

Enfin, le quatrieme & dernier des Rhéteurs dont je veux parler, est Pierre de Courcelles, de Candé en Touraine, qui publia, en 1557, une Rhétorique en onze Chapitres; les préceptes en sont aussi mal écrits, & les exemples aussi foibles que dans les trois autres: mais comme c'est la plus moderne des quatre, elle est un peu plus lisible. Elle est dédiée à une Abbesse de Jouare, qui se nommoit Louise de Givry. Je ne conçois pas pourquoi l'Auteur la traite de très-illustre Princesse, & lui parle de l'invincible puissance de sa Crosse.

Si les bons préceptes de l'Art de Rhétorique & de l'Eloquence pouvoient être connus il y a deux cents ans de ceux de nos ancêtres qui ne savoient que le François, les bons exemples & les modeles leur pouvoient être également fournis par un assez grand nombre d'anciens Orateurs

Grecs & Latins, Isocrate, Lysias, Démosthene, Eschine, Cicéron, &c.... Il y avoit déjà, au seizieme siecle, des Traductions de ces excellens Maîtres; elles ne sont pas même sans mérite, comme on en pourra juger par le compte que je vais en rendre. Nous verrons ensuite comment, il y a deux cents ans, nos Orateurs François imitoient ces grands modeles, auxquels il faut joindre les Harangues tirées de l'Histoire Romaine de Tite-Live.

Isocrate est le premier des Orateurs Grecs qui ait été traduit au seizieme siecle, encore ne nous a-t-on fait connoître alors qu'une assez petite partie de ses Ouvrages. *Louis le Roi*, dit *Regius*, dont j'ai parlé avec tant d'éloges dans deux de mes précédens Volumes, est le Traducteur de trois des Discours de cet Orateur, qui sont l'*Exhortation à Démonique*, *le Discours à Nicocles sur les devoirs des Princes*, & l'*Exhortation à la Paix*. Ce fut en 1560 que ces Traductions parurent; mais, dès 1544, Antoine Macault, Valet-de-chambre du Roi François I, avoit publié une autre Traduction du Discours à Nicocles. En 1549, Pierre Adam avoit encore traduit les deux Discours à Démonique & à Nicocles, & Isocrate.

le *Panégyrique d'Athenes*. Enfin Henri Etienne traduisit aussi deux morceaux d'Isocrate, l'*Eloge d'Helene*, & *celui de Busiris*. Ainsi, de vingt-un Discours qui nous restent d'Isocrate, outre huit Lettres, nous n'en avons que six de traduits; mais ils ont dû suffire pour faire juger aux François du seizieme siecle, du mérite de l'Orateur Grec; & nous n'avons pas besoin de recourir au reste de ses Œuvres, pour le faire connoître. Commençons par sa personne & son Histoire.

Isocrate naquit dans l'Attique, 436 ans avant notre Ere, & s'appliqua de bonne heure à l'étude de l'Eloquence, dont il a fait profession pendant tout le cours d'une vie qui dura près d'un siecle. Dès la jeunesse d'Isocrate, Athenes se gouvernoit déjà en République, & le talent de la parole étoit d'une grande considération auprès d'un peuple vif, spirituel, & qui se laissoit aisément séduire par un langage flatteur & persuasif. Bien parler étoit le plus sûr moyen de faire fortune à Athenes. Malheureusement Isocrate n'avoit qu'un foible organe, & manquoit de graces dans la figure & dans le débit; mais il avoit profondément étudié l'Art

qu'il ne pouvoit pas si aisément pratiquer. Il composa avec soin des Discours qu'il écrivit, & dont la lecture produisit presque autant d'effet que si on les lui eût entendu prononcer. Il y a apparence qu'il en fit pour différens Citoyens, qui les débiterent comme leur Ouvrage, & qui lui furent redevables de leurs succès. Enfin, il jugea à propos d'enseigner un Art dans lequel il étoit déjà reconnu pour un grand Maître, quoiqu'il l'eût peu exercé par lui-même. Il ouvrit une école de Rhétorique, d'abord, dit-on, dans l'isle de Chio, ensuite à Athenes même. Dans les commencemens il eut peu d'Ecoliers; mais bientôt ils accoururent en grand nombre, & produisirent à Isocrate un revenu considérable, car il exigeoit mille drachmes de chacun pour un seul cours d'Eloquence. Ce fut là que Démosthene reçut ses premieres leçons; Isocrate l'en gratifia, quoiqu'il ne fût pas en état de payer les mille drachmes. Il lui fit faire ainsi généreusement les premiers pas dans une carriere où cet Eleve seul pouvoit le surpasser. La Politique des Républiques de la Grece tenoit si fort à l'Eloquence, qu'en formant des Orateurs, Isocrate forma des Ministres, des Magistrats, &

même des Généraux, pour la gloire & l'utilité de sa Patrie. Mais il eut des Critiques & des Détracteurs, entre lesquels on voit avec peine Aristote, qui, dit-on, composa sa Rhétorique en rivalité de celle dont Isocrate donnoit des leçons.

La délicatesse des organes de notre Orateur ne l'empêcha pas d'aimer beaucoup les femmes; il s'attacha d'abord successivement à plusieurs Courtisannes; enfin il se maria, mais il n'eut qu'une fille. Il vécut très-long-temps, & jouit, jusque dans un âge très-avancé, d'une bonne santé. Ce ne fut qu'à l'âge de quatre-vingt-quatorze ans qu'il parut accablé d'infirmités, il s'en plaignit pendant trois années; mais à l'âge de quatre-vingt-dix-sept ans, il se rétablit, & mit la derniere main à sa derniere Harangue, commencée avant sa maladie. Enfin il mourut à quatre-ving-dix-neuf ans.

Cicéron fait le plus grand éloge du genre d'éloquence d'Isocrate; il l'appelle le pere des Orateurs, & le premier modele qu'ils doivent suivre. Ceux de nos Modernes le plus en état de juger du mérite en ce genre, conviennent qu'il n'est pas si véhément & si brillant que Démosthene, mais aussi, qu'il n'est point sujet

ſujet aux écarts qui déparent ſi ſouvent les admirables Diſcours de ce ſecond Orateur. Le premier eſt plus ſage, plus régulier; cependant tant s'en faut qu'il ſoit aride, il eſt fleüri avec ordre, douceur & raiſon. Curieux de ſe faire la réputation d'un homme ſage & d'un bon citoyen, il donne par-tout de ſolides leçons de morale, & même de piété Païenne; j'en offrirai la preuve dans un moment. Denys d'Halicarnaſſe dit que ceux qui étudient Iſocrate, peuvent y apprendre non ſeulement l'Eloquence & la Politique, mais même la vertu. Un ſavant Publiciſte Allemand moderne, nommé M. *Boëcler*, a prétendu trouver une grande reſſemblance entre la conſtitution de l'Empire Germanique & celle des Républiques de la Grece; d'où il conclut, que toute perſonne qui veut ſe mettre bien au fait des intérêts de l'Allemagne, doit lire Iſocrate.

On a auſſi comparé Iſocrate à Lyſias, autre Orateur Athénien, dont je parlerai dans un moment; mais quoique celui-ci ſoit eſtimable, la ſupériorité reſte certainement à Iſocrate.

Des ſix Diſcours d'Iſocrate que j'ai dit avoir été traduits au ſeizieme ſiecle, le premier (celui à Démonique) eſt une ex-

hortation à un beau-frere d'Alcibiade, qui s'étoit retiré à la Cour d'un Prince, pour éviter la persécution qu'éprouvoient à Athenes les parens & les amis de ce grand homme après sa mort. Isocrate lui conseille de se conformer aux mœurs de la Cour où il se trouve, & de chercher à gagner la bienveillance du Roi, comme dans une République on doit s'assurer de la faveur du peuple. *Dans Athenes*; lui dit-il, *c'est au peuple qu'il faut faire sa cour*; *dans un Royaume*, *c'est au Roi.* D'ailleurs ce Discours contient bien d'autres excellens préceptes, placés cependant sans beaucoup d'ordre & de liaison. En général, les Anciens ignoroient l'art & le prix de la méthode ; on en trouve quelquefois dans Démosthene; mais c'est parce que les sujets qu'il traitoit avoient un but & se débitoient devant le peuple, qu'il falloit échauffer & persuader par degrés.

Le second Discours d'Isocrate, traduit par Louis Leroi, est adressé à Nicocles Roi de Chypre, auquel cet Orateur donne des conseils pour bien régner. Il convient lui-même que dans celui-ci, comme dans le précédent, il n'y a pas beaucoup d'ordre; mais il s'excuse en disant que des prin-

cipes importans, présentés chacun à part, & des maximes détachées, sont plus frappans. Au reste, il ajoute qu'il parle à un Roi, avec la liberté d'un citoyen d'Athenes, qui prend en main la cause des peuples, & qui développe les devoirs du Prince envers ses sujets. Il exhorte Nicoclès à ne se pas livrer à l'indolence, à ne pas regarder la charge de Roi comme un simple titre d'honneur & une dignité de parade, mais à s'arracher aux plaisirs pour s'occuper des affaires. Toutes les maximes de Morale & de Politique de ce Discours sont très-justes : on doit remarquer sur-tout ce qu'il dit sur la Religion. » Observez la Religion de vos » peres, dit Isocrate à Nicoclès ; mais » regardez comme le plus beau sacrifice, » comme la plus belle offrande, la jus- » tice & la droiture de votre cœur. Sans » doute les Dieux immortels sont plus » touchés des vertus que des victimes «.

Le troisieme & dernier des Discours traduits par Leroi, est la Harangue sur la Paix, que cet ancien Traducteur intitule le *Symmachique.* En voici l'occasion : Les villes de Chio, de Cos, de Rhodes, & de Byzance, étoient soumises aux Athéniens ; elles se souleverent & se

mirent sous la protection du Roi de Perse. Les Athéniens firent pendant trois ans la guerre à ces villes rebelles ; mais elles avoient trouvé un protecteur si puissant, qu'il n'étoit pas aisé de les réduire. Isocrate, par amour pour sa patrie, se crut obligé de conseiller la paix. L'Orateur étoit alors âgé de quatre-vingts ans ; il écrivit son Discours & ne le débita pas ; mais la seule lecture produisit son effet, car les Athéniens s'accommoderent. Je ne peux mieux faire connoître le fond de ce morceau d'Eloquence, qu'en copiant ce qu'en dit, d'après Denys d'Halicarnasse, un Académicien aussi estimable par l'étendue de son érudition que par ses qualités personnelles, qui, en 1752, a publié une Vie d'Isocrate, & une Dissertation sur ses Ouvrages.

» Isocrate, dans cette piece, parle aux » Athéniens avec une force & une liberté » dignes d'un excellent patriote, & d'une » ame vraiment grande. Il leur reproche » qu'ils se livrent aux basses flatteries des » Orateurs ordinaires, tandis qu'ils re- » jettent les avis salutaires de ceux qui » leur mettent devant les yeux le verita- » ble état des choses. S'il leur rappelle » les plus beaux temps de leur Républi-

» que, ce n'est point pour nourrir leurs
» ambitieuses prétentions; c'est pour leur
» faire observer avec quel généreux désin-
» téressement ils sacrifioient tout alors,
» jusqu'à leur propre ville, pour sauver
» la Grece. Il fait voir les suites funestes
» de l'ambition, les maux affreux où elle
» a précipité Athenes & Lacédémone.
» Il marque en quoi consiste la vraie
» grandeur d'un Etat : ce n'est pas dans
» l'étendue de son domaine, ni dans le
» nombre de ses conquêtes; mais dans
» la sagesse de son gouvernement, dans
» le bonheur de ses concitoyens, dans
» les bons procédés avec ses alliés, ses
» voisins, ses ennemis mêmes. Par-là cet
» Etat se fait aimer des uns, craindre
» des autres, respecter de tous. De ces
» belles maximes, Isocrate conclut qu'A-
» thenes, pour vivre heureuse & tran-
» quille, doit se renfermer dans de justes
» bornes, ne point affecter l'*empire de*
» *la mer*, ne point vouloir dominer sur
» les autres, laisser à chaque ville une en-
» tiere liberté, & se déclarer ennemie
» irréconciliable de quiconque ose s'écar-
» ter de ces principes «.

» Le savant Boëcler faisoit grand cas
» de ce Discours de notre Orateur. Il

» le regardoit non seulement comme une
» excellente piece d'Eloquence, mais
» comme un admirable morceau de Poli-
» tique. Tout ce qu'Isocrate dit au sujet
» d'Athenes, Boëcler croyoit pouvoir
» l'appliquer à l'état des affaires de l'Em-
» pire après le traité de Munster «. Ne pourroit-on pas aussi bien à présent l'appliquer à l'Angleterre ?

Le Panégyrique d'Athenes est le chef-d'œuvre d'Isocrate. Je n'ai pu recouvrer la Traduction que j'ai dit plus haut avoir été faite par Pierre Adam ; mais nous avons, pour juger du mérite de ce Discours, l'excellente Traduction qu'en a faite l'Académicien dont j'ai parlé il n'y a qu'un moment (M. de Brequigny) : on prétend qu'Isocrate y travailla pendant dix ou même quinze ans. Sans adopter absolument cette anecdote, on peut croire du moins qu'un si bel Ouvrage a couté bien de la peine & du temps à son Auteur. Il ne m'est pas possible de l'extraire, il faut le lire en entier ; &, avant tout, pour en bien comprendre le sujet, lire le Discours sur l'Histoire d'Athenes, que M. de Brequigny a mis à la tête de sa Traduction. Il est aussi long que le Discours même ; mais aussi il contient en abrégé, &

avec la plus grande clarté, l'Histoire de la plus belle & de la plus intéressante ville de la Grece.

Les deux Discours que l'on prétend avoir été traduits par Henri Etienne, l'Eloge d'Hélene & celui de Busiris, sont des especes d'ironies, ou du moins des Discours critiques, qui prouvent qu'il n'y a aucun sujet dont on ne puisse faire celui d'un panégyrique. La fameuse Hélene n'avoit sûrement rien de louable en elle que sa beauté, ou si l'on veut sa naissance, mais d'ailleurs aucunes vertus : soit sérieusement, ou par dérision, Isocrate la loue à toute outrance de tout ce qui lui est étranger ; il fait l'éloge de Thésée, qui fut son premier Amant, de Ménélas, de Pâris, de Priam, & d'Hector. Enfin, il prouve que quand on a le malheur d'avoir à traiter un sujet dont le fond est ingrat, il faut bien se jeter sur les accessoires.

L'Eloge de Busiris étoit encore plus difficile à faire ; car ce Roi d'Egypte étoit un tyran cruel & odieux, qui faisoit mourir avec la plus grande barbarie tous les étrangers qui abordoient dans ses Etats. Isocrate entreprend de l'excuser, par toutes les mauvaises raisons que l'on

peut donner en faveur d'un Roi ſous lequel il ſe commet des injuſtices. Il ſuppoſe que ces cruautés s'exerçoient à l'inſçu du Monarque ; que d'ailleurs il a été rendu ſous ſon regne de très-belles Loix, mais qui ont été mal exécutées. Avec de pareilles tournures, il n'y a aucun Prince qu'on ne puiſſe louer.

Lyſias. J'ai parlé de Lyſias, autre Orateur Grec, originaire de Syracuſe, mais né à Athenes, où il mourut âgé de 83 ans. J'ai dit qu'on lui avoit fait l'honneur de le comparer avec Iſocrate ; il lui eſt certainement inférieur, mais il n'eſt pas ſans mérite ; Cicéron & Denys d'Halicarnaſſe en parlent avec éloge. Au ſeizieme ſiecle, l'an 1576, on imprima à Lyon la Traduction d'un de ſes Diſcours, intitulé : *Apologie de Lyſias, Orateur, ſur le meurtre d'Eratoſtenes ſurpris en adultere, traduite du Grec en François, par Noble Jacques des Comtes de Vintimille, Conſeiller du Roi au Parlement de Bourgogne ſéant à Dijon, & commentée par Philibert Bugnyon, Docteur ès Loix, & Avocat à Lyon.* Le Traducteur & le Commentateur ſont également connus : j'ai eu occaſion d'en parler dans mes précédens Volumes. On prétend que Lyſias compoſa quatre

cents Discours, tous assez longs, quoique ses phrases fussent toutes succinctes & laconiques. De tant de morceaux d'Eloquence, je ne connois que celui dont il s'agit ici. Le fait qui y donna lieu n'a rien en lui-même de fort extraordinaire ; il fournit seulement occasion à Lysias de prouver son talent, peut-être aux dépens de son honneur : voici l'Histoire. Lysias avoit une très-jolie femme ; un certain Athénien, nommé Eratostenes, grand, bien fait, vigoureux, & qui prétendoit à tous les avantages d'un homme à bonnes fortunes, apperçut cette Dame dans une occasion assez triste, car c'étoit celle d'un enterrement ; il en devint sur le champ éperdument amoureux, ne négligea rien pour s'en faire aimer, & y parvint au moyen d'une Chambriere qu'il paya magnifiquement. Mais celle-ci se repentit bientôt de la faute qu'elle avoit commise : elle l'avoua à son Maître, qui prit des mesures pour empêcher la parfaite exécution, ou du moins la continuation du désordre. Il y réussit ; car étant bien informé d'un rendez-vous donné une nuit, il se rendit dans la chambre de sa femme, & la trouva en flagrant délit. Il tua Eratostenes, mais il pardonna à sa femme

en faveur de sa beauté, & d'un fils qu'il avoit d'elle. Lysias, accusé de ce meurtre, fut obligé de se justifier : c'est ce qu'il fit par cette belle Harangue, dans laquelle l'on peut croire qu'il décrit avec les plus vives couleurs l'horreur que doit inspirer le crime qu'il avoit puni dans la personne d'Eratostenes. Il n'est pas possible de le suivre dans les réflexions qu'il fait à ce sujet, non plus que le Jurisconsulte Bugnyon, dans son docte Commentaire sur la même matiere. Je me contenterai de remarquer sur ce dernier, qu'il prétend que ce crime, qui paroissoit si odieux aux Anciens, pour lequel on étoit lapidé chez les Juifs, & souvent puni de mort chez les Grecs & les Romains, n'étoit traité que de peccadille par les François du seizieme siecle. Bugnyon assure que les hommes de son temps s'en faisoient honneur, & que les femmes ne s'en cachoient pas trop.

Demosthene & Eschine.

Après avoir parlé d'Isocrate & de Lysias, je ne dois plus m'occuper que de deux grands Orateurs Grecs, Démosthene & Eschine, dont les Ouvrages ont été traduits au seizieme siecle. En lisant avec attention les principales Harangues de Démosthene, & réfléchissant sur l'Art

avec lequel elles ont été composées, on doit connoître les véritables moyens d'émouvoir & de persuader; & n'est-ce pas là la Rhétorique & l'Eloquence? Dans un Art pratiqué depuis si long-temps, & dont les effets se montrent à nous tous les jours, les bons préceptes naissent des grands exemples. Faisons connoître Démosthene; occupons-nous ensuite de Cicéron; indiquons les principales productions de ces deux grands hommes; faisons naître à nos Lecteurs le désir de les étudier, & nous les mettrons sur la voie, ou d'être éloquens eux-mêmes, ou de bien juger du mérite d'un morceau d'Eloquence.

Démosthene étoit d'Athenes, & n'étoit pas né parmi les plus pauvres citoyens de cette grande Ville: mais ayant perdu de bonne heure ses parens, son éducation, aussi bien que ses autres intérêts, avoient été négligés par ses Tuteurs. Ce ne fut qu'assez tard qu'il sentit le prix de la Philosophie & de l'Eloquence, & qu'il se livra à ces deux sortes d'étude. Il fréquenta l'Ecole de Platon, & ensuite celle d'Isocrate; mais bientôt il préféra au genre d'Eloquence doux & persuasif de celui-ci, le ton fort & véhément d'un

autre Orateur nommé Iſée. Enfin, après y avoir bien réfléchi, il ſe fit, d'après ces deux Maîtres, un genre tout-à-fait à lui, & qui réunit tous les avantages. Il compoſa des Plaidoyers, des Diſcours, des Harangues, qui ne ſont point venus juſques à nous, & qui ſans doute approchoient déjà du mérite de ceux que nous connoiſſons. Mais quand il fut queſtion de les débiter, il éprouva à peu près les mêmes difficultés qu'Iſocrate avoit trouvées dans la carriere de l'Eloquence; une grande timidité, une voix foible & bégayante, des geſtes irréguliers, un air décontenancé, rendoient ſon action oratoire fort déſagréable. Le peuple d'Athenes, peut-être plus diſpoſé à applaudir aux graces extérieures qu'aux bonnes raiſons, à ſe laiſſer ſéduire qu'à ſe laiſſer convaincre, ne goûta point le jeune Orateur: ce fut en vain qu'il revint pluſieurs fois à la charge, en lui préſentant des Diſcours toujours de mieux en mieux écrits & raiſonnés. Rebuté par ces mauvais ſuccès, il étoit prêt à abandonner la carriere de l'Eloquence, & à ſe rejeter dans les bras de la Philoſophie, lorſqu'un de ſes amis l'engagea à ne point ſe décourager; cet ami s'appeloit *Saty-*

rus, & étoit Comédien de profeſſion. Il lui fit ſentir l'avantage qui réſultoit d'une belle déclamation ; que ſouvent elle ſuppléoit au mérite plus réel de la compoſition : il ajouta que du moins celui-ci avoit beſoin de l'autre, pour produire un plus grand effet ſur un peuple aimable, mais léger, tel qu'étoit celui d'Athenes. Pour convaincre Démoſthene de cette vérité, Satyrus lui récita d'abord tout ſimplement une belle tirade d'une Tragédie de Sophocle, que le jeune Athénien ne connoiſſoit point encore ; elle ne fit pas grande impreſſion ſur lui : mais lorſque Satyrus la lui eut déclamée avec toute la grace & toute la force qu'il ſavoit mettre dans ſes récits, Démoſthene en fut enchanté. Convaincu par cette preuve, il ne s'en fût trouvé que plus malheureux, ſi Satyrus ne l'eût en même temps aſſuré que ſes défauts étoient moins l'ouvrage de la Nature, que des mauvaiſes habitudes qu'il avoit contractées pendant ſon enfance, & qu'avec beaucoup de peines & de ſoins il pourroit les ſurmonter. Dès que le jeune Orateur eut à cet égard quelques eſpérances, il s'en occupa ſans relâche & ſans réſerve. L'on ſait qu'il ſe donna des peines incroyables

pour faire plier son organe à une articulation nette & facile ; il se mettoit, dit on, des cailloux dans la bouche, & parloit ainsi long-temps. Il gravissoit sur des rochers en prononçant de suite de longues périodes ; il récitoit des Discours entiers sur le bord d'une mer agitée, pour s'accoutumer au tumulte & aux brouhaha d'une populace assemblée ; enfin il déclamoit devant un miroir, pour régler ses gestes & éviter les grimaces. A des soins aussi gênans, il joignit une étude assidue, & acheva de perfectionner son style en le rendant plus concis & plus nerveux : il copia, dit-on, jusques à huit fois l'Histoire de Thucydide ; il le prit pour modele, & ne pouvoit en choisir de meilleur. Enfin, Démosthene devint lui-même le Prince & le modele des Orateurs.

Cicéron, dans son Dialogue de l'Orateur, dit que Démosthene en est un parfait ; qu'il possede cette sublime éloquence dont l'Orateur Latin s'étoit formé l'idée, mais qu'il regardoit comme sans exemple avant que d'avoir lu les Discours de l'Orateur Grec ; que nul n'a été plus élevé dans le genre sublime, plus délicat dans le genre simple, ni plus sage dans le tempéré.

Quintilien, estimateur non moins éclairé qu'équitable du mérite des Orateurs, dit que Démosthene surpasse de bien loin tous les autres ; que sa diction est vive & serrée, pleine & nerveuse, avec une si juste proportion qu'il n'y a rien de trop ni de trop peu ; qu'Eschine est plus abondant, plus étendu, qu'il a bien plus d'embonpoint, mais moins de nerf & d'énergie.

Longin, dans son excellent Traité du Sublime, compare Démosthene avec un ancien & fameux Orateur Grec, nommé *Hypéride*, dont les Ouvrages sont perdus, avec Lysias, avec Eschine, avec Cicéron même. Il convient que Démosthene réunit en lui seul toutes les qualités d'un Orateur vraiment né pour le sublime, & perfectionné par l'étude ; le ton de grandeur & de majesté, les mouvemens animés, la fécondité, l'adresse, la rapidité, & sur-tout une force & une véhémence dont personne n'a jamais su approcher ; que de telles qualités doivent être plutôt regardées comme divines que comme humaines. Il y a beaucoup de figures de Rhétorique dans le style de Démosthene ; mais il ne faut pas croire qu'elles rendent son style obscur, bour-

soufflé, ni pédantesque: elles sont toutes prises dans la Nature, amenées à propos; elles fortifient la justesse des idées, bien loin de lui nuire : on n'y reconnoît jamais l'Art du Rhéteur, mais le talent du véritable & parfait Orateur.

Celui qui fournit à Démosthene les plus belles & les plus importantes occasions de faire briller son éloquence, fut Philippe, Roi de Macédoine, pere d'Alexandre. Ce fut à son occasion que notre Orateur prononça ces belles Harangues, connues sous le nom de *Philippiques* & d'*Olinthiennes*. Chacune d'elles fut prononcée dans différentes circonstances, pour engager les Athéniens à éviter les piéges de ce Prince, encore plus habile Politique qu'il n'étoit grand Guerrier. L'éloquence de Démosthene rendit à cette occasion de plus grands services aux Athéniens, que la bravoure des Généraux, qu'ils furent obligés d'employer contre le Roi de Macédoine : tant il est vrai que le conseil est quelquefois plus utile que la bravoure ; aussi s'en falloit-il bien que ce dernier mérite fût celui de notre Orateur. Il convient lui-même d'avoir fui à la bataille de Chéronée ; mais on peut éclairer ceux pour qui l'on

ne

ne peut pas combattre. Il eût été encore bien plus embarrassé de faire la guerre à Alexandre qu'à Philippe ; mais il ne craignit pas plus de déclamer contre ce Conquérant de l'Asie, que contre son pere. Pendant tout le cours de la vie de ce Héros, Démosthene le harceloit à Athenes, tandis qu'il détruisoit le vaste Empire des Perses & pénétroit jusque dans l'Inde. Il tint la même conduite à l'égard d'Antipater, qui gouverna la Macédoine après Alexandre ; mais enfin celui-ci parvint à effrayer les lâches & foibles Athéniens : il avoit déjà trouvé moyen de faire exiler Démosthene ; il vint à bout de se le faire livrer. Le Disciple de Platon ne voulut pas tomber vif entre les mains de son ennemi ; prêt à être saisi par les Gardes d'Antipater, il avala du poison, & mourut en Philosophe, après avoir vécu en grand Politique, en excellent Orateur, & en bon Citoyen. Les Athéniens lui accorderent le frivole honneur de lui ériger des statues, qui ont bien moins duré que la réputation, si bien méritée, de ses Ouvrages.

Parlons à présent des Traductions qui ont été faites de ses Œuvres au seizieme

siecle. La premiere est celle des quatre Philippiques, & de l'Oraison de la Paix, par Jean l'Allemand, Médecin, natif d'Autun; elle parut en 1549; le style du Traducteur est plat & mauvais. Il n'y a qu'un trait à remarquer dans l'Epître Dédicatoire au Cardinal de Ferrare (d'Est), Légat en France; c'est que le Traducteur, s'excusant de ce qu'il n'a peut-être pas toujours bien rendu le sens de l'Auteur Grec, dit que les Traductions des Anciens sont comme ces plantes étrangeres que l'on transporte dans nos climats, & qui ne peuvent nous arriver que desséchées & après avoir beaucoup perdu de leur force & de leur saveur.

En 1554, Jean Papon publia une Traduction de la seconde & de la troisieme Philippique de Démosthene, qu'il joignit & compara à une autre de la seconde Philippique de Cicéron. Papon est principalement connu par un grand Recueil d'Arrêts, dont il y a eu grand nombre d'éditions. Il étoit Lieutenant-Général du Bailliage de Montbrizon en Forez, dont M. d'Urfé étoit Bailli d'épée; on prétend qu'il aida celui-ci dans la composition de l'Astrée: il mourut en 1590, âgé de 90 ans. Sa Traduction des Phi-

lippiques n'eſt pas meilleure que celle de l'Allemand. Mais enfin, en 1575, Louis Leroi, dont j'ai ſi ſouvent parlé avec éloge, & comme Traducteur, & comme Auteur d'Ouvrages de Politique, publia la Traduction de ſept Oraiſons de Démoſthene, les trois Olynthiennes, & les quatre Philippiques. Dès le titre, il annonce » qu'elles ſont pleines de matieres » d'Etat & de Gouvernement, déduites » avec ſinguliere prudence & éloquence«. Dans la Préface, il promet de montrer la conjonction de l'Eloquence avec la Philoſophie, & de comparer Démoſthene & Cicéron; ce qu'il exécute en effet. C'eſt d'après cette Traduction de Louis Leroi, que je vais parler de ces belles Oraiſons; quelquefois, en citant des traits, je me ſervirai même des termes de ce Traducteur, qui, comme je l'ai déjà dit, peut être juſtement comparé au célebre Amyot. Je pourrois ſans doute tirer mes exemples de Traductions plus modernes; mais je veux être fidele au plan de mon Ouvrage, & au ſiecle dont je m'occupe.

Louis Leroi commence par les trois Olynthiennes, quoique l'on convienne généralement aujourd'hui que la premiere

Philippique ait été prononcée avant ces trois Discours, faits pour engager les Athéniens à voler au secours de la Ville d'Olynthe. Cette ancienne Colonie des Grecs étoit située dans la Thrace; elle étoit puissante, & assez voisine de la Macédoine, pour pouvoir inquiéter Philippe & exciter sa jalousie. Il avoit eu quelque lieu de se plaindre des Olynthiens dans le commencement de son regne; mais, en habile Politique, il dissimula jusqu'à ce qu'il pût aisément les accabler. En attendant, il soumit d'autres peuples voisins de la Macédoine; & ayant ainsi arrondi ses Etats & augmenté ses forces, il mit le siége devant Olynthe. Cette Ville, vivement pressée, implora le secours des Athéniens & des autres Cités de la Grece. Athenes seule reçut ses Ambassadeurs avec bonté, & fut déterminée à la secourir par l'éloquence de Démosthene. Telle fut l'occasion de la premiere Olynthienne.

Lors de la seconde, Philippe avoit déjà pris la forteresse de Gere, près d'Olynthe, & quelques autres Villes des environs. Il devenoit instant d'y envoyer des secours prompts & considérables; mais il falloit des fonds pour y suffire; & les

ſommes deſtinées à la guerre avoient été aſſez mal à propos employées à procurer au peuple le plaiſir de voir des jeux & des ſpectacles, dont il étoit fort avide. Il falloit du courage & de l'adreſſe, pour engager les Athéniens à prendre ſur leurs plaiſirs de quoi protéger leurs Alliés ; Démoſthene vint cependant à bout de le leur perſuader, & du moins ils envoyerent au ſecours des Olynthiens des troupes étrangeres, qu'ils promirent de ſolder.

La troiſieme Olynthienne roule encore ſur la néceſſité de ſecourir la Ville d'Olynthe. Les troupes étrangeres, envoyées par les Athéniens, ne s'étoient pas trouvées ſuffiſantes pour la défendre. Elle ne ceſſoit d'implorer des ſecours plus efficaces ; c'étoient de véritables Athéniens, des vaiſſeaux & des galeres qu'elle demandoit. Il fallut que Démoſthene employât toute la véhémence de ſon éloquence pour obtenir ce ſecours tant déſiré, & qu'il fît ſentir vivement aux Athéniens combien il leur importoit d'arrêter les progrès de Philippe. Enfin, le nouveau ſecours fut accordé ; mais il arriva trop tard. Olynthe, après avoir été longtemps amuſée & trompée par Philippe,

fut ruinée par lui ; & sa destruction dut faire sentir aux Athéniens quel étoit le sort qu'ils auroient éprouvé eux-mêmes, si le sage & éloquent Démosthene ne les eût éclairés sur leurs véritables intérêts.

Les trois Olynthiennes ne sont pas, dans la Traduction de Louis Leroi, arrangées comme dans les Traductions postérieures de M. de Tourreil & autres ; mais cela doit peu nous importer. Je tirerai indifféremment de ces trois Harangues les traits qui m'ont le plus frappé, & je vais les présenter, autant que je le pourrai, dans les termes de l'ancien Traducteur, quelquefois dans d'autres, lorsque Louis Leroi ne me paroîtra pas les avoir rendus en François avec assez de force & de pureté dans les expressions.

» Athéniens, toute autorité fondée sur l'infidélité, l'injustice, le parjure, penche vers sa ruine : les grands édifices doivent avoir pour fondement des pierres solides ; de même la gloire & la puissance doivent être fondées sur la justice & la vertu. Le Prince qui suit une conduite contraire, est bientôt démasqué ; & dès qu'il est reconnu pour méchant & perfide, tout se ligue contre lui. Ses

voisins le craignent, ses sujets le haïssent; les étrangers qui sont à sa solde ne le servent qu'à regret, & finissent par le trahir. Tel est Philippe; tel paroîtra-t il à vos yeux quand il sera démasqué. Jugez de lui par les gens qui l'entourent, par ceux qu'il aime & dont il fait sa société, des bouffons, des baladins, des personnages d'une espece encore plus infame. Que pouvez-vous penser de l'ame & du caractere d'un Monarque ainsi entouré? Les Dieux ne peuvent laisser toujours triompher sa perfide politique; mais craignez de la seconder vous-mêmes par une négligence impardonnable. Gardez-vous bien, dans le temps qu'il poursuit avec vivacité la ruine de vos Alliés pour parvenir à la vôtre, d'oublier vos véritables intérêts, & de vous amuser à toute autre chose qu'à prévenir les dangers qui vous menacent; & au lieu d'écouter tant d'Orateurs qui vous flattent mal à propos, nommez des Généraux, & envoyez des troupes aux Olynthiens«.

» Athéniens, vous avez eu autrefois besoin de Législateurs qui vous donnassent des Loix sages, propres à faire fleurir votre République. Aujourd'hui il vous

en faudroit qui abrogeassent les Loix inutiles ou dangereuses qui vous ont été suggérées, & qui pourroient être cause de votre ruine & de votre perte ; telles sont celles qui ne font que vous procurer quelques vains spectacles, au lieu de vous mettre en état d'aller au secours de vos Alliés. Aux Dieux ne plaise que je veuille troubler vos plaisirs ! mais il est du devoir d'un Orateur, sincere & fidele, de chercher plutôt à sauver & à servir ses Concitoyens qu'à leur plaire. C'est ainsi que se conduisirent autrefois Miltiade, Aristide, Nicias, Pericles ; imiter ces grands hommes, n'est peut-être pas le moyen de faire fortune. Aujourd'hui la simplicité de leurs mœurs ne leur permettoit que d'habiter des maisons très-ordinaires ; tandis que les Orateurs qui vous flattent, occupent des palais superbes. Mais tandis qu'ils vous font compliment sur ce que Lacédémone, accablée par des pertes successives, ne peut plus vous tenir tête ; que Thebes occupée d'un autre côté, ne peut traverser vos desseins, ils vous laissent oublier que Philippe suit les siens, & s'approche de vous en passant sur le corps de vos Alliés «.

» Les étincelles du feu qui embrase Olynthe volent déjà sur l'Attique & sur sa Capitale. Il n'y a point de temps à perdre, Athéniens ; prenez de sages & de justes mesures, sur-tout disposez vos finances de maniere à seconder vos desseins guerriers. Personne ne sait mieux que Philippe de quelle importance est l'argent pour faire la guerre ; combattez-le avec les mêmes armes dont il se sert si avantageusement ; opposez-lui d'honnêtes Citoyens, & des troupes assez bien soldées pour qu'il ne puisse ni les séduire, ni les gagner par ses richesses «.

Philippiques de Démosthene.

Dans les quatre Philippiques, Démosthene a employé son éloquence contre ce même Philippe, dont il faisoit un portrait si odieux, tandis que ce Monarque assiégeoit la Ville d'Olynthe. Ce Roi suivit ses pernicieux desseins contre les Athéniens ; tantôt les attaquant à force ouverte, mais plus souvent employant, pour séduire & endormir ces Républicains, les ressorts de la politique, dont Démosthene ne cessoit de démasquer la méchanceté aux yeux de ses Concitoyens. Voici quelques traits qui m'ont paru les plus frappans dans les quatre Philippiques.

Premiere Philippique.

» Athéniens, vous parcourez la place publique de votre Ville, & vous vous demandez l'un à l'autre: qu'y a-t-il de nouveau ? Eh ! quoi de plus nouveau qu'un Macédonien qui asservit les Athéniens, & fait la Loi à toute la Grece ? Philippe est-il mort, dit l'un ? non, répond l'autre, il n'est que malade. Ah ! mes Concitoyens, que vous importe qu'il vive ou qu'il meure ? A peine le Ciel vous en auroit-il délivré, que vous vous feriez vous-mêmes un autre Philippe. Cette même négligence de votre part, qui a encouragé celui-ci à vous attaquer, susciteroit bientôt quelque autre ambitieux, dont la politique vous feroit autant de mal que celle de Philippe «.

» Votre imprudence & votre paresse ne respectent que vos jeux & vos fêtes; & cette seule partie de votre administration est réglée avec autant d'exactitude que de magnificence; tout s'exécute à point nommé, & le bon goût & le bon ordre y regnent. Il ne vous faudroit ni plus d'hommes, ni de plus grands frais, pour mettre dans le meilleur état vos flottes & vos armées. O ! Athéniens, sortez de cette honteuse léthargie; songez que c'est en préparant les bons succès,

qu'on s'épargne la fatigue & l'incertitude de réparer les mauvais ; que le ſage commande aux événemens, parce qu'il les prévoit & les prévient; qu'il va au devant d'eux avec les mêmes précautions que prend un bon Général pour éclairer & aſſurer ſes marches, & ménager ſa retraite en cas d'accident «.

» L'art a inventé, pour mettre les Villes hors d'inſulte, des murailles, des remparts, des foſſés, toute ſorte de fortifications; mais les bons Conſeillers ſont le boulevart le plus ſûr des Républiques, ils les couvrent de tous côtés, & défendent la conſtitution des Etats populaires contre les entrepriſes des Tyrans. Quelle eſt la principale arme défenſive des Républiques? la méfiance. Sages Républicains, employez-la contre les Monarques, & ſur-tout contre ceux qui ſont ambitieux & auſſi adroits que Philippe. Ils en veulent à votre liberté, & vous devez être ſans ceſſe occupés du ſoin de la conſerver «. Seconde Philippique.

» Athéniens, êtes-vous libres de choiſir entre la paix & la guerre? Vous en croyez-vous les maîtres? Prenez la paix, tel eſt mon avis. Mais quand un Roi, votre voiſin, approche de votre ter- Troiſieme Philippique.

ritoire les armes à la main, quoiqu'il ait ce beau mot de paix à la bouche; quand il a fait éprouver à vos Alliés ce que la guerre a de plus cruel, ne doit-il pas vous le faire craindre à vous-mêmes? Avez-vous d'autre parti à prendre que celui de l'arrêter? Permis à vous, en le repoussant avec vigueur, de vous donner, comme lui, pour fideles Observateurs de la paix. Ah! Citoyens, pouvez-vous vous croire en paix, lorsque Philippe, en prenant toutes les places qui vous environnent, s'applanit un chemin pour venir jusques à vous? Hélas! Athenes s'obstine à être en paix avec Philippe; mais Philippe n'est point en paix avec Athenes. Vous êtes prêts à lui accorder tout ce qu'il désire: Eh! c'est de vous faire la guerre, sans que vous la lui fassiez. C'est en vain que vous attendez qu'il vous la déclare; il ne vous la déclareroit pas encore, quand même il seroit dans le cœur de l'Attique, & maître du port de Pyrée «.

Quatrieme Philippique.

» Athéniens, tout ce qui fait votre gloire & votre bonheur, fonde la haine que Philippe a conçue contre vous. Vous êtes portés par la Nature à détruire la tyrannie, & à vouloir que tous les hom-

mes ſoient libres. L'éducation a confirmé & augmenté en vous cette diſpoſition. La conſidération que vous vous êtes acquiſe dans la Grece, la fertilité de votre territoire, vos richeſſes, vos troupes, vos arſenaux, vos vaiſſeaux, tout fait ſentir à Philippe que s'il ne parvient à vous détruire, il n'établira jamais complétement ſa tyrannie ſur la Grece. Et ſeroit-ce donc à poſſéder quelques maſures dans la Thrace, à s'emparer de quelques villages dans la Theſſalie, qu'il borneroit ſes prétentions? Non, non: ſon ambition ne ſera pas ſatisfaite, qu'il n'ait détruit ſinon Athenes, du moins la Démocratie Athénienne. Mais, dit-on, les précautions que vous prendrez contre Philippe entraîneront beaucoup de peines, beaucoup de ſoins, de grands frais? Je l'avoue; mais auſſi la guerre, même avec de grands ſuccès, entraîne toujours de grands maux. Balancez ceux que cette guerre occaſionnera avec ceux qu'elle préviendra, & vous trouverez qu'il y a du profit pour vous à faire dans ce moment-ci ce que l'intérêt de la Patrie vous conſeille. Pour des hommes libres, pour de vrais Républicains, point de plus preſ-

sante nécessité que celle d'assurer leur honneur & leur liberté «.

» Athéniens, regardez comme vous étant onéreux, non ce qu'il vous en coûtera pour vous défendre, mais ce que vous perdrez pour ne vous être pas défendus. Précautionnez-vous contre la dissipation de vos finances, non par le refus d'en faire usage dans le besoin, mais par de sages mesures pour empêcher qu'elles ne soient mal employées. En tout cas, si votre République subsiste, vous serez toujours les maîtres de punir ceux qui auroient malversé; mais si elle est détruite, hélas! que deviendrons-nous tous? Les innocens seront confondus avec les coupables dans la destruction & l'anéantissement de la Patrie «.

Voici les derniers mots de cette derniere Philippique.

» Athéniens, changez de conduite, ou, si tout périt, ne vous en prenez qu'à vous-mêmes «.

Depuis la Traduction des Olynthiennes & des Philippiques par Louis Leroi, il en parut encore, en 1579, une autre, dont l'Auteur s'appeloit Gervais de Tournay, Chanoine de Soissons. Elle est inférieure

à la précédente ; mais ce Chanoine a traduit de plus les quatre *Oraisons contraires* de Démosthene & d'Eschine, deux sur la couronne décernée à Démosthene, & deux sur la fausse légation d'Eschine. Je parlerai dans un moment de ces quatre Discours. Gervais de Tournay a traduit de plus les Harangues de Démosthene contre la Loi de Leptine, celle contre Midias, & celle contre Androtion ; ces trois petits morceaux, peu importans par eux-mêmes, sont d'ailleurs tournés dans un style mauvais, même au seizieme siecle, ainsi ils n'exigent de ma part que quelques lignes d'explication sur leur sujet, & d'ailleurs je me garderai bien de rien citer d'après le Traducteur.

Dans le premier, il est question d'une Loi, moyennant laquelle on ne pouvoit s'exempter de certaines charges publiques. Démosthene proposa d'abolir cette Loi, & en allégua de bons & sages motifs. Cette Harangue est, suivant l'expression des Rhéteurs, dans le genre tranquille ; Démosthene y discute de sang froid les raisons pour & contre l'abolition de la Loi.

La deuxieme Harangue est contre Midias : quoique l'objet n'en soit pas bien

grave, cependant elle eſt dans un genre plus relevé, plus fort, plus véhément que la précédente. Démoſthene, exerçant une petite charge publique, dont les fonctions conſiſtoient à préparer des jeux pour la Tribu dont il étoit Membre, reçut une inſulte & même un ſoufflet d'un nommé Midias; & cet homme, vain de ſes richeſſes, ne ceſſa de perſécuter notre Orateur, qui compoſa cette Harangue pour s'en plaindre au Peuple aſſemblé. Il ne faut pas s'étonner s'il mit de la chaleur & de l'intérêt dans une affaire qui lui étoit perſonnelle. Auſſi, ſi ce n'eſt pas ici une de ſes plus importantes Harangues, c'eſt du moins un des plus beaux de ſes Plaidoyers.

La Harangue contre Androtion eſt encore un de ces Diſcours les moins étendus; il s'agit d'un Conſeil de Marine établi à Athenes, dont les Membres recevoient certains honneurs & certaines récompenſes de la part du Peuple quand on étoit content de leur geſtion; mais il leur étoit défendu d'y prétendre, ſi, pendant le cours de leur adminiſtration, il n'avoit été conſtruit ni vaiſſeaux ni galeres. Le Conſeil de la ſeconde année de la cent ſixieme Olympiade ne put rien

rien faire d'avantageux à la République d'Athenes ; mais ce ne fut pas tout-à-fait sa faute, le Trésorier de cette partie ayant déserté & emporté les fonds. Cependant Androtion, Chef de ce Conseil annuel, voulut se faire décerner par le Peuple une couronne ; Démosthene s'y opposa par d'assez bonnes raisons, qu'il exposa à son ordinaire avec beaucoup d'éloquence.

Il ne me reste plus à parler que des quatre Harangues opposées d'Eschine & de Démosthene, qui ont été traduites au seizieme siecle. Deux sont connues sous le nom de *Harangues sur la fausse Ambassade* ; elles n'ont été traduites que par Jean l'Allemant ; je vais d'abord en dire deux mots avant que de venir aux deux autres qu'on appelle *sur la Couronne*, & qui ont eu encore, avant la fin de notre siecle, un second Traducteur.

Je remarquerai d'abord que le titre de *fausse ambassade* que l'on donne aux deux Harangues de Démosthene contre Eschine, & d'Eschine contre Démosthene, est inexact : pour rendre le titre conforme au sujet, il faudroit dire, *sur les infidélités commises dans une ambassade*. Effectivement telle fut l'occa-

ſion de ces Diſcours. Philippe ne ceſſoit de ſuivre le projet qu'il avoit formé de ſe ſoumettre la Grece, & de détruire la puiſſance des Athéniens; mais il le ſuivoit avec cette politique dont il a le premier donné l'exemple, & dont Machiavel, long-temps après, a donné des leçons. Il amuſoit toujours les Athéniens par de fauſſes proteſtations de vouloir maintenir la paix avec eux, par de fauſſes aſſurances d'eſtime, & des complimens qui ne pouvoient ſéduire qu'un peuple auſſi léger que celui d'Athenes. Mais ce peuple, à force d'être policé, étoit devenu bien frivole, & d'ailleurs l'argent de Philippe circuloit parmi les Orateurs Athéniens, & la corruption concilioit des partiſans à l'ennemi de leur patrie juſque dans leur tribune aux Harangues. Le Roi de Macédoine, après avoir pris & ruiné Olynthe, & ſoumis le reſte de la Thrace, étoit prêt à pénétrer dans la Phocide, lorſque les Athéniens, toujours trompés par de fauſſes eſpérances, lui envoyerent une grande & ſolennelle ambaſſade. Eſchine & Démoſthene furent du nombre des Députés. L'un ou l'autre, ou peut-être tous les deux, car ils s'en accuſerent mutuellement, ſe laiſſerent ſéduire, ainſi

que leurs Collegues. Tous furent magnifiquement régalés, &, à leur retour, la paix fut conclue ou maintenue entre le Roi de Macédoine & la République : mais les Athéniens ne tarderent pas à s'appercevoir qu'ils avoient été encore cruellement trompés. Philippe entra dans la Phocide, sous prétexte d'un sacrilége qu'avoient commis les Phocéens. Cette contrée fut entiérement ruinée, & Philippe obtint, dans l'auguste Tribunal des Amphictyons, la place qu'y occupoient les Phocéens. Alors Athenes sentit enfin tout le danger qu'elle couroit ; & ces mêmes Ambassadeurs, qui se disputoient l'honneur d'avoir fait la paix, chercherent à se justifier de l'avoir faite. Nous avons dit qu'Eschine & Démosthene étoient du nombre ; ils s'accuserent réciproquement : quoique leurs Harangues soient fort longues, je n'ai qu'un mot à citer de la péroraison de chacune d'elles ; je commencerai par celle de Démosthene : mais comme elle contient quelques particularités sur la personne d'Eschine, il faut d'abord que je dise un mot de cet Orateur, digne rival du Prince de l'Eloquence Grecque.

Eschine, né à Athenes comme Démosthene, mais plus jeune que lui de quinze

ou ſeize ans, avoit une éloquence moins véhémente, mais un ſtyle plus doux & plus délicat encore que celui de ſon rival; auſſi les Anciens ont-ils donné le nom des trois Graces aux trois Diſcours qui nous reſtent d'Eſchine, & celui des neuf Muſes à ſes neuf Epîtres. Nous venons de dire quelle fut l'occaſion de ſa premiere querelle avec Démoſthene, nous parlerons enſuite de la ſeconde. Ces deux grandes affaires illuſtrerent Eſchine, qui, ayant enfin été banni d'Athenes, paſſa le reſte de ſes jours à donner des leçons de Rhétorique à Rhodes & à Samos, où il mourut âgé de ſoixante-quinze ans.

Ces deux grands Orateurs ne ſe ménageoient aſſurément pas dans leurs Plaidoyers : on en peut juger par la péroraiſon de la Harangue de Démoſthene; la voici :

» Mon adverſaire, dit Démoſthene, en parlant d'Eſchine, eſpere vous toucher, vous attendrir, vous intéreſſer par le bel organe de ſa voix; mais vous n'avez pas oublié que lorſqu'il étoit Comédien, vous l'avez chaſſé du théatre par vos huées, & que vous l'avez forcé d'abandonner les grands rôles, pour ſe réduire aux plus petits. Continuez d'uſer avec lui de la même rigueur, puiſqu'il peut

vous faire plus de mal en se mêlant de vos affaires, qu'en cherchant à vous amuser sur le théatre. Un Ambassadeur, un Ministre chargé de veiller à vos intérêts, a moins besoin d'une belle voix & d'un bel organe, qu'un Huissier ou qu'un Crieur public; mais ce qui lui est absolument nécessaire, c'est d'avoir de la droiture & de la bonne foi, de la fierté quand il agit & parle en votre nom, de la douceur & de la modestie quand il vous rend compte de sa mission. Quant à moi, Citoyens, je n'ai cherché, ni à amuser, ni à flatter Philippe; je lui ai parlé avec une noble franchise: mais Eschine chantoit à sa table, & faisoit briller son organe & ses talens pour plaire à ce Roi de Macédoine. O! mes Compatriotes, quand les talens se rencontrent dans un Citoyen utile & zélé, ils concourent avec lui pour que vous soyez bien servis; mais dans un Citoyen pervers, ils augmentent la corruption & tournent à votre dommage. Le talent de l'éloquence sur-tout, est, ou un des plus beaux, lorsque celui qui l'exerce mérite autant d'estime que d'admiration, ou un des plus pernicieux, si l'Orateur est suspect ou coupable. C'est du nectar

dans la bouche d'un honnête homme, & le poison le plus affreux s'il vient d'un traître ou d'un méchant. Athéniens, votre gloire, votre Religion, votre sûreté, votre intérêt, ne vous permettent pas de faire grace à Eschine ; punissez-le plutôt, faites-le servir d'exemple pour Athenes & pour toute la Grece «.

La péroraison du Discours d'Eschine contre Démosthene est plus douce, plus touchante, & plus courte.

» Athéniens, mon Discours est fini, disposez de ma personne, & joignez tout le pouvoir que je vous abandonne sur moi, à celui qui vous est déjà donné par les Loix «.

Ce fut dans une affaire encore plus personnelle, qu'Eschine & Démosthene mesurerent de nouveau leurs forces. Le dernier fut chargé de faire réparer les murs de la Ville d'Athenes ; il s'acquitta de cette commission avec exactitude & même désintéressement ; car la somme qui avoit été destinée à cet objet s'étant trouvée insuffisante, il y mit du sien. Un Citoyen, nommé Ctésiphon, proposa au Peuple de décerner à Démosthene une couronne d'or ; récompense la plus honorable qu'on pût obtenir à

Athenes. Eſchine s'oppoſa au décret propoſé par Ctéſiphon ; & ce ne fut pas ſans attaquer vivement la conduite & le caractere de ſon rival : il éplucha, pour ainſi dire, toute ſa vie, & examina tout ce qu'il avoit fait de bien ou de mal, ſur-tout relativement aux affaires publiques. La Harangue d'Eſchine eſt adroite & fine, bien raiſonnée, & écrite purement ; mais il y a des longueurs, quelquefois du froid, & jamais aſſez de véhémence. Un des plus forts reproches qu'il fait à ſon Adverſaire, eſt d'avoir fui à la bataille de Chéronée, que les Athéniens & les Thébains réunis avoient livrée par le conſeil de cet Orateur ; un autre eſt d'avoir favoriſé, ou du moins toléré le ſacrilége des Phocéens, qui pillerent le Temple de Delphes, & donnerent par-là occaſion à la guerre ſacrée, qui leur fut fatale & pouvoit l'être par contre-coup aux Athéniens. Ces deux reproches ſont expoſés avec art, & même avec aſſez de pathétique ; & l'Orateur auroit réuſſi, ſi Démoſthene n'eût employé la force & la véhémence pour repouſſer ſes attaques. Il y parvint en faiſant un brillant tableau de ſon adminiſtration, & de la façon dont il

s'étoit toujours acquitté des commiſſions dont il avoit été chargé, & un portrait odieux de l'acharnement de ſes ennemis contre lui. Il ne nie point d'avoir lâché le pied à Chéronée ; mais il oſe dire qu'un moment de foibleſſe ne prouve pas de mauvaiſes intentions pour la Patrie. Eſchine fut banni d'Athenes ; & ſon ennemi en uſa avec lui de la façon la plus généreuſe ; car il lui fournit les moyens de ſe retirer à Rhodes ; ce qui fit dire par Eſchine, à ceux qui s'appercevoient qu'il pleuroit en quittant Athenes : *Eh ! comment pourroit-on ne pas regretter une Patrie qui produit des ennemis ſi généreux ?*

Les Harangues ſur la Couronne ſont des chef-d'œuvres de leurs Auteurs, qui eurent tout le temps d'y réfléchir & de les compoſer avec ſoin, puiſque l'accuſation fut intentée par Eſchine contre Démoſthene avant la mort de Philippe, & que la réponſe ne fut faite que quelques années après ; l'affaire ne fut décidée que la ſixieme année du regne d'Alexandre.

Guillaume du Vair. J'ai déjà dit que les Harangues ſur la Couronne, ou pour & contre Ctéſiphon, avoient été traduites deux fois avant la

fin du seizieme siecle. Le second Traducteur qui les fit paroître en 1593., est *Guillaume du Vair*, mort Evêque de Lisieux, en 1621, sous Louis XIII; il étoit né en 1556; il fut d'abord Conseiller au Parlement de Paris, Maître des Requêtes, Intendant en Provence, Conseiller d'Etat, Ambassadeur en Angleterre, ensuite, pendant vingt années entieres, premier Président du Parlement d'Aix, & enfin Garde des Sceaux. Ce fut lui, qui, pendant qu'il fut revêtu de cette éminente place, assura à ses successeurs la préséance sur les Ducs & Pairs au Conseil du Roi. C'étoit un des plus grands Littérateurs, & l'homme le plus éloquent de son siecle. Nous avons ses Œuvres, en un Volume *in-fol.*; il y en a quatre éditions, dont deux ont été imprimées pendant sa vie. A la suite de plusieurs de ses propres Harangues, très-éloquentes pour le temps où elles ont été composées, on trouve la Traduction dont je veux parler, suivie de celle de l'Oraison de Cicéron pour Milon. Du Vair a aussi traduit & composé plusieurs Ouvrages philosophiques, & d'autres de dévotion. Le style de ce savant Magistrat est encore assez bon pour que je puisse

m'en ſervir ſouvent, & en bonne partie pour faire connoître quelques-uns des plus beaux traits des deux Harangues ſur la Couronne.

Traits les plus frappans de la Harangue d'Eſchine contre Démoſthene ſur la Couronne.

» La parole de l'Orateur doit être la voix de la Loi ; & ſi l'une eſt contraire à l'autre, lequel des deux doit l'emporter ? aſſurément c'eſt la Loi ; car elle peut condamner l'Orateur, & l'Orateur ne peut la détruire «.

» Je ne vous rappellerai pas quelles injures & quelles inſultes a reçues Démoſthene, comment il les a ſupportées, & quelle vengeance il en a tirée. Midias lui donne un ſouflet en plein théatre, lorſqu'il étoit revêtu d'un emploi honorable, en vertu duquel il préſidoit aux jeux. L'Orateur emploie d'abord ſon éloquence pour obtenir juſtice du peuple d'Athenes. Vous étiez prêts à le ſatisfaire, lorſque, mieux conſeillé, il s'accommode, reçoit une ſomme d'argent, & renonce à ſa plainte, ſatisfait d'un vil profit : il épargne, à ceux qui l'ont maltraité, la honte d'être condamnés à l'indemniſer.

Ayant reçu dans d'autres occasions des coups sur la tête, les épaules & les jambes, il tient la même conduite; il provoque même les injures pour s'en faire bien payer: enfin, il semble se faire une ferme de sa tête & de ses épaules, en estimant chacune de ces parties tout ce qu'elle vaut«.

» Il me semble voir ici les Dieux assemblés. Ah! nous disent-ils, rendez-nous graces de tous les maux qui ne vous sont point arrivés par les consei's de Démosthene: mais ce n'est pas sa faute si votre République n'a pas été perdue. Heureusement nous vous avons préservés de tous les maux qu'il étoit prêt à faire tomber sur vous«.

» Quelle confiance pouvez-vous prendre dans un Orateur, qui, revenant de Macédoine, vous assuroit que cet Alexandre, qui vous paroît aujourd'hui, avec raison, plus redoutable que son pere Philippe, étoit un imbécille, lourd, paresseux, également incapable de concevoir aucun projet & de l'exécuter; qu'il ne sortiroit jamais de la Macédoine, & que vous n'aviez rien à redouter de sa part?

» Démosthene est-il donc comme cet

Ariſtophon, qui ſe vantoit d'avoir été accuſé ſoixante-quinze fois d'avoir violé toutes les Loix, & de s'être toujours tiré d'affaire par ſon adreſſe«?

» Les ſages & bons Citoyens ne parlent jamais qu'à propos, & quand il eſt néceſſaire qu'ils le faſſent pour ſoutenir la vérité: mais les Orateurs de profeſſion parlent tous les jours bien ou mal, & défendent avec la même hardieſſe & la même véhémence, le faux & le vrai «.

» Quoi donc, Athéniens! accorderez-vous à Démoſthène une récompenſe pareille à celle qu'ont reçue autrefois de vos ancêtres, ces Héros, ces braves Guerriers, qui verſerent leur ſang pour le ſalut d'Athenes, & qui périrent les armes à la main en voulant la défendre? Regardez encore les Inſcriptions qui ſont au pied de leurs ſtatues; l'une vous apprend qu'ils battirent les Medes ſur les bords du Strimon; l'autre engage leurs deſcendans à imiter leur valeur s'ils veulent partager leur gloire; la troiſieme parle de ce Méneſtée Athénien, qui ſe ſignala au fameux ſiége de Troie, & fut le digne rival & l'ami du vaillant Achille & du ſage Ulyſſe. Couronnerez-vous donc, comme ces Héros, un homme qui a fui

lâchement à la bataille de Chéronée ; qui, dans une autre occasion, commandant une de vos galeres, se sépara honteusement de la flotte, &, également loin du danger & de la gloire, alla mettre à contribution quelques Isles & quelques bourgades qui n'étoient point vos ennemies ? Non, vous êtes trop justes pour récompenser Démosthene de tant de fautes qu'il a commises, & d'une conduite qui doit vous le rendre odieux. Il ne vous a jamais fait aucun bien : s'il vous a donné de bons conseils, c'est toujours lorsqu'il n'a plus été temps d'en profiter : semblable à ce Médecin, qui ayant laissé périr un malade par sa négligence à lui administrer les remedes convenables, se joignit aux parens & aux amis qui assistoient à ses funérailles, & raisonnoit avec eux sur ce qu'il eût été à propos de faire pour sauver la vie au défunt «.

La péroraison de ce Discours est le chef-d'œuvre d'Eschine ; la voici : » O Soleil ! ô Vertus ! Intelligences, Sciences, Lumieres immortelles, qui savez nous faire discerner le bien d'avec le mal, le vrai d'avec le faux, je vous atteste ; si j'ai accusé Démosthene, ce n'est ni in-

juftement, ni par l'effet d'une haine perfonnelle ; je n'ai eu en vue que le bien de la République : j'ai voulu vous mettre en garde contre un Citoyen fi dangereux. Vous qui êtes nos Juges, pefez les raifons que je vous ai expofées, fuppléez par vos lumieres à ce que j'ai pu omettre, & décidez cette caufe avec la même pureté d'intention, & le même zele pour la Patrie, qui m'ont déterminé m'en charger «.

Traits de la Harangue de Démofthene contre Efchine pour la Couronne.

L'exorde de Démofthene eft très-adroit. Après avoir invoqué les Dieux, il fe plaint, mais avec affez de modération, des injures qu'Efchine à vomies fur fa perfonne, fa naiffance, fa jeuneffe, & fa vie privée : il y répond en deux mots, qu'il eft né & qu'il a toujours vécu dans Athenes ; que fa conduite y a été connue de tout le monde ; & que fi l'on veut entrer à cet égard dans de nouveaux détails, ce ne peut être que pour établir des calomnies, dont perfonne n'a entendu parler : » mais, ajoute Démofthene, je les abandonne ces détails qui me font per-

sonnels ; c'est ma conduite politique, c'est la façon dont je me suis acquitté de toutes les commissions dont j'ai été chargé, ce sont les conseils que j'ai donnés, & les suites qu'ils ont eues, que je veux justifier «. Effectivement, l'Orateur reprend l'Histoire de tout ce qui s'est passé à Athenes, depuis le commencement du regne de Philippe en Macédoine, jusqu'à la sixieme année du regne d'Alexandre, temps où il débita sa Harangue.

» Eschine me reproche l'amitié d'Alexandre ; il dit que je m'étois lié avec ce jeune Prince, lorsque j'étois en ambassade auprès de Philippe son pere. Il est vrai que je crus alors devoir chercher à le connoître, me doutant bien que quelques jours nous aurions affaire à lui. Il peut être également vrai que je me trompai sur son caractere, & que je ne vis en lui qu'un jeune Prince voluptueux : mais à vous, Eschine, je ne vous reproche point d'avoir été l'ami de Philippe & d'Alexandre ; ce n'est point en se vendant aux Rois qu'on devient leur ami ; mais vous avez été & vous êtes peut-être encore leur pensionnaire, un mercenaire, un vil esclave qu'ils ont

acheté, & qu'ils croient toujours prêt à trahir pour eux sa Patrie «.

Au milieu de l'exposé de sa conduite, Démosthene place adroitement l'éloge de celle de la République entiere, dans quelques occasions délicates & importantes. Peut-être est-ce lui-même qui en avoit donné les conseils ; mais il a la prudence de ne le pas dire. Les Corinthiens & les Thébains avoient outragé les Athéniens dans la guerre du Péloponnese. Ceux-ci étoient bien dans le cas de se venger, ou du moins de les abandonner, lorsque Philippe menaçoit Corinthe & Thebes ; mais, loin de se livrer à leur ressentiment particulier, ils prirent des mesures pour aller au secours de cette partie de la Grece. Dans une autre occasion, les Lacédémoniens, qui avoient toujours été les rivaux les plus redoutables, & les ennemis les plus acharnés des Athéniens, furent écrasés par les Thébains, après la bataille de Leuctres. Les Athéniens les secoururent, & les défendirent : Démosthene fait honneur à la générosité de sa République, de ce qui, dans le fond, n'étoit que l'effet d'une sage & adroite politique.

Cependant, ne voulant pas tout à fait oublier

oublier qu'il a rendu des ſervices à ſa Patrie, Démoſthene s'écrie : » La Ré» publique a couronné avant moi plu» ſieurs de ſes Citoyens ; mais pourroit» on nommer quelque Miniſtre, quel» que Orateur qui, comme moi, ait fait » couronner la République «?

La véhémence de Démoſthene s'exerce fortement contre Eſchine, en lui reprochant ſa péroraiſon : » Tu invoques, lui » dit-il, la Vertu, l'Intelligence, la » Science ; & qu'a de commun la Vertu » avec un ſcélérat, & la Science avec un » ignorant, &c. «? Il lui reproche ſa naiſſance ſervile, & la mauvaiſe conduite de ſa mere. Il lui rappelle encore ſon ancien état de Comédien, & les affronts qu'il avoit eſſuyés au Théatre. Il le défie de citer aucun bon conſeil qu'il eût jamais donné à la République : enfin, il le compare à Archiloque, ſi fameux par ſes Satires ; & qui, devenu odieux à ſes Concitoyens & à toute la Grece, fut réduit à ſe pendre lui-même. Eſchine avoit dit, qu'en ſage Orateur, il n'avoit jamais élevé ſa voix que dans les grandes occaſions & pour ſoutenir la vérité. Son Adverſaire prétend, au contraire,

qu'il ne l'a fait jamais entendre que lorsque la République a été accablée, & que jamais il n'a proposé de remedes à ses maux; enfin, qu'il ressemble aux os humains, qui ne font de bruit que lorsque le corps est brisé.

Il y a un art infini dans la maniere dont Démosthene répond aux reproches d'avoir fui honteusement à la bataille de Chéronée. Sans s'en défendre: » Demandez-moi plutôt, dit-il, compte des commissions & des administrations qui m'ont été confiées, je vous prouverai que je m'en suis fidélement & même habilement acquitté: je ne commandois point à Chéronée, je n'étois ni Général, ni même Capitaine; la disposition des armées, & les manœuvres, ne me regardoient pas. J'ai fui comme bien d'autres simples Guerriers & Citoyens; mais je peux dire que j'ai vaincu Philippe, puisque je n'ai jamais été gagné par son or; que j'ai toujours donné à la République les conseils les plus sages, contre les intérêts de ce Monarque, notre ennemi. Un sage Ministre doit observer le commencement des affaires, en prévoir les suites, les annoncer au Peuple: je l'ai fait; il doit prévenir, autant qu'il peut,

les lenteurs, les irrésolutions, les fautes d'ignorance, les disputes; vices inséparables des Républiques, & comme inhérens à leur constitution : porter les citoyens à l'union & à la concorde, & animer leur zele pour le service de l'Etat; c'est encore ce que j'ai fait «.

» Eschine prétend me faire une honte d'avoir été accusé devant le Peuple, & il m'accuse lui-même. Il cite, pour me faire rougir, l'exemple du sage Céphale, qui pendant le cours d'une longue Magistrature, ne fut jamais soupçonné ; la honte & le mal ne consistent point à être accusé ou attaqué, mais à ne pouvoir se justifier. Le reste est l'effet d'une fatalité, qui quelquefois attache à nos pas des accusateurs injustes ou déraisonnables. Eschine est de ce nombre. J'ai eu la peine de me justifier contre lui; mais j'ai la gloire d'y avoir parfaitement réussi «.

» Voici des regles que je crois infaillibles & universelles. Un Citoyen a-t-il prévariqué? il doit encourir l'indignation & subir la peine. A-t-il simplement failli? on doit l'excuser, & non le punir. N'a-t-il commis aucune faute, mais ne manquant ni de zele ni d'attention, a-t-il manqué seulement de réussir ? loin d'aggraver sa douleur par

des reproches injurieux, on doit la partager. Ces regles ne sont point fondées sur des Loix écrites, elles sont établies par la Nature même, & gravées dans le cœur de tous les hommes. Telle est la situation où je me trouve. Vous me reprochez ma fuite, quand je me suis laissé entraîner par la foule des foibles & malheureux Guerriers. Mais vous, après notre défaite, vous vous êtes chargé de l'odieuse commission d'aller demander grace à Philippe, & de vous humilier devant lui. Vous vous êtes rendu, comme notre Ambassadeur, dans le camp de l'auteur de nos disgraces : vous avez assisté aux sacrifices qui ont été offerts, aux festins qui ont été donnés, aux fêtes qui ont été célébrées à l'occasion de nos malheurs & de ses triomphes. Vous, Citoyens d'Athenes, vous y avez participé; tandis que j'étois choisi par le Peuple pour faire publiquement l'éloge de ceux qui ont péri dans cette fatale journée. Le repas funebre de ces chers & glorieux Concitoyens s'est donné chez moi, parce qu'on étoit sûr que je partageois sincérement la douleur que leur perte causoit à la Patrie. C'est moi qui ai composé leur Epitaphe & qui l'ai fait graver sur leur

sépulture. Ecoute, Eschine, la voici (1) »

Ceux qu'enclot cette tombe, armés pour la Patrie,
Ont à la liberté sacrifié leur vie.
Le Destin l'a voulu. Mortels, aucun effort
Ne peut vous affranchir des volontés du Sort;
Mais leur trépas a fait le salut de la Grece.
O funeste combat! ô glorieuse fin!
Versons sur eux des pleurs de joie & de tristesse;
Ils ont vaincu la peur, mais non pas le Destin.

» Tu me demandes, Eschine, à quel titre je prétends une Couronne: si c'est pour avoir réparé quelques murs, pour avoir relevé quelques fossés, ou pour avoir mis en mer de nouveaux bâtimens: non, ce n'est point avec des briques, de la pierre & du bois, que j'ai fortifié & défendu Athenes: ce sont mes conseils, mes remontrances, mon zele, mon éloquence, les lumieres de mon esprit, & la droiture de mon cœur, qui ont constamment défendu ma Patrie, & ont prévenu sa ruine «.

» Méfiez-vous, Athéniens, de ceux de vos Concitoyens, dont les sentimens

(1) Cette Epitaphe est en vers dans la Traduction de du Vair, & dans toutes celles en François plus moderne; mais peu satisfait de ces Traductions poétiques, je crois en pouvoir hasarder une nouvelle imitation, dans laquelle je n'ai fait entrer que quelques vers des anciennes.

vous sont contraires ; & vous, Dieux immortels, n'exaucez pas les vœux qu'ils font contre la Patrie : changez plutôt leur cœur, *si leur malice est incurable* ; perdez-les seuls, exterminez-les seuls ; mais accordez à notre Patrie la gloire & la tranquillité nécessaires à son bonheur «.

C'est ainsi que se termine la plus belle Harangue de Démosthene ; Cicéron l'a traduite en Latin, ainsi que celle d'Eschine, à laquelle elle répond : il l'a imitée dans plusieurs endroits de ses Discours. Ce Prince des Orateurs Latins pensoit que l'étude des Harangues du premier des Orateurs Grecs, pouvoit tenir lieu des préceptes de tous les Rhéteurs ; à plus forte raison les chef-d'œuvres réunis de ces deux grands hommes, dont il y avoit des Traductions au seizieme siecle, pouvoient-ils dédommager ceux qui vivoient alors, des Traités de Rhétorique, dont les Traductions leur manquoient, & n'ont été imprimées que plus tard.

Cicéron. Passons à Cicéron, considéré comme Orateur ; nous en avons déjà parlé comme Philosophe. Sur cinquante-neuf de ses Harangues, qui ont été traduites de

nos jours, à peine le tiers l'avoit-il été avant 1600 : mais il suffira d'en rendre compte, pour faire juger de la maniere dont Cicéron traitoit les différens genres. Comme un petit nombre d'extraits de ses Ouvrages philosophiques nous a suffi pour faire connoître ses sentimens, nous pourrons, d'après le petit nombre de ses Discours, caractériser son éloquence. Les expressions, & les tournures de phrases Françoises du seizieme siecle, ne sont pas assurément celles que l'on voudroit imiter aujourd'hui ; & nous devons lire à présent des Traductions plus modernes: mais celles que nous avions il y a deux cents ans, pouvoient du moins servir d'exemples de la maniere dont on doit traiter oratoirement un sujet. L'on vient de voir quelles étoient les graces d'Eschine, l'esprit, le génie & la véhémence de Démosthene. On trouve dans l'Orateur Latin beaucoup plus de méthode que dans l'Orateur Grec, mais aussi l'air plus étudié & moins naturel.

Examinons donc ceux des Discours qui étoient déjà traduits au seizieme siecle, & voyons quels sont les beautés & les défauts de chacun d'eux. Nous allons les suivre, conformément à l'ordre

des temps où ils ont été prononcés.

Traduction de la premiere Verrine, par Claude Chaudierre.

Claude Chaudierre traduisit, en 1551, une des Oraisons de Cicéron, contre Verrès. Il y en a sept de cet Orateur, contre cet ancien Préteur, qui avoit abusé de son pouvoir pour piller un des plus beaux pays que Rome ait jamais eus sous sa domination, la Sicile. Ces Plaidoyers sont les premieres actions d'un certain éclat, dans lesquelles Cicéron prouva qu'il seroit dans Rome ce que Démosthene avoit été dans Athenes. Pour pouvoir sentir la beauté & la force des traits répandus dans les Discours contre Verrès, il faut faire, aussi briévement qu'il me sera possible, l'Histoire de cette cause; elle a le double avantage de faire sentir, & quelles étoient les mœurs des Romains dans les derniers temps de la République, & quel fut l'art de Cicéron, pour mettre dans tout son jour une cause, bonne à la vérité, mais dans laquelle il étoit bien difficile de réussir, attendu la quantité de personnages importans qui étoient intéressés à ce qu'on ne fît point de pareilles recherches.

Caius Verrès, peut-être parent, du moins client & ami des Metellus & des Scipions, étoit Sénateur Romain, &

avoit d'abord été Questeur sous le Consul Cneius Carbon : il avoit passé du parti de Marius dans celui de Sylla, étoit devenu Lieutenant de Dolabella en Cilicie, enfin Préteur de Rome ; dans tous ces emplois, il s'étoit conduit avec la derniere indignité. Cependant il fut envoyé avec la même qualité & avec les pouvoirs les plus étendus, pour gouverner la Sicile au nom du Peuple Romain, & tyrannisa cette Province de la maniere la plus odieuse & la plus révoltante : enfin, son temps étant heureusement fini pour les Siciliens, ceux-ci ne purent s'empêcher de porter à Rome des plaintes sur son administration. Cicéron étoit déjà connu d'eux ; il avoit été Questeur en Sicile, sous le Préteur Peduceus ; il s'y étoit fait aimer & estimer : il se chargea volontiers de la Cause de ses anciens Cliens opprimés, & sentit qu'en la soutenant, il feroit honneur à ses principes de probité & de délicatesse, & augmenteroit sa réputation de grand Orateur. Quoiqu'il eût déjà fait briller ses talens dans trois ou quatre occasions, celle-ci étoit d'un bien plus grand éclat ; les protecteurs de Verrès étoient les personnages les plus considérables de Rome ;

ils ne l'avoient point abandonné, tout indigne qu'il étoit de leur appui. Cicéron ſavoit qu'en plaidant la Cauſe des Siciliens, il devoit avoir pour Adverſaire l'illuſtre Hortenſius, qui, l'année ſuivante, devoit être Conſul avec Metellus, l'un des amis de Verrès. Ces conſidérations n'arrêterent point notre Orateur; il ſe porta pour accuſateur du coupable devant un certain nombre de Sénateurs, choiſis pour être Juges des conteſtations de cette eſpece, avec le Préteur Marius Glabrio.

Un incident ſe préſenta d'abord (car la chicane étoit dejà connue dans la République Romaine); un autre voulut diſputer à Cicéron la qualité d'accuſateur de Verrès; il s'appeloit Cecilius Niger; il avoit été Queſteur de l'accuſé pendant ſa Préture, & prétendoit ſavoir mieux qu'un autre à quel point il étoit coupable; mais c'étoit un jeu joué entre ce faux mécontent & ſon ancien Supérieur. Cicéron ſut bien le démêler, & démaſquer cette manœuvre. Tel fut l'objet de ſon premier Plaidoyer contre Verrès, ou plutôt contre Cecilius. Ce fut avec beaucoup d'art & d'adreſſe qu'il s'expliqua devant des Juges qui lui étoient ſuſpects;

il leur fit sentir qu'ils se déshonoreroient s'ils paroissoient partiaux, & leur laissa entrevoir que le Public avoit les yeux ouverts sur leur conduite. Enfin, en inculpant Cecilius, & le faisant connoître pour complice de Verrès, il le rendit absolument incapable de remplir le personnage d'accusateur.

Voici les morceaux les plus frappans de ce premier Plaidoyer.

Premier Plaidoyer contre Verrès.

» Non, Messieurs (1), le véritable accusateur, dans une Cause de cette nature, ne peut être celui qui s'offre pour ce rôle avec joie & avec ardeur; mais celui qui s'y trouve forcé, quoiqu'à regret, par le sentiment de son devoir; celui dont les Parties désirent le secours, & dont le coupable redoute les attaques; que l'innocence de sa vie, son zele, & son intégrité connue, déclarent propre à cette entreprise. Oui, Messieurs, nos Provinces sont ruinées, nos Alliés & nos Tributaires opprimés: ils ont perdu toute espérance de voir apporter un véritable remede à leurs maux; ils ne peuvent se

(1) Tous les Traducteurs François du seizieme siecle, en faisant parler Démosthene & Cicéron aux Citoyens d'Athenes & de Rome, les font traiter de Messieurs, ce qui nous paroîtroit aujourd'hui assez ridicule.

flatter que de quelques consolations. On se plaint qu'il n'y a pas assez de lumiere & de fermeté dans les Juges; les uns regrettent l'ancien pouvoir des Tribuns; les autres l'ancienne autorité des Censeurs, autrefois odieuse par sa rigueur, mais qui paroîtroit aujourd'hui nécessaire. Veillez, Messieurs, par la régularité & l'équité de vos Jugemens, à faire respecter vos décisions, & ne laissez pas soupçonner au Peuple Romain, qu'une accusation, louable dans son motif, sérieuse dans son objet, exacte dans les preuves qui l'appuient, ne soit pas accueillie par vous comme elle doit l'être«.

Ce premier Plaidoyer de Cicéron ayant eu tout le succès qu'il pouvoit en attendre, il ne demanda qu'un délai de cent dix jours, c'est-à-dire, environ quatre mois, pour rassembler ses preuves, & présenter les témoins qu'il vouloit produire contre Verrès. Ce délai ne put lui être refusé: il en employa la plus grande partie à faire le tour de la Sicile, & à prendre les informations nécessaires pour assurer le succès de son accusation. Dans la plus grande partie de l'Isle, il fut reçu avec honneur, & accueilli comme un défenseur zélé de la bonne cause. Mais

il essuya quelques désagrémens à Syracuse, & sur-tout à Messine. Le successeur de Verrès, qui peut-être eût voulu imiter sa conduite, le regardant comme un Censeur incommode, lui suscita des difficultés, qui n'empêcherent pas notre Orateur de remplir son objet; il prit seulement les précautions convenables pour assurer son retour à Rome, où il arriva avec ses témoins, avant que le délai qui lui avoit été accordé fût expiré. Il se préparoit à faire briller son éloquence en remplissant six Audiences successives, par autant de Plaidoyers, dans lesquels la conduite de Verrès devoit être examinée sur tous les points, & considérée sous tous les aspects possibles: ces Plaidoyers étoient déjà composés, lorsque l'Orateur fut informé que la cabale, qui lui étoit contraire, espéroit de consumer en discours & en répliques, un temps précieux pour la décision de la Cause. Hortensius se promettoit bien d'amuser le terrein jusqu'à la fin de l'année. A cette époque, le défenseur de Verrès devoit devenir le Chef de la République, & avoir pour Collegue un des amis de l'accusé. L'Avocat des Siciliens sentit qu'il n'y avoit pas un moment à

suadera jamais que ce soit par des raisons de parenté, d'amitié, de délicatesse, & encore moins de pitié, que vous ayez ménagé un pareil homme «.

» Dieux immortels, j'espere que dans cette assemblée il ne se trouvera d'autres coupables que celui que je dénonce: mais je déclare, que si j'en connoissois d'autres, ils éprouveroient, jusqu'à mon dernier jour, quel est mon zele & ma constance à poursuivre les crimes. Pour vous, Glabrio (c'étoit le Préteur), soutenez l'intérêt de la Religion, des mœurs, de la Justice & des Loix; assurez-vous l'estime & l'approbation du Peuple Romain. Rappelez-nous le souvenir de votre pere Cecilius, qui fit rendre, contre les concussions, la Loi la plus sévere; & de votre aïeul Scevola, le plus savant de tous nos Jurisconsultes «.

Troisieme Verrine.

Dans la troisieme Verrine, Cicéron repasse sur toute la vie de l'homme qu'il a accusé, & présente le tableau le plus odieux de la façon dont il s'est conduit jusqu'à son arrivée en Sicile. Verrès avoit trahi le Consul Carbon dont il étoit Questeur, & enlevé la caisse militaire dont il étoit dépositaire. Il étoit dans le parti de Sylla, contraire à celui de Marius,

rius, dont Carbon étoit la créature. » Carbon étoit un homme odieux, dit Cicéron, j'en conviens; mais Verrès s'est-il mieux conduit avec les honnêtes Citoyens auxquels il s'est attaché, qu'avec les méchans qu'il a trahis? Non, Messieurs; il devient Lieutenant de Dolabella, ce Sénateur que l'état présent de sa fortune ne laisse pas lieu de soupçonner d'avoir pillé comme lui; c'étoit son ami & celui de ses protecteurs, mais il n'a pas laissé de le trahir & de l'abandonner. Il traverse la Cilicie, moins comme un Magistrat envoyé par le Peuple Romain, que comme une grêle qui ravage tous les cantons sur lesquels elle tombe. Il pille le Temple de Délos, il en enleve les plus belles & les plus rares statues, & les fait charger sur un vaisseau sur lequel il monte lui-même. Jugez quelle fut la désolation des Déliens! Il fallut qu'Apollon fît un miracle pour les consoler & se venger lui-même. Une tempête horrible s'éleve; le vaisseau battu & repoussé par les flots vient se briser au bord du rivage. Le Proconsul (Dolabella), informé du pillage sacrilége de son Lieutenant, fait restituer au Dieu les richesses qui avoient été enlevées à

ſon Temple, & le Lieutenant, fruſtré de ſes eſpérances, part pour s'en dédommager ailleurs. Après avoir pillé pluſieurs iſles conſidérables, & pluſieurs villes, telles que Samos, Chio, & Halicarnaſſe, l'iſle de Tenedos devient à ſon tour le théatre de ſes violences. Cette iſle honoroit particuliérement ſon Fondateur, qu'elle avoit déifié; il s'appeloit *Tenen*. Verrès pille ſon Temple, & enleve la ſtatue de ce Dieu même; elle eſt à préſent à Rome dans ſa maiſon. Grands Dieux! eſt-ce ainſi que ſe conduiſoient ces Héros dont les noms ſont encore portés par les plus illuſtres de nos Citoyens, & dont la mémoire doit être immortelle? Marcellus, qui ſoumit la Sicile & conquit Syracuſe; Scipion (l'Aſiatique), qui vainquit Antiochus; Flaminius, qui ſubjugua la Macédoine & l'Epire; Paul Emile, qui triompha de Perſée; Mummius, qui prit Corinthe & réduiſit ſous la domination du Peuple Romain tant de villes de la Carie & de la Béotie; enfin ce Servilius qui vit encore & nous entend; il a été ſurnommé le *Samien*, & a ſoumis Samos & Olimpe, quoiqu'il ne fût encore que Queſteur. Or, a-t-on jamais vu aucunes ſtatues enlevées par ces

grands hommes, même sur les ennemis du Peuple Romain, orner leurs maisons? & celle de Verrès est remplie de richesses enlevées à nos alliés & à nos amis! Ce n'est que par grace, & peut-être pour rendre le Peuple Romain complice de ses vols, qu'il a bien voulu en faire servir quelques-unes à décorer la place publique, ce lieu où s'assemblent les Comices, c'est-à-dire, où réside toute la majesté du peuple Romain. C'est là que les Citoyens de l'Achaïe & de l'Asie viennent rendre hommage aux Dieux, autrefois protecteurs de leurs villes; à ces Dieux qui n'ont pu les défendre contre le pouvoir de nos armes, ni même les dérober aux injustices & aux pilleries des Magistrats que nous leur avons donnés comme des Administrateurs justes & pacifiques, & qui ne devoient point se conduire comme des Conquérans inhumains & barbares «.

Cicéron continuant d'exposer les procédés odieux de Verrès, tandis qu'il étoit Lieutenant de Dolabella en Asie, conte une aventure vraiment tragique, & qui prouve à quel point les Romains exerçoient la tyrannie dans les Provinces soumises à leur République. Verrès passe

dans la ville de Lampſaque, & ſe loge chez un riche Bourgeois de cette ville, nommé Philodamus, dont la fille étoit très-jolie. Ce fut à l'inſtigation & par l'avis d'un indigne Romain, qu'il prit ce logement; & bientôt il fit connoître le motif qui lui avoit fait préférer cette maiſon à toute autre; c'eſt qu'il vouloit, non pas ſéduire, mais violer la fille de ſon hôte. Il ſe haſarde à tenter cette odieuſe entrepriſe à la fin d'un magnifique repas que lui donna Philodamus même : ce reſpectable vieillard, ſes fils, ſa famille, ſes amis s'y oppoſent, ils repouſſent Verrès; il en réſulte une bagarre affreuſe, dans laquelle le lâche confident du Queſteur eſt tué. Obligé de renoncer à ſon entrepriſe, & de quitter une ville où il s'étoit ſi mal conduit, Verrès retourne auprès de Dolabella; mais ce qu'on ne peut entendre qu'avec horreur, il repréſente à ſon Général, comme des rebelles, ce pere & ces fils, qui n'avoient fait que défendre l'honneur de leur fille & de leur ſœur. Enfin, il vient à bout de les faire traîner dans la ville de Laodicée devant le Tribunal de Dolabella, & de les faire condamner à mort, comme coupables de celle d'un Citoyen Romain. Ils ſont exé-

cutés, & c'est sur cela que Cicéron s'écrie : » O Dolabella ! je ne peux plus » avoir pitié ni de vous, ni de vos enfans » que vous avez laissés dans l'indigence, » ou votre injustice, ou votre foiblesse, » vous rendent digne des malheurs que » vous avez éprouvés. Verrès vous étoit-il » donc si cher, que vous voulussiez laver » ses crimes dans le sang innocent « ?

Le tableau que Cicéron fait de la Préture de Verrès à Rome, est aussi ridicule que les traits que nous venons de citer sont odieux. Ce Magistrat, toujours indigne de ses places, se laissoit gouverner par une Courtisane, qui vendoit à deniers comptans la justice qu'il devoit rendre aux Citoyens Romains. La maison de cette fille ne désemplissoit pas. » L'un, » dit Cicéron, demandoit la possession » des biens qui ne lui étoient pas dus ; » l'autre d'en conserver, dont il s'étoit » injustement emparé ; celui-ci vouloit » faire punir un innocent, celui-là sauver » un coupable «.

Voici un trait assez singulier de la justice, ou plutôt de l'injustice de Verrès. Une illustre famille Romaine étoit chargée de l'entretien du Temple de Castor. Cet édifice étoit neuf, magnifique, & bien

entretenu ; mais Verrès vouloit lui chercher chicane, & s'emparer des biens des Fondateurs, sous prétexte de réédifier le Temple. Il le fait visiter ; on n'y trouve ni défauts, ni ruines : mais enfin quelqu'un s'avise de dire que les colonnes n'étoient pas d'aplomb. Verrès ne savoit pas lui même ce que vouloit dire ce terme d'Architecture : on le lui explique, & ce prétexte suffit pour ordonner la démolition & la reconstruction de cet édifice. Il fait mieux ; voulant favoriser l'Entrepreneur, il ordonne qu'on lui abandonnera les pierres de l'ancien Temple démoli, & ces prétendues vieilles pierres étoient d'excellens matériaux. Voilà comme, il y a dix-huit cents ans, la République Romaine étoit servie par ceux qui se mêloient de ses affaires.

Quatrieme Verrine.

La quatrieme Verrine contient un détail des Jugemens injustes que Verrès rendit pendant le cours de sa Préture en Sicile ; c'étoit un des premiers chefs d'accusation que Cicéron avoit formés contre lui. Des sept Oraisons contre Verrès, celle-ci n'est pas la plus agréable à lire, parce qu'elle contient des détails de procédures ; mais on y trouve quelques traits dignes d'attention.

Cicéron, pour intéresser ses auditeurs en faveur de cette Province, commence par représenter qu'il n'y en a aucune qui ait été plus anciennement & plus fidèlement attachée à la République Romaine. Caton l'appeloit la *Nourrice du Peuple Romain*, parce qu'effectivement c'étoient ses bleds qui le faisoient subsister, depuis qu'il étoit devenu trop nombreux pour vivre des seules productions de la campagne de Rome.

Passant au détail des injustices de Verrès, l'Orateur dit éloquemment, que c'est moins Verrès qu'il accuse, qu'il ne défend la Sicile.

Cependant cet indigne Gouverneur avoit forcé les Siciliens à couronner, pour ainsi dire, ses injustices, en le remerciant publiquement de son administration, & en envoyant des Députés à Rome exprès pour faire son éloge. Il y avoit dans Syracuse une fête établie en l'honneur de Marcellus, qui en avoit été le Conquérant & ensuite le bienfaiteur. Verrès abolit cette institution, & força les Syracusains à y substituer une autre fête en son propre honneur : ainsi on célébra les Verrines au lieu des Marcellines. » Quelle différence, s'écrie Cicéron,

» entre la maniere dont ces deux fêtes » avoient été méritées ! Mais la tyrannie » eſt d'abord récompenſée par la baſſeſſe, » en attendant qu'elle ſoit pourſuivie par » la vengeance «.

Ce n'étoit pas ſeulement pour jouir d'une gloire uſurpée, que Verrès ſe faiſoit dreſſer des ſtatues ; il avoit impoſé des taxes ſur toutes les villes, ſous prétexte de fournir aux frais de ces monumens, & ces taxes il les appliquoit à ſon profit. C'eſt aſſurément là un trait bien remarquable de pillerie & de vanité.

En voici deux autres qui n'avoient pour objet que de mettre deux de ſes créatures en place, mais qui prouvent qu'il ne ménageoit guere les formes. Il y avoit en Sicile une dignité qui devoit ſe tirer au ſort. Le Sénat de la ville éliſoit trois ſujets ; on mettoit leurs noms dans un vaſe, & celui qui en ſortoit le premier obtenoit la place. Verrès força les Sénateurs de mettre au nombre des trois propoſés un mauvais ſujet qu'il protégeoit, & plaça le nom de ce perſonnage ſur les trois billets. C'eſt ainſi qu'il commanda au ſort, & aſſura la place à celui qui avoit payé pour l'avoir.

Le Calendrier des Siciliens n'étoit pas

trop bien réglé, mais il ne s'éloignoit de celui des Romains que d'un jour ou deux. Verrès voulant faire tenir au mois de Janvier une assemblée qui ne devoit avoir lieu qu'au mois de Mars, fit, de sa propre autorité une réforme du Calendrier, dans laquelle il supprima un mois & demi; mais il remit les choses dans leur ancien état aussi-tôt que l'affaire fut faite.

Cinquieme Verrine.

La cinquieme Verrine n'est pas celle dans laquelle l'éloquence de Cicéron se soit le plus heureusement développée. L'objet de ce plaidoyer entraîne des discussions & des calculs secs & désagréables. L'Orateur ne pouvoit se dispenser de prouver combien celui qu'il attaquoit étoit coupable dans l'administration des bleds que la Sicile fournissoit en abondance, & qui servoit à nourrir la ville de Rome. Le plus grand des Orateurs ne pouvoit ni brillanter cette matiere, ni en rendre les détails intéressans; du moins a-t-il bien prouvé ce qu'il avançoit, & bien établi l'indignité de la conduite de Verrès. Le seul endroit de ce Plaidoyer dans lequel Cicéron fait preuve de sa supériorité dans son art, c'est celui où il reproche à la Noblesse Romaine, c'est-à-dire aux familles Patriciennes & illus-

tres, la considération déplacée qu'elles avoient pour Verrès : » Quoi ! Messieurs, » leur dit-il, vous haïssez les talens des hom-» mes nouveaux (1), vous méprisez leur » frugalité, vous insultez à leur modestie, » & vous voudriez que leurs vertus & » leurs talens restassent ensevelis dans » l'oubli ? Vous croyez au contraire qu'un » homme, dont la famille est déjà an-» cienne & illustre, a plus de droit que » nous aux charges & aux dignités, quoi-» qu'il ait moins des qualités personnelles » qui les font excercer avec honneur & » éclat (2). Vous aimez Verrès, je le vois ; » vos enfans, vos affranchis, vos escla-» ves le respectent, parce qu'il est noble, » parce qu'il est riche, qu'il fait une grande » dépense & en impose à la multitude. » Mais apprenez quel est cet homme que » vous considérez si fort ; je vais vous le » faire connoître en entrant dans des » détails, qui sûrement ne feront pas » à son avantage, ni à celui des gens de » sa classe «.

---

(1) C'est ainsi qu'on appeloit dans Rome les Plébéiens, & ceux dont les ancêtres n'avoient pas encore été honorés des grandes charges de la République.

(2) Cicéron lui-même étoit un de ces hommes nouveaux.

Cicéron fait le portrait d'un certain Apronius, qui étoit le favori, le complaisant, le proxénete, l'agent des plaisirs de Verrès, & de ses voleries. C'étoit un libertin grossier & brutal, qui n'avoit aucun agrément ni mérite pour tout autre que pour Verrès, mais qui étoit très agréable à cet indigne Magistrat. Il le suivit même à Rome; & toujours à titre de son ami & de son complaisant, il étoit reçu avec lui dans les meilleures compagnies. Ce fut lui qui suggéra au Préteur les Ordonnances les plus odieuses; une, entre autres, qui condamnoit, ou le Fermier des droits de la République, ou l'habitant de la Sicile, qui auroient procès ensemble, à payer huit fois la somme, ou demandée injustement, ou refusée sans raison. Cette Loi, au premier coup d'œil, pouvoit être également favorable aux habitans comme aux Fermiers : mais les exacteurs du Fermier obtenant toujours gain de cause, l'habitant étoit ruiné. Verrès avoit fait une autre Loi, par laquelle il promettoit d'accorder des Commissaires particuliers à tous ceux qui lui en demanderoient. C'étoient toujours les Fermiers qui attaquoient les habitans, & qui demandoient les premiers ces Commissaires,

qui leur faisoient toujours gagner leurs procès.

Je viens de dire que le point sur lequel Cicéron s'étend le plus dans ce Plaidoyer, c'est l'objet des bleds. La Sicile devoit envoyer à Rome la dixme de ses productions : & quand le Sénat en demandoit davantage aux habitans de l'isle, il le payoit aux Siciliens. Verrès prenoit une autre tournure ; au lieu de prendre le bled des Siciliens en nature, il le leur faisoit payer en argent. Muni de ces sommes, il achetoit ensuite du bled à très-bon marché, ou se le faisoit donner par violence : il l'envoyoit à Rome ; mais ensuite, sous prétexte qu'il en envoyoit plus que le dixieme des productions de la Province, il se faisoit payer chérement le surplus. L'explication de cette odieuse manœuvre remplit la plus grande partie du Plaidoyer.

Sixieme Verrine.

La sixieme Verrine, moins longue que la précédente, est plus intéressante, & les détails en sont plus brillans & plus agréables. Il s'agit d'un grand nombre de statues, de vases & d'effets précieux, dont Verrès dépouilla la Sicile au point que Cicéron assure qu'il ne restoit plus aucun de ces beaux monumens dans

toute cette isle, qui en étoit précédemment si remplie. Cette magnificence étoit devenue à la mode à Rome ; & les plus riches des Sénateurs, & même des Chevaliers Romains, vouloient en orner leurs maisons, quoiqu'ils ne fussent point capables de juger du mérite de ces chef-d'œuvres de l'Art ; mais excités par cette vanité que nous appellerions aujourd'hui faste de Prince, & luxe de Financier. Verrès voulut donc s'enrichir ainsi aux dépens des Siciliens. Il y employa les voies les plus odieuses ; quelquefois il cachoit son jeu, & toujours très-maladroitement. Hortensius, son défenseur, soutenoit qu'il avoit acheté tout ce qu'on disoit qu'il avoit pris. Cicéron se moque de ce subterfuge, & assure que Verrès avoit acheté toutes ces belles choses à vil prix, ou n'avoit fait que semblant de les acheter. J'ai mieux aimé acheter que demander, disoit l'Accusé. Dites, répliquoit l'Accusateur, que vous avez quelquefois paru acheter plutôt qu'extorquer ; mais que souvent aussi vous avez manqué à cette précaution : témoin certaine magnifique tapisserie que vous avez prise sans difficulté, & cette vaisselle d'argent ciselée qui ne vous a couté qu'un

billet portant ordre de vous l'envoyer.

Un des traits les plus odieux de Verrès, est sa conduite avec Antiochus Roi de Syrie. Ce jeune Monarque venoit faire hommage de sa couronne au peuple Romain à qui il en étoit redevable. Il apportoit avec lui des richesses considérables, une vaisselle précieuse, &, entre autres, un candelabre d'or enrichi de pierreries, qu'il vouloit consacrer à Jupiter Capitolin. Verrès trouva moyen de lui emprunter tous ces effets, d'un prix presque inestimable, sous prétexte de les examiner de près; & dès qu'il les eut dans sa possession, il chercha chicane au Roi de Syrie, lui fit dire qu'il étoit soupçonné d'intriguer dans la Province contre les intérêts du peuple Romain, & lui ordonna de sortir de l'isle. Cicéron emploie toute son éloquence à rendre vives & touchantes les exclamations que mérite une pareille conduite.

Entre autres violences qu'exerça Verrès pour avoir de belles statues, l'enlévement de la Diane de Ségeste n'est pas une des moindres. C'étoit un simulacre très respecté, & même adoré dans cette ville de Sicile. Les Carthaginois l'avoient autrefois enlevée aux Ségestins; & Scipion,

ayant pris Carthage, avoit cru devoir leur restituer la représentation de leur Patrone. Elle avoit été replacée dans son Temple sur un piédestal, orné d'une inscription en l'honneur du Héros Romain. Verrès ne s'embarrassa point de tout cela; & comme la statue étoit belle & d'un grand prix, il ordonna qu'elle lui fût apportée. Aucun Ségestin n'osa commettre ce sacrilége; les Siciliens mêmes s'y refuserent: il fut obligé d'avoir recours à des esclaves étrangers; & la désolation ne fut pas moindre dans Ségeste, que si chaque habitant avoit vu piller sa maison. Quelque temps après, on fit appercevoir au Préteur qu'il avoit négligé de détruire le piédestal, & l'inscription en l'honneur de Scipion, & qu'il avoit ainsi laissé subsister un monument de sa violence. Il profita de l'avis, & donna secrétement ordre à un pauvre & vil esclave, d'aller abattre le piédestal & briser l'inscription. Cela fut fait, & excita dans Ségeste de nouveaux murmures; ils étoient prêts à dégénérer en révolte. Le parti que prit alors le Préteur, fut de faire arrêter le misérable qui avoit exécuté ses ordres, de le juger à mort, & de le faire crucifier.

Si Verrès insulta avec barbarie à la

mémoire du grand Scipion, il ne ménagea pas plus celle de Marcellus. Ayant enlevé une ſtatue de Mercure, révérée dans une ville nommée Tindare, le premier Magiſtrat du lieu, appelé *Sopater*, voulut s'y oppoſer; Verrès le fit enlever, & traîner après lui juſqu'à Syracuſe : là on l'attacha nud au pied de la ſtatue de Marcellus, & on le fouetta publiquement au milieu de la grande place.

On montroit encore au pied du mont Etna en Sicile, le lieu où l'on prétendoit que Pluton avoit enlevé Proſerpine à ſa mere Cérès, & l'entrée d'une caverne par laquelle on croyoit qu'il avoit paſſé pour entraîner ſa Maîtreſſe avec lui dans les Enfers. Sur le lieu conſacré par cette fauſſe mais ancienne tradition, on avoit élevé un magnifique Temple à la Déeſſe Cérès. C'étoit un lieu de dévotion, renommé dans toute la Sicile; mais Verrès n'étoit ni dévot, ni ſcrupuleux, il enleva encore la ſtatue de Cérès : enfin, rien ne lui paroiſſoit ſacré quand il étoit queſtion de ſatisfaire ſon affreuſe avarice. Il devoit faire conſtruire un vaiſſeau, & le charger de bled pour la ſubſiſtance de Rome. Il fit faire le navire aux dépens des Siciliens; mais loin de le charger de

bled,

bled, il le remplit des ſtatues & des autres effets précieux dont il avoit dépouillé la Sicile. Tels ſont les faits principaux contenus dans la ſixieme Verrine.

La ſeptieme porte un titre affreux, *des Supplices*. Cependant ceux que Verrès fit ſouffrir à quelques Citoyens Romains ne ſont pas le ſeul objet de ce Diſcours; il y eſt encore queſtion de la conduite qu'il tint pour empêcher que la révolte des eſclaves, qui avoit troublé l'Italie, & qui avoit penſé être funeſte à la République Romaine, ne s'étendît juſqu'en Sicile, & des meſures qu'il prit pour empêcher les irruptions des Pirates. Septieme Verrine.

Hortenſius, défenſeur de Verrès, avoit voulu le faire paſſer pour un grand Général; & ne pouvant nier qu'il ne fût tyran & pillard, il le repréſentoit du moins comme un Militaire dont les grands exploits devoient faire oublier les petites fautes.

Cicéron réfute victorieuſement cette prétention de ſon Adverſaire; il démontre que la guerre des eſclaves ne s'eſt jamais véritablement étendue jusque dans la Sicile, du moins du temps de Verrès. Les ſeules précautions que celui-ci avoit priſes pour la prévenir, ont conſiſté à

faire sévérement punir des esclaves, que l'on soupçonnoit être disposés à se révolter. Mais, bien loin d'être aussi exact que rigoureux dans ses recherches & dans ses punitions, il envoyoit souvent au supplice des innocens, & sauvoit les plus coupables, lorsqu'ils étoient en état de se racheter, ou que leurs maîtres, de peur de les perdre, vouloient payer pour les sauver. C'étoit donc un moyen qu'il avoit trouvé, de rançonner & de tyranniser les riches Siciliens. Au reste, Cicéron fait un portrait ridicule de la façon dont Verrès se promenoit dans son Isle & la visitoit, pour y maintenir, à ce qu'il disoit, la paix & la tranquillité. D'abord, il se tenoit tout l'hiver à Messine, y vivoit dans les délices, & donnoit ses audiences très à son aise, avec une insolence singuliere. Pendant la belle saison, il voyageoit avec un luxe & une mollesse inconcevables, prenant toutes les précautions possibles contre la chaleur pendant le jour, & se livrant la nuit au goût le plus immodéré pour les plaisirs. Ce tableau, qui peint les mœurs des principaux Romains dans le temps où l'austérité de celles de la République commençoit à s'altérer, est très-remarquable.

Des Pirates vinrent infester les côtes de la Sicile; chaque Ville maritime de l'Isle arma un vaisseau pour la défense de la Patrie. Verrès ne put s'empêcher de les employer contre les Corsaires; mais il en donna le commandement à un certain Cléomene, dont la femme étoit jolie. Celui-ci se promena long temps négligemment devant une Isle, dans laquelle le Préteur se divertissoit avec sa femme; il les saluoit, & faisoit manœuvrer ses vaisseaux en leur présence, mais ne prenoit d'ailleurs aucunes précautions contre l'ennemi. Il ne tarda pas à s'en repentir : il fut attaqué par les Pirates, & n'y fut d'autre remede que de s'enfuir. La flotte Sicilienne ou Romaine fut détruite, & les Pirates entrerent triomphans dans le port de Syracuse. La nouvelle de cette défaite étant venue à Rome, on jugea qu'il falloit punir les Officiers de la flotte, coupables de lâcheté. C'est ce qui fut exécuté : mais, grands Dieux! comment? Ce furent tous les Capitaines & les Lieutenans, à qui Cléomene avoit donné l'exemple de la fuite & de la lâcheté, qui furent punis, ou du moins enfermés dans d'affreux cachots. Cléomene seul fut sauvé; & cette

injustice fut commise avec des circonstances dont l'atrocité fait horreur.

Un vaisseau des Corsaires fut enfin pris, il étoit richement chargé ; & l'on juge bien, que tout ce qu'il contenoit de beau & de bon fut adjugé au Préteur, & que rien ne fut restitué, aux sujets de la République Romaine, sur qui ce butin avoit été fait. Les Siciliens s'attendoient du moins à voir crucifier les Corsaires, comme c'étoit le droit & l'usage. Il fit passer à Rome ceux qu'il trouva meilleurs à conserver, comme esclaves, qu'à punir comme pirates ; leur Chef même se trouva assez riche pour se dérober au supplice. Afin de se rendre maître de leur sort, Verrès les fit d'abord tous mettre en prison ; & ce ne fut que les uns après les autres, que l'on fit périr quelques-uns des plus vieux, & dont il n'y avoit aucun autre parti à tirer que de les mettre en croix. Cicéron prétend que l'on confondit avec eux quelques innocens, & même jusqu'à des Citoyens Romains. Ce sont ces dernieres circonstances qui ont fait donner à la septieme Verrine le titre de *Discours sur les Supplices.*

Les Harangues de Cicéron contre Verrès finissent par une invocation très-

brillante & très-touchante, à tous les Dieux dont Verrès a enlevé les statues & profané le culte. On voit que ce grand Orateur sentoit de quelle ressource sont les préjugés & les opinions populaires, pour rendre plus odieux un homme coupable d'ailleurs de crimes très-réels, sur-tout quand cet homme est d'un rang & d'une naissance distingués; en le dénonçant comme sacrilége, on lui fait perdre tous les avantages de sa noblesse & de ses dignités. Il faut opposer préjugé à préjugé; & celui de la superstition l'emportoit encore à Rome, sur celui du respect dû aux familles Patriciennes.

J'ai déjà dit que l'*Oraison pour la Loi Manilia* a été traduite, en 1541, par Etienne le Blanc. C'est une des plus courtes, mais des plus belles de Cicéron, & la premiere qu'il prononça dans la tribune aux Harangues en présence du Sénat entier & du Peuple Romain, dans une affaire majeure & qui intéressoit toute la République. Jusque-là il n'avoit plaidé que dans les affaires particulieres.

Etienne Le Blanc. Oraison pour la Loi Manilia.

La Loi qu'il entreprit de soutenir s'appeloit *Manilia*, du nom du Tribun Manilius, qui l'avoit proposée. C'étoit moins une Loi, qu'un Décret qui chargeoit

Pompée, alors occupé à faire la guerre en Cilicie contre les restes des Pirates, de se rendre dans l'Asie Mineure, & de prendre le commandement de l'armée employée à combattre Mithridate. Il y avoit huit ans que Lucullus conduisoit cette guerre avec gloire & succès, quoique Mithridate fût un Prince également vaillant & habile, & qu'il fût secondé par Tygranes Roi d'Arménie, son gendre, Prince très-puissant: Lucullus l'avoit chassé de tous ses Etats, & avoit gagné sur lui plusieurs batailles. Enfin, au bout de huit ans, la perte de Mithridate paroissoit assurée; mais l'armée de Lucullus se révolta, & lui causa tant d'embarras, qu'il parut désirer d'être relevé par un autre. Le Consul Glabrio partit d'abord pour aller prendre ce commandement; mais ayant éprouvé les mêmes dégoûts, il s'arrêta en route; & il fut question de choisir un autre Général: ce fut alors que Manilius nomma Pompée. Ce grand homme étoit aimé du peuple, mais avoit beaucoup d'ennemis dans le Sénat. Il fallut toute l'éloquence de Cicéron, pour faire entendre aux jaloux de Pompée, qu'il étoit de l'intérêt général de la République de le charger du soin de finir

cette guerre. Enfin, la proposition de Manilius fut acceptée, & passa en force de Loi. Ainsi, Cicéron prépara de nouveaux triomphes à Pompée, qui en fut toujours reconnoissant. Rassemblons à présent quelques-uns des plus beaux traits de cette Harangue, dans laquelle notre Orateur avoit pour adversaires Hortensius & Catulus, hommes Consulaires du plus grand mérite.

» Voici, dit Cicéron, en quoi consiste, selon moi, le mérite d'un grand Général d'armée : il doit être vaillant, savant, & expérimenté dans l'Art militaire, estimé pour ses qualités personnelles; enfin, heureux dans ses entreprises. Romains, qui a jamais mieux réuni que Pompée, tous ces brillans avantages? Nourri, élevé dans l'armée de son pere, qui étoit lui-même un excellent Militaire, il a commandé dans l'âge où les autres savent à peine obéir. Ses premiers faits d'armes ont été de grandes victoires; il a obtenu les honneurs du triomphe contre nos Loix & nos usages, parce que des succès inouis l'avoient mis au dessus des regles. En peu de temps il a terminé glorieusement la guerre servile au centre de l'Italie & dans la Sicile; celle d'Afrique, qu'il a

ſoumiſe & pacifiée dans quarante jours; après avoir vaincu le Roi de Numidie; celle des Gaules, qu'il traverſa en vainqueur pour aller en Eſpagne. Ce fut là qu'il eut le bonheur de ſoumettre tant de peuples aguerris, & le malheur d'avoir affaire à des Généraux nos compatriotes, & à des troupes Romaines, qu'il vainquit. La guerre des Gladiateurs étoit d'autant plus cruelle, que ces gens, accoutumés au carnage, ne ménageoient ni leur ſang, ni le nôtre : enfin, celle contre les Pirates, qu'il vient de terminer, prouve qu'il n'eſt pas moins bon Général ſur mer que ſur terre. D'ailleurs, a-t-on jamais eu à lui reprocher ces injuſtices, ces pillages, ces preuves d'un vil & bas intérêt, qui ne nous ont que trop ſouvent fait rougir pour nos Généraux & nos Magiſtrats « ?

» Catulus vient de vous dire qu'il ne falloit rien faire de nouveau & d'extraordinaire pour Pompée : Ah! Romains, qu'y a-t-il de plus extraordinaite que Pompée même ? Quoi de plus nouveau qu'un Général, qui, à ſon âge, a porté & fait triompher les aigles Romaines dans les trois parties du monde? Quoi de plus extraordinaire, que ſa valeur & ſa

prudence ? Quoi de plus singulier, dans ce temps-ci, que sa modération, son désintéressement, & la pureté de ses mœurs ? Vous l'avez déjà affranchi de toutes les Loix, en lui accordant les honneurs du triomphe, quand il n'étoit encore que simple Chevalier Romain ; vous lui avez fait le même honneur, pour le faire arriver d'emblée à la premiere dignité de la Magistrature, le Consulat. Ne pouvez-vous pas continuer à lui faire de pareilles graces, lorsque l'intérêt de la République le demande plus que jamais ? Je m'adresse à vous-mêmes, mes illustres Adversaires, Catulus, Hortensius, personnages Consulaires : qui connoît mieux que vous l'importance de finir la guerre d'Asie ? Et qui peut plus facilement & plus heureusement la terminer que Pompée ? N'hésitez donc pas, ô Romains ! à lui confier les forces dont il peut si bien user pour votre service. Quant à moi, j'atteste les Dieux immortels, & principalement ceux du Capitole, devant les Autels desquels je parle, & je jure que je ne suis occupé dans ce moment-ci que de l'intérêt & de la gloire du Peuple Romain. Je suis revêtu de la Préture ; chargé de rendre la justice, je ne peux ni ne dois

m'intéresser que pour elle. O Romains ! je préfere votre intérêt, votre gloire, la dignité de la République, le salut de vos Provinces, vos décisions, la gloire de la Patrie, à tous mes intérêts personnels «.

Les Catilinaires n'ont point été traduites au seizieme siecle; elles le méritoient pourtant bien, étant du nombre des Oraisons de Cicéron les plus brillantes & les plus intéressantes. Je me consolerai cependant de n'en donner ici ni extrait ni morceaux, en considérant que l'Histoire de ces beaux Discours que Cicéron prononça pendant son Consulat, tient beaucoup à celle de la conjuration de Catilina, qui forme un des morceaux historiques les plus intéressans écrits par Salluste. J'aurai probablement occasion d'en parler, en traitant des Livres d'Histoire, ce qui me donnera lieu de revenir sur les Catilinaires.

Je passerai donc au Discours que Cicéron prononça au retour de son exil; mais il faut savoir auparavant à quelle occasion cet ancien Consul fut banni de sa Patrie. Il lui avoit rendu le plus grand service pendant son Consulat, en découvrant & dissipant la conjuration de Catilina; mais la sévérité avec laquelle il

avoit traité ce rebelle & ses complices, dont plusieurs étoient des plus illustres familles de Rome, lui avoit attiré des ennemis secrets, qui travaillerent sourdement à le décrier. Celui dont il eut le plus à se plaindre, fut le Tribun Clodius. Celui-ci fit de Loix, qui parurent, avec raison, dangereuses à Cicéron; il ne put s'empêcher de s'élever contre elles : mais comme elles étoient populaires, le Tribun rendit Cicéron odieux au Peuple; & dès qu'il eut mis un certain nombre de Citoyens dans son parti, il osa aussi-tôt attaquer l'ancien Consul, & fit valoir contre lui une Loi qui condamnoit au bannissement tout Magistrat qui auroit condamné un Citoyen sans les formes ordinaires de la Justice. Il prétendoit que Cicéron ne les avoit pas observées en condamnant les complices de Catilina, parce que l'Arrêt n'avoit pas été confirmé par le Peuple. Ce qu'il y avoit de plus distingué dans Rome prit d'abord parti ouvertement pour Cicéron; mais il fut abandonné par Pompée, qui crut par-là faire un trait de politique, car il craignoit lui-même la faction de Clodius. Alors Cicéron eut peur, avec assez de fondement, qu'on n'exécutât contre lui la Loi à la

rigueur. Il sortit de Rome & prit le chemin de la Sicile. Dès qu'il fut hors de la ville, la faction de Clodius fit piller & brûler ses maisons de la ville & à la campagne. Le Préteur Virginius lui refusa l'entrée de la Sicile ; il fut obligé d'errer pendant quelque temps dans l'Epire & dans la Macédoine. Enfin, après un exil de seize mois, il fut rappelé dans Rome par un Décret du Sénat, rendu sous le Consulat de Lentulus & Metellus, & confirmé par le Peuple, en dépit du Tribun Clodius. Ce fut à son retour que Cicéron prononça les deux Discours dont je vais tirer quelques traits, & qui ont été traduits en François en 1541 par Claude de Cuzzi.

Claude de Cuzzi.

Discours de Cicéron au retour de son exil.

S'adressant au Peuple, Cicéron n'hésite pas à lui dire, que s'il n'eût point été Consul lors de la conspiration de Catilina, la République auroit été renversée jusqu'aux fondemens. » La violence, l'in» justice, la fureur de mes ennemis, » ajoute-t-il, m'ont enlevé & ont dissipé » tout ce que je pouvois perdre, mes ri» chesses, mes biens, mes maisons ; mais » j'ai conservé ce qu'on ne peut ravir à » un bon Citoyen, le zele pour les inté» rêts de la Patrie, le courage pour écarter » les périls qui menacent la République,

» la sincérité pour dire ce qu'il pense, la » liberté pour attaquer les mal-intentionnés, l'application pour soutenir le travail, un cœur plein de gratitude pour » l'accroissement de vos avantages. Oui, » Romains, je respecterai toujours votre » autorité & vos volontés, comme celles » des Dieux immortels; j'aurai toujours » plus grande attention à me montrer à » vous, à vos neveux, à tous les Peuples » du Monde, digne des suffrages d'une » République, qui n'a pas cru pouvoir se » conserver elle-même sans me rappeler » dans son sein, pour s'aider de mes » conseils «.

Dans son Discours au Sénat, Cicéron fait les plus grands remercîmens au Consul Lentulus, & lui prodigue les plus grands éloges; au contraire il maltraite extrêmement Pison & Gabinius, sous les Consulats desquels il avoit été exilé. Il reproche à l'un d'avoir été l'ami tendre & passionné de Catilina, & à l'autre, sa parenté & ses liaisons avec Cethegus.

Oraison de Cicéron pour les Provinces consulaires.

Ce fut l'année suivante que Cicéron prononça l'*Oraison* que l'on appelle *pour les Provinces consulaires*, & qui a été une de celles traduites par Etienne Le Blanc en 1541. L'usage étoit à Rome, que

lorsque ceux qui avoient été Consuls sortoient de charge, on les envoyoit commander dans quelques grandes Provinces. Pison & Gabinius, ennemis déclarés de Cicéron, & qui avoient été Consuls lors de son exil, avoient obtenu, l'un la Province de Macédoine, l'autre celle de Syrie. Cicéron entreprit de les faire révoquer; & ce fut en partie l'objet de cette Harangue. Il y réussit, & la Macédoine fut mise sous les ordres de Pompée, qui commandoit déjà une puissante armée de ce côté-là. La Syrie fut confiée à Crassus, qui étoit chargé de faire la guerre aux Parthes, dans le pays desquels on ne pouvoit entrer qu'en traversant cette Province. Dans ce même Discours, Cicéron plaida la cause de César, & le fit continuer dans le commandement des Gaules, quoiqu'il l'eût déjà depuis deux ans, & que Cicéron ne fût pas trop ami de César. Mais, d'un côté, il croyoit du bien de la République de laisser ce grand Général continuer ses conquêtes dans les Gaules; de l'autre, il étoit peut-être de sa politique de contribuer à lui abandonner ce commandement, pour empêcher qu'il ne passât à un autre, ou que César ne revînt à Rome dans un temps où Pompée &

Craſſus étoient occupés dans des guerres éloignées. Il eſt permis de conjecturer ſur la politique qui décida Cicéron à rendre ce ſervice à Céſar; on ſait que, ſur-tout dans les Républiques, il faut que les gens les plus ſages ſe déterminent par certaines conſidérations. Au reſte, je ne rapporterai aucuns traits du Diſcours ſur les Provinces conſulaires ; il ſuffit d'en avoir expoſé le ſujet.

Plaidoyer pour Milon.

Trois ou quatre ans après, la ville de Rome continua d'être déchirée par des factions ; le Tribun Clodius, celui qui avoit été la cauſe de l'exil de Cicéron, ne ceſſant de faire du bruit, de l'intrigue & des cabales, ſe déchaîna, entre autres, contre Milon, que Cicéron favoriſoit pour le faire parvenir au Conſulat. Les mouvemens des différentes factions retarderent l'élection des Conſuls ; elle n'eut point lieu à l'époque accoutumée ; il y eut ce qu'on appeloit un interregne, événement fort rare, & qui étonna la République. On prévit bientôt que cette anarchie ne pouvoit finir que lorſqu'on mettroit le grand Pompée à la tête de la République & des affaires ; mais il n'étoit pas encore de retour à Rome, & Céſar étoit toujours enfoncé dans les Gaules,

lorſqu'un événement imprévu força Cicéron à ſe déclarer ouvertement contre Clodius, ou plutôt contre ſa mémoire. Ce Tribun rencontra ſur la voie Appia, à peu de diſtance de Rome, Milon, qui alloit à la campagne avec ſa femme & quelques-uns de ſes amis. Les eſclaves, qui connoiſſoient les diſpoſitions de leurs Maîtres l'un pour l'autre, s'inſulterent mutuellement. Si l'on en croit Cicéron, ceux de Clodius furent les agreſſeurs ; & leur Maître les ſoutint d'un ton ſi fier, qu'il irrita Milon. Celui-ci ordonna à ſes gens de charger ſon adverſaire, qui fut d'abord bleſſé ; puis s'étant retiré dans une hôtellerie, il y fut pourſuivi & enfin tué. Dès le ſoir même, ſon cadavre fut porté à Rome, & le lendemain expoſé ſur la tribune aux Harangues, à la vue d'un Peuple qui avoit long-temps ſuivi les caprices & toutes les impreſſions de ce fougueux Tribun. Il s'échauffa à cette vue : on tranſporta le cadavre dans le Temple même où s'aſſembloit le Sénat. Là, on voulut lui dreſſer à la hâte un bûcher ; on y employa les ſiéges & les bancs des Sénateurs, on y mit le feu, & l'incendie conſuma toute la Baſilique, où le premier Ordre de l'Etat tenoit ſes aſſemblées. On

détruiſit,

détruisit, on ruina les maisons de Milon, & on demanda à haute voix la condamnation & le supplice de cet assassin. L'accusé se cacha d'abord ; mais la violence même du peuple indisposa l'esprit des Sénateurs ; & après lui avoir laissé jeter son premier feu, on parla d'admettre Milon à se justifier. Lucius Celius osa le premier prendre sa défense ; ce fut d'abord sans succès : mais on fit cesser l'interregne en élisant Pompée, non pas Dictateur, mais seul Consul, pour achever le reste de l'année. Ce grand homme prit d'abord les mesures les plus sages pour s'assurer qu'on pouvoit faire un examen sérieux, tant du fond de la cause (le meurtre de Clodius), que de tout ce qui s'étoit ensuivi, particuliérement de l'incendie de la Basilique Portienne, où s'assembloit le Sénat. Rome étoit dans la plus grande agitation ; Cicéron, Pompée même, étoient compromis dans les propos des amis de Clodius. Le Consul, quoiqu'il fût au fond très-aise d'être débarrassé du Tribun, affecta de montrer la plus grande impartialité & la plus parfaite équité dans cette affaire. Enfin il fixa une audience pour la juger, écouta pendant deux heures les accusateurs de Milon, & pendant trois

Cicéron, qui se déclara son défenseur. L'Orateur n'hésita pas à faire entrer dans son plan de justification, que Clodius étoit l'homme le plus odieux & le plus mauvais citoyen, & que ceux qui lui avoient ôté la vie avoient délivré la République d'une peste dangereuse. Cependant il ajouta, & fit tous ses efforts pour le prouver, que la dispute qui s'étoit élevée entre Clodius & Milon étoit purement fortuite, que ce n'étoit qu'une rencontre & une querelle accidentelle. Malgré toute son éloquence, Cicéron ne put réussir; Milon fut condamné à la pluralité de trente-huit voix contre treize, parmi lesquelles on comptoit celle du grave & austere Caton, qui n'hésita pas à dire qu'il regardoit Clodius comme une peste dont la République étoit heureuse d'être délivrée. Milon condamné se déroba promptement aux poursuites de ses accusateurs; & s'étant embarqué, se retira à Marseille, où il passa plusieurs années.

Il ne me reste plus qu'à examiner le Plaidoyer de Cicéron en sa faveur, qui, comme je l'ai déjà dit, a été traduit à la fin du seizieme siecle par le savant Garde des Sceaux Guillaume du Vair.

« Milon (dit Cicéron) en tuant Clodius, n'a fait autre chose que ce qu'exi-

geoit de lui le droit que chacun a de se défendre. Oui, Messieurs, il a obéi à cette Loi, qui n'est point écrite, mais innée en nous; que nous n'avons ni apprise, ni reçue, ni lue, mais qui a son origine, son principe, sa source dans la nature même; que nous ne sommes point instruits & élevés à observer, mais qui tient à notre essence. Cette Loi porte, que si notre vie est exposée aux embûches & aux violences de nos ennemis, nous devons faire tous nos efforts pour la conserver «.

» A l'intérêt que l'on semble prendre à la mort de Clodius, ne croiroit-on pas que c'est un Drusus, un Pompée, un Scipion que l'on a perdu? que le Sénat doit pleurer cette perte, l'Ordre des Chevaliers en gémir, la Patrie être plongée dans l'affliction? qu'il ait été un Citoyen bienfaisant, utile & pacifique? Mais non, Messieurs, c'est tout le contraire. Vous même, Pompée, qui êtes notre Juge, Clodius étoit votre ennemi, & Milon votre ami fidele; mais vous voulez donner une preuve de votre impartialité en examinant cette cause; vous voulez être assisté de tout ce que la République a de plus honnêtes gens & de plus éclairés «.

L'Orateur entre dans le détail de tout ce qui peut prouver que Clodius avoit le dessein prémédité d'assassiner Milon sur la voie Appia. Ce n'est, dit-il, que lorsque les esclaves du Tribun eurent enveloppé la litiere de Milon, & que les domestiques de celui-ci le crurent assassiné, qu'ils se jeterent sur les satellites de Clodius, & sur lui-même. » Mais, dit éloquemment Cicéron, si Milon eût prévu que Clodius eût été tué, & que de cette mort il en fût résulté tant de troubles ; s'il eût pu croire que de ce moment il fût devenu odieux, ou même suspect au Sénat & au peuple Romain, qu'il eût perdu l'espérance de parvenir au Consulat, dignité dont il alloit être revêtu : il se seroit laissé égorger par Clodius, ou du moins, sans s'exposer à votre jugement, il se seroit déjà expatrié & retiré dans une Province éloignée. Mais, Messieurs, quelle raison avoit Milon de haïr Clodius, sinon que celui-ci étoit un véritable ennemi de la Patrie ? Ah ! ne regrettez plus cet homme odieux, regrettez plutôt Milon, si la sévérité de vos jugemens vous le fait perdre. Hélas ! à combien de traverses la vie d'un honnête homme est-elle exposée ! Mais si jamais, comme je

l'eſpere, vos affaires ſe rétabliſſent, ſi la République reprend ſa premiere ſplendeur, & votre façon de penſer ſon ancienne pureté, vous regretterez l'affection d'un ſi tendre ami, la fidélité d'un ſi bon Citoyen, & la grandeur d'ame de ce véritable Romain «.

» Quand même Milon conviendroit d'avoir tué Clodius, ne pourroit-il pas dire : Oui, Romains, je l'ai tué ; mais en faiſant ce coup, ma main a ſauvé vos vies des fureurs d'un homme que nous ne pouvions plus réprimer, ni par nos Loix, ni par nos Jugemens ? C'eſt par moi que la raiſon, l'équité, la police, la liberté, la pudicité ont été miſes à couvert des inſultes qu'elles éprouvoient tous les jours au milieu de Rome «.

» Oui, Meſſieurs, Milon me le dit tous les jours : Que mes concitoyens jouiſſent d'une paix parfaite & inaltérable ; que Rome, cette Patrie qui m'eſt ſi chere, ſoit toujours heureuſe & floriſſante ; de quelque maniere qu'elle en uſe avec moi, je lui aurai toujours rendu ſervice : s'il ne m'eſt pas permis de vivre avec mes concitoyens, qu'ils ſoient tranquilles ſans moi, ce ſera toujours par moi ; je céderai, je partirai. O ! qu'heureuſe ſera la terre

qui recevra ce bon Citoyen, & que son propre pays est ingrat s'il le bannit, & malheureux s'il le perd ! Mais il faut que je finisse; les pleurs m'empêchent de parler, & ce n'est pas défendre Milon que le pleurer «.

Plaidoyer pour Marcellus. Antoine Macault.

Nous avons deux Traductions de l'Oraison de Cicéron pour Marcellus; l'une par Antoine Macault, 1534; l'autre par Etienne le Blanc, 1541. Elle fut prononcée plus de dix ans après celle de Milon, & tout étoit depuis ce temps-là bien changé à Rome. La fortune de César l'avoit absolument emporté sur celle de Pompée. Cicéron lui-même avoit été obligé de se soumettre au Dictateur, & de lui faire sa cour comme il la faisoit autrefois à son rival, mais avec bien moins de franchise & d'attachement réel. L'Orateur se servoit du moins de la considération que lui méritoient (même de la part de César) son esprit & ses talens, pour rendre auprès du nouveau Maître de Rome, quelques services à ses plus intimes amis. Ce fut ainsi qu'il procura à Marcellus la liberté de retourner dans sa Patrie. Cet homme consulaire, d'une famille illustre, aussi grand Jurisconsulte que sage Philosophe, avoit toujours paru

attaché à Pompée. Après la défaite de Pharsale, il passa deux années à Mytilene dans l'isle de Lesbos, ne voulant ni combattre pour le reste du parti de Pompée, jugeant que cela seroit fort inutile, ni se soumettre à César, dans l'opinion où il étoit, que ce seroit prendre un parti honteux & humiliant. Enfin, au bout de ce temps-là, Cicéron entreprit d'obtenir sa grace, & y réussit. C'est de cette grace dont il remercie César dans l'Oraison pour Marcellus. On y trouve certainement de la flatterie; mais elle est non seulement très-adroite, mais même assez noble. En le remerciant de ses bontés pour Marcellus, il l'engage à en avoir autant pour tous les anciens amis de Pompée, & plaide ainsi sa propre cause, en convenant qu'il est du nombre. Je ne citerai que quelques traits de cette Harangue; les voici:

» César, c'est à regret que j'entends sortir de votre bouche cette parole si belle néanmoins, & si sage: *J'ai assez vécu pour la Nature & pour la gloire.* Oui, César, vous pouvez vous regarder comme comblé des dons de la Nature, & parvenu au dernier degré de l'honneur; mais vous n'avez pas encore assez vécu pour la Patrie, & c'est-là le point essen-

tiel. Ne mesurez point l'étendue de votre vie par la modération de votre ame, mais par l'intérêt du bien public. Un esprit aussi grand que le vôtre se trouve trop à l'étroit dans ces bornes que la Nature a marquées pour la durée de nos jours, à nous autres hommes ordinaires. Il se dirige avec ardeur vers l'immortalité. Votre vie n'est pas proprement celle qui lie votre ame à votre corps; vous en commencez une nouvelle, qui fera durer votre mémoire dans tous les siecles : c'est cette vie que la Postérité entretiendra, que l'Immortalité soutiendra; c'est pendant tout son cours que l'on vous verra tel que vous êtes «.

Rien ne feroit si fade, si ridicule, & si extravagant, que ces louanges données à César par Cicéron, si la Postérité ne les eût confirmées, & ne justifioit encore, après deux mille ans, & l'Orateur, & le Héros.

Plaidoyer pour Ligarius.

La même année, Cicéron prononça l'Oraison pour Ligarius, & il eut encore le bonheur & l'adresse d'arracher à César une grace & un pardon qu'il ne vouloit pas accorder. Ligarius avoit été un des plus zélés à soutenir le parti de Pompée en Afrique. En conséquence, Tuberon,

beau-frere de Cicéron, crut pouvoir l'accuser devant César. Mais notre Orateur le justifia principalement par des raisons générales, qui pouvoient être applicables à tous les anciens amis de Pompée; & j'ai déjà dit, il n'y a qu'un moment, qu'il s'étoit rendu l'Avocat de tous ceux qui étoient dans ce cas. On regarde la péroraison de ce Plaidoyer comme la plus belle de Cicéron; la voici:

» Les hommes ne sauroient mieux ressembler aux Dieux, qu'en sauvant d'autres hommes. Dans le haut degré d'élévation où vous êtes placé, la fortune ne pouvoit rien faire de plus grand pour vous, que de vous permettre de rendre ces services à l'humanité, & nous devons rendre graces à la Nature qui vous en a donné la volonté. Peut-être l'importance de la cause que je viens de plaider devant vous exigeroit-elle une plus longue Harangue; mais je pense, connoissant la bonté de votre cœur, qu'une plus courte auroit suffi. Je suis convaincu que tout ce que j'ai pu vous dire, & que d'autres plus éloquens diroient encore mieux que moi, seroit moins capable de vous toucher, que ce que votre sentiment intérieur pourroit vous dicter & vous persuader.

O César ! écoutez ce ſentiment, & croyez que ſi vous donnez la vie & le pardon au malheureux Ligarius, votre clémence & vos bienfaits s'étendront ſur bien d'autres, qui, préſens à cette aſſemblée, n'attendent que ce ſignal de votre commiſération & de vos bontés «.

César fit grace à Ligarius ; mais, deux ans après, celui-ci fut du nombre des conjurés qui aſſaſſinerent le Dictateur.

Philippiques. Il ne me reſte plus à parler que des Philippiques de Cicéron. Elles ſont au nombre de quatorze, & ont toutes été traduites par Antoine Macault en 1548. La ſeconde ſeulement l'a encore été par Jean Papon en 1554. Cicéron avoit ſoixante-trois ans quand il les prononça, & il périt un an après, ayant été mis au nombre des proſcrits. L'on ſait qu'il donna le nom de Philippiques à ſes Harangues contre Marc-Antoine, parce qu'il imita, dans la véhémence avec laquelle il les compoſa & les prononça, le ſtyle de Démoſthene, déclamant contre Philippe Roi de Macédoine. On convient généralement que la plus belle & la plus forte des Philippiques, eſt la ſeconde, dans laquelle il fait un portrait affreux d'Antoine, & même de Céſar dont il avoit fait de ſi grands éloges en

lui parlant pour Marcellus & pour Ligarius. Ce ſeroit me jeter dans un trop long récit, que d'expoſer les circonſtances dans leſquelles chacune des quatorze Philippiques fut prononcée, & d'en donner des extraits ; je me contenterai de ſaiſir quelques traits, ſoit des unes ou des autres qui m'ont le plus frappé, & qui caractériſent le mieux l'éloquence de Cicéron.

Voici la péroraiſon de la ſeconde Philippique. » O Antoine ! je pourrois vous comparer à Céſar par l'ardeur immodérée où vous êtes de régner ; mais d'ailleurs, en quoi lui ſeriez-vous comparable ? Il avoit de grandes qualités, des vertus que vous ne poſſédez pas ; il a tyranniſé la République, mais du reſte il nous a donné une leçon utile ; il nous a appris à quel point on peut ſe fier aux Citoyens ambitieux, à quelle ſorte de gens la République peut confier ſes intérêts, & contre qui elle doit ſe précautionner. O vous ! qui, ſans avoir les mêmes avantages, avez d'auſſi audacieuſes prétentions, Antoine ! jetez enfin les yeux ſur la Patrie, imitez vos ſages & illuſtres ancêtres, & regagnez l'eſtime de vos Concitoyens. Pour moi, qui, dès ma jeuneſſe, ai défendu la République, je la défendrai dans

Seconde Philippique.

ma vieillesse; j'ai méprisé les épées de Catilina, je ne craindrai pas les vôtres. Il y a plus de vingt ans que j'ai soutenu dans ce même Temple que la mort ne pouvoit être prématurée pour un zélé Magistrat : comment la craindrai-je aujourd'hui que je suis plus que vieillard & sexagenaire? Peres Conscrits, je me regarde comme prêt à mourir, & dans ces derniers instans je ne forme que deux voeux; que je laisse en mourant le Peuple Romain affranchi de toute servitude, & que les destinées de chaque Citoyen soient heureuses ou malheureuses, suivant qu'il aura bien ou mal servi la Patrie «.

Troisieme Philippique.

» Il y a plus de cinq cents ans que Rome a secoué le joug des Rois. C'est un Brutus qui priva de cette dignité Tarquin le Superbe; c'en est un autre qui l'a délivrée du joug de César : l'un & l'autre ont rendu un véritable service à la République; mais le dernier y étoit encore plus autorisé que le premier. Tarquin jouissoit d'un pouvoir établi par le consentement de tout un Peuple, depuis plus d'un siecle. César n'avoit en sa faveur, ni droit acquis, ni possession légitime. Antoine, qui veut aujourd'hui le remplacer, a encore moins de droit &

de titres que lui. O Brutus ! vous êtes d'un ſang & d'un nom, que les amis de la liberté ne peuvent trop aimer & protéger «.

Cinquieme Philippique.

La cinquieme Philippique eſt particuliérement remarquable, en ce que Cicéron y fait l'éloge du jeune Octavien Céſar, qui fut depuis l'Empereur Auguſte ; il ſollicite pour ce jeune homme les diſpenſes, qu'il obtint effectivement, pour parvenir à toutes les dignités, même au Conſulat; pour obtenir les honneurs de l'ovation & du triomphe; enfin, pour commencer ſa carriere avec autant d'éclat que l'avoit fait autrefois Pompée. Cependant Octavien étoit fils adoptif du Dictateur aſſaſſiné; mais, dans ce moment-là, il étoit brouillé avec Antoine, & faiſoit marcher des troupes contre lui; & Cicéron ménageoit le Tyran naiſſant, pour perdre l'autre, qu'il croyoit le plus dangereux. Cependant, comme dans une République agitée, quelque parti que l'on prenne, on peut toujours ſe tromper, Cicéron finit par être la victime de la rancune d'Antoine, & par être compris au nombre des proſcrits. Octave, dont il n'avoit jamais dit que du bien, l'abandonna, pendant les proſcriptions du Trium-

virat, aux fureurs d'Antoine, alors ſon collegue, & qui, bientôt après, redevint ſon plus cruel ennemi.

Huitieme Philippique.

» Peres Conſcripts, la vente publique des biens de Céſar eſt propoſée pour prix à ces ſoldats d'Antoine qui combattent contre leur Patrie. Elle anime l'eſpérance & l'audace d'un grand nombre de ſcélérats; ils eſperent que de pauvres ils vont devenir riches; ils comptent déjà poſſéder nos biens, qu'Antoine leur a promis: & nous, que promettons-nous aux Citoyens que nous armons pour la défenſe de la Patrie? des biens, au fond, plus ſolides, mais moins palpables; l'honneur d'avoir aſſuré la liberté de Rome, l'autorité des Loix, la Juſtice, l'Empire de l'univers, & la dignité, qui appartiennent au Peuple Romain, la paix & le repos de notre pays. Les promeſſes d'Antoine ſont enſanglantées, cruelles, criminelles: les nôtres ſont honorables, glorieuſes & pures «.

Neuvieme Philippique.

Sulpicius mourut étant député de Rome vers Antoine. Cicéron propoſa de lui ériger une ſtatue; & voici ce qu'il dit en ſon honneur: » Sulpicius étoit l'organe & l'interprete fidele de nos Loix; les avis qu'il donnoit, quand on le conſul-

toit, rouloient bien plus ſur la Juſtice que ſur le Droit, quoiqu'il poſſédât parfaitement cette Science: tout ce qu'il puiſoit dans les Loix & dans le Droit civil, il le rapportoit à l'équité la plus ſimple & la plus vraie: il aimoit mieux éteindre des conteſtations, que de commencer le cours d'un Procès. Cette ſorte de mérite n'a pas beſoin de ſtatues: c'eſt dans le ſein des familles tranquilliſées par ſes ſoins, que ſont élevés pour lui les plus beaux monumens. La mémoire de ſon amour pour la Juſtice, ſera la gloire de ſa vie«.

Harangues de Tite-Live.

Je n'en dirai pas davantage ſur les Oraiſons du Prince des Orateurs Romains; en voilà aſſez pour juger que ſes écrits ſont des modeles plus utiles que toutes les Leçons des Rhéteurs. Je finirai de parler des Orateurs anciens, en rendant un compte abrégé des *Harangues tirées de l'Hiſtoire Romaine de Tite-Live:* elles ont été traduites & imprimées à part, en 1568, & dédiées au Roi Henri II, par Jean d'Amelin, Gentilhomme de Sarlat en Périgord. Elles ſont dans ſa Traduction au nombre de 194, tirées de la premiere, de la troiſieme, de la quatrieme & de la cinquieme

Jean d'Amelin.

décades. Je ne parlerai que de quelques-unes, tirées de la troisieme, dans laquelle Tite-Live raconte l'Histoire de la seconde guerre Punique.

La riche & puissante République de Carthage étoit partagée en deux factions: Hannon étoit à la tête de l'une; la famille de Barca, dont étoit Annibal, gouvernoit l'autre. Amilcar, son pere, avoit commandé en Espagne, vaincu les Espagnols, & étoit mort au milieu de ses conquêtes. Annibal, son fils, lui avoit succédé, & tout aussi-tôt il avoit fait marcher l'armée Carthaginoise pour faire le siége de la Ville de Sagonte en Espagne : cette Ville étoit alliée des Romains, & c'étoit contre la foi des Traités que les Carthaginois vouloient s'en emparer. C'est ce qui donna lieu à Hannon de peindre le jeune Annibal comme un flambeau de discorde, prêt à embraser sa Patrie.

» Carthaginois, dit-il, je vous ai avertis de ce que vous aviez à craindre de la Race d'Amilcar : je vous ai conjuré par tous les Dieux, amis de la bonne foi, & garans des Traités, de ne point confier le commandement de vos troupes à ceux de cette famille odieuse de Barca : cependant, malgré mes

mes avis ſalutaires, vous avez mis à la tête de votre armée un jeune ambitieux, qui, brûlant du déſir de régner, ne voit point d'autres moyens de parvenir à ſes fins, que de vivre entouré de légions, & d'exciter guerre ſur guerre; vous avez allumé vous-mêmes un incendie qui vous conſumera quelque jour. Vos troupes aſſiégent aujourd'hui Sagonte contre la foi des Traités; un jour les légions Romaines aſſiégeront Carthage. Avez-vous donc oublié quels ſont vos ennemis? Et n'avez-vous pas déjà éprouvé (dans la premiere guerre Punique) quelle eſt la fortune des deux Nations? Cependant les Romains nous envoient aujourd'hui des Ambaſſadeurs, vrais Miniſtres de paix. Ils ſuppoſent que le Sénat a ignoré l'attaque de Sagonte, & ils demandent pour toute grace qu'on leur livre l'infracteur du Traité, Annibal. N'héſitez pas, Carthaginois, a jeter loin de vous ce tiſon deſtiné à mettre en feu notre pays & notre Ville: envoyez faire ſatisfaction au Sénat Romain, & dédommagez les Sagontins du tort que leur a fait Annibal «.

Malgré ce diſcours, les Carthaginois laiſſerent Annibal continuer le ſiége de

Sagonte : il prit cette Ville ; & les Romains n'ayant obtenu aucune satisfaction, la guerre recommença. Le Général Africain ayant traversé l'Espagne, les Gaules & les Alpes, entra en Italie. Scipion vint au devant de lui jusque sur les bords du Tesin, dans ce que l'on appelle aujourd'hui la Lombardie. Les troupes Carthaginoises étoient vivement pressées, éloignées de leur Patrie de plusieurs centaines de lieues, ayànt derriere elles les Alpes, qu'elles n'avoient passées qu'avec peine, & devant elles l'armée Romaine, qui s'opposoit à ce qu'elles entrassent plus avant dans l'Italie. Il leur falloit nécessairement vaincre ou mourir ; c'est ce qu'Annibal leur fit sentir dans sa Harangue avec beaucoup de force & d'éloquence, & en même temps avec adresse ; car il ne les découragea pas, mais les anima au point qu'ils gagnerent la bataille du Tesin, contre le Consul Publius Scipion, pere de l'Africain. Cette victoire mit Annibal en état de passer les monts Apennins, quoiqu'avec assez de peine & quelque perte. Le Consul Sempronius lui livra un combat, dont le succès fut douteux ; mais il ne fit que retarder un peu les progrès d'Annibal. Les Carthagi-

nois ſe retirerent dans la Ligurie, & l'armée Romaine reſta en Toſcane. Les Conſuls ayant changé, Flaminius fut élu ſous de funeſtes auſpices. C'étoit un homme rempli d'audace, de vanité & de préſomption ; il n'eut pas plutôt pris le commandement de l'armée, qu'il voulut combattre & perdit la bataille de Traſimene, dans laquelle il fut tué: une ſeconde affaire, cependant un peu moins conſidérable, acheva de jeter la conſternation dans Rome: enfin, on élut pour Dictateur l'habile & prudent Fabius, qui prit le ſage parti de tenir Annibal en échec, en évitant le combat, dont il craignoit avec raiſon le ſuccès. Malheureuſement Fabius avoit pour Général de la Cavalerie, Minutius, Militaire ardent, inconſidéré, & à peu près du caractere de Flaminius: il tenoit, ſur la lenteur de ſon ſupérieur, les propos les plus injurieux. On trouve ſur ce ſujet, dans Tite-Live, une aſſez longue Harangue, avec la réponſe de Fabius, qui ne prouvent autre choſe, ſinon que l'ardeur d'un Officier, plus brave qu'intelligent, a ſouvent beſoin d'être réprimée par un Général expérimenté, qui juge de ſang froid de la conſéquence des démarches

qu'on lui conseille. Cependant on étoit à Rome de l'avis de Minutius; & celui-ci devint encore plus hardi, par un léger avantage que remporta sa Cavalerie. A force d'intrigues & de mauvais propos, il obtint un décret du Sénat & du Peuple, par lequel son autorité fut déclarée égale à celle du Dictateur, dont il ne devoit être que le Lieutenant. On partagea même les légions entre eux; Fabius souffrit cette injure sans se plaindre, & ne s'occupa que du soin de porter remede aux conséquences qu'elle pouvoit avoir. En effet, Minutius attaqua imprudemment Annibal, & fut mis en déroute. Le Dictateur, qui se tenoit prêt à le secourir, accourut, reçut & rallia ses troupes, & sauva la vie à Minutius même. Celui-ci rentra sous l'obéissance de son Général, avec une humilité qui lui fit plus d'honneur que sa conduite précédente. On continua de suivre le systême & les maximes de Fabius; mais enfin on élut pour Consuls Paul Emile & Varron. Le premier sentoit bien que la conduite de Fabius étoit excellente, & qu'une armée Africaine, transportée au centre de l'Italie, devoit y être plutôt contenue & observée, qu'attaquée, parce

qu'il lui étoit plus difficile de se recruter & de subsister, que de combattre. C'est ce qui est parfaitement bien expliqué dans un Discours de Fabius à Paul Emile, de la justesse duquel ce dernier convint: il craignoit l'imprudence & la vivacité de son collegue; & effectivement, il en résulta l'événement le plus fâcheux, & qui pensa perdre entiérement la République; ce fut la bataille de Cannes. Varron en donna le signal malgré son collegue, & l'on sait quelle fut la perte des Romains dans ce sanglant combat. Le plus coupable des deux Consuls ne fut pas celui qui y périt: Paul Emile y perdit la vie. Tite-Live attribue à ce Consul mourant, un Discours dans lequel il y a plus d'éloquence que dans les plus longues Harangues. Paul Emile, blessé, étoit assis sur une pierre, où il perdoit tout son sang; Lentulus, Tribun Militaire, passa auprès de lui, encore monté sur son cheval: » Hélas! dit-il, au Consul, » vous qui n'avez aucune part au » malheur de ce jour, sauvez-vous, pen- » dant qu'il vous reste encore un peu de » force; je ne vous quitterai point, & je » me fais fort de vous tirer du danger. Ne » rendez point cette journée encore plus

» funeste ; en ajoutant la mort d'un Con-
» sul à la défaite de nos légions. Mon
» cher Lentulus, répondit Paul Emile, je
» vous remercie du secours que vous m'of-
» frez si généreusement ; mais vous prenez
» un soin inutile, je touche à ma derniere
» heure ; ne perdez pas, par une compassion
» sans fruit, le peu de temps qui vous reste
» pour vous dérober vous-même aux mains
» de nos ennemis. Allez, dites au Sénat
» qu'il fortifie Rome, & qu'il n'attende
» pas l'arrivée du vainqueur pour la mettre
» en sûreté contre ses assauts. Dites à Fa-
» bius, que Paul Emile a suivi, tant qu'il
» a pu, ses conseils, & qu'il s'en souvient
» encore en mourant. Mais laissez-moi ex-
» pirer sous ces monceaux de corps morts
» de mes Concitoyens ; je ne veux point
» leur survivre pour être accusé de cette
» défaite au sortir de mon Consulat, ou
» pour devenir moi même l'accusateur de
» mon Collegue, & mettre ma vie & ma
» gloire à couvert aux dépens de celles
» de Varron «.

Après la défaite de Cannes, Maherbal, commandant la cavalerie d'Annibal, proposa à son Chef de marcher tout d'un coup à Rome avec diligence, afin de prévenir les mesures que les Romains

pourroient prendre pour la défenſe de cette Capitale. Sa propoſition n'ayant point été acceptée, il adreſſa ces mots à Annibal : » Je vois bien que les Dieux n'ont pas accordé au même homme tous les talens : tu ſais vaincre Annibal, mais tu ne ſais pas profiter de ta victoire «. Rien n'étoit ſi vrai ; & l'on donna le temps aux Romains de prendre des réſolutions qui ſauverent la République. Les priſonniers faits dans la bataille de Cannes, & qui étoient en grand nombre, avoient obtenu d'Annibal la permiſſion de traiter de leur rançon ; ils envoyerent à Rome prier le Sénat & le Peuple de les racheter. On y étoit très-diſpoſé, par compaſſion pour tant de Citoyens ; mais Manlius Torquatus obtint qu'on rejetteroit leur demande. Tite-Live rapporte les Diſcours pour & contre ; celui de Manlius ſur-tout eſt très-beau, mais trop long pour que nous le placions ici.

Ayant manqué de ſurprendre Naples, Annibal entra dans Capoue, & tout le monde ſait que les délices de cette Ville furent ſa perte. Il y reſta aſſez long-temps, faiſant la guerre dans la Campanie, mais avec des ſuccès divers : l'ardeur de ſes troupes commença à ſe refroidir ;

enfin, Marcellus le battit devant Nole ; & ce premier avantage rendit le courage aux Romains.

Pendant ce temps, Magon, frere d'Annibal, étoit allé annoncer à Carthage la victoire de Cannes. Il avoit fait au Sénat de cette Ville un pompeux Discours, pour lui faire sentir l'importance de cette victoire. Il avoit mis aux pieds du Sénat un boisseau plein des anneaux d'or que portoient aux doigts les Chevaliers Romains, pris ou tués à cette bataille. Croiroit-on qu'au milieu de l'enthousiasme qu'excitoit ce succès, Hannon, ce même Carthaginois, qui, lors des premiers succès d'Annibal, avoit conseillé de le sacrifier au ressentiment que les Romains devoient avoir de l'entreprise sur Sagonte, conseilla encore de faire la paix avec Rome, à des conditions qui pussent en assurer la solidité ? » Ne les poussez pas » à bout, s'écrioit-il, & profitez des cir- » constances qui vous sont favorables, pour » faire avec eux une paix avantageuse & » durable. Si vous ne pouvez pas détruire » entiérement Rome, accommodez-vous » promptement avec elle ; sans quoi, se » relevant de ses défaites, & s'élançant sur » vos côtes, elle viendra vous attaquer jus-

» que dans votre propre pays. Les Romains
» assiégeront Carthage, & la prendront;
» car il faut absolument que l'une de ces
» deux puissantes Cités détruise l'autre «.

Tandis qu'Annibal combattoit contre les Romains dans l'Ombrie, & que ses troupes affoiblies par les délices de Capoue, n'étoient plus en état de porter aux Romains de si grands coups, & essuyoient même quelques échecs, le temps d'élire de nouveaux Consuls étant arrivé, Ottacilius, neveu de Fabius, jeune homme de grande espérance, brigua le Consulat. Il avoit pour l'obtenir tous les droits possibles, excepté l'expérience, & la gloire d'avoir déjà fait de grandes actions. Cependant il auroit réussi, si son oncle Fabius n'eût pris parti contre lui, & n'eût harangué le Peuple pour l'empêcher de mettre à la tête de la République un si jeune Consul. » Prenez-y garde, Romains,
» dit-il; dans les circonstances où se trouve
» la République, vous ne pouvez prendre
» un Consul trop sage, trop habile, trop
» expérimenté : Ottacilius est mon ne-
» veu, je l'aime, mais je ne lui connois
» encore que des dispositions à bien faire;
» peut-être que la vanité de se trouver à
» la tête de la République, lui inspire-

» roit une confiance aveugle au lieu d'une
» juste émulation. Souvenez-vous des ba-
» tailles de Trasimene & de Cannes, &
» de ce qu'un mauvais choix de vos Con-
» suls vous a déjà couté & a pensé vous
» faire perdre «.

On applaudit au Discours de l'ancien Dictateur ; mais ce à quoi il ne s'attendoit pas, & qu'il ne demandoit sûrement pas, c'est qu'il fut lui-même élu Consul pour la quatrieme fois, & Marcus Marcellus pour la troisieme. L'on juge bien que pendant ce Consulat on continua de suivre les sages principes du grand Fabius, & à faire usage de la valeur intelligente de Marcellus. L'un étoit surnommé *le Bouclier*, l'autre *l'Epée des Romains*. Ce dernier conquit la Sicile. Pendant ce temps, Gracchus ayant rassemblé une troupe assez nombreuse d'esclaves fugitifs, en forma une petite armée, qu'il fit agir avec tant de courage en promettant à ces malheureux leur liberté pour prix de leur victoire, qu'il inquiéta & affoiblit considérablement Annibal ; après quoi il tint parole à ses soldats.

Tandis qu'Annibal faisoit encore la guerre aux Romains dans le centre de l'Italie, ceux-ci la faisoient toujours en

Eſpagne aux Carthaginois, mais avec de médiocres ſuccès. Enfin ils y eſſuyerent une cruelle défaite, dans laquelle périrent Publius Scipion, & Cneius ſon frere; le premier avoit été autrefois Conſul, & étoit pere de Scipion l'Africain; le ſecond n'avoit été que Préteur; mais il y avoit déjà pluſieurs années qu'ils commandoient tous deux l'armée Romaine en Eſpagne : enfin une défaite totale leur couta la vie, & acheva preſque d'anéantir les forces des Romains dans ce pays. Le Sénat étoit très embarraſſé ſur le choix de celui qui remplaceroit les Scipions, lorſqu'un jeune rejeton de cette race ſe préſenta; c'étoit le grand homme qui depuis mérita le ſurnom d'*Africain.* Malgré ſa jeuneſſe, on lui confia le ſoin de rétablir les affaires en Eſpagne, & de venger ſes parens. Tite-Live nous a conſervé la Harangue qu'il fit à ſes ſoldats avant que de les ramener contre les Carthaginois. » Compagnons, » leur dit-il, je ſuis peut-être le premier » qui ait eu des remercîmens à faire à ſes » ſoldats avant que de les avoir employés. » Vos vœux m'ont appelé dans ce pays-ci, » pour y venger la mort de mon pere & de » mon oncle. Vous avez eu tant d'eſtime » & d'amitié pour eux, que vous avez

» cru ne pouvoir leur trouver de vengeur
» que dans un Guerrier de leur sang. Me
» voici brûlant de tout le zele que je dois
» avoir pour ma Patrie, pour ma famille,
» & pour vous-mêmes. Ne craignez point
» ma jeunesse & mon inexpérience; les
» motifs qui m'animent, les conseils &
» les exemples de ceux de mon nom, doi-
» vent me tenir lieu de ce qui me manque
» d'ailleurs. Rome commence à se relever
» des malheureuses défaites de Trébie, de
» Trasimene, & de Cannes. La fortune
» tourne déjà le dos à ce Carthaginois
» fier de nos premieres infortunes; vous
» arrêtez son frere Asdrubal, vous l'em-
» pêchez depuis long-temps de joindre ses
» forces à celles d'Annibal en Italie. Con-
» tinuons, faisons mieux, & repoussons-le
» jusqu'en Afrique. Les Dieux immortels,
» qui ont persuadé au Peuple Romain
» de me confier la conduite de cette
» guerre, me présagent les plus grands
» succès. Tous les Auspices, les Augures
» me sont favorables; mais je compte plus
» sur mon courage & sur le vôtre, que
» sur ce que peuvent m'annoncer d'heu-
» reux les entrailles des victimes sacrifiées.
» Marchons aux Carthaginois; leurs alliés,
» ou plutôt leurs sujets en Espagne sont

» dégoûtés de leur tyrannie. Soldats, » continuez d'aimer les Scipions ; ils se » montreront toujours dignes de votre » confiance «.

Après cela, Scipion entreprit le siége de Carthagene, que l'on appeloit alors *Carthage la neuve* ; il fit sentir à ses troupes de quelle importance il étoit de s'emparer de cette place où les Carthaginois avoient leurs trésors, leurs arsenaux, & dont la perte les mettroit hors d'état de se soutenir en Espagne. Ce fut après l'assaut le plus vigoureux, que les Romains parvinrent à se rendre maîtres de cette ville, dont la conquête leur assura effectivement la supériorité en Espagne. Ce fut là que Scipion exerça cet acte de continence qui lui fit tant d'honneur, & qui aujourd'hui ne passeroit que pour une action généreuse, mais fort simple. Une jeune & aimable Princesse, promise à un Prince du pays, lui fut présentée par ses soldats : Scipion, au lieu d'abuser des droits que sembloit lui donner sa victoire, la traita avec respect, & ayant fait chercher son futur époux, il lui remit sa belle prisonniere entre les mains. Cette conduite parut merveilleuse, tant on étendoit loin dans ce temps-là les droits de la guerre.

La derniere année de cette seconde guerre Punique, Marcellus livra plusieurs combats à Annibal en Italie. Dans le premier, le Général Romain eut quelques avantages; le succès du second resta indécis; & dans le troisieme, Marcellus fut battu. Mais après une vive réprimande qu'il fit à ses soldats, & que Tite-Live nous a conservée, Marcellus livra une quatrieme bataille & la gagna. Enfin, au commencement de l'année suivante, il tomba dans une embuscade qui lui avoit été dressée par Annibal, & fut tué.

Pendant ce temps, Scipion, après avoir pris Carthagene, marcha contre Asdrubal, & le défit. Il eut le même succès contre Magon, frere d'Annibal, & se trouva maître de l'Espagne & en état de passer en Afrique. Asdrubal ne voyant plus rien à faire dans ce pays-là pour les Carthaginois, prit la résolution de passer les Alpes & d'aborder en Italie. Cette nouvelle armée Africaine inquiéta, comme de raison, beaucoup les Romains. Mais le Consul Néron faisoit tête à Annibal, & il eut le bonheur de le combattre & de le vaincre. Lucius, pendant ce temps-là, s'opposoit à Asdrubal : enfin, par une manœuvre également adroite & hardie,

les deux Consuls se joignirent; Asdrubal fut défait & tué, & Néron retourna aussitôt contre Annibal. Celui-ci, effrayé de la défaite de son frere, dont la tête fut jetée au milieu de son camp, fut forcé de se retirer jusqu'à l'extrémité de l'Italie dans le pays des Brutiens. L'année suivante se passa toute entiere sans que les Consuls osassent l'y attaquer; tant la réputation du Général Carthaginois, & ses premieres victoires, en imposoient encore.

Scipion, vainqueur en Espagne, en attendant qu'il pût conduire une armée en Afrique, y passa presque seul, & se rendit à la Cour de Siphax Roi de Numidie, qu'il vouloit attirer dans le parti des Romains; il y trouva Asdrubal, Général & Ambassadeur Carthaginois, qui, de son côté, négocioit pour sa Patrie auprès du Roi de Numidie. Celui-ci, charmé de voir réunis dans sa Cour deux Ministres aussi habiles des deux plus grandes Républiques du monde, les traita tous deux avec la plus grande considération, les logea dans son Palais, & les fit souper ensemble à sa table. Scipion & Asdrubal ne combattirent que d'esprit & de politesse. Tite-Live nous

a conſervé quelque choſe de leur converſation, & il aſſure que le Carthaginois avouoit que l'entretien qu'il avoit eu avec Scipion lui avoit donné une plus haute idée de lui, que toutes les victoires qu'il avoit remportées à la guerre, & que dès qu'il avoit reconnu combien il étoit adroit, inſinuant & ſéduiſant, il n'avoit pas douté que Siphax ne ſe laiſſât perſuader & gagner par lui.

Scipion étant retourné à ſon armée en Eſpagne, éprouva de la part de ſes ſoldats une révolte que ſon habileté ſeule pouvoit appaiſer. Il en vint à bout au moyen d'une Harangue que Tite-Live nous a conſervée, & dont voici quelques traits: » Vous appellerai-je Citoyens, vous qui, » dans ce moment, vous révoltez & agiſ» ſez contre les intérêts de votre Patrie? » Vous nommerai-je Soldats, lorſque vous » violez toutes les regles de la diſcipline » militaire, & le ferment que vous avez » prêté à vos Généraux? Vous traiterai» je, comme j'ai fait ci-devant, de mes » Compagnons, vous qui, après avoir » perdu mon pere & mon oncle, avez » déſiré de m'avoir pour Chef, vous que » j'ai déjà vus combattre à mes côtés, &

» réuſſir

» réussir dans les entreprises les plus difficiles pour la gloire de Rome, la mienne & la vôtre, mais qui y renoncez aujourd'hui, & vous comblez de honte en m'en accablant moi-même ? Si ma vie vous est nécessaire, demandez-là moi, je vous la sacrifie : mais que vous a fait notre Patrie, pour que vous vous conduisiez avec elle comme ces Généraux barbares que vous avez vaincus, *Mandonius* & *Indibilis* ? Est-il possible que vous ayez choisi pour vos Chefs, à mon préjudice, deux soldats obscurs tels qu'*Albius* & *Atrius*, & que vous leur fassiez prendre ma place, à moi qui ai monté le premier avec vous à l'assaut pour me rendre maître de Carthagene, à moi le seul reste de tant de grands hommes qui ont succombé sous le fer des Carthaginois ? Eh ! que ferez-vous de Septimus Marcius & de Marcus Lelius, mes Lieutenans & mes amis ? Leur proposerez-vous d'obéir à ces indignes Chefs? Ils le refuseroient, & vous abandonneroient dans cette terre étrangere. Revenez de votre erreur, reconnoissez vos propres intérêts & vos vrais supérieurs. Je vous offre l'indulgence & les pardons dont vous avez besoin; je

» ne réserve au supplice que ces auda-
» cieux qui le méritent & qui le subiront
» incessamment «.

Effectivement il fit punir sévérement les deux Chefs de la révolte, fit rentrer tous les autres dans leur devoir, & par ce mélange de sévérité & de douceur, s'assura le respect & l'affection de ses troupes.

Siphax s'étant laissé regagner par les Carthaginois, Scipion gagna en récompense Massinissa, qui devint le meilleur & le plus utile allié des Romains. Ce Prince Africain avoit déjà entendu parler de Scipion; mais dès qu'il le vit, il le trouva bien au dessus de sa renommée. Effectivement, dit Tite-Live, on voyoit empreint sur tous les traits de son visage, une dignité majestueuse, qui étoit encore relevée par la noblesse de sa taille & la beauté de sa chevelure. Il avoit une façon de s'habiller & de s'ajuster, dont l'élégance ne tenoit en rien au luxe & à l'affectation, mais qui seyoit également à un homme noble & à un guerrier. Il étoit dans la force de son âge, & après une maladie assez violente, il avoit repris un embonpoint mâle & vigoureux. Il avoit les manieres franches, les procédés

généreux, l'esprit délicat, une éloquence naturelle & sans affectation.

Scipion étant retourné à Rome, fut élu unanimement Consul : pendant l'année de sa suprême Magistrature, il ne fit aucune action d'éclat, & se contenta de maintenir les affaires de la République dans le meilleur ordre ; mais lorsqu'il fut question, pour l'année suivante, d'assigner aux Consuls sortant de charges les Provinces dans lesquelles ils devoient commander, il demanda pour lui l'Afrique, dans laquelle il voulut transporter la guerre qu'Annibal faisoit depuis si long-temps en Italie. L'illustre Quintus Fabius, surnommé le *Temporiseur*, qui avoit été deux fois Dictateur & cinq fois Consul, & qui par sa prudence & sa bonne conduite avoit sauvé Rome des plus grands dangers, s'opposa à la prétention de Scipion, & attaqua son systême. Tite-Live nous a conservé le long Discours que Fabius fit en plein Sénat dans cette occasion. Il est très-beau & très-noble, & d'autant plus intéressant, que la question pouvoit avec fondement se disputer de part & d'autre. Etoit-ce un bien d'attirer Annibal en Afrique ? S'il y passoit, ne seroit-il pas plus fort sur son propre terrein que dans

l'Italie ? Ne seroit-il pas plus aisé aux Carthaginois de faire leurs recrues, & plus difficile aux Romains d'entretenir leurs armées ? Si au contraire il n'y passoit pas, la République Romaine seroit-elle en état de soutenir la guerre dans les deux parties du monde, l'Europe & l'Afrique ? Scipion répondit avec éloquence & fermeté à des raisons aussi spécieuses; & sans manquer à la considération qui étoit due à un Sénateur, tel que Fabius, il montra tant de confiance dans les mesures qu'il vouloit prendre pour l'exécution de son projet, qu'il l'emporta, & que le soin de la guerre d'Afrique lui fut confié. Il passa cependant presque toute l'année suivante en Sicile. Mais Lelius, avec une flotte assez médiocre, ravagea si heureusement les côtes d'Afrique, qu'il porta la terreur jusque dans Carthage, & qu'on commença à parler de rappeler Annibal : mais cette résolution ne fut pas encore prise. Annibal se tenoit toujours dans l'Abruzze, & y attaqua même le Consul Sempronius. Il remporta d'abord sur lui un avantage; mais celui-ci prit sa revanche, & battit Annibal.

Scipion descendit enfin en Afrique avec son armée, & commença à faire la guerre

à Siphax, ce même Roi à la Cour duquel il s'étoit trouvé deux ou trois ans auparavant avec Aſdrubal. Siphax étoit devenu amoureux de la fille de ce Carthaginois, & l'avoit épouſée : c'étoit la célebre Sophonisbe ; elle avoit entiérement décidé ſon vieux époux à devenir l'ennemi des Romains. Mais ce fut pour ſon malheur ; Scipion le défit juſqu'à trois fois, & l'ayant fait priſonnier, donna ſes Etats, ſa Capitale, & ſon Palais même au jeune Maſſiniſſa, qui avoit des droits ſur le Royaume de Numidie. Ce Roi, ami de Scipion, vit Sophonisbe & en devint épris (nos Poëtes Tragiques & nos Romanciers ont ſuppoſé qu'il l'aimoit depuis long-temps) : il la regarda comme la plus précieuſe partie de la dépouille de Siphax, & l'épouſa pour la ſouſtraire à la captivité des Romains. Mais Scipion trouva très-mauvais qu'un allié de Rome s'unît à une Carthaginoiſe ; il prévit qu'elle lui enleveroit Maſſiniſſa, comme elle avoit fait Siphax, & accabla le nouveau Roi de tant de reproches, qu'il ne vit d'autre moyen de ravir Sophonisbe aux Romains, que de lui envoyer du poiſon : cette Princeſſe l'avala avec une fermeté héroïque. Tite-Live conte aſſez au long cette Hiſtoire,

dans laquelle il a inséré plusieurs Discours. Tout le monde sait que le Trissino en Italie, Mairet & le grand Corneille en France, en ont fait le sujet de plusieurs belles Tragédies.

Enfin, les Carthaginois se déterminerent à rappeler Annibal d'Italie. Cet ordre lui fut signifié, & il le reçut comme le coup le plus terrible qu'il pût éprouver. Tite-Live nous a conservé ce qu'il dit à cette occasion; en voici quelques phrases. » Voilà donc Annibal vaincu, non par » les Romains qu'il a tant de fois taillés » en pieces & mis en fuite, mais par la » jalousie & la malice des Sénateurs de Car- » thage. La honte de mon retour causera » bien moins de joie à Scipion mon en- » nemi naturel, qu'à Hannon mon con- » citoyen, qui, ne pouvant accabler ma » famille par d'autres moyens, l'a enfin » ensevelie sous les ruines de Carthage «.

En partant, il tourna souvent les yeux vers les rivages d'Italie, prononçant, dit Tite-Live, des imprécations contre les Dieux & contre lui-même, & se reprochant continuellement la faute qu'il avoit faite, de n'avoir pas marché droit à Rome après la bataille de Cannes.

Jamais on n'a été si partagé sur ce

qu'on devoit augurer du ſuccès d'une démarche, qu'on le fut à Rome & à Carthage ſur le rappel d'Annibal d'Italie en Afrique. Effectivement, c'eſt une de ces réſolutions, ſur l'avantage ou le déſavantage deſquelles le Public peut toujours ſoutenir le pour & le contre, juſqu'à ce que l'événement le décide. Les Romains murmuroient de ce qu'on avoit laiſſé ſortir Annibal de l'Italie, & prétendoient qu'on avoit fait paſſer tout le déſavantage du côté de Scipion, puiſque les forces des Carthaginois n'étant plus partagées, mais toutes réunies en Afrique ſous leur plus habile Général, elles ſeroient invincibles ; que la conduite de Fabius avoit ſauvé Rome, parce qu'il avoit laiſſé ſes ennemis ſe conſumer loin de chez eux ; que de même, les Romains ſe conſumeroient loin de leurs foyers.

D'un autre côté, les Carthaginois étoient honteux d'avoir abandonné l'Italie, & craignoient que toutes les forces de la République Romaine ne tombaſſent ſur eux. A dire vrai, cette grande queſtion ne pouvoit être décidée que par une bataille, & il falloit voir quel ſeroit le plus heureux des deux plus grands Généraux qui vécuſſent alors. La bataille ſe

donna; mais avant cette mémorable affaire, Tite-Live prétend que Scipion & Annibal eurent ensemble une conférence. La République de Carthage avoit chargé Annibal de proposer la paix ; il le fit avec noblesse, en rappelant qu'autrefois il avoit été le premier qui avoit commencé la guerre ; & que, comme c'étoient eux deux qui s'étoient fait le plus d'honneur pendant son cours, c'étoit à eux à la terminer. Voulant flatter son rival : » Vous êtes, lui dit-il, ce que » j'étois autrefois après les batailles de » Trasimène, de Trebie & de Cannes. » Vous avez conquis toute l'Espagne, » vaincu Siphax, le plus puissant Roi » de l'Afrique ; enfin, vous m'avez arra- » ché de l'Italie, où depuis seize ans je » faisois redouter les armes de Carthage. » Si, comme tant d'autres Romains, » vous préférez le brillant au solide, vous » croirez n'en avoir pas encore fait assez. » Flatté de l'espoir de nouvelles victoires, » vous négligerez l'occasion de procurer » aux Romains une heureuse paix : mais » Scipion, instruisez-vous par mon exem- » ple, profitez de l'heureuse situation où » vous vous trouvez. Carthage, dans ce » moment-ci, acceptera des conditions

» dures ; un peu plus tard, elle voudra » peut-être vous en imposer «.

Scipion répondit en moins de paroles : » Que, puisqu'il se souvenoit que ce n'é» toient pas les Romains qui avoient dé» claré la guerre, il ne devoit pas s'éton» ner que les Dieux, à la fin, se fussent » déclarés pour eux. Qu'il étoit vrai qu'il » devoit profiter des heureuses conjonc» tures dans lesquelles il se trouvoit ; mais » qu'il falloit encore une bataille décisive » entre les deux Nations, pour obliger les » Carthaginois à observer les conditions » qu'on voudroit leur imposer «.

Effectivement la bataille se donna : les deux Généraux ayant harangué chacun leur armée, déployerent tout leur savoir ; mais la fortune se déclara pour les Romains : environ vingt mille Carthaginois resterent sur le champ de bataille, autant furent pris ; & Annibal, suivi de quelques cavaliers, se sauva avec grande peine du côté d'Adrumete. Ce fut alors que Scipion proposa sérieusement lui-même la paix aux Carthaginois. Ceux-ci l'envoyerent prier d'en dicter les conditions ; il le fit, & l'on juge bien qu'elles furent très-dures. Annibal lui-même força, pour ainsi dire, le Sénat de Car-

thage à les accepter. On envoya des Ambassadeurs à Rome, & Scipion écrivit pour les faire agréer du Sénat Romain. Cette ratification souffrit encore quelques difficultés : ce peuple qui, quelques années auparavant, avoit manqué d'être détruit par les Carthaginois, auroit voulu alors que Scipion détruisît Carthage; mais celui-ci pensoit avec raison qu'il étoit bien plus sûr & plus sage de différer: enfin, la paix fut signée; Scipion fut chargé d'en faire exécuter les conditions : il ne quitta l'Afrique que quand elles furent parfaitement remplies. Ainsi finit la seconde guerre Punique.

Je ne pousserai pas plus loin l'extrait des Harangues tirées de Tite-Live, par Jean Amelin, quoiqu'il y en ait de la quatrieme & de la cinquieme Décades; mais en voilà assez pour faire sentir quels modeles les Traductions faites au seizieme siecle, des Orateurs Grecs & Latins, pouvoient fournir à ceux qui vivoient alors. Terminons ce Volume en examinant comment ceux-ci en ont profité. J'ai déjà, dans un de mes Volumes précédens, parlé des Prédicateurs de ce temps-là; dans un autre, des Discours d'Apparat prononcés par les Magistrats,

& des Plaidoyers des Avocats : il n'y a plus que les Oraifons funebres qui peuvent nous fournir des exemples de l'éloquence ufitée alors. Environ une demi-douzaine d'Auteurs de ce genre me fuffiront pour remplir mon objet : heureufement je les ai fous les yeux.

Je connois deux Oraifons funebres du fameux Docteur Claude d'Efpence, Orateur & Théologien illuftre au feizieme fiecle, né à Châlons fur Marne en 1511, & mort à Paris en 1571. La premiere eft celle du Chancelier Olivier, mort en 1560 : d'Efpence prononça & fit imprimer fon Oraifon funebre la même année. On n'y trouve point de ces traits de grande éloquence, qui prouvent que l'Orateur s'eft nourri de la lecture des Harangues de Démofthene & de Cicéron : il paroît que d'Efpence avoit plus lu de faints Peres, que d'Orateurs Grecs & Latins ; tout le Difcours eft écrit d'un ftyle qui nous paroîtroit aujourd'hui barbare, & qui, au milieu du feizieme fiecle, paffoit pour très-pur. Claude d'Efpence.

Voici quelques Anecdotes concernant le Chancelier, qui, quoiqu'elles aient été rapportées par M. de Thou, auffi bien

qu'elles le ſont dans l'Oraiſon funebre de d'Eſpence, auront cependant le mérite de la nouveauté pour quelques-uns de mes Lecteurs, & peuvent leur inſpirer quelque intérêt. Olivier devoit ſa fortune à la Reine Marguerite de Navarre, ſœur de François I. Cette Princeſſe, qui aimoit les gens de Lettres, les Poëtes, les Beaux-Eſprits, avoit reconnu en Olivier, de la ſcience, du goût, & des talens; elle l'avoit fait ſon Chancelier, & avoit tant vanté à ſon frere ſa probité & ſon mérite, qu'elle avoit engagé François I à lui confier l'adminiſtration de la Juſtice de ſon Royaume, après la deſtitution du Chancelier Poyet. On craignit que le nouveau Chancelier ne favoriſât les Proteſtans, parce que ſa protectrice s'étoit aſſez ouvertement déclarée pour les nouvelles erreurs; cependant on reconnut bientôt qu'il étoit très bon Catholique, doux, modéré, équitable, & ſuffiſamment éclairé. Son érudition, dans les matieres de Droit, n'étoit pas trop profonde; mais elle en étoit moins pédanteſque, & n'en étoit pas moins ſûre. Il ne put empêcher que l'on ne commît de ſon temps quelques injuſtices; mais il n'en fit & n'en ſoutint ja-

mais aucune. Après la mort de Marguerite, Reine de Navarre, & lorsque la Duchesse de Valentinois gouverna absolument l'Etat sous le regne de Henri II, on ôta les Sceaux à Olivier, en lui conservant cependant le titre & tous les honneurs de Chancelier. Il se retira paisiblement dans sa terre de Leuville, y vécut pendant près de dix ans en Philosophe & en homme de Lettres, attendant paisiblement que les temps changeassent, & ils changerent. Henri II mourut en 1559, & François II, ou plutôt Catherine de Médicis sa mere, prit le Sceptre en main. Les Ministres, créatures de la Duchesse de Valentinois, furent tous disgraciés. De ce nombre fut Bertrandi, qui, par le crédit de cette favorite, étoit devenu Garde des Sceaux, Cardinal & Archevêque de Sens. On l'envoya à Rome, & Olivier reprit sa place dans les Conseils : il mourut l'année suivante. Mais pendant le peu de temps qu'il remplit encore ses fonctions, il eut occasion de signaler son zele, & de donner un avis noble & courageux, quoique la fermeté ne fût pas son caractere dominant. L'Empereur Ferdinand ayant cru qu'on pouvoit aisément effrayer un Roi

mineur, fit redemander à la France les Evêchés de Metz, Toul & Verdun, dont Henri II s'étoit emparé en 1552, & que Charles-Quint avoit en vain tenté de reprendre l'année ſuivante : il envoya en ambaſſade, à François II, l'Evêque de Trente, qui mit en uſage l'éloquence & la menace, pour déterminer le nouveau Miniſtere à cette reſtitution. On délibéra ſur cette importante affaire ; & la plupart de ceux qui opinerent avant le Chancelier, quoiqu'il y eût dans le nombre des Guerriers moins faits pour être intimidés que le Chef de la Magiſtrature, furent d'avis d'abandonner la poſſeſſion des trois Evêchés, plutôt que d'expoſer la France à une guerre ſanglante & cruelle. Olivier penſa bien différemment : il oſa dire, en plein Conſeil, qu'il n'y avoit rien de plus important pour l'Etat, que la conſervation de ces Provinces, & ſurtout de la forte Ville de Metz, qui formoit une barriere reſpectable contre l'Allemagne ; que ces pays étoient beaux, fertiles ; qu'ils offroient toujours un moyen facile de porter la guerre chez l'ennemi ; & que celui qui oſeroit conſeiller de les reſtituer, mériteroit d'être regardé comme un mauvais François, &

de porter ſa tête ſur un échafaud. On ſentit toute l'importance de cet avis; l'on ne rendit point à l'Empereur Metz, Toul, ni Verdun; & les craintes des Conſeillers de François II ne ſe vérifierent pas, puiſque pendant ſon regne, celui de ſes freres, & malgré les troubles qui les agiterent, les tentatives des Allemands ne réuſſirent pas à enlever à la France les trois Evêchés qu'elle poſſede encore.

La ſeconde Oraiſon funebre qui nous eſt reſtée du Docteur Claude d'Eſpence, eſt celle de Marie de Lorraine, née en 1515, fille de Claude, premier Duc de Guiſe, cinquieme fils de René II, Duc de Lorraine, ſœur du fameux Duc François, dit le Balafré, & des Ducs d'Aumale & d'Elbœuf, qui ont été chacun auteur d'une branche, dont la derniere ſubſiſte encore. Marie épouſa, en 1534, Louis d'Orléans, ſecond Duc de Longueville; & en ayant été de bonne heure veuve, ſans enfans, en 1538, elle convola en ſecondes noces avec Jacques Stuart, cinquieme du nom, Roi d'Ecoſſe, veuf de Magdeleine de France, fille de François I. Reine à l'âge de 23 ans, elle fut veuve avant celui de 27, mere d'une Princeſſe, unique héritiere du Trône, qui n'avoit

que huit jours lorſque ſon pere mourut ; ce fut Marie Stuart. Marie de Lorraine, ſa mere, ne prétendit pas d'abord à être Régente d'Ecoſſe : elle laiſſa pendant quelque temps le Cardinal Bêton, qui avoit été premier Miniſtre de Jacques V, & Jacques Hamilton, Comte de Arran, ſe diſputer la Régence. Enfin, la cinquieme ou ſixieme année du regne de Marie Stuart, ſa mere, ſe voyant appuyée par la France, qui avoit envoyé en Ecoſſe des ſecours contre les Anglois, crut pouvoir ſe mettre en poſſeſſion du gouvernement au nom de ſa fille. Ses freres, qui avoient alors un grand crédit en France, lui donnerent des Conſeils, des Généraux & des Miniſtres, qui la ſoutinrent contre les Anglois & les Ecoſſois mêmes. Enfin, ces Princes négocierent le mariage de la jeune Marie avec le Dauphin François, fils de Henri II. Cet hymen ſe conclut : mais comme la jeune Reine n'avoit encore que ſix ans, elle reſta à Edimbourg, ſous la tutele de ſa mere, qui, aidée des conſeils de ſes parens, & des ſecours des François, batailla pendant quelques années contre les Anglois, & contre les efforts que firent les prétendus Réformés pour établir leur nouvelle

nouvelle Doctrine en Ecosse. Elle fit bien des fautes, ou du moins des démarches, que le succès ne couronna pas. Le mariage de Marie Stuart & du Dauphin s'accomplit en 1558 : la même année, Marie, Reine d'Angleterre, étant morte, Elisabeth, fille d'Henri VIII & d'Anne de Boulen, monta sur le Trône, quoique l'on eût fait prendre à la jeune Reine d'Ecosse le titre de Reine d'Angleterre. Ce fut cette malheureuse prétention qui lui couta la vie vingt-neuf ans après. L'année suivante, Marie Stuart passa en France. Marie de Lorraine demeura encore pendant quelque temps dans les Etats de sa fille ; mais les chagrins & les embarras qu'elle y éprouva, malgré les secours des François, la mirent bientôt au désespoir. Marie Stuart étoit devenue Reine de France, par la mort de Henri II ; mais sa mere n'en étoit pas plus assurée dans sa Régence en Ecosse : les François, au contraire, en étoient devenus plus odieux aux Ecossois ; elle essuya des échecs & des revers, & mourut enfin en 1560, avant que d'avoir appris la mort de son gendre le Roi François II, qui fut peu de temps après suivie du retour de la Reine Marie Stuart en Ecosse. Le corps de Marie de

Lorraine fut transporté en France, & l'on voit son tombeau au milieu du Chœur de l'Abbaye de S. Pierre de Reims. Il ne faut pas sans doute juger du mérite des Princes & des Princesses par leurs Oraisons funebres : aussi n'est-ce pas d'après les éloges, assez mal tournés, que Claude d'Espence donne à cette Reine, que l'on doit l'apprécier, mais dans la vérité de l'Histoire : elle avoit autant d'adresse que de pénétration, elle allioit la prudence avec un courage qui alloit jusqu'à l'intrépidité, douce & humaine, sans foiblesse ; zélée pour sa religion, sans être dévote outrée, ni persécutrice ; équitable, mais craignant les voies de rigueur : malgré cela, rien ne lui réussit pendant quinze ou seize ans de regne, d'administration & de régence, parce qu'il y a des circonstances contre lesquelles toute la sagesse humaine vient échouer, & dans lesquelles le bon cœur & les sentimens vertueux aident même quelquefois à la perte de ceux qui s'y trouvent. Marie de Lorraine aimoit sa maison, ses freres & la France, & leurs intérêts n'étoient pas ceux de l'Ecosse. Tel est le portrait que nous fait de cette Princesse le célebre Guillaume Robertson, le dernier & le meilleur des Historiens Ecossois.

Un Orateur peut-être moins ſavant, mais dont les Oraiſons funebres ſont en plus grand nombre que celles de Claude d'Eſpence, c'eſt *Arnaud Sorbin*, né dans le Quercy, d'abord Prieur de Sainte-Foi en Gaſcogne, enſuite Théologal de Toulouſe, Prédicateur ordinaire du Roi Charles IX, Confeſſeur d'Henri III, & enfin Evêque de Nevers. S'il ne nous préſente pas un excellent modele d'éloquence, au moins quelques-uns de ſes Diſcours peuvent-ils nous fournir des Anecdotes curieuſes. Ce Prélat n'eſt mort qu'en 1606. Ses premieres Oraiſons funebres ſont, deux du grand Connétable de Montmorency, dont il prononça l'une le 23 Nov. 1567, treize jours après la mort de ce grand homme, qui fut tué le dix du même mois à la bataille de S. Denis. Charles IX ne voulut point différer à lui faire faire un ſervice ſolennel dans l'Egliſe Cathédrale de Notre-Dame; le Roi en perſonne y vint avec toute ſa Cour, & le Parlement en corps y aſſiſta. Au mois de Février ſuivant, le corps du Connétable fut tranſporté dans l'Egliſe de Saint-Martin de Montmorency, & y fut inhumé avec la plus grande pompe. On y voit

Arnaud Sorbin.

encore ſon tombeau, & celui de Louiſe de Savoie ſa femme (1).

Le Texte de la premiere de ces Oraiſons funebres eſt bien choiſi, & préſente une diviſion très-naturelle ; elle peut ſervir & s'appliquer aiſément à tout Guerrier qui a rempli avec honneur une longue carriere. Voici les paroles de ce Texte : *Bonum certamen certavi, curſum conſommavi, fidem ſervavi, J'ai bien combattu, j'ai dignement fourni ma carriere, j'ai précieuſement gardé ma foi.* On comprend qu'il eſt aiſé de faire là-deſſus un beau commentaire. Sorbin n'a fait que le tracer aſſez légérement & aſſez foiblement : on s'apperçoit bien que ſon Diſcours a été fait à la hâte ; mais le ſujet étoit ſi beau & ſi abondant, que même, en ne prenant que quelques traits au haſard, l'Orateur n'a pu manquer de dire une infinité de choſes intéreſſantes.

Sorbin ne paroît faire aucun doute que la Maiſon de Montmorency ne deſcende de Lisbius, ou Liſois, noble Pariſien, qui le premier reçut la Foi par les Prédi-

(1) Son cœur fut, quelques années après, porté aux Céleſtins de Paris, & mis à côté de celui du Roi Henri II.

cations de S. Denis l'Aréopagite, lorsque ce Contemporain de J. C. vint prêcher le Christianisme dans les Gaules, & à Paris même. Un autre fait, qui lui paroît aussi certain, c'est que le nom de Montmorency vient de *Morencius* (descendant de Lesbius), qui fit construire un petit Bourg ou Village sur un monticule à quelques lieues de Paris. Ce lieu prit le nom de ce Fondateur, & la famille de ce dernier a ensuite adopté le nom du lieu même. Il trouve les Seigneurs de Montmorency, non moins illustres sous la seconde Race que sous la premiere; il les voit servir Charles Martel, Charlemagne, & Charles le Chauve. Il insiste principalement sur ce que le fameux Simon, Comte de Montfort, étoit de l'illustre Maison de Montmorency : il en prend occasion de vanter les exploits de Simon contre les Albigeois, & compare ces anciens Hérétiques du treizieme siecle, aux Calvinistes du seizieme, contre lesquels le Connétable de Montmorency combattit toujours avec tant de force & de gloire, & souvent avec tant de succès. Anne de Montmorency porta pendant quarante ans l'épée de Connétable, qui lui fut remise aussi-tôt que Charles de Bourbon

l'eut perdue par sa défection. Pendant ce temps il commanda l'armée de quatre Rois, fils, petits-fils, & freres l'un de l'autre; il se trouva à huit batailles, & fut tué à la derniere à l'âge de quatre-vingts ans, à ce que dit Sorbin, après avoir reçu huit blessures mortelles. Il fut aussi heureux en politique qu'en guerre; il conclut deux grands Traités de paix, & six mariages, entre des Rois de France & des Princesses étrangeres, ou des Princesses de France & des Souverains étrangers.

Sorbin avoit eu plus de temps pour préparer sa seconde Oraison funebre du Connétable de Montmorency: cependant elle n'est pas si bonne, ni si curieuse que la premiere. L'Auteur déclame tantôt contre les désordres, fruits de l'hérésie & de la rebellion, tantôt contre les dangereuses conséquences de la perte des mœurs. Il prétend que le Connétable a toujours donné les meilleurs exemples, mais qu'ils ont toujours été mal suivis; il invoque tantôt l'ombre de Clovis, tantôt celle de Charlemagne; enfin, il conclut par le détail de toutes les victoires de son Héros, & par des complimens adressés à ses fils, dont le premier fut Duc, Maréchal de France, & Gouver-

neur de Paris; le second, après la mort de son frere, fut aussi Maréchal de France, Duc de Montmorency, & enfin Connétable comme son pere.

Sorbin n'étoit encore que Prieur de Sainte-Foi en Gascogne, lorsqu'il composa ces deux Oraisons funebres; mais il étoit déjà Prédicateur du Roi Charles IX, lorsqu'il prononça, le 27 Mai 1574, dans l'Eglise de Notre-Dame, celle de Côme de Médicis, Grand Duc de Toscane, & le premier de ce nom qui porta ce titre. Ce fut Catherine de Médicis, mére de Charles IX, qui engagea ce Monarque à faire rendre ainsi des honneurs, presque royaux, à son cousin, dont la petite-fille, environ vingt-cinq ans après, épousa Henri IV. Sorbin obligé, dans cette occasion, de donner des éloges à un Prince assez médiocre, se tira d'affaire le mieux qu'il put, en prodiguant les louanges à la Maison de Médicis, dont étoit la Reine Catherine. Il en fait remonter l'origine jusqu'au temps où Charlemagne détruisit le Royaume des Lombards en Italie. Il prétend qu'il y avoit alors en Toscane un Chevalier nommé Evrard de Médicis, qui vainquit un Géant armé d'une massue terrible, à laquelle étoient

attachées de grosses boules, qui lui servoient à assommer bien du monde. Evrard l'ayant vaincu, prit pour armes ces grosses boules. Ayant trouvé aux Médicis une si belle & si ancienne origine, Sorbin ne peut plus être étonné de ce que cette Maison est parvenue à un si haut degré de puissance & de gloire; qu'elle ait produit plusieurs Papes, beaucoup de Princes, & une infinité de Princesses mariées dans les plus grandes Maisons de l'Europe. Il finit par une dévote Oraison pour la prospérité & la santé de Catherine de Médicis, & pour le rétablissement de celle de Charles IX. Quant à ce dernier objet, les vœux du Prédicateur ne furent point exaucés; car le Roi mourut trois ou quatre jours après, & lui-même fut chargé de son Oraison funebre. Le sujet étoit assez ingrat, mais sur-tout très-délicat; heureusement pour l'Orateur, les principaux de ceux qui devoient en juger étoient bien disposés. Catherine de Médicis eût été bien fâchée qu'on n'eût pas représenté son fils, qu'elle avoit toujours gouverné, comme le plus grand Roi du monde: aussi, en mêlant dans son Discours beaucoup de citations d'Auteurs Grecs & Latins, sacrés & profa-

nes, des vers & de la prose, l'Orateur remplit enfin sa tâche. Ce qu'on pouvoit dire de mieux de Charles IX, c'est qu'il avoit de l'esprit, de la lecture, & même du goût en fait de littérature. Peut-être étoit-il encore plus foible qu'il n'étoit cruel & perfide; mais Catherine de Médicis, Florentine, imbue des principes de Machiavel, les lui avoit fait goûter, ou du moins l'avoit entraîné à faire des actes de cruauté, & des trahisons qu'elle avoit médités dans son cabinet avec son Conseil secret, composé d'Italiens. Charles IX avoit eu pour Gouverneur, dans son enfance, le brave Cypierre, Guerrier franc, & bon Gentilhomme François; il lui avoit été donné par Henri II : mais après la mort de celui-ci, Catherine livra son fils à Gondi, Florentin, qu'on appela depuis le Maréchal de Retz, & qui inspira au jeune Monarque une confiance aveugle dans les conseils de sa mere, & lui persuada de lui abandonner les rênes du Gouvernement, & de s'amuser à la chasse, à la paume, & à cultiver les talens agréables de la Poésie & de la Musique. Sorbin dissimule de son mieux les malheurs & les horreurs du regne de son Monarque; il parloit dans une Eglise Catholique,

par conſéquent il avoit beau jeu pour tout rejeter ſur les Proteſtans, & pour attribuer au zele pour la véritable & ancienne Religion juſques à l'exécrable journée de la Saint Barthelemy.

L'année ſuivante 1575, Sorbin eut à traiter un ſujet moins embarraſſant, quoiqu'il tînt à beaucoup moins de faits & d'événemens. Il fit l'Oraiſon funebre de Claude de France, femme de Charles II Duc de Lorraine; elle étoit fille de Henri II & de Catherine de Médicis, avoit été mariée très-jeune, & mourut à l'âge de vingt-huit ans, ayant eu neuf enfans. Le regne de ſon époux fut pacifique, & n'a été marqué par aucunes grandes actions; auſſi l'Oraiſon funebre de cette Princeſſe ne contient-elle rien de remarquable.

Les deux dernieres Oraiſons funebres de Sorbin ſont les plus ſingulieres, par les circonſtances dans leſquelles elles ont été prononcées. Ceux qui connoiſſent l'Hiſtoire du regne de Henri III, ſeront étonnés qu'un Evêque, Confeſſeur du Roi, ſe ſoit chargé de la commiſſion de prêcher dans une cérémonie qui fut avec raiſon regardée comme un vrai ſcandale public. Henri III fit faire des obſeques

magnifiques à deux jeunes gens de qualité, du nombre de ceux que le peuple de Paris appeloit ouvertement ses Mignons; l'un, Antoine de Levis, Comte de Cailus, avoit été tué dans un duel; l'autre, Saint Mégrin, avoit été assassiné par l'ordre du Duc de Guise, de la femme duquel il étoit amoureux & aimé. Des morts aussi tragiques, mais en même temps aussi peu chrétiennes, ne méritoient pas des Oraisons funebres, dans lesquelles un Evêque s'autorise sans cesse des plus beaux passages de l'Ecriture sainte & des Peres, pour prouver que ses Héros sont en Paradis. O temps! ô mœurs! De pareils scandales n'arrivent plus dans le siecle heureux & honnête où nous vivons.

L'Oraison funebre de Jacques de Levis, Comte de Quélus, ou Cailus (car c'est ainsi que ce nom est imprimé à la tête du Discours), ne fut prononcée que les premiers jours de Juin 1578, parce que ce Seigneur vécut encore plus d'un mois après les blessures qu'il reçut, le 27 Avril, dans son combat particulier contre Charles de Balzac d'Entragues, nommé communément le bel Entraguet. Cailus étoit encore assez jeune, & ne fut jamais ma-

rié : ſon pere lui ſurvécut; il étoit Sénéchal & Gouverneur du Rouergue, & ne mourut qu'en 1586; il fut nommé Chevalier des Ordres du Roi au mois de Janvier 1582. En lui finit la branche de Levis Quélus, qui étoit un rameau de celle de Levis Lugny qui ſubſiſte encore.

Dans l'Oraiſon funebre de S. Mégrin, l'Orateur ſe plaint beaucoup de l'aſſaſſinat de ſon Héros, & de ce que les meurtres étoient de ſon temps très-communs à Paris & dans toute la France: Le pere même de S. Mégrin avoit été aſſaſſiné trois ou quatre ans auparavant ſon fils : mais Sorbin ſe garde bien de laiſſer entendre quels étoient les auteurs & la cauſe du crime contre lequel il s'éleve, & dont il demande vengeance au Ciel & au Roi. Les Guiſes étoient alors trop puiſſans & trop redoutables, pour qu'on oſât les attaquer ouvertement. Sorbin paroît croire que la famille des Stuert, de Cauſſade, de S. Mégrin avoit une origine commune avec celle des Stuarts d'Ecoſſe.

Je n'ai plus à parler que d'un petit nombre d'Oraiſons funebres, qui prouvent, auſſi bien que les précédentes, le mauvais goût des Orateurs du ſeizieme ſiecle. J'ai ſous mes yeux celle de Char-

les de Gondi, Maître de la Garde-robe du Roi Charles IX, mort peu de jours après son Maître. L'Auteur s'appeloit Thomas de Beauxamis, Carme, mort en 1589. Ce Moine étoit homme d'esprit, & a fait quelques autres Ouvrages qui ne sont pas sans mérite, quoique le style, & quelquefois même les titres, en soient fort ridicules. Le sujet de ce Discours-ci ne fournissoit pas grande matiere à exercer les talens d'un Orateur. Charles de Gondi étoit frere cadet du Maréchal de Retz. Celui-ci jouoit un très-grand rôle à la Cour auprès de la Reine Catherine de Médicis & du Roi Charles IX; mais son frere ne tenoit sa faveur que (pour ainsi dire) de la seconde main: il étoit Maître de la Garde-robe, & Général des Galeres: on ne voit pas qu'il ait rien fait en cette derniere qualité; & le Pere Beauxamis ne lui en donne seulement pas le titre dans son Oraison funebre.

La même année 1574, Maurice Poncet, fameux Prédicateur du seizieme siecle, d'abord Bénédictin, puis Curé de S. Pierre-des-Arcis à Paris, fit imprimer une Oraison funebre, dont je vais dire un mot, parce qu'il y laisse échapper quelques traits de son caractere hardi, Maurice Poncet.

ſingulier & cauſtique, dont j'ai donné des preuves remarquables dans quelques-uns de mes précédens Volumes. Celui dont il fait l'éloge eſt Euſtache de Conflans, Vicomte d'Auchy, qui fut Capitaine des Gardes du Roi Charles IX, & mourut la même année que ce Monarque. Les Mémoires du temps, & ſur-tout ceux de Caſtelnau, font un grand éloge de ce Seigneur, dont la Maiſon ſubſiſte encore, & a eu de nos jours, à la fois, deux Maréchaux de France. On prétend que le Vicomte d'Auchy, dont il eſt ici queſtion, alloit être élevé à ce grade au moment qu'il mourut; il s'en étoit rendu digne par ſes talens & ſes exploits militaires; & il eſt bien étonnant que Maurice Poncet ait choiſi pour Texte de ſon éloge, ces mots du nouveau Teſtament: *Bienheureux les pacifiques, parce qu'ils poſſéderont le Royaume des Cieux!* Mais, c'eſt que dans ce temps-là, les plus braves Guerriers étoient plutôt féroces que compatiſſans: ainſi, on avoit beau jeu à faire l'éloge d'un homme qui avoit tenu une conduite toute contraire & s'étoit montré également brave & humain.

Une circonſtance honorable, que Poncet n'a point omiſe dans ſon Diſcours,

c'eſt que Charles IX pria avec inſtance le Vicomte d'Auchy d'accepter l'emploi de ſon Capitaine des Gardes. Il rapporte même les termes d'une lettre écrite de la main du Monarque ; elle feroit honneur au Prince qui l'écrivit , ſi l'on n'avoit tout lieu de croire qu'un Roi qui venoit d'ordonner le maſſacre de la Saint-Barthelemy, avoit effectivement grand beſoin que ſon Capitaine des Gardes fût honnête , brave, zélé, & vigilant. En général, cette unique Oraiſon funebre de Poncet m'a paru bien ſupérieure à toutes celles de Sorbin.

Gilbert Genebrard , ſavant Théologien , illuſtre Profeſſeur en Hébreu, Orateur célebre , grand Ligueur , qui fut Archevêque d'Aix en 1593, & mourut en 1597 , compoſa, en 1577, & prononça dans l'Abbaye de S. Germain des Prés l'Oraiſon funebre de Pierre Danès, Evêque de Lavaur. J'ai cette piece, dans laquelle l'Orateur employa ſûrement toute l'éloquence qu'il pouvoit avoir, puiſqu'il avoit été Diſciple de Danès & lui avoit les plus grandes obligations. Danès étoit de Paris, fut d'abord Curé de S. Joſſe dans cette Ville, & Profeſſeur en Langue Grecque au Collége Royal, enſuite

Gilbert Genebrard.

Précepteur du Dauphin, depuis François II. Il aſſiſta au Concile de Trente, juſqu'à ſa concluſion, d'abord en qualité d'Ambaſſadeur de France, puis d'Evêque. Genebrard dit qu'il étoit d'une des plus anciennes & illuſtres familles de Paris : cette famille a ſubſiſté juſques à nos jours.

A l'occaſion du Collége Royal, dont Danès fut un des principaux ornemens, l'Orateur rapporte un grand nombre d'Anecdotes ſur les Savans & les Profeſſeurs qui ont illuſtré cette Ecole, depuis le regne de François I, qui en a été l'Inſtituteur, juſqu'en 1577. Après l'Oraiſon funebre, on trouve une piece en vers Hébraïques à la louange de Danès ; elle eſt de Genebrard, & lui fit beaucoup d'honneur ; car rien n'étoit ſi rare dans ce temps-là que les vers Hébreux ; ils le ſont à preſent bien davantage.

J'ai parlé, dans un de mes précédens Volumes, du Maréchal Oudart de Biés, & de ſon gendre le Seigneur de Couci Vervins, Gouverneur de Boulogne : j'ai dit que le Roi Henri II leur fit faire leur procès ; que Couci eut la tête tranchée, & que le Maréchal fut deſtitué de ſon

Office ;

Office; mais que sous le regne de Henri III, en 1577, leur mémoire fut réhabilitée, & qu'on fit faire, pour le repos de leurs ames, des services solennels à Boulogne & dans l'Eglise des Grands Augustins de Paris, où l'on prononça leur Oraison funebre. Nous avons une de ces pieces imprimée, non pas peut-être comme elle fut prononcée par le Pere Faluel, Dominicain, mais accommodée & arrangée par François l'Allouette, Maître des Requêtes, si connu par son Traité de la Noblesse, plein de savantes recherches, & par une généade la Maison de Couci. L'on juge bien que l'Auteur s'étend beaucoup sur la calomnie, & se déchaîne contre les jugemens précipités; il cite à cette occasion un trait de notre ancienne Histoire, que je n'ai jamais vu que là; le voici : » Le Roi (Clotaire II) avoit un Maire du Palais, ou premier Ministre, nommé *Proclaide*, qui lui faisoit commettre une infinité d'injustices; les Seigneurs & Barons François en furent si irrités, qu'ils résolurent de le tuer. Clotaire en ayant été informé, députa vers eux un Chevalier, nommé *Uncelon*, pour les détourner

François l'Allouette.

de leur entreprise, & les menacer de sa colere s'ils l'exécutoient. Le Chevalier, au lieu de prendre les intentions du Roi au pied de la lettre, & de les rendre de même, croyant qu'il étoit du bien de l'Etat qu'un mauvais Ministre fût perdu, exhorta au contraire les conjurés à poursuivre leur entreprise, & elle fut exécutée; après quoi ils trouverent moyen d'adoucir la colere du bon Roi Clotaire, qui étoit toujours foible, en souffrant qu'on abusât de son autorité pour faire des injustices, en ne punissant pas ceux qui les commettoient, & en permettant qu'on les punît malgré lui«.

Dans la suite de ce Discours, Faluel ou l'Allouette expose comment le Maréchal de Biés & son gendre furent jugés sous le regne d'Henri II. Assurément cette procédure passionnée étoit bien dans le cas d'être cassée, comme elle le fut trente ans après. Le Roi avoit nommé d'abord vingt-huit Commissaires, tirés de différens Parlemens; ils s'assemblerent, & vingt-un furent d'avis de déclarer le Maréchal & son gendre innocens; mais celui qui remplissoit les fonctions de Procureur-Général de la Commission,

appela au Roi même de ce premier Jugement. La premiere Commission fut dissoute; on en forma une autre moins nombreuse & plus disposée à la rigueur: on donna une nouvelle tournure à l'affaire; on jugea séparément Couci, qui avoit rendu la place dont il étoit Gouverneur, & ensuite le Maréchal, auquel on ne pouvoit supposer d'autres torts que d'avoir été complice de son gendre.

On apprend dans ce Discours, que ce fut par ordre du Roi Henri III, & après la justification de Couci-Vervins, que l'Allouette fit imprimer la généalogie de la Maison de Couci, que l'on trouve à la suite de son Traité de la Noblesse. L'Orateur finit par établir de son mieux, par nombre d'exemples & de citations, la vérité d'un axiome ou maxime divisée en trois propositions; il les donne en Latin, mais je vais les rendre en François. *Les vertus font naître l'envie; la vérité la haine; la familarité le mépris.* Le petit Volume qui contient cette Oraison funebre, finit par une épitaphe de Jacques de Couci, en vers François & Latins; l'Auteur est Jean Pissevin. Dans cette piece de Poésie, d'ailleurs mauvaise, j'ai été frappé de rencontrer un

mot François que je n'ai jamais vu que là.

De Coucy gît ici, de grands Rois descendu,
Par envie & fortune à la mort est *endu*.

On conçoit bien que le mot *endu* est ici mis pour *aller* : je ne sais pas si ce ne seroit point là un mot Picard.

Renaud de Beaune.

Le dernier Orateur François dont j'ai les productions sous les yeux, est Renaud de Beaune, qui mourut en 1606, Archevêque de Sens, & grand Aumônier de France. Dès 1583, il avoit prononcé l'Oraison funebre du Cardinal de Birague, Chancelier de France, Evêque de Meaux ; elle fut imprimée l'année suivante : l'Auteur étoit déjà alors Archevêque de Bourges, après avoir été successivement Conseiller - Clerc au Parlement, Président des Enquêtes, & Evêque de Mende : il étoit petit-fils du malheureux Samblançay. L'Oraison funebre du Chancelier de Birague a toute la forme d'un Sermon ; c'en est un effectivement : & l'Auteur trouvant apparemment que son sujet ne lui fournissoit pas beaucoup, a tiré toute la morale possible de la vie & de la mort d'un homme qui avoit fait une fortune vraiment extraordinaire. Birague, Milanois, par conséquent étranger

en France ſans parens & ſans alliance dans notre pays, y étoit parvenu au premier rang de la Robe & de l'Egliſe, en ſe dévouant aux volontés des gens en place & en faveur avant lui : ne connoiſſant preſque point nos Loix, fort peu nos uſages, & parlant mal François, il s'étoit vu à la tête de la Magiſtrature, & avoit remplacé le grand & ſavant Chancelier de l'Hôpital. Sa mort fourniſſoit plus de matiere à réflexions qu'à éloges; auſſi eſt-ce ainſi que s'en tira l'Orateur. Renaud de Beaune étoit un homme de beaucoup d'eſprit, qui avoit une mémoire prodigieuſe, une ame ferme & noble, & une politique bien entendue. Une ſingularité de ſa vie, c'eſt qu'il avoit l'appétit le plus extraordinaire ; il étoit obligé de faire ſix repas par jour, de quatre heures en quatre heures, & avoit été forcé de prendre des diſpenſes pour dire la Meſſe moins à jeun que le commun des Prêtres. Loin que cette quantité d'alimens appeſantît ſon eſprit, il ne ſe trouvoit jamais la tête peſante que lorſqu'il avoit beſoin de manger. Il craignoit de faire des exercices de corps, parce qu'ils augmentoient ſon appétit ;

mais il se livroit au travail de cabinet le plus assidu en sortant de table : enfin, il mourut à l'âge de soixante-dix-neuf ans, sans avoir jamais eu d'indigestions.

FIN du dix-neuvieme Volume des Mélanges, &c. & de la quinzieme Partie de la Lecture des Livres François.

TABLE

DES MATIERES

Contenues dans ce Volume.

LIVRES de Grammaire & de Rhétorique, écrits en François au seizieme siecle. Page 1
Grammaire Latine, Grecque & Françoise, de Louis Enoch. 4
Dictionnaire Latin, Grec, & François, de Guillaume Morel. ibid.
Dictionnaire François-Grec, de Léon Tripaut. ibid.
Jacques Dubois, dit Silvius. 5
Polygraphie de l'Abbé Tritheme, traduite par Colange. ibid.
Blaise Vigenere. 15
Geoffroi Tory. 20
Abel Matthieu, Sieur de Moystardieres. 29
Henri Etienne. 32
Traité de la conformité du langage François avec le Grec. 53
Celthellenisme, ou étymologie des mots

François tirés du Grec. 54
Joachim du Bellay. 63
Charles Fontaine. ibid.
Fauchet. 64
Jeux partis. 72
Marie de France. 78
Pasquier. 86
Etienne Dolet. 107
Louis Meigret. ibid.
Jacques Pelletier. 111
Honorat Rambaut. ibid.
Laurent Joubert. ibid.
Grammaire de Robert Etienne. 113.
Pierre Ramus. 114
Jean Lefebvre. 116
Taboureau, Seigneur des Accords. ibid.
Traité de la Traduction, par Etienne Dolet. 117
Dictionnaire François. 118
A B C *François.* ibid.
Dictionnaire étymologique. 119
Aymar Rançonnet. ibid.
Etymologies les plus curieuses, tirées des Livres de Rançonnet, Nicot, Borel & Menage. 122
Essais sur quelques Proverbes connus au seizieme siecle, ou plus anciennement, sur leur origine & leur vraie signification. 206
Remarques

Remarques historiques sur l'origine de quelques expressions proverbiales, tirées de l'Ouvrage d'Henri Etienne. 211
Grammaires. 213
Langue Italienne. 214
Langue Espagnole. 219
Langue Allemande. 225
Langues Flamande & Hollandoise. 228
Langue Angloise. 229
Patois des différentes Provinces de France. 234
Bas-Breton. 240
Livres de Rhétorique & d'Eloquence, écrits en François au seizieme siecle. 245
Pierre Fabri. 246
Gratien Dupont. 249
Fouquelin. 250
Pierre de Courcelles. 252
Isocrate. 253
Lysias. 264
Démosthene & Eschine. 266
Philippiques de Démosthene. 281
Premiere Philippique. 282
Seconde Philippique. 283
Troisieme Philippique. ibid.
Quatrieme Philippique. 284
Guillaume du Vair. 296
Traits les plus frappans de la Harangue

d'Eſchine contre Démoſthene ſur la Couronne. 298
Traits de la Harangue de Démoſthene contre Eſchine pour la Couronne. 302
Cicéron. 310
Traduction de la premiere Verrine de Cicéron, par Claude Chaudiere. 312
Premier Plaidoyer contre Verrès. 315
Seconde Verrine. 319
Troiſieme Verrine. 320
Quatrieme Verrine. 326
Cinquieme Verrine. 329
Sixieme Verrine. 332
Septieme Verrine. 337
Etienne Le Blanc. 341
Oraiſon pour la Loi Manilia. ibid.
Claude de Cuzzi. 348
Diſcours de Cicéron au retour de ſon exil. ibid.
Oraiſon de Cicéron pour les Provinces conſulaires. 349
Plaidoyer pour Milon. 351
Plaidoyer pour Marcellus. 358
Antoine Macault. ibid.
Plaidoyer pour Ligarius. 360
Philippiques. 362
Seconde Philippique. 363
Troiſieme Philippique. 364
Cinquieme Philippique. 365

Huitieme Philippique. 366
Neuvieme Philippique. ibid.
Harangues de Tite-Live, traduites par Jean d'Amelin. 367
Claude d'Espence. 395
Arnaud Sorbin. 403
Maurice Poncet. 413
Gilbert Genebrard. 415
François l'Allouette. 417
Renaud de Beaune. 420

FIN de la Table.

ERRATA.

PAGE 57, lignes 12 & 13. *butirum*, en Grec *butiris*; lisez *butyrum*, en Grec *butyron*.

Page 61, ligne 4, larix, *lisez* larinx.

Ibid, ligne 18, *himicranos*, *lisez* *homicranon*.

Page 85, ligne 19, pied d'ou, *lisez* pied d'oue.

Ibid, ligne 20, cul d'ou, *lisez* cul d'oue.

Page 94, ligne 9, *N. B.* Cette étymologie & quelques autres des suivantes peuvent être contestées; il est possible même de croire que ceux qui les ont données se sont trompés sur la racine du mot, sur-tout s'il est Arabe; mais je ne prétends point défendre ces étymologies; il me suffit de les avoir trouvées dans les Ouvrages d'Henri-Etienne de Tagaut, de Rançonnet ou de Nicot.

Page 120, ligne 1, que pour celui métaphorique, *lisez* pour le sens métaphorique.

Page 125, ligne 7, *al* en Arabe, veut dire *grand*. *N. B.* Il faut encore appliquer à cet article la remarque placée plus haut. C'est sur-tout par rapport à l'Arabe qu'Henri Etienne & Rançonnet ont pu se tromper, quoiqu'ils fussent très-habiles en Grec.

Ibid, ligne 23, bonne, *lisez* bon.

Page 148, ligne 24, *colum*, lisez *colon*.

Page 151, ligne 21, gale, *lisez* galle.

Page 158, ligne 18, *engouer*, lisez *s'engouer*.

Page 161, ligne 21, *fasci*, lisez *fasces*.

Page 171, ligne 9, groigner, *lisez* groignement.

Page 185, ligne 18, *tollit*, lisez *tollis*.

Page 197, ligne 2, mais la rate, partie du corps, vient du Grec, *lisez* comme le mot de rate, viscere, ne vient ni du Grec ni du Latin.

Page 198, ligne 25, *luccelletto*, lisez *l'Uccelletto*.

Page 214, ligne 26, Acharisi d'accento, *lisez* Acharisio da Cento.

Page 217, ligne derniere, ses Œuvres sont en prose Italienne, *lisez* ses Œuvres Italiennes sont en prose.

Page 280, ligne 18, permettoit, *lisez* permettroit.

Page 303, ligne 19, quelques jours, *lisez* quelque jour.

Page 347, ligne 7, de, *lisez* dès.

Page 351, ligne 15, de l'intrigue, *lisez* des intrigues.

Page 352, ligne 15, puis, *lisez* Clodius.

Page 359, ligne 13, *effacez ces mots*; mais elle est.